

RAPPORT ANNUEL 2019

أنتم
المستقبل



الشركة العامة
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SOMMAIRE

2021 IN RA AMU 2021
RA AMU 2021 IN RA 21

MOT DES PRÉSIDENTS	04
HISTORIQUE ET PRÉSENTATION DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	09
RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	17
Rapport d'activité	18
Gestion des Risques	39
Rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire	46
Principaux indicateurs bilantiels	48
Rapports financiers	50
RAPPORT ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE)	139
Agir en Employeur Responsable	146
Faire de la Finance Responsable un objectif partagé et mobilisateur	154
Agir en tant qu'acteur environnemental engagé	157
Favoriser l'inclusion par la solidarité, l'éducation et la culture	160
Garantir une gouvernance saine et des comportements éthiques et responsables	167
DAR AL AMANE	191



2021 3 3 1 1 2

MOTS DES PRÉSIDENTS

2021 3 3 1 1 2
3 3 1 1 2 2021 3 3

NOUVEAUX MÉTIERS, NOUVELLES EXPERTISES ET NOUVEAUX MODÈLES RELATIONNELS



Khalid CHAMI
Président du Conseil de Surveillance



Ahmed EL YACOUBI
Président du Directoire

Société Générale Maroc confirme son positionnement de partenaire privilégié du développement économique du pays, de partenaire de confiance pour ses clients Particuliers, Professionnels et Entreprises, et de groupe financier de premier ordre. Un Groupe qui s'appuie sur un modèle éprouvé de banque universelle et qui est suffisamment agile pour s'ouvrir sur de nouveaux métiers, de nouvelles expertises et de nouvelles approches pour réinventer la relation client et améliorer sans cesse sa qualité de service.

En ligne avec les objectifs du plan stratégique « Avenir 2019-2022 », l'année 2019 s'est achevée sur une progression significative des principaux agrégats financiers et a enregistré un solide résultat, lequel affiche en consolidé une hausse significative de plus de 8% par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1,24 milliard de dirhams.

L'activité commerciale, couplée à une gestion saine et rigoureuse des risques, a été soutenue sur tous les fronts. Tous les métiers historiques, mais aussi les fonctions d'expertise et les filiales spécialisées du Groupe ont confirmé la solidité de leur contribution au Résultat Net.

Plus que jamais, les synergies avec les filiales ont été au rendez-vous, consolidant les modèles vertueux de producteur/distributeur et prouvant leur capacité à générer de la valeur dans la qualité et l'étendue du service offert à la clientèle. C'est ainsi que le partenariat avec La Marocaine Vie s'est renforcé sous l'impulsion du programme « Elixir », permettant le déploiement d'une véritable vision "Banque & Assurance". Le programme "Masterlease" avec Sogelease a permis

« 2019 aura démontré, cette année encore, la force de notre Groupe qui s'appuie sur des fondamentaux solides, avance et progresse, sans jamais oublier le sens de ses responsabilités et son rôle de tiers de confiance. »

Khalid CHAMI

de redynamiser la distribution du crédit-bail auprès de la clientèle des professionnels et des entreprises, et le programme “ Sogeco ” avec Eqdom commence à démontrer sa capacité à simplifier, fluidifier et accélérer l'octroi de crédit à la consommation en faveur des clients particuliers, salariés d'entreprises ou fonctionnaires.

En capitalisant sur toutes les « forces vives » et leviers de performance du Groupe, mais aussi et avant tout sur la mobilisation et l'énergie de ses 4 000 collaborateurs, le groupe Société Générale Maroc a démontré sa capacité à s'inscrire dans une trajectoire de croissance dynamique, volontariste, sans jamais perdre de vue sa vision « customer centric ».

À cet égard, 2019 aura été une année structurante dans l'exécution des chantiers de transformation. Le Groupe SG au Maroc a revu son modèle organisationnel et ses modèles d'affaires. Il a accéléré sa transition digitale en s'inscrivant dans une démarche d'innovation permanente, renouvelant ainsi l'offre produit et services et réinventant la relation client...

À l'image de la nouvelle agence “ Flagship ” dont les illustrations jalonnent ce rapport de bout en bout. Incarnation de la transformation de notre banque, l'agence “ Flagship ” réaffirme son rôle de valorisation des contacts clients par le conseil et l'expertise, tout en offrant de nouvelles expériences clients par des parcours plus simples, plus fluides et plus digitaux. Elle met l'accent sur la proximité relationnelle qui forme l'empreinte de notre Groupe, mais aussi sur la dynamique d'ouverture et d'innovation qui est désormais ancrée dans toutes nos réflexions et actions.

2019 aura donc été une année riche en initiatives, en avancées concrètes dans le plan de transformation et en progression des résultats. Cette belle dynamique a valu à Société Générale Maroc l'obtention de nombreuses marques de reconnaissances et des prix prestigieux : Bank of the Year (The Banker), Best Investment Bank (EMEA Finance), Best Asset Management (EMEA Finance), Cash Management Market Leader (Euromoney), Best Trade Finance Provider (Global Finance) ...

2019 aura démontré, cette année encore, la force de notre Groupe qui s'appuie sur des fondamentaux solides, avance et progresse, sans jamais oublier le sens de ses responsabilités et son rôle de tiers de confiance. L'avenir ne manquera pas de nous le rappeler...

En effet, à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, nous venons d'être touchés par une situation inimaginable il y a

quelques mois, une crise sanitaire mondiale d'une ampleur sans précédent. S'il est sans doute trop tôt pour en dresser le bilan, nous savons d'ores et déjà que cette crise aura un impact profond sur notre économie et nos activités. Elle nous imposera sans nul doute de procéder à des ajustements stratégiques et opérationnels.

Mais en aucun cas nous ne saurons oublier que notre rôle de banquier est de continuer à soutenir nos clients et notre économie.

Tout au long de son histoire, notre Groupe a été amené à traverser des épreuves. Cette histoire nous a aussi permis de nous forger une âme. L'âme d'une vaste famille unie par une culture commune, empreinte de solidarité, de partage et d'ouverture. L'âme d'une banque nourrissant la passion du service à la clientèle, mais aussi d'une banque citoyenne, exerçant pleinement sa responsabilité sociale.

Notre volonté d'être aux côtés de nos clients et de l'économie de notre pays n'est pas confinée. Nous continuerons à être au rendez-vous de nos engagements et de nos responsabilités. Notre passion, notre disponibilité et notre engagement demeurent, ils sont portés au quotidien par l'ensemble de nos collaboratrices et de nos collaborateurs.

« Notre volonté d'être aux côtés de nos clients et de l'économie de notre pays n'est pas confinée. Nous continuerons à être au rendez-vous de nos engagements et de nos responsabilités. »

Ahmed EL YACOUBI



HISTORIQUE ET PRÉSENTATION DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

2021 73 5 11 2
5 11 2 2021 73 5

PRÉSENTATION DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié et intégré, le Groupe allie solidité financière, dynamique d'innovation et stratégie de croissance durable. La mission du Groupe est de donner à tous les moyens d'avoir un impact positif sur l'avenir. Le Groupe a défini sa raison d'être : « Construire ensemble, avec nos clients, un avenir meilleur et durable en apportant des solutions financières responsables et innovantes ».



31 millions

de clients particuliers, professionnels, entreprises et investisseurs institutionnels

149 000

collaborateurs

25 milliards €

Produit Net Bancaire

4 milliards €

Résultat Net Part Groupe

TROIS PÔLES MÉTIERS COMPLÉMENTAIRES

Acteur de l'économie réelle depuis plus de 150 ans avec un ancrage solide en Europe et connecté au reste du monde, Société Générale emploie plus de 149 000 collaborateurs dans 67 pays et accompagne au quotidien 31 millions de clients particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels à travers le monde, en offrant une large palette de conseils et de solutions financières sur mesure qui s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

LA BANQUE DE DÉTAIL EN FRANCE

avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama qui offrent des gammes complètes de services financiers avec un dispositif omnicanal à la pointe de l'innovation digitale ;

LA BANQUE DE DÉTAIL À L'INTERNATIONAL, L'ASSURANCE ET LES SERVICES FINANCIERS AUX

ENTREPRISES, avec des réseaux présents en Afrique, Russie, Europe centrale et de l'est, et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés ;

LA BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS

, avec ses expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées.

Société Générale figure dans les principaux indices de développement durable : DJSI (World and Europe), FTSE4Good (Global et Europe), Euronext Vigeo (Monde, Europe et Eurozone), 4 des indices STOXX ESG Leaders, MSCI Low Carbon Leaders Index.

UNE PRÉSENCE ÉTENDUE ET HISTORIQUE EN AFRIQUE

Société Générale est aujourd'hui l'une des banques internationales les plus fortement et durablement implantées en Afrique. C'est le fruit d'une longue histoire avec le continent.

La Tunisie en 1956, la Guinée en 1958, le reste de l'Afrique sub-saharienne en 1960, et finalement l'Algérie en 1962 : les pays africains sous administration française sont décolonisés. Conformément à la législation des pays devenus indépendants, Société Générale modifie le statut de ses implantations africaines. Le réseau de succursales se transforme en un réseau de filiales. C'est le cas de la Société Générale de Banque en Côte d'Ivoire, fondée en novembre 1962, en partenariat avec l'État ivoirien et d'autres banques internationales. Il en est de même au Sénégal, au Cameroun ou encore au Maroc (où le Groupe était déjà présent depuis 1913).

Le groupe Société Générale a ensuite connu une seconde phase de développement sur le continent africain à la fin des années 90 : le Burkina Faso, la Guinée Equatoriale, la Tunisie, l'Algérie, Madagascar, le Tchad, le Bénin et le Ghana.

Après une phase de stabilisation du dispositif sur le continent, Société Générale entame une nouvelle étape dans son développement, avec la création, en 2015, de Société Générale Togo et de Société Générale Mozambique (suite à la prise de participation majoritaire dans Mauritius Commercial Bank Mozambique).

Outre son développement géographique sur le continent, le groupe Société Générale a également lancé des modèles bancaires alternatifs. En 2013, Manko, un établissement financier innovant, entre micro-finance et banque traditionnelle est lancé au Sénégal, avec pour ambition de bancariser les populations n'ayant pas accès au système bancaire traditionnel.

En 2017, Société Générale lance YUP, une solution de « mobile money » unique. Après un lancement réussi en Côte d'Ivoire et au Sénégal, YUP a été déployé au Burkina Faso, au Cameroun, en Guinée et au Ghana en 2018.

Société Générale conforte ainsi sa place dans le Top 3 des grands groupes bancaires internationaux présents sur le continent.

+ 100 ans

au Maroc

+ 50 ans

au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Sénégal

+ 30 ans

en Guinée

UN RÉSEAU SOLIDE

De par son ancrage historique, mais également son savoir-faire reconnu, Société Générale est aujourd'hui une banque leader dans la plupart des pays d'Afrique, avec des parts de marché élevées (supérieures à 10% dans plus de la moitié des pays où le Groupe est présent, et parfois supérieures à 20%).

Société Générale Côte d'Ivoire

1^{ère} banque de Côte d'Ivoire

& 1^{ère} banque de la zone UEMOA

Société Générale Cameroun

1^{ère} banque au Cameroun

Société Générale Sénégal

2^{ème} banque au Sénégal

& 1^{ère} banque en matière de financements

Société Générale Algérie

1^{ère} banque à capitaux privés en Algérie

Société Générale Maroc

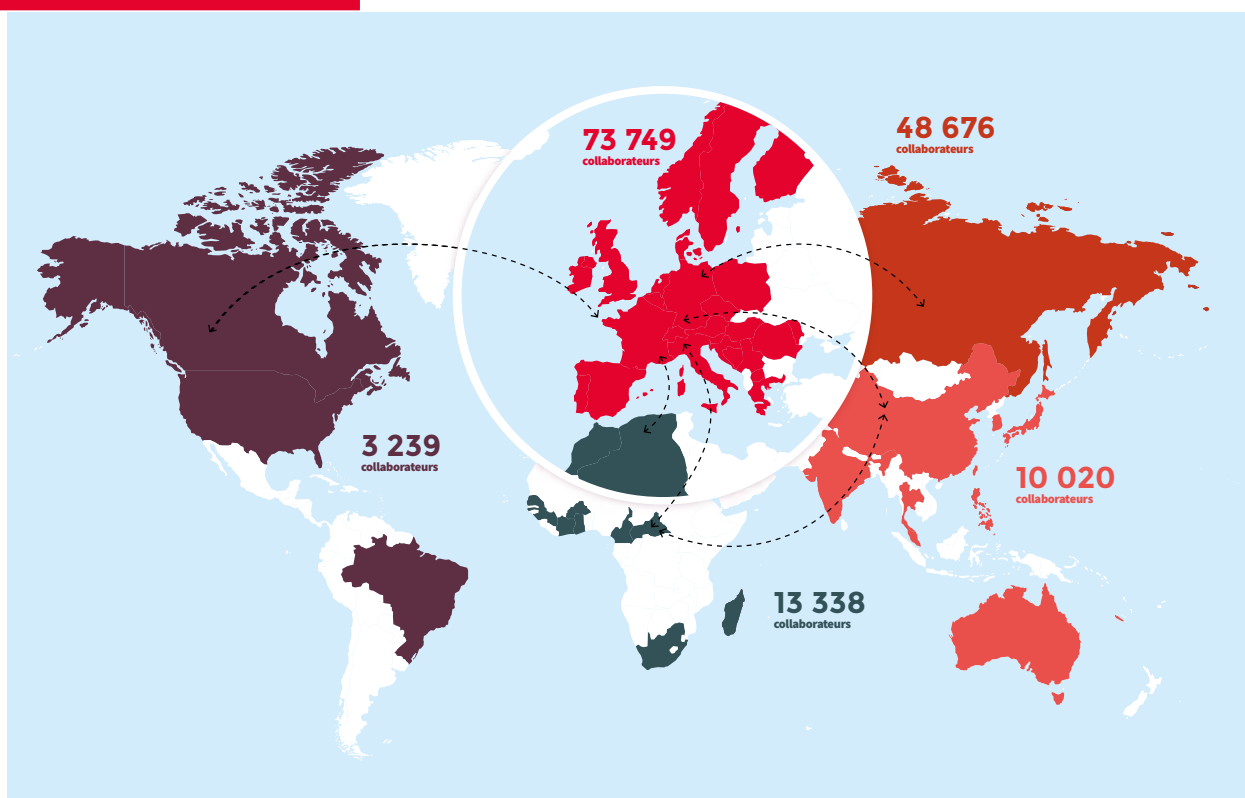
4^{ème} banque à capitaux privés

& 1^{er} groupe financier ayant un actionnaire de référence internationale au Maroc

Société Générale Guinée

1^{ère} banque en Guinée

UNE BANQUE INTERNATIONALE AUX RACINES EUROPÉENNES



Depuis notre création, en 1864, nous nous appuyons sur nos racines européennes pour développer notre activité sur le plan international : la banque réalise aujourd'hui 75 % de son activité dans les marchés matures et 25 % dans les pays émergents.

Son positionnement géographique unique combiné à ses positions de leadership en font un *hub* qui connecte l'Europe, la Russie et l'Afrique avec les grands centres financiers mondiaux en Asie et en Amérique.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

Présente au Maroc depuis plus d'un siècle, Société Générale est résolument engagée dans une stratégie de développement pérenne et durable, menée au service de l'économie nationale pour contribuer à la croissance du pays et accompagner la dynamique de bancarisation.



Près de **4 000**
collaborateurs

1 million
de clients

5 Délégations
Régionales

13 Filiales
spécialisées

444 agences
au Maroc

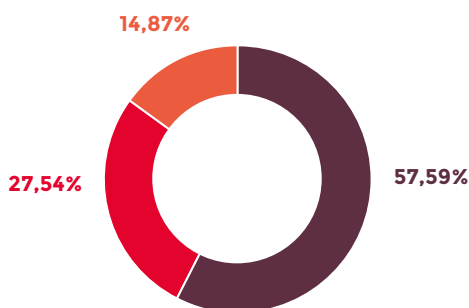
518 guichets
automatiques

Année après année, Société Générale Maroc s'est attachée à élargir son réseau de distribution, à étoffer sa gamme de produits, à renforcer la qualité de ses services et à développer ses relations de confiance et de proximité avec ses clients Particuliers, Professionnels et Entreprises.

Forte de la mobilisation permanente de ses collaborateurs, des synergies nouées avec ses filiales spécialisées, de l'expertise délivrée par ses filières métiers, Société Générale Maroc s'impose comme un groupe financier de premier plan, solide et performant.

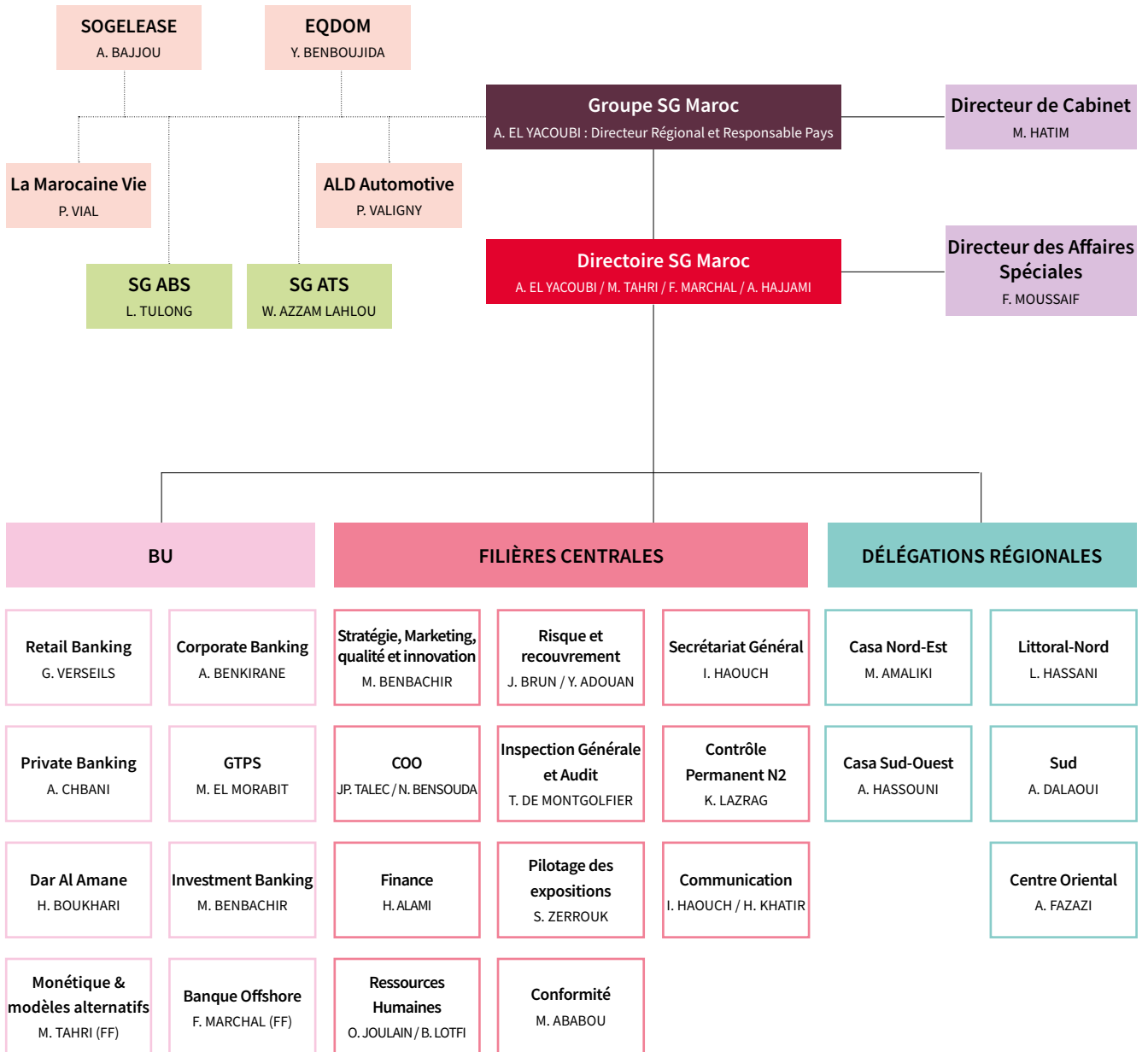
Empreinte de valeurs d'excellence vis-à-vis de ses clients et partenaires, Société Générale Maroc confirme aussi le plein exercice de sa responsabilité sociétale et environnementale, par son engagement renouvelé dans des actions tangibles et concrètes en faveur du développement durable, de l'éducation, de l'insertion professionnelle ou encore de l'inclusion financière.

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31/12/2019



- Groupe Société Générale 57,59%
- Groupe Devecu Sous 27,54%
- Autres 14,87%

ORGANISATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC



GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU MAROC

Premier Groupe financier privé avec un actionnaire de référence internationale, couvrant tous les domaines d'activités.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES

<p>ALD AUTOMOTIVE Location longue durée</p> <p>ATHENA COURTAGE Courtage en assurances</p> <p>EQDOM Crédit à la consommation</p> <p>FONCIMMO Immobiliers hors exploitation</p> <p>INVESTIMA Capital investissement</p> <p>LA MAROCAINE VIE Assurance-Vie</p>		<p>SOGECAPITAL GESTION Gestion d'actifs</p> <p>SOGECAPITAL INVESTISSEMENT Gestion d'Organismes de Placement Collectif en Capital (OPCC)</p> <p>SOGECAPITAL PLACEMENT Fonds commun de placement</p> <p>SOGECAPITAL BOURSE Intermédiation en bourse</p> <p>SOGELEASE Leasing</p> <p>SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE Banque offshore</p> <p>SOGECONTACT Centre de relation clients</p>
---	--	--

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION GROUPE*

DÉNOMINATION	% INTÉRÊT
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES	100,00%
INVESTIMA	48,04%
SOGECAPITAL BOURSE	100,00%
SOGECAPITAL GESTION	99,94%
SOGECAPITAL PLACEMENT	99,96%
SOGELEASE	100,00%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	99,92%
SOGEFINANCEMENT	100,00%
ATHENA COURTAGE	96,93%
FONCIMMO	100,00%
SOGECONTACT	99,83%
EQDOM	55,21%
LA MAROCAINE VIE*	49,01%
ALD AUTOMOTIVE	15,00%

*Changement du taux de participation suite à l'acquisition de nouvelles actions courant l'année 2019.



RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

- Rapport d'activité
- Gestion des Risques
- Rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire
- Principaux indicateurs bilantiels
- Rapports financiers



Ahmed EL YACOUBI
Président du Directoire



Mohammed TAHRI
Directeur Général
et membre du Directoire



Asmae HAJJAMI
Directrice Générale
et membre du Directoire



François MARCHAL
Directeur Général
et membre du Directoire

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Banque pérenne, solide et engagée, Société Générale Maroc contribue à accompagner, depuis plus d'un siècle, le développement économique du pays. Partenaire de confiance de ses clients, la banque propose à chacun d'entre eux l'assemblage d'expertises dont il a besoin. Que ce soit en faveur des Particuliers, des Professionnels ou des Entreprises, ses métiers diversifiés et ses filiales spécialisées permettent de financer, assurer, accompagner les projets de tous ceux qui bâtissent aujourd'hui le monde de demain.

2019, DE NOMBREUSES RECONNAISSANCES, UNE MÊME VOLONTÉ : MIEUX VOUS SERVIR

Des prix prestigieux récompensent les défis et les changements opérés par Société Générale Maroc et les résultats de ses réalisations.



En 2019, portée par l'ambition de renforcer son leadership de banque marocaine ayant un actionnaire de référence internationale, Société Générale Maroc a poursuivi sa dynamique de croissance rentable et durable, tout en investissant dans l'avenir et en intégrant pleinement les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dans le développement de ses activités.

En ligne avec son plan stratégique « Avenir 2019-2022 », Société Générale Maroc a confirmé la dynamique de croissance de ses activités et a réalisé de bonnes performances commerciales et financières, lesquelles lui ont valu de nombreuses distinctions et marques de reconnaissance.

« AVENIR 2019-2022 » : UNE AMBITION DE CROISSANCE EN MARCHÉ

Début 2019, Société Générale Maroc a présenté son nouveau plan stratégique « Avenir 2019-2022 ».

Forte du maillage de son dispositif d'exploitation au plus près des territoires, de ses expertises éprouvées et diversifiées, Société Générale Maroc marque ainsi une nouvelle étape ambitieuse de son développement, tout en réaffirmant son ancrage local, sa vocation de partenaire de confiance et sa volonté d'offrir à ses clients l'expertise et le savoir-faire d'une grande banque internationale.

Cette stratégie ambitieuse de croissance s'appuie sur plusieurs piliers :

- Une proximité relationnelle renforcée avec ses clients et une qualité de service au plus haut niveau ;
- Une gamme de produits et services aux meilleurs standards internationaux, délivrée en synergie avec les filiales spécialisées et les métiers d'expertise du Groupe ;
- Des expériences clients renouvelées et des parcours optimisés, grâce aux investissements dans l'innovation, les nouvelles technologies et le digital ;

- Une organisation favorisant l'agilité dans les prises de décision et « l'empowerment » des équipes ;
- Une volonté réaffirmée d'agir en tant qu'acteur responsable et engagé socialement, et de participer activement aux transformations positives de l'économie locale.

À noter : La crise sanitaire Covid 19 survenue très récemment aura un impact profond sur l'économie de notre pays et sur nos activités. Elle appellera à de nécessaires ajustements stratégiques et opérationnels.

UNE BANQUE OMNICANALE OUVERTE ET DYNAMIQUE

Le modèle bancaire classique est en pleine mutation et s'oriente vers un modèle de distribution omnicanal au service d'une expérience client optimale. Société Générale Maroc a redéfini son plan de développement autour de valeurs orientées « Customer Centric ». Dans cet esprit, son plan stratégique « Avenir 2019-2022 » consacre l'expertise, l'excellence opérationnelle, la transparence et la proximité en tant que leviers majeurs de la promotion de la satisfaction clients.

La stratégie omnicanale vise à améliorer l'expérience client et à développer les opportunités commerciales, tout en plaçant le client au cœur de toutes les réflexions.

En ce sens, elle a pour objet d'offrir à la clientèle plus d'interactivité, de choix dans ses points de contacts et d'autonomie dans le traitement de ses opérations courantes.

En 2019, Société Générale Maroc a commencé à délivrer la feuille de route de son plan de transformation, avec pour ambition de générer une croissance positive dans un marché bancaire en pleine mutation digitale.



UN MODÈLE DE DISTRIBUTION AXÉ SUR L'OUVERTURE ET L'INNOVATION AU SERVICE DE NOUVELLES EXPÉRIENCES CLIENTS

Le programme phygital a pour mission d'accélérer la transformation du réseau d'agences, de développer des solutions digitales innovantes et de réaffirmer notre rôle de valorisation des contacts clients, dans une démarche de conseil et d'expertise. Dès 2019, ce programme a donné lieu au déploiement réussi de nouvelles initiatives.

L'AGENCE FLAGSHIP, INCARNATION DU PROGRAMME DE TRANSFORMATION

C'est au cœur de son Siège Social à Casablanca que Société Générale Maroc accueille son premier concept Flagship. Cette agence sert l'ensemble de la clientèle Société Générale : Particuliers, Professionnels, Petites et Moyennes Entreprises, Grandes Entreprises...

Elle a été recrée pour devenir une agence phygital, en réaffirmant son rôle de valorisation des contacts clients par le conseil et l'expertise mais aussi en offrant de nouvelles expériences client, grâce à des parcours plus simples, plus efficaces et plus digitaux.

Suite à son ouverture en septembre 2019, les clients se sont rapidement appropriés ces nouveaux espaces et ont adopté les nouvelles interactions proposées : Espaces Libre-Service, comptoir digital, bornes de gestion de files d'attente, Espaces Clients...



« Offrir de nouvelles expériences client... »



**FLUIDITÉ
CONFORT
AUTONOMIE
INNOVATION
EFFICACITÉ
TRANSPARENCE
CONFIDENTIALITÉ**



« Nous avons recréé l'agence historique « Abdelmoumen » avec nos clients, pour nos clients, dans l'objectif d'en faire l'agence emblématique du groupe Société Générale Maroc.

Cette agence est l'incarnation du projet de transformation de notre banque et de ses valeurs orientées « Customer Centric » : un espace dans lequel l'innovation et l'humain se mettent au service de l'expérience du client en agence. Notre objectif premier a été de concevoir un parcours fluide et immersif pour nos clients, en s'appuyant d'abord sur l'expertise de nos conseillers, combinée à des équipements dernière génération pour rendre la banque plus simple et plus efficace.

Le concept architectural permet de brasser nos différentes expertises : conseil aux Particuliers et Professionnels, accompagnement du Corporate, Petites et Moyennes Entreprises, Trade Center... À travers cet espace inspirant, nous avons créé un environnement propice à un nouveau modèle relationnel, avec une volonté affichée de transparence, de fluidité et d'interactions, préfigurant la banque de demain. »

Ahmed El Yacoubi,
Président du Directoire

FLAGSHIP, KÉZAKO ? Un « flagship store » illustre le magasin emblématique d'une marque : il incarne ses valeurs, ses ambitions, son image et symbolise son rayonnement.

1 MUR VÉGÉTAL

7 ESPACES COMMERCIAUX PRIVATIFS

2 ESPACES LIBRE SERVICE DONT UN ACCESSIBLE 24H/24 7J/7

SURFACE 1500 M²

5 EXPERTISES MÉTIERS
GRANDES ENTREPRISES
PETITES & MOYENNES ENTREPRISES
TRADE
PARTICULIERS
PROFESSIONNELS

60 COLLABORATEURS DONT 30 EXPERTS

UN RÉSEAU D'AGENCES EN TRANSFORMATION POUR PLUS DE CONSEIL ET D'EXPERTISE

L'agence bancaire reste le socle de la relation client, l'espace privilégié où le conseil et l'expertise sont proposés pour répondre de manière personnalisée aux « moments de vie » de chacun de nos clients.

Nos modèles d'agences ont donc été repensés pour faciliter les opérations courantes et accroître la proposition de valeur d'expertise :

- Dans les grands centres urbains, les « agences citadines » permettent de concentrer des expertises au sein d'une même enseigne. Elles seront déclinées sous différents formats : agences citadines pluridisciplinaires, agences dédiées aux Professionnels ou encore aux jeunes actifs ...



- Dans les zones périphériques, des regroupements d'agences sont opérés en agences « multi-sites », deux ou trois agences en général, ce qui permet la création de valeur d'expertise à travers le regroupement de portefeuilles clients homogènes au niveau de gestionnaires dédiés (Conseillers de Clientèle Bonne et Haut de Gamme, Conseillers de Clientèle Professionnels...).

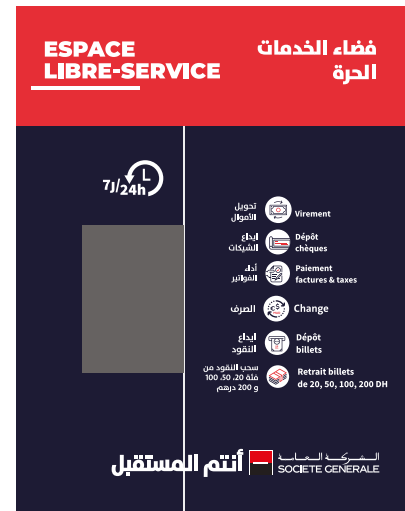
La transformation du réseau s'accompagne d'une revue des espaces de vie afin de fluidifier les expériences clients et collaborateurs et mieux distinguer la partie relationnelle des opérations de guichet : espaces accueil, espaces de réception clients, zen zones, espaces de coworking pour les collaborateurs, espaces transactionnels...



DES ESPACES LIBRE-SERVICE POUR FACILITER LES OPÉRATIONS COURANTES

Parallèlement, de nouveaux Espaces Libre-Service, accessibles 24H/24 et 7J/7 offrent une expérience clients simple, pratique et intuitive. Il s'agit d'espaces sécurisés avec des horaires d'ouverture larges et flexibles, équipés de guichets automatiques enrichis, offrant, en plus des services classiques tels que le retrait, la consultation de solde ou le changement de code de carte bancaire, des services étendus, notamment le dépôt d'espèces, le dépôt de chèques, le virement de compte à compte, le paiement de factures ainsi que les opérations de change cardless.

Ces espaces élargissent donc la palette de services à valeur ajoutée disponible sur guichets automatiques, ils s'appuient sur un canal qui est fonctionnellement bien maîtrisé et performant avec un taux de disponibilité supérieur à 99%.



UNE AGENCE MOBILE, POUR PLUS DE PROXIMITÉ ET D'IMMERSION DANS LES TERRITOIRES

Face à une clientèle plus mobile, plus connectée et exigeant instantanéité des services et transparence de l'information, le modèle bancaire traditionnel est en pleine mutation et s'oriente vers un modèle de distribution favorisant la proximité avec le client.

Dans ce contexte, Société Générale Maroc a enrichi son réseau physique avec une Agence Mobile. Une unité mobile qui permet d'aller au plus près des clientèles professionnels ou particuliers, afin de faciliter l'entrée en relation avec les clients et de leur apporter expertise et conseil. Cette agence est aussi en mesure d'intervenir sur différents événements comme le Forum de

l'étudiant, le salon de l'immobilier ainsi que sur des sites à haute fréquentation tels que les sites touristiques et les sites d'entreprises conventionnées. Elle sert également de vecteur d'inclusion financière au Maroc, en permettant de se rapprocher directement des populations non bancarisées.

Ce nouveau format d'agence apporte à la fois :

- **Proximité** : en fonctionnant comme un hub pour les agences proches de l'évènement.
- **Simplicité** : autonomie à travers l'Espace Libre-Service embarqué (Dépôt de cash sur compte, retraits, paiement de factures...).
- **Flexibilité** : horaires flexibles selon les événements, possibilité d'ouverture en weekend...



UN CENTRE DE RELATIONS CLIENTS, POUR RENFORCER L'ÉCOUTE ET LE CONSEIL À LA CLIENTÈLE

Le Centre de Relation Clients SOGETEL offre des services à valeur ajoutée d'écoute, d'orientation et de conseil en ligne, et ce sur des plages horaires élargies, jusqu'à 20h30 en semaine et 18H le samedi.

En 2019, le Centre d'Appels a pleinement joué son rôle de relai disponible et efficace au service de la clientèle. Il a en effet été amené à traiter plus de 1 700 000 interactions avec la clientèle, prises en charge sous forme d'appels entrants, appels sortants, appels sur serveur vocal interactif ou encore interactions web.

Au-delà de sa capacité à conseiller et orienter les clients, le Centre de Relation Clients est aussi en mesure de gérer les ouvertures de compte à distance, certaines opérations courantes et opérations de vente à distance, dans une logique de gestion de la relation de bout en bout.

Plus de
1 700 000
d'interactions avec la clientèle

UNE PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, POUR PLUS D'INTERACTIONS AVEC LES CLIENTS

Les réseaux sociaux participent à servir la promesse relationnelle entre la banque et ses clients. C'est pourquoi Société Générale Maroc renforce sa stratégie de proximité avec ses clients via une présence soutenue et une politique active de Community Management sur les réseaux sociaux :

- Avec plus de 700 000 fans sur sa page facebook, Société Générale Maroc a reçu plus de 13 000 commentaires et 25 000 messages privés en 2019, faisant de facebook un canal privilégié de la Relation Client.
- Sur Twitter, Société Générale Maroc reste la banque marocaine la plus suivie sur ce canal, avec plus de 21 000 abonnés.
- Grâce à une présence renforcée en 2019 sur LinkedIn, Société Générale

Maroc a sensiblement augmenté le nombre de ses abonnés, qui à fin 2019 dépassaient 95 000 abonnés,

- Société Générale Maroc est également présente sur Instagram, interagissant ainsi avec les jeunes, notamment via les formats stories.

Les réseaux sociaux comptent ainsi désormais parmi les canaux d'interactions privilégiés des clients et des non clients.

Plus de
700 000
fans sur facebook

21 000
abonnés sur twitter

95 000
abonnés sur LinkedIn

LE DIGITAL ET LA DATA AU SERVICE DU CLIENT ET DE LA PERFORMANCE COLLECTIVE

2019 est une année de transformation digitale par excellence. En effet, d'importants investissements ont été réalisés en vue de digitaliser et fluidifier les parcours, d'assurer une démarche d'innovation permanente tout en accordant une attention particulière à l'expérience clients.

La démarche d'innovation et le mindset impulsés notamment par la Digital Factory ont permis le lancement de produits innovants, avec des « time to market » adaptés à l'évolution rapide des besoins du consommateur marocain.

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE APPLICATION MOBILE

L'application mobile s'impose comme véritable canal facilitateur pour les opérations courantes, que ce soit pour les services de consultations de compte en temps réel ou de réalisation de transactions (virements, paiements de factures, commandes de chéquier, recharges de cartes prépayées...).

C'est pourquoi, en 2019, Société Générale Maroc a investi dans une nouvelle application mobile, développée par sa Digital Factory, afin de simplifier et d'améliorer les parcours clients sur cet outil.

La nouvelle application mobile propose une interface plus moderne, plus intuitive et une utilisation plus simple.

L'internalisation du développement permet également d'apporter une plus grande flexibilité dans les évolutions futures de l'application mobile, en fonction des retours clients. C'est ainsi que de nouvelles fonctionnalités apparaîtront dès le premier trimestre 2020.





BANKATY, UNE NOUVELLE PLATEFORME D'ENTRÉE EN RELATION À DISTANCE

La Digital Factory a lancé courant 2019 une nouvelle plateforme d'entrée en relation à distance, totalement repensée à travers une véritable approche « Customer Centric ».

Cette plateforme offre une expérience client renouvelée ainsi que de nombreuses innovations technologiques et ergonomiques. Elle permet notamment au client de personnaliser son parcours, à travers le choix entre une ouverture de compte digitale ou phytitale, alliant le meilleur du digital et de l'humain. En effet, le volet relationnel n'est pas en reste avec la mise en place d'une véritable expérience client en agence, à travers un « entretien conseil » personnalisé, préparé par le conseiller bancaire en amont, sur la base des attentes du client.

Enfin, conformément à la démarche agile et dans une logique d'amélioration continue, une nouvelle version a été déployée dans la foulée avec cette fois une innovation de taille : la possibilité d'utiliser l'application « BankatyScan » nouvelle génération, permettant d'extraire en un clin d'œil, l'ensemble des informations présentes sur la pièce d'identité du client (nom, prénom, n° de CIN...) et de les sauvegarder en toute sécurité au niveau de son espace personnel.

Cette dernière release de Bankaty a permis à Société Générale Maroc d'être la première banque de la place à proposer un parcours digital aussi innovant.

LA DÉMATÉRIALISATION VIA DES ENABLERS TECHNOLOGIQUES

L'année 2019 a été marquée par la mise en place de centres de compétences technologiques internes sur un certain nombre de technologies ciblées permettant d'améliorer l'agilité collective.

Ces enablers technologiques s'articulent principalement autour du Business Process Management pour l'orchestration et la dématérialisation des processus bancaires front-to-back, de la robotisation, de la Reconnaissance Automatique de Documents (RAD, technologie permettant de reconnaître automatiquement le type de document (exemple : CIN, justificatif de domicile, etc...)) et la Lecture Automatique de Documents (capacité à extraire automatiquement les données d'un document, telles que : nom, prénom, adresse...).

Ces technologies ont permis dès cette année d'améliorer la performance collective avec un impact direct sur le Time To Market et les délais de traitement internes au service de la satisfaction client.

LANCEMENT D'UNE APPLICATION MOBILE DÉDIÉE À LA CONNAISSANCE CLIENTÈLE

Autre grande réalisation de l'année 2019, le lancement d'une nouvelle application mobile « Mon Profil », permettant aux clients d'actualiser et d'enrichir leur dossier administratif de connaissance client KYC (Know Your Customer) depuis chez eux et ce en moins de deux minutes.

Le parcours est simple et intuitif : une fois connecté à l'application, le client prend en photo sa CIN recto/verso et son justificatif de domicile le cas échéant. Les informations de la CIN sont alors automatiquement extraites et envoyées à la banque, accompagnées des photos capturées.

De plus, le dossier du client est automatiquement fiabilisé, sans avoir besoin de se déplacer en agence.

LA DATA POUR DES EXPÉRIENCES CLIENTS AMÉLIORÉES

La connaissance clients est un enjeu majeur pour la banque.

En 2019, les travaux Analytics menés par Société Générale Maroc ont porté sur des sujets liés à l'amélioration de la connaissance et de l'expérience client.

À cet effet, des segmentations comportementales par marché ont été développées et ont permis d'identifier les préférences et centres d'intérêts des clients, offrant par là un gisement d'opportunités pour des propositions commerciales adaptées et pertinentes, que ce soit en termes de produits (comme les produits d'assurance épargne) ou de services, comme l'orientation vers l'usage de canaux distants.

Ces modèles prédictifs sont basés sur des techniques de Machine Learning. Dans une vision prospective, l'ambition en terme de Data Analytics est de poursuivre la montée en puissance de l'Advanced Analytics afin de servir les besoins business et réglementaires de la banque.



SOPAY, LE WALLET ADOSSÉ À UN COMPTE BANCAIRE

Sous l'impulsion de Bank Al-Maghrib et de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT), le marché national du paiement mobile est en pleine émergence. Société Générale Maroc entend se positionner au sein de cet écosystème de paiement mobile et contribuer à la réussite du projet national qui vise à encourager l'utilisation des paiements électroniques, à réduire la circulation du cash et développer l'inclusion financière.

Dans ce cadre, Société Générale Maroc a lancé son offre de paiement SO PAY. Il s'agit d'un wallet (porte-monnaie) utilisé comme moyen de paiement embarqué sur un téléphone mobile, adossé à un compte bancaire, interopérable et en temps réel.

SO PAY permet au client de réaliser un ensemble d'opérations à partir de l'application mobile SO PAY ou de l'application web www.sopay.ma, de manière dématérialisée 24h/24 et 7j/7.

L'année 2020 sera sans aucun doute celle du développement de l'écosystème du paiement mobile avec la constitution d'un réseau de commerçants acceptants, à travers la commercialisation de la solution SO PAY PRO

Société Générale Maroc envisage de déployer, en complément de son modèle bancaire traditionnel, un modèle alternatif s'appuyant sur une offre dont le pivot relationnel est un compte de paiement mobile.



Ce modèle alternatif sera structuré dans le cadre d'une entité juridique ad-hoc détenue à 100% par Société Générale Maroc et ayant le statut d'établissement de paiement sous la dénomination sociale de SOGEPAIEMENT. Il s'agira pour cet établissement de fournir une gamme de services transactionnels à la population non-bancarisée ou faiblement bancarisée via un réseau d'agents tiers agréés.

LES SERVICES D'ORES ET DÉJÀ DISPONIBLES

- **Le transfert d'argent**, permettant d'émettre ou recevoir des transferts d'argent vers ou en provenance d'autres wallets de la place, en indiquant simplement le numéro de téléphone. Le bénéficiaire des virements peut être client ou non client de Société Générale ;
- **Le paiement des achats** auprès des commerçants et fournisseurs équipés d'un wallet de manière électronique, sans manipulation de cash. Le client peut choisir entre la saisie du numéro de téléphone du commerçant et du montant du transfert ou bien le scan d'un QR Code incluant les informations du transfert ;
- **Le retrait sans carte** sur tous les guichets automatiques de Société Générale Maroc ;
- **Le paiement de factures et recharges téléphoniques** ;
- **La consultation**, permettant au client de prendre connaissance du solde de son service de paiement mobile à tout moment.

D'autres évolutions sont en cours pour continuer à améliorer les parcours clients.



UNE POLITIQUE D'INNOVATION AU SERVICE DE LA SATISFACTION CLIENT



Le nouveau plan stratégique « Avenir 2019-2022 » met l'accent sur la dynamique d'ouverture et d'innovation au service des transformations positives de l'économie locale, notamment grâce à sa Direction de l'Innovation, ses démarches d'innovation entreprises par sa Digital Factory, au sein de laquelle sont développées, en mode agile, de nouvelles expériences bancaires, ainsi qu'un nouveau Lab Innovation installé à Casablanca début 2019 pour explorer les technologies de la « Banque du futur » à l'échelle africaine.

En 2019, la stratégie d'innovation de Société Générale Maroc a franchi un nouveau pas en marquant la volonté de générer davantage de satisfaction client, à travers une ambitieuse démarche d'open innovation.

Une plus forte contribution des start-up, des projets innovants portés par les lignes métiers et filiales et la co-construction de modèles disruptifs... figurent parmi les ingrédients de cette vision stratégique qui a permis d'entamer avec succès la première phase de la feuille de route innovation.

Deux objectifs clés ont été atteints : la promotion d'une culture de l'innovation au sein de la communauté des collaborateurs et la mise en place d'une dynamique de développement de solutions d'innovation au service du client. Cette démarche s'est appuyée sur le dispositif suivant :

- Les **Open Innovation Days** : 14 sessions d'idéation et de design thinking ont été organisées en 2019, comptant la participation de 19 lignes métiers et filiales et aboutissant à la production de 5 prototypes de solutions d'innovation dont deux ont été converties en POCs. Le concept de ce format est de faire interagir les fonctions commerciales et support avec des start-up et des acteurs de l'écosystème interne (Labs, Digital factories...), autour de challenges définis dans le cadre de la stratégie de transformation de Société Générale Maroc.
- Le **sourcing** de nombreuses start-ups et de fournisseurs de solutions technologiques qui présentent ponctuellement aux Managers de la banque des solutions pouvant améliorer la satisfaction client et contribuent en partie à dessiner des solutions sur mesure, portant sur des

À LA DÉCOUVERTE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DU MACHING LEARNING AVEC LE HACKLAB AFRIQUE

Le HackLab Afrique, basé à Casablanca, a initié un programme d'acculturation, tourné vers l'action, autour des technologies émergentes, en faveur des collaborateurs du groupe Société Générale en Afrique et en Outre-mer. Les collaborateurs de Société Générale Maroc ont bénéficié d'une semaine de formation ayant pour objectif la découverte de l'intelligence artificielle et du machine learning et de leurs enjeux dans la création de nouveaux usages de la banque de demain.

Cette semaine de formation a donné vie à une série de cas d'usages proposés dont un a été retenu pour une co-construction avec l'équipe porteuse du projet « intrapreneurs », une start-up externe et le HackLab Afrique.





OPEN TECH CHALLENGE, ILLUSTRATION DE L'OPEN INNOVATION PAR LA DIGITAL FACTORY

La Digital Factory de Société Générale Maroc s'inscrit pleinement dans la stratégie d'open innovation du groupe Société Générale.

Le principe est simple : ouvrir la démarche d'innovation à tous : collaborateurs, clients, universités, écosystèmes externes et internes... et ce dans un esprit de co-construction des innovations, en faisant notamment appel à l'intelligence collective.

L'Open Tech Challenge en est la parfaite illustration. Après une phase de présélection, plusieurs start-up marocaines innovantes ont eu l'occasion de collaborer avec les équipes internes de la Digital Factory pour imaginer la banque de demain, autour de thématiques orientées client.

En posant un regard neuf sur nos métiers, ces « jeunes pousses » du digital ont ainsi agi comme des aiguillons qui stimulent l'audace et la créativité.

Plus globalement, le défi de la Digital Factory est de faire innover à tous les étages et dans toutes les régions et de capitaliser sur de fortes synergies entre tous les acteurs qui peuvent apporter de la valeur ajoutée à des projets innovants. Les premiers résultats de cette démarche sont très encourageants : grâce à des sessions d'open innovation organisées entre lignes métiers, start-up et clients, de nouveaux projets d'innovation commencent à se multiplier. Avec un atout de taille : chaque ligne métier pilote ses propres projets d'innovation avec l'appui d'accompagnateurs internes et externes, jouant un rôle de soutien et de facilitateur.

thèmes aussi variés que la gestion des rendez-vous clients, l'automatisation des process, l'amélioration du parcours dans les agences, etc.

- Les **partenariats** avec les établissements d'enseignement supérieur qui ouvrent la voie au soutien de la recherche et du développement, avec des projets de recherche confiés à des étudiants chercheurs, la mise à disposition d'espaces de coworking, l'organisation de manifestations scientifiques et culturelles, le déploiement de programmes de formation bilatérale.
Le premier contrat de partenariat a été signé avec l'Université Mohammed V de Rabat qui intègre 18 établissements et 19 centres de recherche au profit de 87 000 étudiants. Société Générale Maroc est également partenaire de la cité de l'innovation créée par l'université et sera présente dans ses locaux pour apporter toute son expertise aux porteurs de projets innovants.
- Le **programme Catalyst** qui est une initiative d'open innovation lancée par le groupe Société Générale pour faire développer des solutions technologiques sur mesure par des start-up indiennes. Pour le cas de Société Générale Maroc, un prototype d'une solution de traitement des réclamations en ligne a été réalisé, permettant de visualiser une nouvelle approche de service après-vente pour la clientèle.

Les Open Innovation Days en chiffres :

14
sessions d'idéation

Participation de
19
lignes métiers et filiales

Production de
5
prototypes



PROXIMITÉ, EXPERTISE ET SERVICES ENRICHIS AU PROFIT DE TOUS LES CLIENTS

Fidèle à sa vocation de banque universelle, Société Générale Maroc s'est attachée, cette année encore, à développer des relations de partenariat, de confiance et de proximité avec ses clients particuliers, professionnels et entreprises.

Une stratégie résolument centrée sur le client, portée par la volonté d'être une « banque relationnelle de référence » et d'offrir les meilleurs standards en matière de qualité de service.

MARCHÉ DES PARTICULIERS

UNE PROXIMITÉ RENFORCÉE AUPRÈS DES JEUNES ACTIFS, FONCTIONNAIRES ET SALARIÉS D'ENTREPRISES

L'année 2019 a été caractérisée par une forte concurrence entre les banques notamment pour la conquête de la clientèle des jeunes.

Dans ce contexte, les actions de conquête axées essentiellement sur le renforcement des synergies inter-marchés et filiales, ainsi que sur l'exploitation de partenariats à fort potentiel, doivent leur réussite à la proximité renforcée avec les clients et partenaires et à une présence soutenue sur le terrain.

À cet égard, les Conventions Salariés constituent un véritable levier de conquête et d'équipement des clients. C'est ainsi qu'en 2019, plus de deux cent conventions ont été signées et actualisées. Ces conventions permettent aux salariés d'entreprises de bénéficier d'une gamme complète de produits et services à tarification ajustée, pour répondre à leurs attentes essentielles (gestion de leurs comptes, financement de projets, accès au logement, prévoyance...).

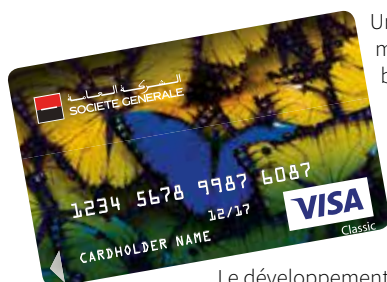
Société Générale Maroc reste également proche de la clientèle des fonctionnaires. En 2019, la banque a signé un partenariat avec la Fondation Mohammed VI de la Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation et de la Formation (POSEF) dans le cadre du programme Imtilak, pour permettre aux adhérents de la Fondation d'accéder à la propriété via des offres de financement aux conditions avantageuses. L'offre Salaf Bayti Imtilak propose trois mécanismes de financement, s'appuyant sur l'octroi de deux crédits cumulables : crédit partiellement subventionné avec un crédit complémentaire, crédit totalement subventionné avec un crédit complémentaire ou un crédit soutenu, jumelé avec une aide forfaitaire.

« Les Conventions Salariés constituent un véritable levier de conquête et d'équipement clients »

Que ce soit au profit des salariés d'entreprises ou des fonctionnaires, la distribution de crédits a été particulièrement soutenue en 2019, enregistrant une croissance de + 4,47% et s'établissant à 15,8 G.MAD.

Cette performance s'explique essentiellement par la forte progression des crédits à la consommation qui ont évolué de +7,56% par rapport à l'exercice précédent. Elle est également liée aux réalisations des crédits immobiliers qui ont progressé de +3,35% et ce malgré une conjoncture caractérisée par une décélération des transactions immobilières et la variabilité des prix ainsi que le décalage entre l'offre et la demande.

Sur le volet monétique et pour faciliter les transactions au quotidien de ses clients, Société Générale Maroc a lancé une nouvelle carte entrée de gamme « Visa Classic Papillon ».



Une carte simple, pratique et multi-usages, qui permet aussi bien le retrait d'espèces que les paiements commerçants et e-commerce. Cette carte sera prochainement ouverte à l'international dans le cadre des dotations voyages et e-commerce.

Le développement à l'usage a quant à lui été favorisé par des campagnes d'activation de paiement par carte ainsi que par l'élargissement des services offerts sur les guichets automatiques et les canaux digitaux (ouverture du paiement de factures pour de nouveaux facturiers).

Au global, l'activité monétique a été soutenue tout au long de l'année, permettant à Société Générale Maroc d'enregistrer de belles performances, avec notamment une part de marché de 11,4% en termes de paiements commerçants et de 9,1% en termes de paiements e-commerce.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE PREMIUM

Société Générale Maroc continue à asseoir son image de banque universelle tout en accordant à sa clientèle cœur de cible une importance singulière, permettant le renforcement de ses positions auprès de ce segment de marché.

Courant 2019, dans un contexte de transformation, la banque a accéléré le déploiement de divers chantiers permettant la dynamisation de ce segment, en favorisant la proactivité et la proximité, notamment via des évènements et rencontres orientés vers le conseil et l'expertise.

Des efforts particuliers ont également été consentis sur la qualité relationnelle à travers la création d'agences spécialisées, le déploiement d'un dispositif d'experts métiers dédiés, la mise en place de parcours clients optimisés et l'enrichissement de l'offre produits pour mieux répondre aux besoins et attentes de cette catégorie de clientèle.

Ainsi et à titre d'illustration, une nouvelle offre de crédit, baptisée « Salaf Bayti In Fine » a été lancée pour permettre le financement de biens immobiliers à usage d'habitation, adossée à un contrat d'épargne Retraite Complémentaire. Ce produit répond aux attentes des clients qui sont à la recherche de solutions de financement compétitives, innovantes et optimisées sur le plan fiscal.

Pour améliorer l'offre de prévoyance individuelle, le produit Wiqaya, commercialisé en partenariat avec La Marocaine Vie, a fait l'objet d'une refonte tout en veillant à rester innovant et attractif

ACTIVITÉ COMMERCIALE CHIFFRES CLÉS 2019 vs 2018

ÉPARGNE & DÉPÔTS

+ 8%

Encours Dépôts à terme

+ 6,35%

Encours épargne assurance

CRÉDITS

+ 7,56%

Encours Crédits à la consommation

+ 3,35%

Encours Crédits immobiliers

MONÉTIQUE

+ 9,7%

Paievements commerçants

+ 15,2%

Paievements e-commerce



PRÉSERVEZ VOS PROCHES

Avec **Wiqaya**, bénéficiez d'un soutien financier unique pour vous et vos proches y compris en cas de maladie grave

Contactez votre Conseiller en agence ou en ligne au **4243**

COTISATION 2019 OFFERTE



أتم المستقبل
الشركة العامة
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Produit garanti par La Marocaine Vie, Entreprise d'assurance et de réassurance agréée par la loi n°1759 portant code des assurances et commercialisée par Société Générale Marocaine de Banque, Intermédiaire d'assurance, agréée par la loi n° 1759 portant code des assurances. Premier prime calculée au prorata jusqu'au 31/12/2018, quelle que soit la fréquence de paiement choisie, offerte à tous les clients adultes ayant souscrit un contrat Wiqaya avec un capital initial de 500 000 MAD minimum.
Société Générale Marocaine de Banque S.A. à Direction et à Capital de Subordination S.0. 64 4438989892000. Capital et Réserves: 100 000 000 000 MAD.
Société Générale Marocaine de Banque S.A. à Direction et à Capital de Subordination S.0. 64 4438989892000. Capital et Réserves: 100 000 000 000 MAD.

sur le marché grâce à sa garantie « Maladies Redoutées ». **Wiqaya** est un contrat d'assurance destiné aux clients soucieux de se protéger et protéger financièrement leurs proches en cas de coup dur. Les prestations de la nouvelle formule **Wiqaya** offrent une protection indispensable pour la famille en cas de décès toutes causes ou Invalidité Absolue et Définitive, mais aussi un soutien financier en cas de Maladies Redoutées (cancer, infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral, sclérose en plaques...).

Toujours en matière d'assurance, l'offre **Vital Sécurité** s'est vue enrichir d'une nouvelle formule : **Vital Sécurité Formule Ouverte**, qui permet au client adhérent de choisir une personne tierce à couvrir contre les conséquences d'un accident. L'assuré ainsi couvert peut avoir ou non un lien de parenté avec le client adhérent (exemple : un parent, un employé de maison, un proche...). **Vital Sécurité** garantit le versement d'un capital en cas de décès et la prise en charge des frais en cas d'hospitalisation, suite à un accident.



ELIXIR, UN PROGRAMME DÉDIÉ À LA DYNAMISATION DE LA BANCASSURANCE

Parce que **Société Générale Maroc** est à la fois 'banque & assurance', un programme ambitieux a été initié en 2019 afin de prendre part de façon volontariste et accélérée au déploiement du marché de l'assurance au Maroc.

S'appuyant sur l'expérience et l'expertise de sa filiale **La Marocaine Vie**, et sur un modèle unique de producteur/distributeur, **Société Générale Maroc** vise, à travers ce programme de transformation, à mieux servir ses clients en matière d'assurance vie, d'assurance santé, épargne assurance et prévoyance.

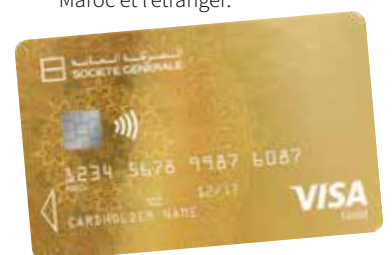
Le programme **Elixir** prévoit une revue complète de l'offre, mais aussi des process pour une meilleure expérience client, sans oublier une dimension conduite du changement pour renforcer les compétences des conseillers bancaires et par là, le niveau de conseil délivré à la clientèle.

Le programme a commencé à délivrer dès 2019 avec la refonte de l'offre **Wiqaya** et le lancement de l'offre prévoyance " **Vital Sécurité - formule ouverte** ".

Sur le volet monétique, deux nouvelles cartes bancaires aux multiples fonctionnalités ont été lancées en 2019 :

La **carte Visa Gold** facilite et accompagne le quotidien de son porteur au Maroc et à l'étranger, pour ses besoins personnels et professionnels, avec :

- Une capacité de paiement adaptée et personnalisée au Maroc et à l'international ;
- L'intégration de la technologie " sans contact " pour plus de simplicité et de rapidité de paiement ;
- Une sécurité optimale des paiements en ligne avec l'envoi d'un code à usage unique lors d'un règlement (code 3D Secure) ;
- Un service d'assistance médicale et juridique à l'étranger lié à la carte ;
- Des réductions tarifaires au Maroc et l'étranger.



La nouvelle **carte Platinum** est quant à elle une carte de prestige offrant :

- De très larges capacités de paiement au Maroc et à l'étranger ;
- L'intégration de la technologie " sans contact " pour plus de simplicité et de rapidité de paiement ;
- Une sécurité optimale des paiements en ligne avec l'envoi d'un code à usage unique lors d'un règlement (code 3D Secure) ;
- Un service d'assistance médicale et juridique à l'étranger lié à la carte ;
- Des réductions tarifaires très avantageuses au Maroc et à l'étranger ;
- L'accès gratuit à une sélection de salons lounge Key à l'étranger ;
- Des prestations d'assurance « Protection des achats » et « Extension de garantie » des achats effectués par carte.



Société Générale Maroc démontre ainsi sa volonté d'enrichir, de renouveler et adapter en permanence ses offres pour répondre au mieux aux attentes spécifiques de sa clientèle Premium. Une attention toute particulière est également portée à la qualité de service ainsi qu'à l'optimisation des parcours clients en toutes circonstances.

Les efforts consentis ont permis de renforcer la collecte de dépôts de la clientèle des Particuliers par la promotion active des produits d'épargne et de placement, associée à une politique de conseil personnalisé, adaptée à la situation et au moment de vie de chaque client.

C'est ainsi que les dépôts de la clientèle des Particuliers ont enregistré une progression de +2,51%, tirée principalement par la bonne performance des dépôts à terme enregistrant une hausse de +8%.

S'agissant des encours d'épargne-assurance, ils affichent une hausse de +6,35%, traduisant l'effort d'accompagnement de la clientèle en matière de conseil, de diagnostic patrimonial et de diversification des placements financiers.

UN DISPOSITIF ADAPTÉ POUR LES MAROCAINS DU MONDE

Le marché des Marocains du Monde a fait l'objet d'une revue stratégique afin d'adapter le dispositif et de mieux répondre aux attentes des nouveaux profils des Marocains du Monde. L'année 2019 a de ce fait été caractérisée par la préparation d'une nouvelle offre, à travers un modèle relationnel centré sur le digital et basé sur des canaux différenciés : nouvelle plateforme d'entrée en relation et de placement de produits à distance, Centre de Relation Client dédié...

C'est dans ce contexte que Société Générale Maroc a mis en place la plateforme « MDM DIRECT » au niveau de son Centre de Relation Client, afin de permettre aux clients Marocains du Monde de bénéficier, à partir de leur pays de résidence, d'un lien direct avec leur Conseiller de Clientèle multimédia pour prendre en charge leurs demandes et traiter leurs opérations courantes.

BANQUE PRIVÉE, UN DISPOSITIF DÉDIÉ ET PERFORMANT AU SERVICE DE LA CLIENTÈLE PATRIMONIALE

Le lancement de la Banque Privée opéré en 2014 est destiné à une clientèle fortunée et patrimoniale en quête d'expertise pour fructifier ses avoirs et actifs financiers. Le dispositif Banque Privée vise à accompagner une clientèle exigeante en termes d'ingénierie et de conseil, de fluidité et d'instantanéité du service.

Dans un marché qui s'inscrit dans une dynamique de croissance, et avec un positionnement de référence à l'échelle marocaine, Société Générale Banque Privée a su s'imposer grâce à un réseau exclusif d'agences à travers le royaume, renforçant la proximité avec le client, des conseillers dédiés reconnus pour leur expertise et leur professionnalisme, des experts métier et des filiales spécialisées intervenant sur des sujets pointus, une gamme de solutions sur mesure permettant d'optimiser la gestion patrimoniale...

Société Générale Banque Privée accompagne ses clients dans la définition de la stratégie patrimoniale la plus adaptée à leur situation, tant sur le plan personnel que professionnel et leur propose une structuration patrimoniale reposant sur des solutions d'investissement et/ou des montages juridiques et fiscaux les plus à même de répondre à leurs besoins et attentes.

Tenant compte des profils et besoins variés de ses clients, Société Générale Banque Privée offre l'ensemble des solutions de placement disponibles sur le marché, allant des placements bancaires classiques de type DAT aux OPCVM, en passant par les produits d'épargne-assurance, dont en particulier le contrat Multisupport donnant la possibilité d'investir en unités de compte.

Au-delà de la technicité et de l'expertise produit, Société Générale Banque Privée met l'accent sur la dimension conseil de son activité. L'ensemble de ces supports sont ainsi mis à profit pour structurer le patrimoine de ses clients sur la base d'un diagnostic tenant compte de leurs objectifs, leurs contraintes et leur profil investisseur afin de leur faire bénéficier d'une vision 360°.

Société Générale Banque Privée poursuit son plan de développement et s'impose plusieurs challenges à travers de vastes chantiers, notamment pour augmenter son parc clientèle qui a évolué en 2019 de 8%, pour fructifier les avoirs en termes de dépôts et de placement, pour développer de nouvelles offres destinées à mieux accompagner les clients dans leurs projets et pour renforcer l'expertise des conseillers en terme d'ingénierie patrimoniale.

« Les dépôts à terme enregistrent une progression de +8%, les encours d'épargne-assurance affichent une hausse de +6,35%. »

MARCHÉ DES PROFESSIONNELS ET DES TPE

Le marché des professionnels et Très Petites Entreprises (TPE) est un marché stratégique pour Société Générale Maroc. Son développement s'inscrit dans la feuille de route stratégique de la banque car ce marché constitue un relai de croissance important.

UNE PRÉSENCE COMMERCIALE AU PLUS PROCHE DES PROFESSIONNELS ET DES TPE

L'exercice 2019 a été marqué par la présence de Société Générale Maroc dans de nombreux événements (foires, salons, congrès...) visant à accroître l'audience de la banque et renforcer la proximité avec ses clients professionnels (professions libérales, commerçants et artisans) et TPE. Parallèlement à ces actions spécifiques, Société Générale Maroc a organisé, dans l'ensemble des unités commerciales et des régions, des Journées Rencontres Professionnels et des journées d'expertises, avec la participation de toutes les lignes métiers et filiales spécialisées du Groupe. Autant d'opportunités, de rencontres et d'échanges pour répondre aux différentes demandes et interrogations des clients professionnels, que ce soit pour leur vie professionnelle ou leur vie privée.



Concernant le dispositif humain, et compte tenu de la place qu'occupe le marché des TPE dans l'économie nationale et la volonté de la banque d'accompagner ce segment, une spécialisation de la force de vente a été établie par la création d'une nouvelle fonction de Conseillers de Clientèle TPE pour mieux répondre aux besoins de cette catégorie de clientèle et améliorer l'expérience des clients TPE.

Par ailleurs et à l'instar de l'année dernière, l'expertise des Conseillers de Clientèle Professionnels a été renforcée, grâce notamment à l'organisation de sessions de formation spécifiques et de sensibilisation aux particularités de ce marché.

UNE OFFRE COMMERCIALE ENRICHIE

L'offre commerciale a quant à elle été enrichie, bénéficiant du renouvellement de la gamme de produits d'assurance et de prévoyance effectué dans le cadre du programme de bancassurance Elixir, en partenariat avec La Marocaine Vie. De par son statut, la clientèle des professionnels est en effet très attentive aux offres et services de prévoyance et de protection de la santé.

L'accélération du modèle producteur/distributeur avec Sogelease, filiale de crédit-bail, a également bénéficié à la clientèle des Professionnels qui peut accéder aux offres de crédit-bail mobilier notamment.

ACCOMPAGNEMENT DES TPE ET JEUNES ENTREPRENEURS

Suite à l'appel du 11 octobre 2019 de Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux banques, Société Générale Maroc a mis en place un plan d'accélération visant à renforcer son dispositif d'accompagnement et de proximité vis-à-vis des TPE et des jeunes créateurs d'entreprises.

Ce plan d'accélération est décliné autour de quatre composantes principales, s'inscrivant dans une démarche d'inclusion financière active, d'écoute et de coopération renforcée avec les petites structures :

- **Création d'espaces PRO/TPE** : création d'une dizaine d'espaces dans les principales zones économiques du pays. Il s'agit d'espaces dynamiques, connectés et chaleureux dédiés aux clients professionnels et TPE qui disposeront de toutes les expertises dont les entrepreneurs pourraient avoir besoin et offriront des espaces de co-working accessibles sur réservation, des box clients privatifs pour des réunions avec les Conseillers, des Espaces Libre-Service pour effectuer des opérations transactionnelles en toute autonomie...
- **Déploiement d'un dispositif " référents TPE "** : mise en place d'un dispositif concret et opérationnel de " référents TPE " dans la plupart des villes où Société Générale Maroc est présente. Ce dispositif sera le point d'entrée pour tout prospect /client TPE ayant besoin d'accompagnement sur des thématiques ayant trait à la création d'entreprise, au choix de la forme juridique, à la fiscalité, aux solutions de financement, à la construction d'un business plan...
- **Restructuration de l'offre bancaire à destination des TPE** : finalisation d'une proposition de valeur (bancaire et non bancaire) qui répondra à l'essentiel des besoins des TPE et entrepreneurs (accès au financement, développement business, restructuration, gestion de trésorerie, assistance juridique...)
- **Renforcement de la proximité par l'organisation d'actions terrain** : un road show sera programmé courant 2020 dans les territoires pour aller à la rencontre des jeunes entrepreneurs, mieux appréhender leurs difficultés dans la concrétisation de leurs projets, mais aussi pour leur permettre d'échanger avec des chefs d'entreprises, des experts en coaching, des experts bancaires qui partageront leurs expériences et bonnes pratiques...

MARCHÉ DES ENTREPRISES

Qu'elles soient petites, moyennes ou grandes, les entreprises constituent une composante essentielle du tissu économique national et un véritable levier de développement.

Grâce à ses lignes métiers diversifiées, à ses filiales spécialisées et à ses expertises renforcées du fait de son appartenance à un grand groupe international, Société Générale Maroc a toujours été une banque de référence pour les entreprises et un acteur majeur dans l'accompagnement de l'économie locale.

Société Générale Maroc accompagne les entreprises (PME/PMI et Grandes Entreprises) dans toutes les composantes de la relation banque/entreprise, que ce soit en termes de gestion de flux et de trésorerie, de sécurisation des créances commerciales, de financement des projets et du cycle d'exploitation...

À travers une stratégie de proximité, la banque renforce son engagement en matière de financement des entreprises, en proposant des solutions et un accompagnement personnalisés en fonction des secteurs et des phases de développement.

L'année 2019 aura été pour Société Générale Maroc une année qui a tenu toutes ses promesses au regard du marché de l'entreprise, démontrant concrètement cette orientation stratégique.

La mise en place de la nouvelle organisation dédiée à la clientèle des PME et à celle de la Grande Entreprise, ainsi que la forte mobilisation des équipes commerciales, ont permis de clôturer l'année sur des réalisations satisfaisantes sur tous les aspects de l'exploitation et de gagner en audience auprès de la clientèle.

L'animation commerciale a été particulièrement soutenue. En témoigne l'organisation de Journées Rencontres Entreprises dans toutes les régions, en collaboration avec toutes les lignes métiers et filiales spécialisées, en parallèle d'événements organisés en partenariat avec la CGEM ou la CFCIM.

Société Générale Maroc a en outre organisé en avril 2019, en collaboration avec la Bourse de Casablanca, un workshop destiné aux membres du programme ELITE, qui compte une centaine d'entreprises marocaines, sous le thème « Bien préparer son ouverture de capital : de la due diligence au closing ». L'objectif de ce séminaire était de présenter, de manière concrète et pratique, toutes les étapes du processus d'ouverture de capital, avec leurs enjeux et leurs intervenants, et se positionner ainsi en amont sur d'éventuelles opérations de haut de bilan.

Outre la présence et la proximité commerciale, et pour asseoir son positionnement de banque de référence auprès des entreprises, Société Générale Maroc a entrepris plusieurs actions significatives en 2019, telles que :



- La signature d'une convention de financement des écosystèmes automobiles au Maroc « AMICA » afin d'accompagner les sous-traitants de ce secteur ;
- La participation au projet ELITE lancé par la Bourse de Casablanca, outil destiné à faciliter l'accès aux financements, via les marchés des capitaux, des PME les plus ambitieuses qui ont un business model solide, une stratégie de croissance claire et un réel besoin en financement. Ceci, à travers une approche qui comprend un programme de formation, une période d'accompagnement soutenue par des mentors et un accès direct à la communauté financière par le biais d'une plateforme communautaire dédiée ;
- L'appui des programmes de l'État proposés par les établissements publics œuvrant pour le développement des PME, tels que la CCG (mise en place d'instruments de garantie institutionnelle qui visent à réduire les risques encourus par les banques en finançant des PME tout en réduisant la charge financière supportée par la PME) ;
- La signature d'une convention de partenariat avec Finéa, visant à faciliter l'accès des PME aux lignes de financement. Ainsi, les entreprises attributaires de marchés publics peuvent bénéficier auprès de Société Générale Maroc de solutions de financement sous forme d'avances couvertes par Finéa, destinées à faire face à leurs décalages de trésorerie lors des différentes phases de réalisation des marchés publics.

Autant d'initiatives au service de l'accompagnement et du développement des entreprises, qui confirment le positionnement de Société Générale Maroc en tant que partenaire privilégié des entreprises, offrant à ces dernières un accompagnement sur-mesure, au plus près de leurs besoins.

Le pilotage rapproché et proactif du portefeuille clients, couplé à une réactivité des équipes et une forte synergie avec les filiales et lignes métiers spécialisées, restent les lignes directrices de l'année 2020, pour consolider la confiance des grands opérateurs du pays comme des PME/PMI en notre établissement et continuer à les accompagner dans leur développement.

MASTERLEASE, L'ACCÉLÉRATION D'UN MODÈLE PRODUCTEUR / DISTRIBUTEUR AU BÉNÉFICE DE LA CLIENTÈLE ENTREPRISE

En synergie avec sa filiale de crédit-bail mobilier et immobilier SOGELEASE, Société Générale Maroc a décliné une feuille de route ambitieuse dans l'accélération du modèle producteur /distributeur.

Ce modèle est fortement créateur de valeur pour la clientèle des professionnels et des entreprises. Il s'appuie en effet sur une revue complète des process intervenant dans toutes les dimensions de la relation commerciale :

- Amélioration et industrialisation des process d'octroi ;
- Célérité dans l'instruction et l'analyse de risque ;
- Mise en place d'outils tels que le simulateur leasing ;
- Renforcement du dispositif d'animation commerciale.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES PME

7

Délégations Régionales Entreprises

12

Centres d'Affaires

6

Espaces Entreprises

10

Desk Entreprises

1

Desk Afrique

ACTIVITÉ COMMERCIALE

+12,8%

Encours Crédits aux PME

+44%

Production crédits à moyen et long terme

+21%

Production crédits d'investissement

+7,5%

Production de leasing

LIGNES MÉTIERS SPÉCIALISÉES

+4%

PNB Cash Management

+7%

PNB Flux domestiques

+7%

PNB Activité Commerce International

+40%

Encours Crédits Promotion Immobilière

DES EXPERTISES PLURIELLES, AU PLUS PROCHE DES BESOINS SPÉCIFIQUES DES ENTREPRISES

En s'appuyant sur des équipes d'experts dédiés, une gamme d'offres de services sur mesure et à la pointe des nouvelles technologies, ainsi que sur une forte synergie avec le Coverage, les lignes métiers spécialisées mettent au service de la clientèle tout leur savoir-faire éprouvé, pour un service hautement personnalisé, au plus près des besoins et attentes spécifiques de chaque entreprise.



PAIEMENT & CASH MANAGEMENT

En 2019, Société Générale Maroc a été élue meilleure banque au Maroc pour l'activité Cash Management, par le magazine britannique Euromoney et par Global Finance. Cette double distinction confirme l'expertise et le positionnement de premier plan de Société Générale Maroc sur ces activités. Les performances commerciales et de rentabilité ont été également au rendez-vous, avec une hausse de +4% sur le PNB Cash Management et +7% sur le PNB des flux domestiques par rapport à 2018.

Ces bonnes performances sont le fruit d'une feuille de route ambitieuse qui s'inscrit dans une réelle volonté de fournir les meilleurs services digitaux destinés à l'entreprise.

Ainsi en 2019, l'offre Cash Management a été enrichie de nouveaux services :

- Paiement de factures pour les entreprises via la solution de banque à distance Sogecash Net ;
- Nouvelle solution de télécollecte des valeurs offrant la numérisation des valeurs H24/7 et incluant un reporting client enrichi ;
- Mise en place de solutions sur mesure telles que le Cash Pooling à J et l'enrichissement de l'offre prélèvement automatique permettant de répondre aux besoins spécifiques des clients Grandes Entreprises.



TRADE FINANCE & CORRESPONDANT BANKING

Société Générale Maroc a su développer un véritable savoir-faire en matière de financement du commerce à l'international, consacré par le trophée Global Finance de la meilleure banque en Trade Finance au Maroc.

Des performances très positives ont été enregistrées sur l'activité commerce international en 2019 (+7% de PNB).

2019 a également été une année d'innovation pour et aux cotés de la clientèle des entreprises : c'est ainsi que Société Générale Maroc a lancé la nouvelle solution Sogetr@de pour la gestion en ligne des transactions internationales. Cette solution répond aux plus hauts standards de sécurité, elle est intuitive, simple, fluide et permet de gérer à distance :

- Les demandes d'ouvertures, de modifications et de réalisations de crédits documentaires ;
- Les demandes de refinancement de crédits documentaires ;
- Les remises documentaires ;
- Des notifications relatives à l'évolution du traitement des dossiers.

AFFACTURAGE

Société Générale Maroc propose des solutions sur mesure permettant de couvrir l'ensemble des besoins de financement des postes clients et /ou fournisseurs. Ces offres permettent de combiner différents services de factoring, de la gestion au financement, en passant par les garanties contre les impayés.

Sogefactoring est en mesure d'accompagner les entreprises à travers des solutions domestiques et internationales en s'appuyant sur le savoir-faire de ses équipes spécialisées au Maroc et de Société Générale Factoring, la filiale affacturage du groupe Société Générale.

FINANCEMENTS CORPORATE & STRUCTURÉS

Tout au long de l'année 2019, Société Générale Maroc s'est inscrite dans la continuité de sa politique d'accompagnement des grandes entreprises à travers la réalisation de plusieurs financements d'envergure dans différents secteurs d'activité de l'économie marocaine.

De plus, la banque a confirmé son positionnement de partenaire de référence auprès des établissements publics dans le cadre du déploiement de leurs programmes d'investissement, en



mettant à leur disposition des enveloppes de financement conséquentes.

FINANCEMENTS TOURISTIQUES

En matière de financements touristiques, Société Générale Maroc se différencie par une approche personnalisée de la relation en s'appuyant sur des offres adaptées aux attentes spécifiques de ses clients et sur l'expertise métier de ses collaborateurs.

En 2019, Société Générale Maroc a continué à accompagner les opérateurs évoluant dans le secteur touristique, lequel a connu une reprise mais reste caractérisé par un environnement incertain.

Ainsi, plusieurs crédits d'investissements ont été mis en place au profit de clients historiques.

FINANCEMENT DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

L'année 2019 a été marquée par la réalisation d'un diagnostic de la stratégie commerciale de Société Générale Maroc sur le segment de la promotion immobilière et ce, dans un contexte de marché plus exigeant. A l'issue de cet exercice, la banque s'est lancée dans une stratégie de double diversification en ciblant de nouvelles régions à fort potentiel, en dehors de l'axe Casablanca-Rabat, et de nouveaux clients/prospects qui affichent un bon « track record » et dont la stratégie de développement est

en ligne avec les guidelines du groupe Société Générale. À ce titre, l'encours des CPI (Crédits de Promotion Immobilière) à fin 2019 a affiché une progression de près de 40% par rapport à l'année 2018, confirmant ainsi la volonté affichée de la banque de continuer à accompagner ce secteur important pour l'économie marocaine.

CONSEIL EN OPÉRATIONS HAUT DE BILAN

Forte de son expertise, Société Générale Maroc s'illustre dans sa capacité à accompagner les entreprises, PME et grands groupes marocains et internationaux, dans leurs opérations de haut de bilan.

En 2019, Société Générale Maroc a notamment accompagné Eqdom dans le cadre de la réalisation de sa première émission obligataire, pour un montant de 1,5 milliard MAD, sur une maturité de 4 ans amortissable. La réalisation de cette émission obligataire a permis à Eqdom de consolider son image vis-à-vis de ses principaux partenaires, de renforcer son positionnement en tant qu'émetteur sur le marché des capitaux ainsi que de diversifier ses sources de financement tout en poursuivant l'optimisation de leurs coûts.

Société Générale Maroc est également intervenue en tant que Co-Conseiller et Co-Chef de file du Syndicat de Placement dans le cadre de l'émission obligataire du Fonds d'Équipement Communal (FEC) pour un montant de 2 milliards MAD. Cette opération a connu un vif succès puisqu'elle a été souscrite plus de 16 fois et a permis une amélioration des spreads pour le FEC. Avec cette émission, la sixième depuis 2014, Société Générale Maroc aura réussi à mobiliser 9 milliards MAD au profit du FEC tout en lui permettant d'atteindre ses objectifs en termes d'optimisation des conditions de financement au service du développement territorial au Maroc.

Société Générale Maroc est également intervenue comme conseil de la société Jet Contractors dans le cadre de son programme de Billets de Trésorerie et comme conseil d'Aerotechnic Industries (ATI), JV entre Royal Air Maroc et Air France spécialisée dans la maintenance aéronautique, dans le cadre de ses projets de développement.

Société Générale Maroc a en outre accompagné le Groupe TUI, leader dans le secteur du tourisme au niveau mondial, dans la réalisation de son plan mondial d'actionnariat destiné aux salariés de ses filiales au Maroc.

DES SYNERGIES RENFORCÉES AVEC LES FILIALES SPÉCIALISÉES, ACTEURS DE RÉFÉRENCE SUR LEURS MARCHÉS RESPECTIFS

Société Générale Maroc conforte ses relations commerciales auprès de sa clientèle par l'apport de son expertise sur divers métiers financiers à travers ses filiales spécialisées. Ces dernières affirment leur positionnement sur le marché marocain à travers le développement d'une offre de services qualitative et taillée sur mesure.



SOGECAPITAL GESTION

Sogécapital Gestion enregistre à fin 2019 un encours moyen de 20,8 milliards MAD contre 19,5 l'exercice précédent, marquant ainsi une progression de 6,27%. Sa part de marché a atteint quant à elle 4,29% à fin décembre.

Les fonds actions ont surperformé la moyenne du marché. En effet, les fonds SG Actions Plus, SG Epargne Plus Actions et SG Expansion ont réalisé respectivement des performances de 14,75%, 13,01% et 12,02%, contre 11 % en moyenne pour le marché. À l'image des fonds Actions, les performances de l'Obligataire Long Terme ont également été supérieures à la moyenne des sociétés de gestion de la place.

Durant l'année 2019, Sogécapital Gestion a élargi sa gamme de produits en lançant un nouveau fonds de catégorie « Monétaire » sous la dénomination « Horizon Premium », fonds noté AAmmf(mar) par l'agence de notation Fitch. La société de gestion compte désormais 30 fonds dont 20 ouverts au Grand Public et 10 Dédiés.

Par ailleurs, l'année 2019 a été marquée par la consécration de Sogécapital Gestion en tant que meilleure société de gestion au Maroc lors des « African Banking Awards », et ce pour la 3^e année consécutive par EMEA Finance.

Également, Sogécapital Gestion a été récompensée par le Lipper Award de « Best Bond Group MENA » récompensant le meilleur gérant obligataire en Afrique du Nord et Moyen Orient grâce aux bonnes performances ajustées au risque des fonds gérés par Sogécapital Gestion.

20,8 milliards MAD
encours moyens

20 fonds
ouverts au Grand Public

10 fonds
dédiés

À noter : La composition des Conseils de Surveillance ou d'Administration de la banque et de ses filiales, ainsi que la liste des mandats des administrateurs figurent au niveau des pages 178 à 179 du présent rapport.

SOGECAPITAL BOURSE

La Bourse de Casablanca a démarré l'année 2019 sur une tendance baissière qui s'est accentuée après la publication de résultats annuels décevants de la part des sociétés cotées.

À partir du mois d'avril, le MASI a inversé la tendance, épongeant ainsi ses pertes et clôturant l'année sur une performance de +7.1%. Cette embellie est expliquée par la tendance baissière des taux d'intérêt et par l'autorisation accordée aux OPCVMs d'élever le plafond de détention de certaines valeurs cotées.

Dans ce contexte, Sogécapital Bourse a plus que doublé le volume de transactions sur le marché central, renforçant ainsi sa part de marché de 3 points de base grâce à une dynamique commerciale et aux synergies développées avec Société Générale Maroc.

Sogécapital Bourse a aussi participé à l'unique OPV (Opération Publique de Vente) de l'année en tant que membre du syndicat de placement.



SOGELEASE MAROC

2019 est une année exceptionnelle pour Sogelease Maroc. Sa stratégie de développement lui a permis de renforcer son positionnement sur le secteur en gagnant +140 Pbs en part de marché entre 2018 et 2019.

Grâce aux efforts commerciaux à travers les trois canaux de distribution et au développement de la ligne Offshore, Sogelease Maroc a enregistré de bonnes performances, avec un niveau de production supérieur aux objectifs attendus. Elle a réalisé 2 687 MMAD d'engagement, en hausse de 16% par rapport à 2018.

Dans une vision prospective, Sogelease Maroc a lancé son projet MASTERLEASE qui lui permettra d'industrialiser les processus d'octroi de crédit et de consolider la synergie avec le réseau Société Générale Maroc afin d'assurer une croissance durable et rentable.

Au global, à fin décembre 2019, Sogelease Maroc a affiché un encours de 7.4 milliards de MAD, en progression de 9% par rapport à 2018, avec un résultat net de 43 millions de MAD. Ces performances sont le résultat d'une bonne dynamique commerciale, mais aussi d'une maîtrise des frais généraux et du Coût Net du Risque.

ALD AUTOMOTIVE

Dans un marché de location longue durée très concurrentiel et un marché de vente de véhicules neufs en baisse de 6,5% par rapport à 2018, ALD Automotive a réalisé une progression de flotte de 4,5% avec 10 800 véhicules à la route, conservant ainsi sa position de leader avec 26% de parts de marché.

La dynamique commerciale a été portée par le développement du portefeuille de la PME en synergie avec Société Générale Maroc, la fidélisation des grands comptes privés, le suivi des comptes publics et le lancement de produits innovants et exclusifs en adéquation avec les besoins du marché.

D'importantes initiatives et consécutions ont jalonné l'année 2019, dont les plus marquantes sont :

- La consécration d'ALD Automotive, pour la 3^e année consécutive, avec le prix « Élu Service Client de l'Année » par le Baromètre Service Client Maroc (BSCM) pour la catégorie Location Longue Durée ;
- La migration vers un nouveau système de gestion du back-office (Miles) ;
- La vente de près de 2 400 véhicules en occasion, renforçant ainsi la position d'ALD en tant que référence du marché structuré des ventes de véhicules d'occasion au Maroc ;
- Le lancement de la Location Longue Durée pour les professions libérales ;
- L'optimisation des coûts.

Pour 2020, les objectifs seront axés autour de l'innovation, la mobilité, la satisfaction clients et la croissance rentable de flotte. Ils visent à délivrer :

- Une nouvelle identité visuelle dynamique, mettant en valeur l'expertise et l'esprit d'innovation de ALD Automotive ;
- Une croissance de parc de 6% ;
- Une satisfaction client maintenue au plus haut niveau ;
- Le renouvellement d'une offre diversifiée de produits et services.



LA MAROCAINE VIE

La dynamique de développement de La Marocaine Vie se poursuit pour la 6^e année consécutive. En 2019, la compagnie spécialisée dans les branches d'assurance de personnes a surperformé, en termes de croissance et de rentabilité, défiant toutes les prévisions. Son chiffre d'affaires a progressé de 23,7% pour atteindre la barre des 2,226 milliards MAD.

La bancassurance représente à elle seule 1,605 milliard MAD, soit plus de 72% du chiffre d'affaires, en augmentation de 37,8% par rapport à 2018, avec en parallèle des activités en direct et avec des partenaires externes qui demeurent soutenues.

L'activité épargne a progressé de 28,5%, s'élevant à 1,9 milliard MAD, principalement grâce aux contrats multisupports.

La Marocaine Vie a enregistré un PNB de 279 millions MAD, en hausse de 12,6%, porté par des performances commerciales, financières et une maîtrise des risques techniques.

Dans le cadre du déploiement du programme phare « Elixir », 2019 a essentiellement été l'année de la consolidation des synergies commerciales et opérationnelles avec Société Générale Maroc, en matière d'aménagement des offres, du parcours client, des processus, des dispositifs de formation et d'animation de la bancassurance.

La Marocaine Vie a également posé les jalons d'une amélioration continue de la satisfaction client, à travers la conception et la réalisation d'un plan de satisfaction s'appuyant sur les feedbacks des clients et des chargés de clientèle interrogés à l'occasion des enquêtes annuelles. Une mesure mensuelle de satisfaction client concernant les contrats santé et retraite a également été mise en place.

Par ailleurs, La Marocaine Vie a progressé dans la maîtrise de ses risques techniques et opérationnels, notamment à travers la refonte du dispositif de supervision managériale et la clôture scrupuleuse et dans les temps des préconisations de contrôle de niveau 2, d'audit et d'inspection.

EQDOM

Eqdom, grâce à ses bonnes performances commerciales, parvient à renouer avec la croissance de ses résultats financiers et marque ainsi une réelle inflexion de sa performance. Le Produit Net Bancaire progresse ainsi de +5%. Tenant compte de la bonne maîtrise des charges générales d'exploitation et d'un faible Coût Net du Risque, le Résultat Avant Impôts évolue favorablement de +7%. Le Résultat Net s'établit à 135 MMAD soit une augmentation de +3% par rapport à 2018.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE BANQUE OFFSHORE

En 2019, Société Générale Banque Offshore a poursuivi son effort de développement notamment par le recrutement croissant de clients installés dans les zones d'accélération industrielle, en particulier à Tanger et à Kénitra.

La filiale a aussi confirmé son soutien inconditionnel à l'écosystème automobile en contribuant à la signature d'une convention globale de partenariat entre le groupe Société Générale Maroc et l'Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce Automobile (AMICA). Cette convention propose une offre complète et adaptée en produits et services bancaires à des conditions avantageuses aussi bien pour les sociétés opérant dans le secteur automobile que pour leur personnel.

En termes de flux à l'international, le Trade Center de la filiale a enregistré une progression importante des flux traités (+32% par rapport à 2018) confirmant la confiance des clients en la capacité de la filiale à délivrer un service rapide et fiable.

S'agissant des encours crédits, ils ont connu une évolution favorable de +35% par rapport à 2018. L'évolution la plus importante a été enregistrée au niveau des crédits d'investissements, grâce à la commercialisation du leasing en devises via la filiale Sogelease Offshore.

Sur les plans stratégique et organisationnel, SG Offshore reste fidèle à sa stratégie de base axée sur :

- Le renforcement continu de son positionnement en zones d'accélération industrielle à Tanger comme à Kénitra ;
- Le recrutement de nouveaux clients constitués d'entreprises industrielles à fort potentiel pour le groupe Société Générale ;
- Le financement en devises des investissements et des cycles d'exploitation avec comme levier principal le leasing en devises et l'Avance sur Factures ;
- Le suivi rapproché du développement des zones d'accélération industrielle pour détecter toute opportunité d'étendre la présence de la filiale ;
- Le maintien de ce rôle de levier pour diverses filiales et lignes métiers du groupe Société Générale dans le cadre de la synergie et de la collaboration active (synergie avec les lignes métiers Retail, Location Longue Durée de véhicules, Epargne retraite, fenêtre participative...).

GESTION DES RISQUES

Chez Société Générale Maroc, la gestion des risques repose sur :

- Des orientations stratégiques claires, intégrant le degré d'aversion aux risques ;
- Une gouvernance et une comitologie adaptées à la complexité des activités bancaires ;
- Une culture solidement ancrée, avec un effort constant de sensibilisation ;
- Un dispositif de contrôle et de pilotage des risques robuste.



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Société Générale Maroc recherche un développement durable, fondé sur un modèle de banque diversifié et équilibré. Elle vise à entretenir avec sa clientèle des relations de long terme bâties sur une confiance méritée et à répondre aux attentes de l'ensemble de ses parties prenantes.

Ceci se traduit par :

- une organisation adaptée offrant différents produits et services aux clients sur l'ensemble du Royaume (prépondérance des activités de banque de détail, distribution d'activités de services non bancaires cohérentes avec la stratégie commerciale, développement d'une fenêtre de banque participative proposant des produits financiers conformes à la Charia...);
- un modèle équilibré géographiquement sur toutes les régions du Royaume du Maroc ;
- l'appui et la capitalisation, pour les activités de Grande Clientèle, sur l'expertise internationale du groupe Société Générale (Salle des Marchés, activités de Conseil...);
- une politique de croissance ciblée, privilégiant les domaines d'expertise existants, un fonds de commerce de bonne qualité et la recherche de synergies au sein du modèle de banque diversifié ;
- une contribution de manière positive aux transformations économiques, sociales et environnementales du Royaume du Maroc ;
- l'inscription des enjeux RSE au cœur de sa stratégie et des relations avec ses parties prenantes ;
- l'attention portée à sa réputation qu'elle considère comme un actif de grande valeur qu'il est essentiel de protéger.

Les objectifs stratégiques sont inscrits dans le plan « Avenir 2019-2022 », qui s'articule autour des principaux axes suivants :

- Le renforcement de la proximité et la qualité des relations clients, en développant des avantages compétitifs (expertise, transparence, immédiateté) et en capitalisant sur les atouts du groupe Société Générale (savoir-faire et innovations technologiques) ;
- L'installation d'un nouveau modèle managérial basé sur une culture de la performance et de la collégialité, en renforçant les responsabilités ainsi que le dispositif de pilotage et de contrôle, et en garantissant la pertinence et la réactivité de nos prises de décision ;
- L'investissement sur l'excellence opérationnelle, en activant les synergies de revenus (modèle producteur / distributeur) et de coûts (industrialisation des filières, mutualisation des ressources et des plateformes) ;
- La focalisation des ressources sur les grands chantiers stratégiques pour sécuriser l'exécution, en accélérant notamment la transformation digitale ;
- Le maintien d'une stricte discipline en matière de gestion des risques, avec l'amélioration de la qualité d'octroi de crédit, le suivi attentif des portefeuilles et une attention particulière portée sur la filière recouvrement.

DEGRÉ D'AVERSION AUX RISQUES

Le plan stratégique s'appuie sur un profil de solidité financière robuste, cohérent avec le modèle de banque diversifié, en :

- visant le développement rentable et résilient des différents métiers ;
- maintenant une notation cible permettant un coût d'accès à la ressource de financement compatible avec le développement des activités ;
- calibrant les cibles de capital et d'émission de dette de manière à assurer la satisfaction des exigences réglementaires minimales en scénario central ;
- assurant un niveau suffisant de protection des créanciers (au-delà des fonds propres, Société Générale Maroc calibre ses programmes d'émissions de dette pour assurer la protection des créanciers, en cohérence avec ses objectifs en matière de cible de notation) ;
- maîtrisant son effet de levier, à travers une cible de ratio de levier sensiblement plus élevée que le minimum réglementaire ;
- respectant sa tolérance au risque, elle-même encadrée par sa capacité de risque (risque maximum que la banque peut absorber sans mettre en cause sa pérennité).

PRINCIPAUX RISQUES

Les principaux risques encourus sont les suivants :

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance. Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité d'un établissement à se procurer les fonds nécessaires pour faire face à des obligations inattendues survenues à court terme, notamment un retrait massif de dépôts et un tirage de lignes hors-bilan ;
- Le financement d'actifs à moyen et long terme par des passifs à court terme.

Le suivi et la gestion du risque de liquidité au sein de Société Générale Maroc sont établis sur différents horizons de temps :

- Sur le court terme (horizon de 3 mois) : ce suivi se fait dans le cadre d'un comité de trésorerie qui se tient bimensuellement ;
- Sur le moyen et long termes : ce suivi se fait à cadence mensuelle au niveau du département ALM de Société Générale Maroc et est reporté trimestriellement au comité ALM. Le risque de liquidité est alors analysé sur un horizon allant jusqu'à 20 ans.

RISQUE DE FINANCEMENT

Le risque de financement se définit comme le risque pour Société Générale Maroc de ne pas pouvoir financer le développement de ses activités pour un volume compatible avec ses objectifs commerciaux et à un coût compétitif par rapport à ses concurrents. La capacité à lever des financements s'articule autour :

« RISK APPETITE STATEMENT » ET « RISK APPETITE FRAMEWORK »

L'appétit pour le risque est le niveau maximum de dégradation de la rentabilité et/ou de la solidité financière (solvabilité, liquidité) que la banque est prête à accepter, dans une situation de risque dégradée, au regard de ses objectifs stratégiques de création de valeur.

Société Générale Maroc élabore son « *Risk Appetite Statement* », qui vise à formaliser son appétit pour les principaux risques auxquels elle est confrontée dans la conduite de ses activités.

L'Appétit pour le risque est ainsi formalisé :

- de manière qualitative, au travers d'un ensemble de principes et politiques applicables aux différents types de risques ;
- de manière quantitative, au travers d'un dispositif d'encadrement des risques par des cibles prévisionnelles et des seuils d'alerte.

La formalisation de l'Appétit pour le risque repose sur :

- le profil stratégique visé par Société Générale Maroc : définition des grands principes d'équilibre du portefeuille d'activités, par régions et par métiers ;
- le profil de solidité financière visé par Société Générale Maroc : formalisation des principaux objectifs financiers (rentabilité, solvabilité, liquidité), en cohérence avec la stratégie, se traduisant par la définition de cibles prévisionnelles visées dans le scénario de base du plan financier, ainsi que de seuils minimum à respecter dans le cas de scénarios de stress. Le profil cible du risque est en outre défini en pleine cohérence avec le processus ICAAP ;
- l'encadrement des risques : définition de politiques de risque et encadrement par des seuils d'alerte.

L'Appétit pour le risque fait l'objet d'une fixation, par les instances de gouvernance de Société Générale Maroc, d'une déclinaison opérationnelle dans les métiers et d'un suivi régulier, dont les principes sont édictés dans le dispositif de gouvernance et de mise en œuvre de l'Appétit pour le Risque : « *Risk Appetite Framework* ». Cette approche permet un pilotage adéquat de la stratégie de la banque dans le respect des exigences de Bank Al-Maghrib ainsi que celles du groupe Société Générale.

- d'une possibilité de levée sur le marché de Titres de Créances Négociables (dettes jusqu'à 7 ans) ;
- de la possibilité d'émettre de la dette Obligatoire Subordonnée sur le long terme (10 ans ou plus) pour les besoins prudentiels et de couverture ALM sur le long terme.

RISQUES STRUCTURELS DE TAUX

Le risque structurel de taux désigne le risque – avéré ou prospectif – que présente, pour les fonds propres et les résultats de la Banque (donc pour la Valeur Actuelle Nette et la Marge Nette d'Intérêt), l'incidence de fluctuations défavorables des taux d'intérêt sur les éléments de son portefeuille bancaire.

Pour la mesure du risque de taux, Société Générale Maroc se base sur des indicateurs pouvant être scindés en deux types :

■ Indicateurs de la valeur :

- Le Gap de taux des éléments du bilan et hors bilan amortis, dans lequel les écoulements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements de la clientèle (notamment pour les dépôts à vue, l'épargne à régime spécial et les crédits remboursables par anticipation), complétés d'hypothèses à caractère conventionnel sur certains postes du bilan ;
- La sensibilité de la Valeur Actuelle Nette (« VAN ») des éléments de bilan sur le bloc bancaire à taux fixe (à l'actif ou au passif) aux mouvements de taux d'intérêt, selon différents scénarios.

■ Indicateurs de revenu, avec la mesure de la sensibilité de la marge nette d'intérêt (« MNI ») selon des hypothèses de stress test de variation de la courbe des taux à des horizons prédéfinis.

RISQUES STRUCTURELS DE CHANGE

Le risque de change est le risque de pertes lié à la présence de positions de change au sein du bilan. Il y a position de change dès lors que le bilan enregistre un avoir ou une dette dans une devise différente de la devise d'exercice (« devise de reporting »), sans l'exacte contrepartie de l'autre côté du bilan.

L'exposition au risque structurel de change est mesurée par l'indicateur de position de change pour chaque devise et sur les opérations de bilan/hors bilan structurelles.

Le risque structurel de change de Société Générale Maroc se compose historiquement de :

- la position de change billets liée à l'activité de change manuel auprès des agences ;
- la position de change structurelle des bureaux de représentation de Société Générale Maroc à l'étranger et aux titres de participations en EUR.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de perte résultant de l'incapacité des clients du Groupe, d'émetteurs ou d'autres contreparties à faire face à leurs engagements financiers.

Ce risque inclut le risque de contrepartie afférent aux opérations de marché et peut être aggravé par le risque de concentration individuelle, pays ou sectorielle.

La prise de risque de crédit est au cœur de l'objectif stratégique de Société Générale Maroc d'accompagner le financement de l'économie et de construire des relations à moyen et long terme avec ses clients (notamment d'être la banque relationnelle de référence).

L'appétit pour le risque de crédit est piloté à travers un dispositif de politiques de crédit, limites de risque et de politiques de tarification, visant à sécuriser au niveau de Société Générale Maroc :

- un niveau prévisionnel de Charge Nette du Risque (CNR) compatible avec les objectifs de rentabilité prédéfinis dans le cadre du budget annuel et du plan financier ;
- une variabilité de la CNR compatible avec la tolérance prédéfinie de Société Générale Maroc quant à la détérioration de sa solidité financière sous hypothèse de stress ;
- une couverture acceptable du risque de pertes de crédit par les revenus de marge d'intérêt (équilibre « rentabilité / risque »), au travers de politiques de tarification différenciées selon le degré de risque.

RISQUE PAYS

L'activité de Société Générale Maroc peut conduire à prendre du risque sur des contreparties en dehors du territoire marocain (ex : garantie reçue par Société Générale Maroc émise par une banque non marocaine dans le cadre de financements locaux ou confirmation de crédits documentaires export). Société Générale Maroc met en place sur avis du groupe Société Générale une limite maximale d'exposition par pays pour encadrer ce risque.

RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché désignent le risque de perte résultant d'une évolution défavorable des paramètres de marché. Ils concernent l'ensemble des opérations du portefeuille de négociation et certains portefeuilles bancaires.

L'encadrement des risques de marché repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs :

- un ensemble de Stress-Tests multi-facteurs historiques (scénarios déjà observés par le passé) et hypothétiques (scénarios élaborés avec les économistes de la banque) permettant de prendre en compte des perturbations de marché exceptionnelles d'occurrence décennale. Ces indicateurs estiment la perte résultant d'une évolution sévère des paramètres de marché sur une durée correspondant au temps permettant de déboucler ou de couvrir les positions concernées. La limite en Stress Test Global porte sur le scénario le plus dégradé ;
- Ces scénarios sont complétés par un ensemble de stress-tests adverses calculés par activité ou facteur de risque pour prendre en compte des risques extrêmes sur un marché spécifique (dislocation, liquidité, concentration ...) ;
- Les indicateurs en « sensibilité » et en NPV « Net Present Value » permettent d'encadrer la taille des positions. Les sensibilités sont calculées sur les principaux facteurs de risques de valorisation ; les encadrements en NPV sont utilisés pour les positions significatives en terme de risque. Aussi, les sensibilités peuvent être limitées à certaines maturités ;
- D'autres indicateurs sont aussi utilisés : durée de détention maximale d'une position, le spread de crédit ainsi que le stress test de crédit ;
- Un encadrement du risque de change à travers une limite de position de change Globale ainsi que des limites par devise. Ces limites sont exprimées en NPV « Net Present Value » ;
- Ces indicateurs sont encadrés par un ensemble de limites, définies et calibrées par la Direction des Risques en liaison avec les Front Offices.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel se définit comme le risque de pertes découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus, du personnel, des systèmes d'information ou d'événements extérieurs. Il comprend notamment le risque de non-conformité, le risque de conduite inappropriée (misconduct) et le risque d'atteinte à la réputation.

■ Risque de réputation

La maîtrise du risque de réputation est fondée avant tout sur une approche préventive. Pour ce faire, Société Générale Maroc :

- s'attache à maîtriser strictement le risque de non-conformité et de conduite non appropriée (misconduct) ;
- s'est engagée, en tant qu'acteur responsable, à agir conformément à un code de conduite formalisé et à un ensemble d'instructions internes. Au-delà de ce cadre, les transactions et relations commerciales susceptibles de créer une atteinte à la réputation de Société Générale Maroc, en lien avec ces sujets, font l'objet d'une identification et d'une analyse spécifique ;
- soumet tout projet de nouveau produit, service ou activité à un processus d'approbation préalable visant à assurer que les risques induits, de toutes natures, sont identifiés, évalués, atténués dans la mesure du possible et acceptés dans leur part résiduelle. Dans ce cadre, le risque d'atteinte à la réputation de Société Générale Maroc fait l'objet d'une analyse spécifique ;
- approfondit la connaissance de ses clients afin de leur proposer des produits et services adaptés à leur situation, à leurs besoins et à leur degré d'expertise, et s'attache constamment à fournir des services de qualité. Une attention particulière est portée aux signes d'insatisfaction de la clientèle transmis notamment par les réclamations écrites et orales ;
- exerce, sur l'évolution de sa réputation, une vigilance continue appuyée sur une série d'indicateurs regroupés dans un tableau de bord diffusé aux instances de gouvernance.

■ Risque de non-conformité

La fonction de conformité est chargée du suivi du risque de non-conformité, défini comme étant le risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions législatives et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de déontologie.

À cet effet, Société Générale Maroc s'attache à respecter strictement les réglementations nationales et internationales auxquelles elle doit se soumettre compte tenu de ses activités.

Afin de respecter ces règles, Société Générale Maroc veille notamment à :

- connaître ses clients en mettant en œuvre les diligences nécessaires de KYC (*Know Your Customer*) ;
- travailler avec des clients et des partenaires dont les pratiques sont conformes aux règles et standards internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- travailler avec des clients, ou réaliser des transactions dans le respect des règles d'embargos et de sanctions financières internationales ;
- offrir des produits et des services de conseil et travailler avec des partenaires dans le respect des réglementations en matière de protection de la clientèle ;

- mettre en œuvre les diligences nécessaires et réaliser ses transactions dans le respect de l'intégrité des marchés ;
- mettre en œuvre une politique et déployer un dispositif de lutte contre la corruption, prévenir et gérer les conflits d'intérêts, veiller au comportement responsable de ses collaborateurs dans le respect du Code de conduite ;
- appliquer ses engagements en matière de transparence fiscale ;
- respecter la protection des données de ses clients et de ses collaborateurs.

Le programme « Culture and Conduct » développe une culture de conformité chez les collaborateurs et leur assure l'exercice d'un droit d'alerte.

■ Risque de conduite inappropriée (misconduct)

Le risque de conduite résulte d'actions (ou inactions), ou de comportements de la banque, ou de ses employés, qui seraient incompatibles avec notre code de conduite, pouvant aboutir à des conséquences négatives pour nos parties prenantes, ou mettant en risque la pérennité ou la réputation de la banque. Nos parties prenantes incluent notamment nos clients, nos employés, les investisseurs, les actionnaires, nos fournisseurs, l'environnement, les marchés et pays dans lesquels nous opérons.

Société Générale Maroc vise les plus hauts standards de qualité de service, d'intégrité et de comportements des collaborateurs ; elle n'a pas d'appétit pour le risque de conduite inappropriée.

Société Générale Maroc a défini des valeurs et des principes de comportement applicables à l'ensemble de ses collaborateurs :

- elle veille à la loyauté du comportement de ses collaborateurs à l'égard de la clientèle et à l'intégrité de ses pratiques ;
- elle développe une culture forte qui guide les comportements de tous ses collaborateurs afin d'exercer ses métiers avec éthique et responsabilité. Cette culture se traduit par des références partagées au sein de la banque : les Valeurs, le Code de conduite, et le modèle de leadership qui définit pour chaque valeur les comportements et les compétences attendus des collaborateurs ;
- elle s'assure de leur mise en œuvre et de leur respect notamment à travers l'alignement des processus RH (recrutement, formation, évaluation de la performance, etc.) sur ces valeurs et principes de comportement.

■ Autres risques opérationnels

Au-delà des risques cités ci-dessus, Société Générale Maroc encourt d'autres risques opérationnels inhérents à ses activités : erreurs d'exécution, fraude interne et externe, défaillance des systèmes d'information, actes de malveillance contre les systèmes informatiques, perte de moyens d'exploitation, litiges commerciaux, non-respect d'obligations fiscales, etc.

Société Générale Maroc se donne pour objectif d'assurer la maîtrise de ces risques à travers :

- une analyse de l'environnement en terme de risque opérationnel et un système de détection des signaux faibles ;
- le déploiement de processus de traitement sécurisés, de dispositifs de prévention spécifiques et un dispositif de contrôle interne robuste ;
- la mise en place d'indicateurs clés de suivi et de contrôles des risques (KRI) ;
- la promotion d'une « culture risques » solide en matière de risques opérationnels.

UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ROBUSTE, RENFORCÉ PAR UN PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU CONTRÔLE PERMANENT

DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

L'exercice du contrôle interne s'inscrit dans le cadre d'une approche globale, visant à sécuriser les activités et par là, à assurer un socle solide pour un développement sain et pérenne du groupe.

C'est pourquoi Société Générale Maroc s'est dotée d'un dispositif de contrôle interne structuré, pérenne, en charge d'assurer et d'animer les contrôles essentiels et nécessaires au bon fonctionnement de ses différentes activités.

La gouvernance du contrôle interne est partagée entre l'organe de surveillance et les dirigeants effectifs. Le Directoire définit et présente au Conseil de Surveillance les dispositifs et les processus de contrôle adaptés à la stratégie de risque approuvée par celui-ci. Il en supervise la mise en œuvre et l'efficacité.

Outre les instances de gouvernance, le dispositif de contrôle interne est articulé autour d'un dispositif de contrôle permanent et d'un dispositif de contrôle périodique, distincts et indépendants tout en étant complémentaires et coordonnés. Il s'appuie aussi sur des référentiels, des méthodologies et des outils adaptés, permettant de couvrir, de suivre et de superviser les zones de risques identifiées.

Afin d'assurer un niveau de maîtrise des risques efficient, le dispositif de contrôle interne s'appuie sur les piliers suivants :

- Un personnel formé et sensibilisé, à chaque échelon, à la nécessité d'assurer la sécurité des opérations au quotidien ;
- Une culture d'entreprise valorisant une saine maîtrise des risques et l'exigence de contrôle ;
- Une séparation des fonctions et des tâches, qui s'applique entre activités de front et de back-office, entre origination des opérations, comptabilisation et règlement, etc. ;
- L'existence d'une documentation normative (directives, instructions, manuels de procédures, etc.) adaptée à la nature

GOVERNANCE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Respectant les principes généraux du gouvernement d'entreprise, le système de gouvernance de Société Générale Maroc se compose d'un Directoire qui assure ses fonctions de gestion sous le contrôle permanent du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance a pour mission principale de s'assurer que la marche de la banque s'exerce conformément à la réglementation et à la stratégie arrêtée. Il est le responsable en dernier ressort de la solidité financière de l'établissement et opère, à cet effet, à toute époque de l'année, les vérifications et contrôles qu'il juge opportun. Dans le cadre de sa mission, le Conseil de Surveillance s'appuie sur les travaux des comités spécialisés dont les conclusions ou recommandations peuvent donner lieu à délibération.

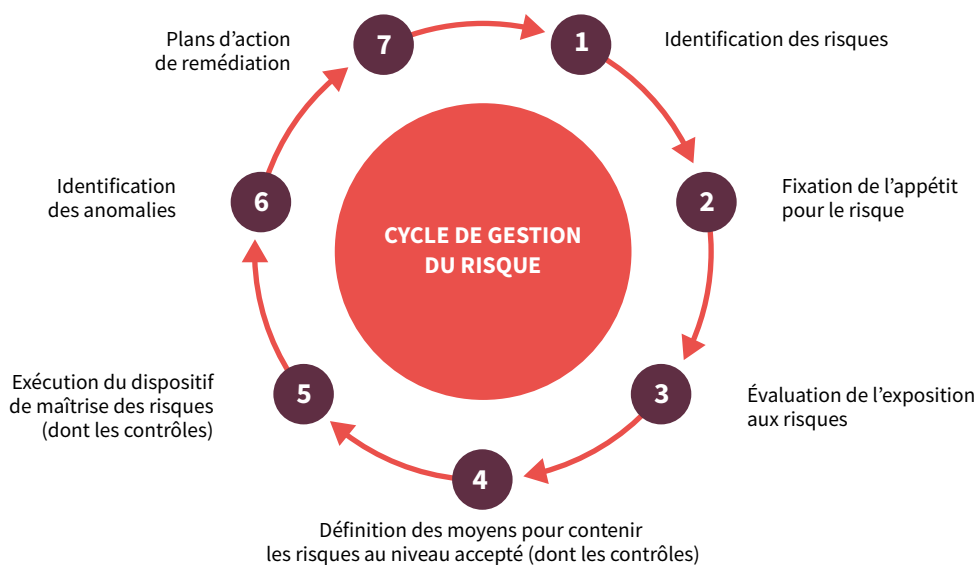
des activités et prenant en compte tous les types de risques. Cette documentation est diffusée, accessible aux opérateurs et archivée ;

- Des dispositifs de contrôle intégrés au traitement des opérations -de façon automatique ou manuelle- et aux actes de gestion au quotidien, ainsi que des contrôles à posteriori ;
- Un outil de contrôle permanent dédié permettant l'homogénéité des remontées de Supervision Managériale (SM) pour l'ensemble des déclarants, la gestion de la validation des rapports SM par les managers (workflow), le partage des résultats des contrôles et le suivi de la régularisation des anomalies déclarées par les opérationnels dans le cadre de leurs remontées.



La mobilisation de l'ensemble des intervenants permet de prendre en charge le cycle de gestion des risques, comprenant les étapes d'identification, d'évaluation des risques, de déploiement de mitigants (dispositif de maîtrise des risques), de remontée d'éventuelles anomalies avec mise en place de plans d'actions correctifs.

ILLUSTRATION DU CYCLE DE GESTION DU RISQUE



Sur le plan organisationnel et outre l'intervention au quotidien de tous les opérationnels dans la surveillance de leurs risques, des équipes dédiées sont affectées aux trois « lignes de défense » pour assurer la mise en place, l'animation et le pilotage de l'ensemble de ce dispositif.



La 1^{ère} ligne de défense est en charge de la gestion quotidienne des risques.

- Les métiers, en tant que première ligne de défense, prennent des risques et sont **directement responsables de leur gestion opérationnelle**. À cette fin, les métiers doivent disposer de processus et de contrôles appropriés visant à s'assurer que les **risques sont identifiés, analysés, mesurés, surveillés, et gérés dans les limites de l'appétit pour le risque de la banque**, et que les activités liées aux métiers sont conformes aux exigences externes et internes.
- La Direction du Contrôle Permanent et des Risques Opérationnels a pour fonction de coordonner le contrôle permanent de niveau 1. Elle est à ce titre en charge de la mise en œuvre, de la coordination, du challenge et de l'animation du dispositif de contrôle de niveau 1.

La deuxième ligne de défense, composée des trois fonctions Risque, Conformité et Finance, veille à ce que tous les risques soient identifiés, évalués, analysés, mesurés, surveillés, gérés et correctement remontés par les lignes métiers concernées, en formant une vue d'ensemble sur tous les risques. À ce titre, ces 3 fonctions :

- Définissent les normes, standards et procédures liés au dispositif de maîtrise du risque, et fournissent des indicateurs clés et une analyse pour le suivi global des risques.
- Évaluent le profil de risque de la banque, ainsi que l'efficacité du dispositif de maîtrise des risques des BU/SU.
- Challenge et accompagnent la mise en œuvre des mesures de gestion des risques par les métiers afin de s'assurer que les processus et les contrôles mis en place par la première ligne de défense sont bien conçus et efficaces.

La SU CN2 réalise les contrôles permanents de second niveau, afin de vérifier l'adéquation, la performance et l'efficacité des contrôles permanents de premier niveau.

Le contrôle périodique (inspection/ audit) constitue la troisième ligne de défense. Il est strictement indépendant des métiers et du contrôle permanent.

En tant que troisième ligne de défense, le contrôle périodique aide la banque à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôles et de gouvernance d'entreprise. Il évalue la qualité de la gestion des risques au sein du périmètre audité, la pertinence et l'efficacité du dispositif de contrôle permanent.

La fonction de contrôle périodique est également en charge de la revue indépendante des deux premières lignes de défense.

PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU CONTRÔLE PERMANENT

Tout au long de l'année 2019, Société Générale Maroc s'est attachée à déployer le programme de transformation PCT (PCT : Permanent Control Transformation) conduit à l'échelle du groupe Société Générale et qui a été initié suite aux recommandations de la Banque Centrale Européenne.

PCT a pour objectif une transformation profonde du dispositif de contrôle permanent afin de le rendre exhaustif, cohérent et durable pour l'ensemble du Groupe et de ses activités, le tout dans un cadre solide, imperméable aux changements organisationnels, qui permet à tout le personnel de connaître ses risques pour mieux les maîtriser.

La cible, c'est une banque plus sûre, plus solide, plus efficace et orientée vers le business, dont la culture reflète l'ensemble de ces principes. Une banque qui place l'amélioration continue au cœur de ses concepts et objectifs opérationnels.

Cette vision s'appuie sur :

- **Un dispositif de contrôle moderne et efficace** : PCT élargit la définition de contrôles de 1^{er} niveau bien au-delà de la Supervision Managériale pour capturer tous les contrôles exécutés au sein du Groupe, comme les contrôles automatisés, les outils & workflows, mais aussi les politiques et procédures, les comités et les formations... PCT s'appuie également sur le déploiement d'une approche « A.P.R.C » (Activité / Process / Risques / Contrôles) qui permet de mieux appréhender les activités, les process dans leurs composante risques afin de pouvoir déployer les contrôles adéquats.

- **Une organisation flexible et adaptée** : le modèle d'organisation en trois lignes de défense, recommandé par l'Autorité Bancaire Européenne (ABE), le Comité de Bâle, ainsi que les autorités de supervision bancaires (BCE, ACPR) pour l'attribution de responsabilités de contrôle et de gestion des risques au sein d'un établissement financier, est désormais appliqué et décliné.

- **Des référentiels adaptés et cohérents** : PCT a mis en place un corpus unique des activités et processus, une taxonomie de risques et une bibliothèque de contrôles, valables pour l'ensemble du Groupe. La logique qui organise ces référentiels repose sur l'approche APRC (Activité x Processus x Risque x Contrôle) et permet à la banque de savoir « quels contrôles doivent être déployés, et où ».

- **Des Reportings pertinents et opportuns** : PCT a mis en place un tableau de bord portant sur l'ensemble du Groupe et qui est présenté trimestriellement au Comité de Coordination du Contrôle Interne du Groupe (CCCIG). En outre, le CCCIG revoit annuellement le contrôle permanent de chaque BU/SU sur la base des tableaux de bord produits par chacune à la maille de son périmètre. Une déclinaison de ce comité au niveau local a eu lieu en 2019.

PRINCIPAUX OBJECTIFS ET ENJEUX DÉFINIS PAR LE PROGRAMME PCT

PROGRAMME DE TRANSFORMATION



Renforcer la culture du risque et du contrôle dans le groupe Société Générale Maroc pour obtenir une banque plus sûre, robuste, efficace, orientée business à travers un programme de transformation axé sur 4 objectifs opérationnels

Renforcer le cadre du
contrôle permanent

1

Une organisation
et une répartition des tâches
bien définies autour
de 2 lignes de défense

Connaître nos activités,
nos risques et s'assurer d'avoir
les bons contrôles en face

2

Une approche APRC* qui
permet d'identifier des
risques pour chacun des
processus et de les lier à des
contrôles

Garantir la sécurité, la qualité
et la régularité de nos
transactions

3

Un dispositif d'amélioration
continue adapté au contexte
opérationnel : déploiement
d'une nouvelle approche
RCSA**

Mettre en place l'outil
GPS

4

Mise en œuvre de GPS en
remplacement de l'outil
de Supervision Managérial du
groupe Société Générale***

* *Activités, Process, Risques et Contrôles*

** *Risk and Control Self Assessment*

*** *Déploiement suite à décision du Copil AFMO*

RAPPORTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs,

En application des statuts de notre banque et de la loi 17/95 sur la société anonyme telle que modifiée et complétée, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en vue de vous rendre compte de l'activité et des résultats de la banque et de ses filiales au cours de l'exercice 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

En vertu de cette loi, le Conseil de Surveillance présente à l'Assemblée Générale ses observations sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice 2019.

Tous les documents prévus par la loi : comptes annuels, rapport de gestion du Directoire ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales.

Le Conseil de Surveillance a tenu en 2019, quatre réunions (le 22 mars, le 14 juin, le 27 septembre et le 29 novembre) au cours desquelles il a examiné les rapports de gestion du Directoire et a pris connaissance des performances commerciales de notre établissement.

Par ailleurs, les différents comités créés par le Conseil de Surveillance : Comité des Risques, Comité d'Audit et des Comptes et Comité des Rémunérations et des Nominations se sont réunis régulièrement et leurs conclusions ont été soumises au Conseil de Surveillance pour approbation.

Le Président du Conseil de Surveillance a également été informé, de manière régulière, à travers les différents Comités d'Informations, sur l'évolution de l'activité de la banque et les différents projets en cours.

RAPPORT DU DIRECTOIRE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 17 des statuts et des dispositions de la loi 17/95 sur la société anonyme telle que modifiée et complétée, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour soumettre à votre approbation les rapports du Conseil de Surveillance, du Directoire et des Commissaires aux Comptes, le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net de 1 075 367 294 MAD ainsi que la proposition d'affectation et de répartition des bénéfices.

Nous vous demanderons d'approuver ces documents tels qu'ils vous seront présentés.

Nous vous demanderons également de donner aux membres du Directoire quitus et décharge de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Ensuite, nous vous demanderons de renouveler les mandats de trois membres du Conseil de Surveillance.

Nous vous demanderons également d'entériner la cooptation et nomination provisoire de deux nouveaux membres du Conseil de Surveillance.

Par ailleurs, vous aurez à fixer le montant brut des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance.

Ensuite, nous vous demanderons de renouveler les mandats des Commissaires aux Comptes.

Enfin, nous vous demanderons d'autoriser le Directoire à procéder à une ou plusieurs émissions obligataires.

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil de Surveillance, du Directoire et des Commissaires aux Comptes, les approuve expressément.

Elle approuve également, tels qu'ils lui ont été présentés, le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions passées par la Banque telles que prévues à l'article 95 de la loi 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, les approuve expressément.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire en fonction pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019, quitus et décharge de leur gestion pour ledit exercice. Elle donne également quitus aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve aussi l'affectation et la répartition des bénéfices proposées, sous réserve de la validation préalable des autorités de régulation. Elle fixe en conséquence le dividende de l'exercice 2019 à 15 Dirhams par action pour les 20 500 000 actions assujetties aux dividendes.

Le résultat de l'année, augmenté du report à nouveau, sera ainsi affecté de la manière suivante :

Dividendes à 15 Dirhams

Capital	2 050 000 000
Nombre d'actions	20 500 000
Résultat net	1 075 367 294
Report à nouveau	1 203
Résultat distribuable	1 075 368 497
AFFECTATION	
Réserve légale*	-
Réserve Extraordinaire	767 868 000
Total Réserves	767 868 000
Total dividendes	307 500 000
Report à nouveau	497

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 le montant brut des jetons de présence à 5 625 000 dirhams.

* Limite correspondante à 10% du capital déjà atteinte

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de Mme Layla M'ZALI, en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance. Elle décide de renouveler son mandat pour une durée de quatre ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de M. Abdel Aziz THIAM, en sa qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance. Elle décide de renouveler son mandat pour une durée de quatre ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de Mme Ingrid BOCRIS, en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance. Elle décide de renouveler son mandat pour une durée de quatre ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la démission de M. Philippe HEIM de sa fonction de membre du Conseil de Surveillance.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil de Surveillance, décide de ratifier la cooptation de M. Laurent GOUTARD, en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance. Il sera membre pour la durée du mandat restant à courir de celui de M. Philippe HEIM c'est-à-dire que son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

ONZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ratifier la nomination provisoire par le Conseil de Surveillance tenu le 14 juin 2019 de Mme Khalida AZBANE en qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

DOUZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat des Commissaires aux comptes :

DELOITTE AUDIT

Représenté par Mme. Sakina BENSOUA en sa qualité d'associée
Adresse : Bd Sidi Mohammed Benabdellah, Bâtiment C – Tour Ivoire 3, La Marina – Casablanca

FIDAROC GRANT THORNTON

Représenté par M. Faïçal MEKOUAR en sa qualité d'associé Gérant
Adresse : 47, Rue Allal Ben Abdellah, Casablanca

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats de :

DELOITTE AUDIT

Représenté par Mme. Sakina BENSOUA en sa qualité d'associée
Adresse : Bd Sidi Mohammed Benabdellah, Bâtiment C – Tour Ivoire 3, La Marina – Casablanca

FIDAROC GRANT THORNTON

Représenté par M. Faïçal MEKOUAR en sa qualité d'associé Gérant
Adresse : 47, Rue Allal Ben Abdellah, Casablanca

TREIZIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil de Surveillance, autorise le Directoire et toute personne dûment habilitée par lui à cet effet de procéder à une ou plusieurs émissions obligataires régies par les dispositions des articles 292 à 315 de la loi n° 17-95 sur la société anonyme telle que modifiée et complétée, dans la limite d'un milliard de Dirhams (1 000 000 000,00) ou sa contre-valeur en devises. Les émissions ainsi autorisées peuvent être réalisées en une ou plusieurs tranches, jusqu'au 31/12/2022.

L'Assemblée Générale limite le montant de chaque émission au montant souscrit.

QUATORZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire délègue, en vertu de l'article 294 de la loi n° 17-95 tel que modifié par la loi n° 78-12 sur les sociétés anonymes, au Directoire et à toute personne dûment habilitée par lui tous pouvoirs à effet :

- de fixer les modalités et la nature définitive de la ou des émission(s) obligataire(s) autorisée(s) dans la première résolution ; et de réaliser définitivement la ou lesdites émission (s) ;
- et d'une manière générale, prendre toutes mesures utiles, le tout dans les conditions légales et réglementaires en vigueur lors de ces émissions.

QUINZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

PRINCIPAUX INDICATEURS À FIN DÉCEMBRE 2019

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

Les encours de crédit à la clientèle sont en évolution respective de + 12,17% en social et + 6,76 % en consolidé. Cette hausse est portée essentiellement par les crédits à l'équipement à hauteur de + 1,9 GMAD, les crédits à l'habitat à hauteur de + 1,27 GMAD (dont la Banque Participative 814 MMAD), les crédits à la consommation + 367 MMAD et les crédits à la trésorerie sur le social.

CRÉDITS PAR SIGNATURE

Les engagements par signature consolidés enregistrent une baisse de 3,95% à fin décembre 2019. Cette baisse résulte essentiellement des engagements de garantie donnés en faveur des établissements de crédit.

DÉPÔTS

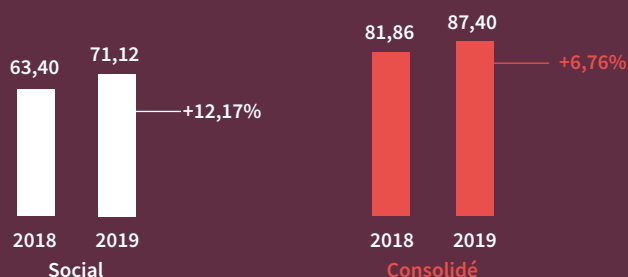
Les dépôts sont en hausse de + 7,56% en social et + 8,46% en consolidé conformément au besoin d'évolution de notre activité crédit. Dans un contexte de rareté de la ressource, les dépôts sont portés par les dépôts de la clientèle et l'émission de certificats de dépôts.

FONDS PROPRES ET ASSIMILÉS

Société Générale Maroc affiche à travers ses fonds propres une solidité financière accompagnant ses objectifs de croissance et sa conformité aux exigences réglementaires. Le retrait des fonds propres en social est porté par une baisse des dettes subordonnées.

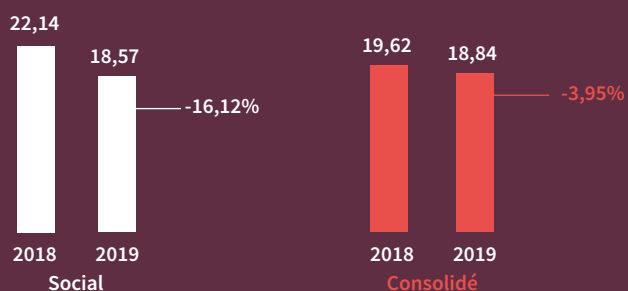
CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

En milliards de Dirhams



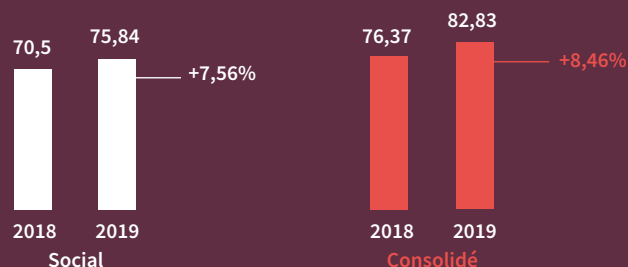
CRÉDITS PAR SIGNATURE

En milliards de Dirhams



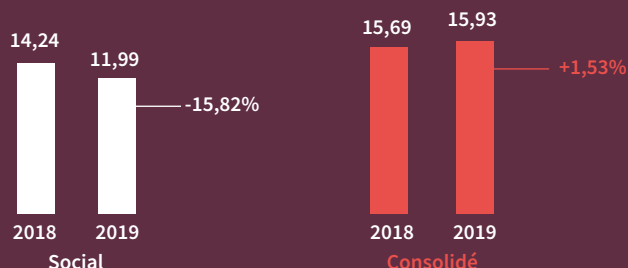
DÉPÔTS

En milliards de Dirhams



FONDS PROPRES ET ASSIMILÉS

En milliards de Dirhams



PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

L'année 2019 est marquée par une bonne performance du PNB avec une hausse de + 5,88% en social et + 4,86% en consolidé portée essentiellement par une bonne performance des résultats sur activité de change, trading et sur les résultats de la Banque participative.

FRAIS GÉNÉRAUX

Les frais généraux sont maîtrisés avec une hausse de + 7,17% en social et + 7,13% en consolidé tirés essentiellement par les dotations aux amortissements liés aux investissements réalisés dans le cadre de la transformation de la Banque.

COÛT NET DE RISQUE

Le Groupe affiche en 2019 une bonne maîtrise du risque de crédit avec une baisse du coût net du risque à hauteur de - 11,20% en social et - 18,31% en consolidé liée à l'effet des reprises sur les risques de contreparties.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le Résultat Brut d'Exploitation est en hausse de + 10,31% en social et de + 2,60% en consolidé par rapport à décembre 2018, grâce à une bonne performance du PNB et la maîtrise des frais généraux.

RÉSULTAT NET

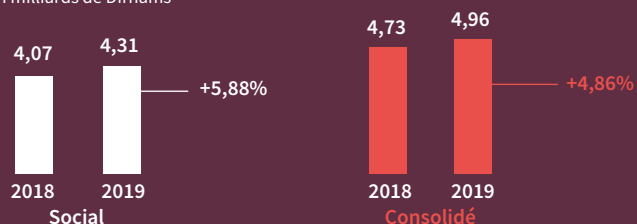
Le résultat net est en hausse importante de + 16,54% en social et de + 8,44% consolidé grâce à une très bonne maîtrise du coût du risque et une bonne performance du PNB.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Au 31 décembre 2019, le Groupe affiche un Résultat Net part du Groupe de 1,18 milliards de dirhams, en hausse de 7.74%.

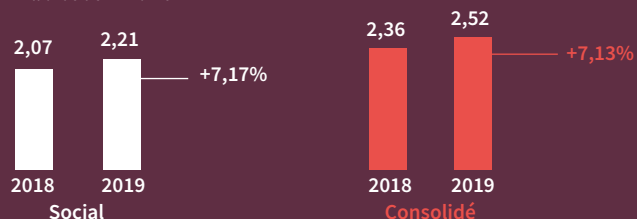
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

En milliards de Dirhams



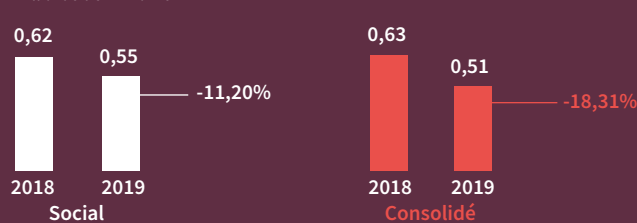
FRAIS GÉNÉRAUX

En milliards de Dirhams



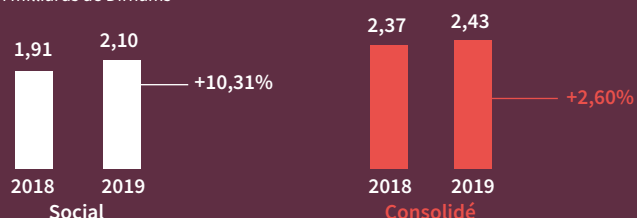
COÛT NET DE RISQUE

En milliards de Dirhams



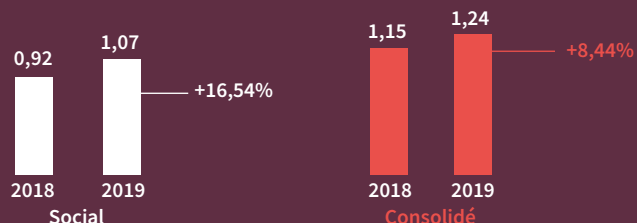
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

En milliards de Dirhams



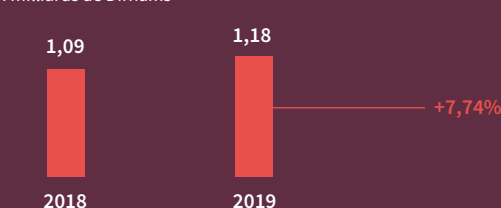
RÉSULTAT NET

En milliards de Dirhams



RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

En milliards de Dirhams



RAPPORT FINANCIER

COMPTES SOCIAUX

BILAN AGRÉGÉ AU 31/12/2019 AVANT ET APRÈS RÉPARTITION DU RÉSULTAT

ACTIF	En milliers de Dirhams	
	Avant répartition	Après répartition
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 244 794	5 244 794
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 754 690	7 754 690
. À vue	2 549 390	2 549 390
. À terme	5 205 300	5 205 300
Créances sur la clientèle	69 399 443	69 399 443
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	23 586 881	23 586 881
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	19 938 270	19 938 270
. Crédits et financements participatifs immobiliers	21 821 621	21 821 621
. Autres crédits et financements participatifs	4 052 671	4 052 671
Créances acquises par affacturage	1 720 494	1 720 494
Titres de transaction et de placement	7 469 433	7 469 433
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 447 823	7 447 823
. Autres titres de créance	21 596	21 596
. Certificat de SUKUK	-	-
. Titres de propriété	14	14
Autres actifs	1 302 723	1 302 723
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
. Certificat de SUKUK	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 096 858	2 096 858
. Participation dans les entreprises liées	1 863 787	1 863 787
. Autres titres de participation et emplois assimilés	233 070	233 070
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	547 192	547 192
Immobilisations corporelles	1 211 868	1 211 868
TOTAL DE L'ACTIF	96 747 494	96 747 494

PASSIF	En milliers de Dirhams	
	Avant répartition	Après répartition
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 727 392	4 727 392
. À vue	1 339 946	1 339 946
. À terme	3 387 446	3 387 446
Dépôts de la clientèle	64 423 588	64 423 588
. Comptes à vue créditeurs	44 076 462	44 076 462
. Comptes d'épargne	9 847 163	9 847 163
. Dépôts à terme	6 722 274	6 722 274
. Autres comptes créditeurs	3 777 689	3 777 689
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	2 893	2 893
Titres de créance émis	11 414 111	11 414 111
. Titres de créance négociables émis	11 414 111	11 414 111
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	2 244 467	2 551 967
Provisions pour risques et charges	872 868	872 868
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	2 133 462	2 133 462
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	87 928	87 928
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	7 715 416	8 483 284
Capital	2 050 000	2 050 000
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	2	1
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 075 367	-
TOTAL DU PASSIF	96 747 494	96 747 494

BILAN AGRÉGÉ AU 31/12/2019

En milliers de Dirhams

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 244 794	4 216 071
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 754 690	10 193 266
. À vue	2 549 390	3 053 895
. À terme	5 205 300	7 139 371
Créances sur la clientèle	69 399 443	61 523 182
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	23 586 881	19 374 604
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	19 938 270	17 947 898
. Crédits et financements participatifs immobiliers	21 821 621	19 969 878
. Autres crédits et financements participatifs	4 052 671	4 230 802
Créances acquises par affacturage	1 720 494	1 879 858
Titres de transaction et de placement	7 469 433	5 459 719
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 447 823	5 424 885
. Autres titres de créance	21 596	34 812
. Certificat de SUKUK	-	-
. Titres de propriété	14	22
Autres actifs	1 302 723	1 278 232
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
. Certificat de SUKUK	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 096 858	1 836 157
. Participation dans les entreprises liées	1 863 787	1 655 042
. Autres titres de participation et emplois assimilés	233 070	181 116
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	547 192	428 511
Immobilisations corporelles	1 211 868	1 213 242
TOTAL DE L'ACTIF	96 747 494	88 028 239

En milliers de Dirhams

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 727 392	426 899
. À vue	1 339 946	268 584
. À terme	3 387 446	158 315
Dépôts de la clientèle	64 423 588	63 651 259
. Comptes à vue créditeurs	44 076 462	43 581 811
. Comptes d'épargne	9 847 163	9 713 566
. Dépôts à terme	6 722 274	6 620 589
. Autres comptes créditeurs	3 777 689	3 735 293
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	2 893	-
Titres de créance émis	11 414 111	6 856 705
. Titres de créance négociables émis	11 414 111	6 856 705
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	2 244 467	2 040 261
Provisions pour risques et charges	872 868	814 249
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	2 133 462	4 104 449
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	87 928	-
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	7 715 416	7 161 560
Capital	2 050 000	2 050 000
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	2	2
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 075 367	922 856
TOTAL DU PASSIF	96 747 494	88 028 239

HORS BILAN AU 31/12/2019

	En milliers de Dirhams	
HORS BILAN	31/12/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS DONNÉS	18 573 867	22 142 989
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	5 103 575	4 635 794
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 707 725	5 044 587
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 762 567	12 462 608
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	6 565 135	13 350 714
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	1 095 250
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 639 552	8 698 411
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	2 874 341	3 557 053
Titres vendus à réméré	-	-
Titre de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	51 242	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AGRÉGÉ AU 31/12/2019

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2019	31/12/2018
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 546 257	5 316 860
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	224 639	242 355
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 596 501	3 429 754
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	109 314	110 996
4. Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	237 225	224 396
5. Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
6. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
7. Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
8. Commissions sur prestations de service	638 724	608 866
9. Autres produits bancaires	739 854	700 493
10. Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 237 427	1 247 075
11. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	66 550	32 174
12. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	396 693	404 520
13. Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	365 471	336 480
14. Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
15. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
16. Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
17. Autres charges bancaires	408 621	473 901
18. Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	92	-
III. PRODUIT NET BANCAIRE	4 308 830	4 069 785
19. Produits d'exploitation non bancaire	73 608	85 519
20. Charges d'exploitation non bancaire	60 927	44 994
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 218 106	2 069 780
21. Charges de personnel	1 061 153	1 037 214
22. Impôts et taxes	46 833	45 963
23. Charges externes	832 358	733 227
24. Autres charges générales d'exploitation	16 475	19 475
25. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	261 288	233 901
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 956 470	2 202 512
26. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 703 419	1 671 669
27. Pertes sur créances irrécouvrables	241 084	368 758
28. Autres dotations aux provisions	11 967	162 085
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	1 401 966	1 443 667
29. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 339 973	1 294 967
30. Récupérations sur créances amorties	10 410	27 062
31. Autres reprises de provisions	51 583	121 638
VII. RÉSULTAT COURANT	1 548 901	1 281 685
32. Produits non courants	189	65
33. Charges non courantes	24 254	68
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	1 524 836	1 281 682
34. Impôts sur les résultats	449 469	358 826
IX. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 075 367	922 856
TOTAL PRODUITS	7 022 019	6 846 110
TOTAL CHARGES	5 946 652	5 923 255
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 075 367	922 856

ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLE À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

L'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de COVID 19 n'entraîne pas d'ajustements des comptes au 31 décembre 2019 et ne remet pas en cause la continuité d'activité de la société. Des travaux sont en cours pour estimer l'impact sur les prévisions budgétaires.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019



Deloitte.

Bd Sidi Mohamed Ben Abdallah,
Tour Ivoire III,
20 300 Casablanca (Marina)
Maroc

Aux Actionnaires de la
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES
55, Bd Abdelmoumen
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Générale Marocaine de Banques, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 12.974.247 dont un bénéfice net de KMAD 1.075.367. Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 3 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc



Bd Sidi Mohamed Ben Abdallah,
Tour Ivoire III,
20 300 Casablanca (Marina)
Maroc

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire, arrêté le 03 mars 2020, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance, qu'au cours de l'exercice 2019, la banque a procédé à :

- Une prise de participation complémentaire dans le capital de LMV pour un montant de KMAD 208.710 portant la participation de la Société Générale Marocaine de Banques à 49,01% ;
- La création de la filiale NEMA Capital détenue à 49,99% par la Société Générale Marocaine de Banques pour un montant de MAD 499.900.

Casablanca, le 29 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International
47 Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Tél: 05 22 54 49 00 Fax: 05 22 29 66 70
- C -

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT



DELOITTE AUDIT
Bd Sidi Mohamed Ben Abdellah
Bâtiment "C" - Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée

Bilan agrégé

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 244 794	4 216 071
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 754 690	10 193 266
. A vue	2 549 390	3 053 895
. A terme	5 205 300	7 139 371
Créances sur la clientèle	69 399 443	61 523 182
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	23 586 881	19 374 604
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	19 938 270	17 947 898
. Crédits et financements participatifs immobiliers	21 821 621	19 969 878
. Autres crédits et financements participatifs	4 052 671	4 230 802
Créances acquises par affacturage	1 720 494	1 879 858
Titres de transaction et de placement	7 469 433	5 459 719
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 447 823	5 424 885
. Autres titres de créance	21 596	34 812
. Certificat de SUKUK	-	-
. Titres de propriété	14	22
Autres actifs	1 302 723	1 278 232
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
. Certificat de SUKUK	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 096 858	1 836 157
. Participation dans les entreprises liées	1 863 787	1 655 042
. Autres titres de participation et emplois assimilés	233 070	181 116
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	547 192	428 511
Immobilisations corporelles	1 211 868	1 213 242
Total de l'Actif	96 747 494	88 028 239

Bilan agrégé

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 727 392	426 899
. A vue	1 339 946	268 584
. A terme	3 387 446	158 315
Dépôts de la clientèle	64 423 588	63 651 259
. Comptes à vue créditeurs	44 076 462	43 581 811
. Comptes d'épargne	9 847 163	9 713 566
. Dépôts à terme	6 722 274	6 620 589
. Autres comptes créditeurs	3 777 689	3 735 293
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	2 893	-
Titres de créance émis	11 414 111	6 856 705
. Titres de créance négociables émis	11 414 111	6 856 705
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	2 244 467	2 040 261
Provisions pour risques et charges	872 868	814 249
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	2 133 462	4 104 449
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	87 928	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	7 715 416	7 161 560
Capital	2 050 000	2 050 000
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	2	2
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 075 367	922 856
Total du Passif	96 747 494	88 028 239

en milliers de DH

Code ligne	HORS BILAN	31/12/2019	31/12/2018
H010	<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	18 573 867	22 142 989
H011	Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
H012	Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	5 103 575	4 635 794
H015	Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 707 725	5 044 587
H016	Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 762 567	12 462 608
H017	Titres achetés à réméré	-	-
H018	Autres titres à livrer	-	-
H020	<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	6 565 135	13 350 714
H021	Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	1 095 250
H025	Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 639 552	8 698 411
H026	Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 874 341	3 557 053
H027	Titres vendus à réméré	-	-
H028	Titre de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
H029	Autres titres à recevoir	51 242	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	en milliers de DH	
	31/12/2019	31/12/2018
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 546 257	5 316 860
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	224 639	242 355
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 596 501	3 429 754
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	109 314	110 996
4.Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	237 225	224 396
5.Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	0	0
6.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
7.Produits sur immobilisations données en Ijara	0	0
8.Commissions sur prestations de service	638 724	608 866
9.Autres produits bancaires	739 854	700 493
10.Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	0	0
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 237 427	1 247 075
11.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	66 550	32 174
12.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	396 693	404 520
13.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	365 471	336 480
14.Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	0	0
15.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
16.Charges sur immobilisations données en Ijara	0	0
17.Autres charges bancaires	408 621	473 901
18.Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	92	0
III.PRODUIT NET BANCAIRE	4 308 830	4 069 785
19.Produits d'exploitation non bancaire	73 608	85 519
20.Charges d'exploitation non bancaire	60 927	44 994
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 218 106	2 069 780
21.Charges de personnel	1 061 153	1 037 214
22.Impôts et taxes	46 833	45 963
23.Charges externes	832 358	733 227
24.Autres charges générales d'exploitation	16 475	19 475
25.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	261 288	233 901

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (suite)
DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

	en Milliers Dhs	
	31/12/2019	31/12/2018
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 956 470	2 202 512
26.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 703 419	1 671 669
27.Pertes sur créances irrécouvrables	241 084	368 758
28.Autres dotations aux provisions	11 967	162 085
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 401 966	1 443 667
29.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 339 973	1 294 967
30.Récupérations sur créances amorties	10 410	27 062
31.Autres reprises de provisions	51 583	121 638
VII.RESULTAT COURANT	1 548 901	1 281 685
32.Produits non courants	189	65
33.Charges non courantes	24 254	68
VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS	1 524 836	1 281 682
34.Impôts sur les résultats	449 469	358 826
IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 075 367	922 856
TOTAL PRODUITS	7 022 019	6 846 110
TOTAL CHARGES	5 946 652	5 923 255
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 075 367	922 856

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

ETAT DES SOLDES DE GESTION

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

	en milliers de DH	
	31/12/2019	31/12/2018
1.(+) Intérêts et produits assimilés	3 899 707	3 776 663
2.(-) Intérêts et charges assimilées	828 714	775 438
MARGE D'INTERET	3 070 993	3 001 225
3.(+) Produits sur financements participatifs	30 747	6 878
4.(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	30 747	6 878
5.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
6.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
7.(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
8.(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
9.(+) Commissions perçues	716 087	683 875
10.(-) Commissions servies	70 981	85 416
Marge sur commissions	645 106	598 459
11.(±) Résultat des opérations sur titres de transaction	59 496	36 889
12.(±) Résultat des opérations sur titres de placement	4 049	5 211
13.(±) Résultat des opérations de change	383 732	309 971
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	2 554	-
Résultat des opérations de marché	449 831	352 071
15.(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
16.(+) Divers autres produits bancaires	239 740	234 261
17.(-) Diverses autres charges bancaires	127 494	123 108
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	4 308 923	4 069 786
18.(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières	825	- 132 080
19.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	72 796	83 927
20.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	61 020	44 994
21.(-) Charges générales d'exploitation	2 218 106	2 069 781
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 103 418	1 906 858
22.(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	- 594 120	- 718 398
23.(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	39 603	93 225
RESULTAT COURANT	1 548 901	1 281 685
RESULTAT NON COURANT	- 24 065	- 3
24.(-) Impôts sur les résultats	449 469	358 826
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 075 367	922 856

ETAT DES SOLDES DE GESTION (suite)

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

en milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
(±) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 075 367	922 856
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	261 289	233 901
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	133 672
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
23.(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
24.(+) Dotations non courantes	-	-
25.(-) Reprises de provisions	21 668	110 136
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	2 574	6 490
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	812	1 592
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(±) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 311 602	1 172 211
31.(-) Bénéfices distribués	369 000	287 000
(±) AUTOFINANCEMENT	942 602	885 211

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	6 704 661	6 514 370
2.(+) Récupérations sur créances amorties	10 410	27 062
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	70 744	77 678
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	3 193 920	3 449 678
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	86 777	46 974
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	2 216 512	2 067 867
7.(-) Impôts sur les résultats versés	449 469	358 826
I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	839 137	695 765
Variation des :		
8.(-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 2 438 577	991 160
9.(-) Créances sur la clientèle	7 716 897	2 455 015
10.(-) Titres de transaction et de placement	2 009 714	954 758
11.(-) Autres actifs	24 111	1 467 218
12.(+) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
13.(-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
14.(+) Immobilisation données en Ijara	-	-
15.(+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés	-	-
16.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 300 493	- 958 033
17.(+) Dépôts de la clientèle	772 329	1 895 379
18.(+) Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	2 893	-
19.(+) Titres de créance émis	4 557 406	3 084 445
20.(+) Autres passifs	480 157	973 009
II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	2 801 132	- 873 351
III.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	3 640 269	- 177 586
21.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	219 336
22.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 638	6 490
23.(-) Acquisition d'immobilisations financières	260 701	647 429
24.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	381 614	275 544
25.(+) Intérêts perçus	-	-
26.(+) Dividendes perçus	236 980	224 287
IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 402 697	- 472 860
27.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
28.(+) Emission de dettes subordonnées	-	700 000
29.(+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçues	87 928	-
30.(+) Emission d'actions	-	-
31.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	1 927 778	-
32.(-) Dépôts d'investissement remboursés	-	-
33.(-) Intérêts versés	-	-
34.(-) Rémunération versées sur DI et Wakala Bil Istithmar	-	-
35.(-) Dividendes versés	369 000	287 000
V.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-2 208 850	413 000
VI.VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	1 028 723	-237 445
VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 216 072	4 453 517
VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	5 244 794	4 216 072

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT
AU 31 Décembre 2019

Etat B1

en milliers de DH

CREANCES	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	4 343 826	-	1 121 820	586 699	6 052 345	5 489 347
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	-	1 699 741	1 705 078	3 404 819	4 452 217
- au jour le jour	-	-	19 638	768 415	788 053	776 469
- à terme	-	-	1 680 103	936 663	2 616 766	3 675 748
PRETS FINANCIERS	-	-	2 437 780	-	2 437 780	3 178 882
CRÉANCES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	176 398	4 648	-	181 046	296 325
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	22 503	-	22 503	29 173
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
- Dont créances en souffrance sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL	4 343 826	176 398	5 286 492	2 291 777	12 098 493	13 445 944

AU 31 DECEMBRE 2019

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			31/12/2019	31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRESORERIE	665 300	878 340	17 019 434	463 460	19 026 534	15 216 888
- Comptes à vue débiteurs	-	80	5 850 886	385 116	6 236 082	6 425 982
- Créances commerciales sur le maroc	-	-	3 077 313	7 043	3 084 356	3 283 337
- Crédits à l'exportation	-	-	249 231	-	249 231	56 634
- Autres crédits de trésorerie	665 300	878 260	7 842 004	71 301	9 456 865	5 450 935
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autre financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENT PARTICIPATIFS LA CONSOMMATION	-	-	-	4 492 107	4 492 107	4 117 598
- Crédits à la consommation	-	-	-	4 422 807	4 422 807	4 110 580
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	69 300	69 300	7 018
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autre financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENT PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT	5 990 435	-	13 480 912	300 970	19 772 317	17 783 794
- Crédits à l'équipement	5 990 435	-	13 480 912	274 315	19 745 662	17 782 793
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	26 655	26 655	1 001
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autre financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	-	-	3 222 428	18 532 175	21 754 603	19 898 283
- Crédits immobiliers	-	-	3 222 428	17 295 523	20 517 951	19 388 314
- Mourabaha immobilière	-	-	-	1 236 652	1 236 652	509 969
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	964 819	162 021	1 126 840	1 075 807
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	848 606	-	866 710	5 178	1 720 494	1 879 858
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	-	301 210	301 210	275 816
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	3 347	2 007 855	914 630	2 925 832	3 154 995
- Créances pré-douteuses	-	-	328 241	375 328	703 568	974 268
- Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
- Créances douteuses	-	14	644 403	172 495	816 912	767 598
- Dont créances douteuses sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
- Créances compromises	-	3 333	1 035 211	366 808	1 405 352	1 413 128
- Dont créances compromises sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7 504 341	881 687	37 562 158	25 171 751	71 119 937	63 403 039

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
PAR CATEGORIE D'EMETTEUR**

DU 01 Janvier 2019 AU 31 Décembre 2019

en milliers de DH

TITRES	Etablissement de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	14	14	22
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	14	14	22
TITRES NON COTES	21 596	7 447 823	-	-	7 469 419	5 459 697
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	7 447 823	-	-	7 447 823	5 424 885
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	21 596	-	-	-	21 596	34 812
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	21 596	7 447 823	-	14	7 469 433	5 459 719

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B4

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
31/12/2019

en milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	2 353 745	2 353 745	2 353 745	- -	- -	- -
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	2 353 745	2 353 745	2 353 745	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICAT DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	5 115 972	5 189 413	4 840 984	73 735	294	294
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	5 094 192	5 166 926	4 820 270	72 858	124	124
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	21 596	22 473	20 714	877	-	-
CERTIFICAT DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	184	14	-	-	170	170
TITRES D'INVESTISSEMENT	- -	- -	- -	- -	- -	- -
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICAT DE SUKUK	-	-	-	-	-	-

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B5

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	- -	- -
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	- -	- -
DEBITEURS DIVERS	668 028	827 958
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	2 068	1 560
COMPTES DE REGULARISATION	632 627	448 714
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	- -	- -
TOTAL	1 302 723	1 278 232

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

AU 31 Décembre 2019

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en 31/12/2019	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC
T043 A - Participations dans les entreprises liées				1 996 630	1 863 787				227 462
SOGELEASE	ACTIVITES FINANCIERES	250 600	100.00%	250 600	250 600	31/12/2016	800 210	17 841	51 800
SOGECAPITAL GESTION	GESTION D'ACTIFS	1 000	99.94%	999	999	31/12/2016	24 557	23 449	24 668
INVESTIMA	GESTION VALEURS MOBILIERES	105 000	56.61%	59 443	59 443	31/12/2016	212 994	18 005	-
SOGECAPITAL BOURSE	INTERMEDIATION BOURSIERE	15 000	100.00%	14 999	14 999	31/12/2016	49 860	24 094	-
SOGECONTACT	CENTRE D'APPEL	300	100.00%	300	300	31/12/2016	1 105	104	680
SOGECAPITAL PLACEMENT	GESTION D'ACTIFS	1 000	99.94%	999	999	31/12/2016	1 628	517	-
FONCIMMO	COMMERCE BIENS IMMOBILIERS	50 000	100.00%	50 000	50 000	31/12/2016	52 996	-1 312	15 558
LA MAROCAINE VIE	ASSURANCE	231 750	49.01%	390 712	390 712	31/12/2016	142 577	18 083	-
ATHENA COURTAGE	ASSURANCE	300	97.00%	291	291	31/12/2016	48 333	48 003	51 938
ALP AUTOMOTIVE	BANQUE	20 000	15.00%	3 000	3 000	31/12/2016	94 594	17 514	10 434
SOGEFINANCEMENT	ACTIVITES FINANCIERES	50 000	60.00%	30 000	30 000	31/12/2016	51 860	-746	-
CREDIT EDDOM	ACTIVITES FINANCIERES	167 025	53.72%	1 190 493	1 056 837	31/12/2016	310 869	30 403	69 985
SOGEFINANCEMENT	ACTIVITES FINANCIERES	20 000	15.00%	3 000	3 000	31/12/2016	13 201	4 522	2 500
T044 B - Autres titres de participation				125 397	116 248				7 942
DAR AD-DAMANE	ACTIVITES FINANCIERES	75 000	0.63%	392	392	31/12/2015	81 355	-	217
FINEA	ACTIVITES FINANCIERES	180	0.32%	224	224	31/12/2015	207 631	48 047	51
LESIEUR AFRIQUE	AGRO ALIMENTAIRE	276 315	0.03%	733	733	31/12/2016	78	-	36
CELLULOSE DU MAROC	INDUSTRIE DE PAPIER	700 484	0.95%	8 749	0	31/12/2015	204 520	15 831	-
GPHM SCT	ACTIVITES FINANCIERES	19 005	6.67%	1 267	1 267	-	-	-	-
INTERBANK	ACTIVITES FINANCIERES	11 500	16.00%	1 840	1 840	-	-	-	-
RECOURS	SOCIETE DE RECOURVEMENT	2 500	0.00%	250	0	-	-	-	-
SANOPI PHARMA MAROC	INDUSTRIES CHIMIQUES	44 513	0.00%	22	22	31/12/2015	613 893	65 375	-
SETARAK	ZONE INDUSTRIELLE	-	0.00%	6 530	6 530	31/12/2015	28 988	4 474	-
SG ATS	ACTIVITES INFORMATIQUES	-	0.00%	2	2	31/12/2015	4 444	2 098	-
PME CROISSANCE	ACTIVITES FINANCIERES	452 135	10.74%	48 570	48 570	31/12/2015	82 982	46 667	2 040
SAHAM ASSISTANCE	ASSURANCE	-	0.00%	0	0	31/12/2015	129 594	31 847	-
SMAX	ACTIVITES FINANCIERES	37 450	3.38%	1 229	1 229	31/12/2015	115 100	10 389	-
MAROCLEAR	ACTIVITES FINANCIERES	20 000	0.17%	351	351	31/12/2015	278 223	8 529	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	ACTIVITES FINANCIERES	98 200	11.20%	11 000	11 000	31/12/2016	246 694	127 709	4 400
PCP/PC de BEBECHUD	ZONE INDUSTRIELLE	18 000	5.00%	900	900	31/12/2016	24 088	4 571	247
SOGEPIB	ACTIVITES FINANCIERES	50 000	10.00%	5 339	5 339	31/12/2015	90 482	31 919	-
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	ACTIVITES FINANCIERES	-	0.00%	1 000	1 000	-	-	-	-
PCP SG Cash Plus	ACTIVITES FINANCIERES	1 000	0.00%	50	50	-	-	-	-
SG EPARGNE PLUS	ACTIVITES FINANCIERES	-	0.00%	1 000	1 000	-	-	-	-
PCP SG COURT TERME OBLIG	ACTIVITES FINANCIERES	-	0.00%	999	999	-	-	-	-
PORNET	ACTIVITES INFORMATIQUES	6 000	0.00%	300	300	31/12/2013	7 527	372	-
BVC	ACTIVITES FINANCIERES	-	0.00%	11 765	11 765	-	-	-	-
SWIFF INDICE	ACTIVITES FINANCIERES	-	0.00%	148	0	-	-	-	-
SOCIETE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES	ACTIVITES FINANCIERES	1 000	0.06%	59	59	-	-	-	-
PCP SG OPTIMAL PLUS	ACTIVITES FINANCIERES	-	0.00%	999	999	-	-	-	-
F.C.P. SG ACTIONS PLUS	ACTIVITES FINANCIERES	1 000	0.00%	360	360	-	-	-	-
SOGEFOS	ZONE INDUSTRIELLE	35 000	13.20%	4 622	4 622	31/12/2016	43 258	7 898	1 168
PCP INVEST EQUILIBRE	ACTIVITES FINANCIERES	-	0.00%	999	999	-	-	-	-
PCP SG CASH Garantie	ACTIVITES FINANCIERES	-	0.00%	900	900	-	-	-	-
PCP HORIZON FLEXIBLE	ACTIVITES FINANCIERES	-	0.00%	999	999	-	-	-	-
SG ABS	ACTIVITES INFORMATIQUES	-	0.00%	25	25	-	-	-	-
SICAV SG EXPANSION	ACTIVITES FINANCIERES	-	0.00%	133	131	-	-	-	-
SICAV SG VALEUR	ACTIVITES FINANCIERES	-	0.00%	543	543	-	-	-	-
SICAV SG PERSPECTIVES	ACTIVITES FINANCIERES	-	0.00%	17	17	-	-	-	-
SICAV SG OBLIG PLUS	ACTIVITES FINANCIERES	-	0.00%	584	584	-	-	-	-
PCP HORIZON PREMIUM	ACTIVITES FINANCIERES	-	0.00%	999	999	-	-	-	-
NEMA CAPITAL	ACTIVITES FINANCIERES	-	0.00%	500	500	-	-	-	-
T045 C - Emplois assimilés				116 823	116 823				
C/C SGI GPM	ACTIVITES FINANCIERES	-	0.00%	724	724	-	-	-	-
C/C FONCIMMO	COMMERCE BIENS IMMOBILIERS	-	0.00%	116 099	116 099	-	-	-	-
Titres de Moucharaka									
Moucharaka fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moucharaka dégressive	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de Moudaraba									
Moudaraba restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moudaraba non restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-
T046 Total Général				2 238 849	2 096 858				

CREANCES SUBORDONNEES

en milliers de DH

Créances	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	31/12/2019			31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

NEANT

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE										
en milliers de DH										
Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT										
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER										
- Crédit-bail mobilier en cours										
- Crédit-bail mobilier loué										
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL										

NEANT

SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
AU 31/12/2019

en millier de DH										
022		3				051				3
Code établissement		Date				Code document				Code monnaie
Code ligne	Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
						Montant des amortis. et/ou prov début de l'ex.	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortis. sur immo. sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
F001	Droit au bail	1 076 200	227 182	1 773	1 301 609	649 886	102 079	23	751 943	549 667
F004	- Immobilisations en recherche et développement	144 031	-	1 750	142 281	-	-	-	-	142 281
F006	- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	932 169	227 182	23	1 159 328	649 886	102 079	23	751 943	407 385
F008	- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
F011	IMMEUBLES D'EXPLOITATION	3 495 364	155 647	120 775	3 530 236	2 279 916	159 210	118 158	2 320 968	1 209 268
F012	- Terrain d'exploitation	1 504 752	311	2 532	1 502 531	818 640	49 962	2 001	866 601	635 931
F013	- Immeubles d'exploitation, Bureaux	1 22 984	-	-	122 984	-	-	-	-	122 984
F014	- Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	1 381 768	311	2 532	1 379 547	818 640	49 962	2 001	866 601	512 947
F015	- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	513 801	60 083	97 316	476 567	361 063	49 077	96 192	313 948	162 620
F016	- Mobilier de bureau d'exploitation	275 095	19 209	39 566	254 738	207 888	16 820	38 659	186 048	68 690
F017	- Matériel de bureau d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
F018	- Matériel informatique	238 602	40 860	57 750	221 711	153 130	32 255	57 533	127 853	93 858
F019	- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	104	15	-	118	45	2	-	47	71
F020	- Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
F021	- AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	1 166 469	91 896	13 932	1 244 432	914 428	54 471	12 972	955 928	288 504
F022	- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITAT.	310 343	3 356	6 994	306 705	185 785	5 700	6 993	184 492	122 213
F023	- Terrains hors exploitation	25 398	-	-	25 398	-	-	-	-	25 398
F024	- Immeubles hors exploitation	76 955	-	-	76 955	50 769	2 826	-	53 595	23 360
F025	- Mobilier et matériel hors exploitation	21 581	1 589	6 994	16 175	19 767	600	6 993	13 374	2 801
F026	- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	186 408	1 768	-	188 176	115 250	2 273	-	117 522	70 653
T039	Total	4 571 565	382 828	122 548	4 831 845	2 929 803	261 289	118 181	3 072 911	1 758 934

SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

DU 1er JANVIER 2019 AU 31 décembre 2019

en millier de DH

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
07/03/2019	Immeubles d'exploitation, Bureaux	2 532	2 001	531	3 105	2 574	-
01/01/2019	Droit au bail	1 750	-	1 750	-	-	1 750
01/01/2019	Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	23	23	-	-	-	-
01/01/2019	Matériel informatique	57 750	57 533	217	-	-	217
01/01/2019	Mobilier de bureau d'exploitation	39 566	38 659	907	-	-	907
01/01/2019	AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	13 932	12 972	961	-	-	961
01/01/2019	Mobilier et matériel hors exploitation	6 994	6 993	1	-	-	1
	TOTAL	122 548	118 181	4 367	3 105	2 574	3 836

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Au 31/12/2019

En milliers de dirhams

DETTES	Etablissements de crédits et assimilés au maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	1 340	104 570	75 026	180 936	251 122
VALEURS DONNEES EN PENSION	1 050 068	-	-	-	1 050 068	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	1 050 068	-	-	-	1 050 068	-
EMPRUNT DE TRESORERIE	-	-	-	3 209 432	3 209 432	54 763
- au jour le jour	-	-	-	1 130 273	1 130 273	-
- à terme	-	-	-	2 079 159	2 079 159	54 763
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	3 154	-	3 154	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	3 154	-	3 154	-
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	274 049	1 549	-	275 598	121 014
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	8 204	-	8 204	-
TOTAL	1 050 068	275 389	117 476	3 284 458	4 727 391	426 899

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B11

DEPOTS DE LA CLIENTELE
AU 31 DECEMBRE 2019

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			30/06/2019	31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	27 575	332 572	16 073 777	27 642 525	44 076 449	43 581 812
COMPTE D'EPARGNE	-	-	-	9 845 966	9 845 966	9 713 566
DEPOTS A TERME	-	17	947 614	5 704 624	6 652 255	6 551 368
AUTRES COMPTES CREDITEURS (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	31 877	1 606 871	2 138 941	3 777 689	3 735 292
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	71 227	71 227	69 222
TOTAL	27 575	364 466	18 628 262	45 403 284	64 423 587	63 651 259

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

B12

TITRES DE CREANCE EMIS

AU 31/12/2019

En milliers de DH

NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	CARACTERISTIQUES			MONTANT	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur Nominale Unitaire	Taux Nominal	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTIFICAT DE DEPOTS	31/05/2016	31/05/2021	100	2,81%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	31/05/2016	31/05/2023	100	3,08%	AA	700 000	28 200		
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/03/2018	22/03/2020	100	2,80%	AA	600 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/02/2019	22/02/2024	100	3,15%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/03/2019	29/03/2026	100	2,92%	AA	600 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/03/2018	22/06/2020	100	2,83%	AA	600 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/03/2018	22/09/2020	100	2,85%	AA	600 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	07/06/2018	07/01/2020	100	2,86%	AA	600 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	07/06/2018	07/04/2020	100	2,90%	AA	600 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/02/2019	22/02/2026	100	2,92%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/03/2019	20/09/2024	100	3,21%	AA	450 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/02/2019	22/06/2025	100	3,31%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/03/2019	18/12/2025	100	3,38%	AA	450 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	19/12/2019	19/03/2020	100	2,44%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	19/12/2019	19/06/2020	100	2,51%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	19/12/2019	19/09/2020	100	2,54%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	11/07/2019	09/07/2020	100	2,60%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	11/07/2019	12/01/2021	100	2,69%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	30/12/2019	30/12/2020	100	2,55%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	30/12/2019	30/06/2021	100	2,61%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	30/12/2019	30/12/2021	100	2,65%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS STRUCTURE	02/05/2018	02/05/2023	100	3,95% Conditionnel	AA	22 000			

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B13

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

AU 31/12/2019

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	0	0
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	67	89
CREDITEURS DIVERS	1 033 175	896 303
COMPTES DE REGULARISATION	1 211 225	1 143 869
TOTAL	2 244 466	2 040 261

PROVISIONS AU 31/12/2019

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2018	Dotations	Reprise utilisées	Reprise devenues disponible	Ecart de conversion	Autres variations	Encours 31/12/2019
PROVISIONS, DEBUTES DE L'ACTIF, SUR:	6 754 539	1 544 087	196 625	1 086 300	3	763	7 014 936
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (y compris FP*)	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle (y compris FP*)	6 607 375	1 544 064	196 625	1 082 215	-	764	6 871 836
Titres de placement (y compris Certificats de Sukuk)	4 343	15	-	4 072	-	8	294
Titres de participation et emplois assimilés	142 821	8	-	13	3	7	142 806
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en Ijara	-	-	-	-	-	-	-
Autres Actifs	-	-	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	814 249	171 322	20 044	92 658	0	0	872 868
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	224 918	124 360	-	61 133	-	-	288 145
Provisions pour risques sur créances sensibles	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	325 918	-	-	21 655	-	-	304 263
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges (y compris provision pour risques sur Moudara)	263 413	46 962	20 044	9 870	-	-	280 460
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	7 568 788	1 715 409	216 669	1 178 958	3	763	7 887 804

* Finance participative

SUBVENTIONS FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

(en milliers de dirhams)

RESEAU	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN 2018	UTILISATION 2019	MONTANT A FIN 2019
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTES					
FONDS SPECIAUX DE GARANTIE					

NEANT

Nom de l'établissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

DETTES SUBORDONNEES

31/12/2019

Etat B16

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)	Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)
MAD	324 200		5,98% (taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM		83 500			
MAD	175 800		5,98% (taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
MAD	238 200		4,77%(taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM		158 800			
MAD	130 000		4,77%(taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
MAD	431 800		3,51%(Taux révisable)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
MAD	749 500		4%(Taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
MAD	50 500		4%(Taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM		6 500			
TOTAL	2 100 000						248 800			

(2) éventuellement indéterminée
(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B17

CAPITAUX PROPRES

AU 31 DECEMBRE 2019

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2018	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2019
Ecarts de réévaluation	- -	- -	- -	- -
Réserves et primes liées au capital	7 161 560	553 856	- -	7 715 416
Réserve légale	205 000	-	-	205 000
Autres réserves	6 359 060	553 856	-	6 912 916
Primes d'émission, de fusion et d'apport	597 500	-	-	597 500
Capital	2 050 000	- -	- -	2 050 000
Capital appelé	2 050 000	-	-	2 050 000
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	- -	- -	- -	- -
Report à nouveau (+/-)	2	- -	- -	2
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	- -	- -	- -	- -
Résultat net de l'exercice (+/-)	922 856	922 856	- -	1 075 367
Total	10 134 418	- 369 000	-	10 840 785

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

B19

ENGAGEMENTS SUR TITRES
AU 31 Décembre 2019

En milliers de Dirhams

RUBRIQUE	31/12/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS DONNES		
Titres achetés à réméré	-	-
Titres à livrer	-	-
- Marché primaire	-	-
- Marché gris	-	-
- Marchés réglementés	-	-
- Marché gré à gré	-	-
- Autres	-	-
ENGAGEMENTS RECUS		
Titres vendus à réméré	-	-
Titres à recevoir	51 242	-
- Marché primaire	-	-
- Marché gris	-	-
- Marchés réglementés	-	-
- Marché gré à gré	-	-
- Autres	51 242	-

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

en milliers de DH

TITRES	Opérations de couverture	
	31/12/2019	31/12/2018
<u>Opérations de change à terme</u>	<u>6 544 941</u>	<u>8 188 037</u>
Devises à recevoir	1 359 176	1 689 472
Dirhams à livrer	601 781	792 730
Devises à livrer	2 603 485	3 233 523
Dirhams à recevoir	1 980 499	2 472 312
Dont swaps financiers de devises	-	-
<u>Engagements sur produits dérivés</u>	<u>20 525</u>	<u>20 883</u>
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	20 525	20 883
TOTAL	6 565 466	8 208 920

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B21

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE
AU 31/12/2019

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature reçus	Montants des créances ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 410	-	-
Certificats de Sukuk	-	-	-
Autres titres	2 039 438	-	-
Hypothèques	36 722 824	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	22 586 572	-	-
TOTAL	61 351 244	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature donnés	Montants des dettes ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	38 600	-	-
Certificats de Sukuk	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	38 600	-	-

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE AU 31/12/2019

En milliers de dirhams

	D ≤ 1mois	1mois < D ≤ 3mois	3mois < D ≤ 1an	1an < D ≤ 5ans	D > 5ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	691 378	669 344	1 669 650	2 024 175	-	5 054 547
Créances sur la clientèle	6 240 749	6 165 305	9 730 073	20 071 327	17 424 987	59 632 441
Titres de créances	-	56 671	653 610	2 841 237	1 483 519	5 035 037
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
IJARA	-	-	-	-	-	-
Total	6 932 127	6 891 320	12 053 333	24 936 739	18 908 506	69 722 025
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 851 864	1 353 813	53 823	-	-	4 259 500
Dettes envers la clientèle	2 728 977	1 367 429	2 772 788	666 166	5 394	7 540 754
Titres de créances	600 000	1 100 000	3 300 000	4 172 000	2 050 000	11 222 000
Emprunts subordonnés	-	-	-	500 000	1 600 000	2 100 000
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Isithmar reçus	-	-	-	-	-	-
Total	6 180 841	3 821 242	6 126 611	5 338 166	3 655 394	25 122 254

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

en milliers de DH

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
9	24 254 891	19 795 312	4 459 579	-

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B25

**MARGE D'INTERET
AU 31/12/ 2019**

en milliers de DH

INTERETS	Montant 31/12/2019	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2018
Intérêts perçus	<u>3 801 891</u>	0	<u>3 636 358</u>
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées	173 304		185 335
Dont Intérêts sur créances subordonnées	0		-
Intérêts versés	<u>823 851</u>	0	<u>763 940</u>
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées	16 615		-
Dont Intérêts sur dettes subordonnées	113 803		173 625

COMMISSIONS	Montant 31/12/2019	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2018
COMMISSIONS PERCUES	<u>128 562</u>	0	<u>146 748</u>
Commissions sur engagements de financement donnés	103 467		94 743
Commissions sur engagements de garantie donnés	25 095		52 005
COMMISSIONS VERSEES	<u>4 863</u>	0	<u>9 234</u>
Commissions sur engagements de financement reçus	1 034		1 638
Commissions sur engagements de garantie reçus	3 828		7 596

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B26

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

AU 31 DECEMBRE 2019

en milliers de DH

CATEGORIE DES TITRES	PRODUITS PERCUS
Titres de placement	0
Titres de participation	3 455
Participations dans les entreprises liées	231 914
Emplois assimilés	1 856
TOTAL	237 225

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B27

COMMISSIONS

AU 31 DECEMBRE 2019

en milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERCUES :	<u>716 087</u>
sur opérations avec les établissements de crédit	86
sur opérations avec la clientèle	227 282
sur opérations de change	77 363
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0
sur produits dérivés	2 554
opérations sur titres en gestion et en dépôt	43 238
sur moyens de paiement	247 572
sur activités de conseil et d'assistance	6 032
sur ventes de produits d'assurances	3 854
sur autres prestations de service	108 106
COMMISSIONS VERSEES	<u>70 981</u>
sur opérations avec les établissements de crédit	0
sur opérations avec la clientèle	0
sur opérations de change	7 621
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0
sur produits dérivés	0
opérations sur titres en gestion et en dépôt	5 633
sur moyens de paiement	57 727
sur activités de conseil et d'assistance	0
sur ventes de produits d'assurances	0
sur autres prestations de service	0

Etablissement :

SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B28

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

AU 31 DECEMBRE 2019

EN KMAD

PRODUITS ET CHARGES	Montant
PRODUITS	<u>659 976</u>
Gains sur les titres de transaction	102 910
Plus value de cession sur titres de placement	0
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	4 072
Gains sur les produits dérivés	2 554
Gains sur les opérations de change	550 440
CHARGES	<u>210 145</u>
Pertes sur les titres de transaction	43 414
Moins value de cession sur titres de placement	0
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	23
Pertes sur les produits dérivés	0
Pertes sur opérations de change	166 708
RESULTAT	449 831

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B29

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

AU 31 DECEMBRE 2019

en milliers de DH

CHARGES	Montant
CHARGES DE PERSONNEL	1 061 153
IMPOTS ET TAXES	46 833
CHARGES EXTERNES	832 358
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	16 475
Dotations aux amortiss. et aux provisions des immob. incorporelles et corporelles	261 288

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B30

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

DU 1ER JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

en milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	Montant
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	1 148 475
Autres produits bancaires	739 854
Autres charges bancaires	408 621
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	134 535
Produits d'exploitation non bancaire	73 608
Charges d'exploitation non bancaire	60 927
AUTRES CHARGES	1 956 470
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 956 470
AUTRES PRODUITS	1 401 966
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 401 966
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	24 443
PRODUITS NON COURANTS	189
CHARGES NON COURANTES	24 254

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

1. VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT COURANT	RESULTAT AVANT IMPOT
- Activité bancaire	4 308 830	1 548 901	1 524 836
- Autres activités	-	-	-
<u>TOTAL</u>	4 308 830	1 548 901	1 524 836

2. VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En milliers de DH

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT COURANT	RESULTAT AVANT IMPOT
- MAROC	4 308 830	1 548 901	1 524 836
- Autres zones	-	-	-
<u>TOTAL</u>	4 308 830	1 548 901	1 524 836

Etablissement : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL
AU 31 DECEMBRE 2019

INTITULES	MONTANTS	En milliers de DH MONTANTS
I - RESULTAT NET COMPTABLE		
. Bénéfice net	1 075 367	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	1 029 466	
1- Courantes	547 086	
- Loyers sur véhicules de tourisme	2 615	
- Dons	560	
- Cadeaux à la clientèle	997	
- Charges sur exercices antérieurs	2 627	
- Provisions pour Prédoutoux et Douteux	540 287	
2- Non courantes	482 380	
- Amendes et pénalités non déductibles	8 666	
- Impôts sur les sociétés	449 469	
- Contribution de cohésion sociale	24 245	
III - DEDUCTIONS FISCALES		890 051
1- Courantes		890 051
- Abattement de 100% des produits de participation (dividendes)		235 405
- Reprises de provisions pour Prédoutoux et Douteux		617 992
- Reprises de provisions pour risques et charges		15 000
- Reprises de provisions pour risques généraux		21 655
2- Non courantes		
TOTAL	2 104 833	890 051
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		1 214 782
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) OU		1 214 782
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

**DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS
AU 31/12/2019**

		en milliers de DH
I.DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges		1 524 836
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)		547 086
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)		890 051
. Résultat courant théoriquement imposable (=)		1 181 871
. Impôt théorique sur résultat courant (-)		437 292
. Résultat courant après impôts (=)		1 087 544
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES		
La SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques est soumise à l'IS selon le régime de droit commun, avec un taux d'imposition de 37%		

SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

B34

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

AU 31/12/2019

EN KMAD

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	80 755	601 167	572 486	109 436
B. TVA à récupérer	41 493	250 203	226 149	65 546
. Sur charges	31 910	182 975	167 758	47 127
. Sur immobilisations	9 582	67 228	58 391	18 419
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	39 262	350 965	346 337	43 890

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

en milliers de DH

	déc-19	déc-18	déc-17
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	10 840 785	10 134 418	9 498 560
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	4 308 830	4 069 785	3 913 890
2- Résultat avant impôts	1 524 836	1 281 682	1 368 140
3- Impôts sur les résultats	449 469	358 826	606 902
4- Bénéfices distribués	369 000	287 000	205 000
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	1 075 367	922 856	761 238
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	52,46%	45,02%	37,13%
Bénéfice distribué par action ou part sociale	18	14	10
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 061 153	1 037 214	979 100
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 322	3 293	3 249

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**AU 31/12/2019**

I - DATATION

. Date de clôture (1)	31/12/2019
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	26 Février 2020
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement de délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II - EVENEMENTS POSTERIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLE A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

EFFECTIFS**AU 31/12/2019**

(en nombre)

EFFECTIFS	31/12/2019	31/12/2018
Effectifs rémunérés	3 348	3 336
Effectifs utilisés	3348	3336
Effectifs équivalent plein temps	3 256	3 228
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 146	1 107
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	2 110	2 121
Cadres (équivalent plein temps)	1 916	1 836
Employés (équivalent plein temps)	1 338	1 390
dont effectifs employés à l'étranger	2	2

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

ETAT C7

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

AU 31/12/2019

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Titres dont l'établissement est dépositaire	16 329	16 209	115 699 442	122 671 879
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	30	29	18 684 238	20 769 856
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	10	9	7 926 152	8 325 077
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat C8

RESEAU

AU 31/12/2019

(en nombre)

RESEAU	31/12/2019	31/12/2018
Guichets permanents	404	411
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	519	513
Succursales et agences à l'étranger	0	0
Bureaux de représentation à l'étranger	2	2

COMPTES DE LA CLIENTELE

(en nombre)

COMPTES DE LA CLIENTELE		
	31/12/2019	31/12/2018
Comptes courants	115 774	132 851
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	52 760	72 738
Autres comptes chèques	1 139 312	1 437 082
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes dépôts d'investissement	-	-
Comptes d'épargne	766 089	685 564
Comptes à terme	169 288	174 696
Bons de caisse	-	-
Autres comptes de dépôts	281 030	389 271

Tableau de présentation du chiffre d'affaires

En milliers de DHS

déc-19	déc-18	déc-17
5 546 257	5 316 860	4 916 736

COMPTES CONSOLIDÉS IAS/IFRS

BILAN CONSOLIDÉ AUX NORMES IAS/IFRS AU 31/12/2019

	En milliers de Dirhams	
ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Caisse et banques centrales	5 245 168	4 216 583
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 832 360	2 366 033
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 445 075	1 977 841
- Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat	387 285	388 192
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-
Prêts et créances sur les ec et assimilés au coût amorti	3 903 434	4 019 442
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	87 399 474	81 861 597
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Titres au coût amorti	5 115 272	3 556 468
Actifs d'impôts courants	1 170 185	1 518 049
Actifs d'impôts différés	1 592 245	1 587 886
Comptes de régularisation et actifs divers	911 460	706 461
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	370 295	190 697
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	2 209 594	1 847 907
Immobilisations incorporelles	417 598	429 671
Écarts d'acquisition	291 692	252 005
TOTAL ACTIF	111 458 778	102 552 798

	En milliers de Dirhams	
PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	34 128	16 315
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	34 128	16 315
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 044 545	3 359 529
Dettes envers la clientèle	65 352 042	64 098 520
Titres de créance émis	17 483 380	12 275 970
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	1 220 714	1 108 870
Passifs d'impôt différé	652 502	476 716
Comptes de régularisation et autres passifs	4 734 421	4 559 117
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions	1 009 846	970 985
Subventions et fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3 633 462	4 104 449
Capitaux propres	12 293 738	11 582 326
Capital et réserves liées	9 765 416	9 211 560
Réserves consolidées	1 284 901	1 224 131
- Part du groupe	630 880	545 031
- Part des minoritaires	654 021	679 101
Gains ou pertes latents ou différés	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
- Part du groupe	-	-
- Part des minoritaires	-	-
Résultat de l'exercice	1 243 421	1 146 634
- Part du groupe	1 176 705	1 092 172
- Part des minoritaires	66 716	54 462
TOTAL PASSIF	111 458 778	102 552 798

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AUX NORMES IAS/IFRS AU 31/12/2019

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts et produits assimilés	4 846 458	4 716 307
Intérêts et charges assimilés	-1 225 483	-1 150 138
MARGE D'INTÉRÊT	3 620 976	3 566 169
+ Commissions (produits)	1 472 354	1 415 527
+ Commissions (charges)	-245 626	-331 639
MARGE SUR COMMISSIONS	1 226 728	1 083 888
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible a la vente	-	-
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	73 335	55 964
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	59 230	29 941
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	14 105	26 023
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	2 174	2 081
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste va	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs	-	-
+/- Produits nets des activités d'assurance	-	-
+Produits des autres activités	99 314	101 514
- Charges des autres activités	-62 522	-79 429
Produit net bancaire	4 960 005	4 730 188
- Charges générales d'exploitation	-2 236 338	-2 150 371
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-292 628	-210 317
Résultat brut d'exploitation	2 431 038	2 369 500
- Coût du risque de crédit	-513 521	-628 608
Résultat d'exploitation	1 917 517	1 740 892
+/- Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	55 210	29 357
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	1 500	42 141
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant impôts	1 974 227	1 812 390
- Impôts sur les résultats	-730 806	-665 755
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RÉSULTAT NET	1 243 421	1 146 634
Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	66 716	54 462
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 176 705	1 092 172

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019



Deloitte.

Bd Sidi Mohamed Ben Abdallah,
Tour Ivoire III,
20 300 Casablanca (Marina)
Maroc

Aux Actionnaires de la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES
55, Bd Abdelmoumen
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales (Groupe Société Générale Marocaine de Banques), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 12.293.738 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.243.421. Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 03 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Société Générale Marocaine de Banques au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Autre point

Pour les événements survenus et les éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des états de synthèse relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 29 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Tél: 05 22 54 48 00 - Fax: 05 22 29 66 70
- d -

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT


DELOITTE AUDIT
Bd Sidi Mohamed Ben Abdallah
Bâtiment "C", Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0523 22 49 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée

Principes et normes comptables IAS/IFRS appliqués Par le groupe SGMA

Au 31 décembre 2019

Les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales à partir du 1^{er} janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le groupe Société Générale Marocaine de Banques à compter du 1^{er} janvier 2008.

1. CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Entrent dans le périmètre de consolidation les entités contrôlées (Contrôle exclusif ou conjoint) ou sous influence notable. Il n'est pas fixé de seuils chiffrés d'exclusion dans les normes, l'appréciation de la matérialité doit se faire conformément au cadre conceptuel des IFRS.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon les normes IFRS 11 « Partenariats » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Ainsi, l'information est significative si son omission ou son inexactitude peut influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base des états financiers.

L'importance relative dépend de la taille de l'élément ou de l'erreur, jugée dans les circonstances particulières de son omission ou de son inexactitude.

Exclusion du périmètre :

Deux cas d'exception existent :

- la détention en vue de revente ultérieure à un horizon maximum fixé à 12 mois,
- l'existence de restrictions sévères et durables qui limitent la capacité à transférer des fonds à l'investisseur,
- le caractère significatif.

Regroupements d'entreprises :

Le groupe Société Générale Marocaine de Banques n'a pas effectué de regroupement courant 2008. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, le Groupe a décidé de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 31/12/06.

Options retenues :

Le groupe Société Générale Marocaine de Banques applique un ensemble de seuils pour inclure certaines entités dans le périmètre de consolidation :

Filiales intégrées globalement : Pour être intégrée globalement, une entité doit satisfaire aux critères suivants :

- droits de vote > 40% ;
- total bilan > 0.1% de celui de l'activité agrégée du groupe Société Générale Marocaine de Banques.

Filiales mises en équivalence : Pour être mise en équivalence, une entité doit satisfaire aux critères suivants :

- droit de vote compris entre 15% et 40% ;
- part dans la situation nette > 0.5% des capitaux propres de l'activité agrégée ;
- total bilan > 0.1% de celui de l'activité agrégée.

Le Groupe Société Générale Marocaine de Banques ne dispose pas d'entité ad hoc.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Une immobilisation corporelle est un actif matériel contrôlé et possédé pour la fourniture de services ou pour les tâches administratives propres à la banque. En plus de la nature de la dépense qui reste déterminante pour son passage en immobilisation (au lieu de charge), il y a lieu de tenir compte de la possibilité d'inventorier le bien en question et ce durant toute sa durée d'existence à l'actif de la banque. Il en découle que si la dépense présente des difficultés quant à sa localisation suite à l'inventaire physique, il faut la passer en charge.

Évaluation initiale :

Le coût d'acquisition du bien comporte :

Le prix d'achat,

- + Les droits de douane et autres impôts et taxes non récupérables,
- les réductions commerciales obtenues et des taxes légalement récupérables,
- + Les frais de transports,
- + Les frais de transit,
- + Les frais de réception,
- + Les frais d'assurance ...
- + Les charges d'installation qui sont nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien en question.

Sont à exclure du coût d'acquisition :

- Les droits de mutation,
- Les honoraires et commissions,
- Les frais d'actes.

Évaluation postérieure :

Modèle du coût :

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel est comptabilisé à son coût (ou valeur initiale) après diminution du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur éventuelles.

Modèle de réévaluation :

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être réévalué régulièrement à sa juste valeur diminuée du cumul des amortissements et pertes de valeur ultérieurs, à condition que sa juste valeur puisse être évaluée de façon fiable.

Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

Amortissement :

Approches par composants : chaque composant d'une immobilisation dont le coût est significatif par rapport au coût total de l'immobilisation doit être amorti séparément.

Base amortissable : coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle.

Valeur résiduelle : le montant estimé qu'une entité obtiendrait actuellement de la sortie de l'actif, après déduction des coûts estimés, si l'actif avait déjà l'âge et se trouvait déjà dans l'état prévu à la fin de sa durée d'utilité.

Durée d'amortissement (durée d'utilité) : c'est soit la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif, soit le nombre d'unités de production ou d'unités similaires que l'entité s'attend à obtenir de l'actif. Le mode d'amortissement utilisé par le groupe Société Générale Marocaine est le linéaire.

Options retenues :

Les options retenues portent principalement sur l'adoption de l'approche par composants, le changement au niveau de la durée d'amortissement, et l'adoption du coût amorti.

Modèle d'évaluation :

Le Groupe Société Générale Marocaine de Banques n'a pas opté pour la réévaluation périodique de ses immeubles d'exploitation.

Valeur résiduelle :

Les normes préconisent la prise en compte d'une valeur résiduelle pour chaque immobilisation.

Le montant amortissable de l'actif est son coût diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle des différentes immobilisations est considérée comme nulle.

Frais d'acquisition :

Les frais d'acquisition des immobilisations comprennent exclusivement :

- les droits de mutation (droits d'enregistrement, de conservation foncière...),
- les honoraires ou commissions hors les honoraires d'architecte,
- les frais d'actes.

À l'exclusion des frais de transport, d'installation et de montage ainsi que les honoraires d'architecte qui sont compris dans la valeur d'entrée des immobilisations concernées.

Pour la période précédente à 2012, les frais d'acquisition sont forfaitairement inclus dans le coût des immobilisations corporelles concernées (Terrains et constructions) sur la base le cas échéant, d'une statistique. D'autres frais tels que les honoraires et les droits de mutation sont incorporés dans le coût des immobilisations.

À partir de 2012, les frais d'acquisition sont constatés au réel suite à l'inventaire physique des immobilisations SGMA, et intégrés à la valeur brute des immeubles et terrains, subissant ainsi l'amortissement du bien auquel ils sont rattachés.

Coût d'emprunt :

Le groupe Société Générale Marocaine de Banques n'a pas opté pour la capitalisation des coûts d'emprunt étant donné qu'aucun emprunt n'est adossé à l'acquisition d'une immobilisation.

Approche par composants :

La méthode de reconstitution du coût historique, à partir des factures, a été adoptée pour l'application de l'approche par composants, d'où :

- affectation du coût historique par composant, s'il y a lieu.
 - distinction entre part terrain et construction.
 - calcul des amortissements en tenant compte des durées et taux d'amortissements retenus pour l'application des normes.
 - retraitement par les capitaux propres du différentiel d'amortissements.
- Compte tenu de la nature de l'activité du groupe Société Générale Marocaine de Banques, l'approche par composants s'applique essentiellement aux immeubles. Les principaux composants sont :
- Principaux composants Durée d'utilité (annuelle)
- Durée sociale (annuelle)
 - Gros œuvre 50 - 25
 - Agencements 15 - 10
 - Ascenseurs 20 - 10
 - Façade 30 - 10
 - Installations techniques (climatisation) 12 - 10
 - Installations techniques (électricité) 25 - 10
 - Installations techniques (groupes électrogène) 30 - 10
 - Installations techniques (GTB) 15 - 10
 - Installations techniques (autres) 15 10

3. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un bien immobilier détenu par le propriétaire (ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en tirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux.

Options retenues :

Aucun actif ne satisfait aux conditions de classifications en immeuble de placement. Les immobilisations hors exploitations telles que : les centres de vacances et loisirs, les logements de fonction... font parties des immobilisations corporelles.

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour la production de biens et services, pour une location à des tiers ou à des fins administratives.

Immobilisations incorporelles générées en interne :

Un goodwill généré en interne ne peut jamais être reconnu en tant qu'actif.

Le processus de production d'une immobilisation incorporelle comporte deux phases :

- la recherche : les dépenses sont passées en charge.
- le développement : les dépenses doivent être capitalisées lorsque certains critères sont réunis :
- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle en vue de son utilisation ou de sa vente
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché ou l'utilité en interne)
- la disponibilité des ressources nécessaires à l'achèvement
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Si l'entité ne peut pas distinguer la phase de développement de la phase de recherche, tous les coûts passent en charges.

Évaluation postérieure :

Modèles d'évaluation :

À l'instar des immobilisations corporelles, deux modèles d'évaluation peuvent être appliqués :

Modèle du coût :

Comptabilisation au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Modèle de la réévaluation :

Comptabilisation pour le montant réévalué diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs ultérieurs. Ce modèle ne peut être

retenu que si les conditions suivantes sont réunies :

- juste valeur déterminée par référence à un marché actif
- les réévaluations régulières
- tous les actifs d'une même catégorie doivent être réévalués sauf s'il n'existe pas de marché actif

Amortissement :

Mode d'amortissement :

Le mode d'amortissement doit traduire le rythme de consommation des avantages économiques de l'actif. Le mode linéaire doit être utilisé si un autre rythme ne peut être déterminé de façon fiable.

Une immobilisation à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie.

Une immobilisation à durée d'utilité finie doit être amortie sur cette dernière.

La durée et le mode d'amortissement doivent être réexaminés au minimum à la clôture de chaque exercice.

Pertes de valeur :

Un test de dépréciation doit être pratiqué à chaque fois qu'un indicateur de perte de valeur est identifié et à chaque clôture d'exercice pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

Options retenues :

Les immobilisations incorporelles du groupe Société Générale Marocaine de Banques sont évaluées à leur coût amorti.

Le taux d'amortissement retenu est celui appliqué en social.

La valeur résiduelle est estimée comme nulle.

Les charges à répartir sont retraitées en contrepartie des capitaux propres.

Les dépenses engagées dans le cadre des projets informatiques sont traités dans les comptes sociaux selon deux :

- Phase de recherche : les dépenses sont considérées comme charges
- Phase de développement : les dépenses sont immobilisées.

5. CONTRATS DE LOCATION

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Classification des contrats de location :

Contrat de location-financement :

Un contrat de location financement est un contrat ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non, in fine.

Contrat de location simple :

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

La classification d'un contrat est étroitement liée au degré de transfert des risques et des avantages au preneur, et exige en ce sens une analyse en substance des contrats par opposition au formalisme juridique qui prévaut en normes locales.

Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location financement.

La norme IAS 17 indique cinq exemples de situations qui conduisent normalement à considérer un contrat comme un contrat de location-financement :

- le contrat de location transfère la propriété de l'actif au preneur au terme de la durée du contrat de location.
- le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix qui devrait être suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut-être levée pour que, dès le commencement du contrat de location, on ait la certitude raisonnable que l'option sera levée.
- la durée du contrat de location couvre la majeure partie de la durée de vie économique de l'actif même s'il n'y a pas transfert de propriété.
- au commencement du contrat de location, la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué.
- les actifs loués sont d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut les utiliser sans leur apporter des modifications majeures.

Comptabilisation :

Location financement :

Comptabilisation chez le bailleur

Le bailleur doit comptabiliser dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement et les présenter comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les paiements reçus doivent être répartis entre la partie en capital considérée comme un amortissement de la créance et la partie en intérêt représentant le paiement d'un taux effectif acquis ou à recevoir.

La comptabilisation des revenus financiers doit s'effectuer sur la base d'une formule traduisant un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours d'investissement net restant du bailleur tel que défini dans le contrat de location-financement.

Comptabilisation chez le preneur :

Le preneur doit comptabiliser les contrats de location-financement à l'actif et au passif de son bilan pour des montants égaux à la juste valeur du bien loués ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, déterminées chacune au commencement du contrat.

Location simple :

Les actifs faisant l'objet de contrats de location simple doivent être présentés au bilan du bailleur selon la nature de l'actif.

Compte de résultat : les revenus locatifs provenant des contrats de location simple doivent être comptabilisés en produit de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location à moins qu'une autre base systématique ne soit plus représentative de l'échelonnement dans le temps de la diminution de l'avantage retiré de l'utilisation de l'actif loué.

L'amortissement des actifs loués doit se faire sur une base cohérente avec la politique normalement suivie par le bailleur pour l'amortissement d'actifs similaires.

Options retenues :

Les entités exerçant l'activité du crédit-bail au niveau du Groupe sont Sogélease et Eqdom.

Le taux de non levée de l'option d'achat est quasi nul.

Le traitement comptable appliqué par le groupe Société Générale Marocaine de Banques dans le cadre de la consolidation est conforme aux IFRS.

6. CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SOUS IFRS9

À compter du 1^{er} janvier 2018, le groupe Société Générale Marocaine des banques applique la norme IFRS 9 qui définit, en remplacement de la norme IAS 39, de nouvelles règles de classement, d'évaluation des actifs et passifs financiers et une nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de provisionnement des engagements de financement et de garantie.

Les différences d'évaluation des actifs et passifs financiers résultant de la première application de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 sont comptabilisées directement dans les capitaux propres à cette date.

6.1 CLASSEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS SOUS IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit 3 catégories d'actifs :

- Coût amorti : Le coût amorti par définition ne peut s'appliquer qu'aux instruments de dettes (Prêts, créances et titres de dettes) que l'entreprise a l'intention de conserver jusqu'à son échéance permettant une stabilité du résultat.
- Juste valeur par résultat
- Juste valeur par capitaux propres OCI
- Instruments dettes en juste valeur par capitaux propres OCI recyclables
- Instruments de capitaux propres en juste valeur par capitaux propres OCI non recyclables sur option irrévocable

6.1.1 Critères de classement sous IFRS9

La classification IFRS 9 dépend de 2 critères cumulatifs :

- Caractéristiques du produit (SPPI ou no SPPI) :
La norme IFRS 9 prévoit un test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments de dettes appelé « Test SPPI » afin de s'assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Dans le cas contraire, ces actifs devraient être classés en JV Résultat.
- Le modèle de gestion suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :
La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :
 - Held To Collect contractual cash-flows (HTC) : la collecte des flux de Trésorerie contractuels
 - Held To Collect and Sale (HTC&S) : la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs
 - Autre / vente (Held For Sale - HFS) : les autres intentions de gestion

6.1.2 Instruments de capitaux propres

La norme IFRS 9 prévoit deux classements pour les instruments de capitaux propres:

- Juste valeur par résultat
 - Juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable
- Les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions sont affectés par défaut dans la juste valeur par résultats. L'option de la JV par OCI peut être appliquée « ligne à ligne » sur les instruments de capitaux propres détenus pour des fins autres que transactions.

6.1.3 Dérivés (hors couverture)

Aucun changement induit par la norme IFRS 9.

6.1.4 Passifs financiers sous IFRS 9

La norme IFRS 9 ne prévoit pas de changement de classement des passifs financiers par rapport à IAS39.

Les catégories comptables disponibles :

- Passif financier au coût amorti : Il s'agit du classement par défaut ;
- Passif financier à la juste valeur par résultat : instruments émis avec intention de « trading » ou instruments non basiques en option irrévocable.

6.2 DÉPRÉCIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SOUS IFRS 9

IFRS 9 propose un nouveau modèle de dépréciation basé sur l'estimation des pertes de crédit attendues et exige notamment que les entités comptabilisent une dépréciation des actifs financiers dès la date de comptabilisation initiale.

6.2.1 Principaux changements

Les principaux changements du passage des règles de dépréciation IAS39 à IFRS 9 sont :

- Le calcul des provisions sur les encours sains non sensibles ;
 - la disponibilité des ressources nécessaires à l'achèvement
 - la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.
- Si l'entité ne peut pas distinguer la phase de développement de la phase de recherche, tous les coûts passent en charges.

Évaluation postérieure :

Modèles d'évaluation :

À l'instar des immobilisations corporelles, deux modèles d'évaluation peuvent être appliqués :

Modèle du coût :

Comptabilisation au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Modèle de la réévaluation :

Comptabilisation pour le montant réévalué diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs ultérieurs. Ce modèle ne peut être retenu que si les conditions suivantes sont réunies :

- juste valeur déterminée par référence à un marché actif
- les réévaluations régulières
- tous les actifs d'une même catégorie doivent être réévalués sauf s'il n'existe pas de marché actif

Amortissement :

Mode d'amortissement :

Le mode d'amortissement doit traduire le rythme de consommation des avantages économiques de l'actif. Le mode linéaire doit être utilisé si un autre rythme ne peut être déterminé de façon fiable.

Une immobilisation à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie.

Une immobilisation à durée d'utilité finie doit être amortie sur cette dernière.

La durée et le mode d'amortissement doivent être réexaminés au minimum à la clôture de chaque exercice.

Pertes de valeur :

Un test de dépréciation doit être pratiqué à chaque fois qu'un indicateur de perte de valeur est identifié et à chaque clôture d'exercice pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

Options retenues :

Les immobilisations incorporelles du groupe Société Générale Marocaine de Banques sont évaluées à leur coût amorti.

Le taux d'amortissement retenu est celui appliqué en social.

La valeur résiduelle est estimée comme nulle.

Les charges à répartir sont retraitées en contrepartie des capitaux propres.

Les dépenses engagées dans le cadre des projets informatiques sont traitées dans les comptes sociaux selon deux :

n Phase de recherche : les dépenses sont considérées comme charges

n Phase de développement : les dépenses sont immobilisées.

6. CONTRATS DE LOCATION

Cette nouvelle norme remplace la norme IAS 17 à compter du 1er Janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location, plus particulièrement dans les états financiers du preneur, avec des incidences très limitées pour les bailleurs.

PRINCIPES COMPTABLES DE LA NORME IFRS 16.

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Options retenues

MODALITÉS DE TRANSITION

Pour la première application de la norme IFRS16, SGMA a choisi de mettre en œuvre l'approche rétrospective modifiée par la norme.

Au 1^{er} janvier 2019, le montant de la dette locative sur les contrats en cours est calculé en actualisant les loyers résiduels avec les taux en vigueur à cette date en tenant compte de la durée résiduelle estimées des contrats. Les droits d'utilisation correspondants sont constatés au bilan pour un montant égal à celui de la dette locative. La première application de la norme IFRS 16 est donc sans incidence sur le montant des capitaux propres au 1^{er} Janvier 2019.

EXEMPTIONS

- Contrats de location à courte durée (inférieurs à 1 an),
- Contrats de location des biens de faible valeur

DURÉE

- La durée retenue généralement pour les baux commerciaux est de 9 ans ;
- La durée retenue pour les contrats LLD est la durée contractuelle.

TAUX D'ACTUALISATION

Le taux d'actualisation appliqué pour l'évaluation de la dette locative pour les contrats de location est le taux de refinancement sur le marché financier.

Comptabilisation chez le preneur :

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers ; dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée séparément de la charge d'intérêt de la dette

Comptabilisation chez le bailleur :

Le bailleur doit comptabiliser dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement et les présenter comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les paiements reçus doivent être répartis entre la partie en capital considérée comme un amortissement de la créance et la partie en intérêt représentant le paiement d'un taux effectif acquis ou à recevoir.

La comptabilisation des revenus financiers doit s'effectuer sur la base d'une formule traduisant un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours d'investissement net restant du bailleur tel que défini dans le contrat de location.

Les entités exerçant l'activité du crédit-bail au niveau du Groupe sont Sogélease et Eqdom.

Le traitement comptable appliqué par le groupe Société Générale Marocaine de Banques dans le cadre de la consolidation est conforme aux IFRS.

6. CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SOUS IFRS9

À compter du 1^{er} janvier 2018, le groupe Société Générale Marocaine des banques applique la norme IFRS 9 qui définit, en remplacement de la norme IAS 39, de nouvelles règles de classement, d'évaluation des actifs et passifs financiers et une nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de provisionnement des engagements de financement et de garantie.

Les différences d'évaluation des actifs et passifs financiers résultant de la première application de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 sont comptabilisées directement dans les capitaux propres à cette date.

6.1 CLASSEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS SOUS IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit 3 catégories d'actifs :

▫ Coût amorti : Le coût amorti par définition ne peut s'appliquer qu'aux instruments de dettes (prêts, créances et titres de dettes) que l'entreprise a l'intention de conserver jusqu'à son échéance permettant une stabilité du résultat.

▫ Juste valeur par résultat

▫ Juste valeur par capitaux propres OCI

▫ Instruments dettes en juste valeur par capitaux propres OCI recyclables

▫ Instruments de capitaux propres en juste valeur par capitaux propres OCI non recyclables sur option irrévocable

6.1.1 Critères de classement sous IFRS9

La classification IFRS 9 dépend de 2 critères cumulatifs :

▫ Caractéristiques du produit (SPPI ou no SPPI) :

La norme IFRS 9 prévoit un test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments de dettes appelé « Test SPPI » afin de s'assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Dans le cas contraire, ces actifs devraient être classés en JV Résultat.

▫ Le modèle de gestion suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

▫ Held To Collect contractual cash-flows (HTC) : la collecte des flux de Trésorerie contractuels

▫ Held To Collect and Sale (HTC&S) : la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs

▫ Autre / vente (Held For Sale - HFS) : les autres intentions de gestion

6.1.2 Instruments de capitaux propres

La norme IFRS 9 prévoit deux classements pour les instruments de capitaux propres:

▫ Juste valeur par résultat

▫ Juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable

Les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions sont affectés par défaut dans la juste valeur par résultats.

L'option de la JV par OCI peut être appliquée « ligne à ligne » sur les instruments de capitaux propres détenus pour des fins autres que transactions.

6.1.3 Dérivés (hors couverture)

Aucun changement induit par la norme IFRS 9.

6.1.4 Passifs financiers sous IFRS 9

La norme IFRS 9 ne prévoit pas de changement de classement des passifs financiers par rapport à IAS39.

Les catégories comptables disponibles :

▫ Passif financier au coût amorti : Il s'agit du classement par défaut ;

▫ Passif financier à la juste valeur par résultat : instruments émis avec intention de « trading » ou instruments non basiques en option irrévocable.

6.2 DÉPRÉCIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SOUS IFRS 9

IFRS 9 propose un nouveau modèle de dépréciation basé sur l'estimation des pertes de crédit attendues (Expected Credit Losses ou ECL) et exige notamment que les entités comptabilisent une dépréciation des actifs financiers dès la date de comptabilisation initiale.

6.2.1 Principaux changements

Les principaux changements du passage des règles de dépréciation IAS39 à IFRS 9 sont :

▫ Le calcul des provisions sur les encours sains non sensibles ;

▫ Le « Forward looking » : il s'agit d'intégrer des données prospectives pour apprécier les paramètres de défaut ;

▫ La nécessité de suivre la dégradation du risque de crédit au cours de sa vie depuis l'origine au niveau contrat ;

▫ Un périmètre élargi des actifs financiers entrant dans le champ du calcul de la dépréciation.

▫ À chaque date de clôture, l'entité doit déterminer si le risque de crédit lié à un instrument financier a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale.

6.2.2 Modèle de dépréciation

Selon ce nouveau modèle de dépréciation, les actifs financiers (y compris les titres de dettes) sont classés en 3 catégories :

▫ Bucket 1 : Créances saines dont le risque de crédit est faible sans dégradation depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues dans les 12 mois.

▫ Bucket 2 : Créances dont le risque de crédit s'est détérioré de manière significative depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues sur toute la durée de vie des créances,

▫ Bucket 3 : l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39.

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur à la date de clôture par résultat ou par OCI sur option irrévocable ligne à ligne.

6.2.3 Méthodologie de classification sur les périmètres Retail/Non retail

- **La méthodologie de classification sur le périmètre Retail**

La méthodologie de classification sur le périmètre Retail est réalisée à la « maille contrat » et se déroule en fonction des critères suivants :

- Pour les **impayés** de crédits amortissables :
 - ✓ Entre 31 et 89 jours de retard de paiement, l'engagement est classé en Bucket 2.
 - ✓ Au-delà de 90 jours retard de paiement, l'engagement est classé en Bucket 3.
- Pour les **dépassements** d'autorisations de découvert :
 - ✓ Entre 31 et 89 jours consécutifs de dépassement d'autorisation ou de débit non autorisé, l'engagement est classé en Bucket 2.
 - ✓ Au-delà de 90 jours consécutifs de dépassement d'autorisation ou de débit non autorisé, l'engagement est classé en Bucket 3.
- Pour les **restructurés sortis du défaut**, l'engagement est classé en Bucket 2 pendant 2 ans.

- **La méthodologie de classification sur le Périmètre Non Retail**

Tout comme le Retail, la norme IFRS 9.2 introduit la classe « **Sensible** » (**S2**) pour les **contreparties Non Retail** dès lors qu'elles nécessitent une surveillance spécifique au vu de certains **facteurs** traduisant la **détérioration de leur qualité de crédit**.

L'évaluation de ce risque de crédit pour les contreparties Non Retail est réalisée à la « maille client » et se base sur plusieurs types de critères permettant de déterminer la **Watchlist**, base des contreparties sensibles Non Retail.

L'enjeu étant d'identifier rapidement les contreparties Non Retail en situation sensible avant qu'elles ne basculent en défaut et ainsi **améliorer le taux de prédictivité du passage en défaut**.

La SGMA se base sur plusieurs critères pour décider du caractère sensible de la contrepartie :

- Un critère qualitatif : qui résulte de la relation commerciale directe avec le client (exemple : baisse significative des revenus, forte dépréciation de la valeur des actifs, dépassements répétés d'une autorisation de crédit, changement significatif de l'actionnariat ou de la direction de l'entreprise,).
- Des critères quantitatifs discutés lors de comités des sensibles dont le but est de décider l'entrée/sortie en sensible des contreparties Non Retail ayant **un engagement global supérieur ou égal à 100 KMAD** :
 - Critère de **Denotching** : ce critère concerne la classification des contreparties Non Retail ayant subi une baisse de note
 - Critère des **notes échues** : ce critère concerne la classification des contreparties dont la note est échue
 - Critères avec **30j < Impayés < 90j**
 - Critères avec **30j < Dépassement avec ou sans autorisation < 90j**
 - Critère de **gels entre 3 et 5 mois**.
 - Critères des **contreparties avec « crédits in fine »** : Ce critère concerne les dossiers Non Retail pour lesquels la date de premier amortissement en capital est égale à la date de dernière échéance en capital.

Application au 1^{er} janvier 2018

Les nouvelles dispositions relatives aux dépréciations sont appliquées de manière rétrospective. Les impacts de l'application de la norme IFRS 9 chez le groupe Société Générale Marocaine de Banques au 01/01/2018 ont été comptabilisés en contrepartie réserves.

7. PROVISIONS

7.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'évènements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Évaluation :

La norme IAS 37 retient la même méthode d'évaluation des provisions pour risques et charges que le référentiel comptable marocain. Ainsi le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Critères de constitution d'une PRC :

- n L'obligation actuelle envers un tiers.
- n La forte probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- n La fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

Options retenues :

Un seuil de 1 MMAD est retenu pour l'analyse des provisions pour risques et charges, l'actualisation est à effectuer si le montant est significatif. Les provisions à caractères généraux et les provisions réglementées sont annulées.

7.2 IFRIC 21 « TAXES »

Cette interprétation de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » précise les conditions de comptabilisation d'une dette relative à des taxes prélevées par une autorité publique. Une entité doit comptabiliser cette dette uniquement lorsque le fait générateur tel que prévu par la législation se produit. Si l'obligation de payer la taxe naît de la réalisation progressive de l'activité, celle-ci doit être comptabilisée au fur et à mesure sur la même période. Enfin, si l'obligation de payer est générée par l'atteinte d'un certain seuil, le passif lié à cette taxe ne sera enregistré que lorsque le seuil sera atteint.

Les principales taxes qui ont donné lieu à un retraitement des états financiers pour la première application de cette interprétation ont été comptabilisées intégralement en résultat au 1^{er} janvier 2016.

7.3 IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer. Il convient de déterminer s'il est probable que le traitement retenu soit accepté par les autorités compétentes, en partant du principe qu'elles contrôleront le traitement en question et disposeront de toutes les informations pertinentes. Si la probabilité d'acceptation du traitement fiscal est inférieure à 50%, cette incertitude doit être reflétée dans le montant des actifs et passifs d'impôts, sur la base d'une méthode traduisant la meilleure prévision quant au dénouement de l'incertitude. Pour se conformer à ces nouveaux principes, le processus de collecte, d'analyse et de suivi des incertitudes fiscales a été revu.

Méthode de transition :

Le Groupe SGMA a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres au bilan d'ouverture sur l'exercice 2019.

8. GOODWILL

Le Goodwill est constitué par l'ensemble des avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être individuellement identifiés et comptabilisés séparément.

Il correspond donc à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et passifs éventuels identifiables.

Après être évalué, il doit être comptabilisé à la date d'acquisition en tant qu'actif.

Lorsque l'acquisition est réalisée par étape, le goodwill doit être calculé à chaque étape, sur la base de la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise à cette date.

L'amortissement du goodwill laisse la place en IFRS à un test de dépréciation, au minimum annuel.

Options retenues :

L'amortissement des goodwill est abandonné et des tests de dépréciation réguliers sont effectués.

Pour le traitement du Goodwill, la valeur nette comptable retenue est celle arrêtée au 30/06/2018.

9. AVANTAGES AU PERSONNEL

La norme IAS 19 identifie 4 catégories d'avantage du personnel :

n avantages à court terme, tels que les salaires, les rémunérations, les cotisations de sécurité sociale, les congés payés, les congés maladie, l'intéressement et les primes (s'ils sont payables dans les 12 mois suivants la fin de l'exercice) et les avantages non monétaires (tel que l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) accordés au personnel en activité ;

n avantages postérieurs à l'emploi tels que les pensions de retraite et autres prestations postérieures à l'emploi, l'assurance-vie postérieure à l'emploi et l'assistance médicale postérieure à l'emploi ;

n avantages à long terme comprenant les congés liés à l'ancienneté, congés sabbatiques, jubilés ou autres avantages liés à l'ancienneté, indemnité d'incapacité de longue durée et, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la fin de l'exercice, l'intéressement, les primes et rémunérations différées.

n indemnités de fin de contrat de travail.

Régimes à cotisations définies :

Dans les régimes à cotisations définies, l'employeur paye des cotisations fixes à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pour l'exercice et les exercices antérieurs.
La norme impose à l'entité de comptabiliser les cotisations versées au régime à contributions définies lorsque le membre du personnel a rendu des services en échange de ces cotisations.

Régimes à prestations définies :

Les régimes à prestations définies peuvent être non financés, ou partiellement ou intégralement financés. La norme impose à l'entité :

- De comptabiliser non seulement son obligation juridique mais aussi toute obligation implicite générée par les pratiques passées de l'entité.
- De déterminer la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes avec une régularité suffisante pour que les montants comptabilisés dans les états financiers ne diffèrent pas de façon significative des montants qui auraient été déterminés à la date de clôture.

- D'utiliser la méthode des unités de crédit projetées pour évaluer ses obligations et ses coûts.

- D'affecter les droits à prestations aux périodes de services en vertu de la formule de calcul des prestations du régime.

- D'utiliser des hypothèses actuarielles objectives et mutuellement compatibles concernant les variables démographiques et financières.

- De déterminer le taux d'actualisation par référence à un taux du marché à la date de clôture basé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.

- De déduire la juste valeur des éventuels actifs du régime montant comptable de l'obligation.

Amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » :

Les amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » rendent obligatoire l'enregistrement en Gains et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies, sans qu'ils puissent être reclassés ultérieurement en résultat. Par ailleurs, en cas de modification de plan, ces amendements entraînent la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés, que les droits soient acquis ou non. L'application de ces amendements est rétrospective et leur incidence sur les exercices précédents a été enregistrée dans les capitaux propres.

Options retenues :

Conformément à la norme IAS 19 Révisée, le groupe n'applique plus la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels sur ces engagements et reconnaît au bilan l'intégralité des réévaluations des régimes post emploi à prestations définies.

Par ailleurs, et conformément à l'option prévue dans IFRS 1, les réestimations des écarts actuariels à la date de transition ont été comptabilisées directement en capitaux propres, sans possibilité de recyclage en résultat.

AVANTAGES AU PERSONNEL

	30/06/2019	31/12/2018
Indemnités Fin de Carrière	224 868	215 971
Avantages Post Emploi	25 587	24 848
Prime de fidélisation	165 634	161 245
Total	416 090	402 065

Le taux d'actualisation appliquée est de 3.31%

10. DÉRIVÉS

Change à terme

Les opérations de change sont enregistrées dans le bilan à la date de l'engagement et non plus dans le hors bilan, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

Les opérations de change spot donnent lieu à comptabilisation directement au bilan avec réévaluation comme pour le cas des normes marocaines.

Toutes les opérations de change à terme sont suivies en valeur de marché.

Options retenues :

Le groupe Société Générale Marocaine de Banques n'effectue pas d'opérations de couverture.

L'ensemble des opérations de change réalisées est classé en instruments en juste valeur par résultat.

11. IMPÔTS DIFFÉRÉS

L'impôt différé gomme les distorsions pouvant exister entre :

- les valeurs bilantielles comptables et les valeurs bilantielles fiscales ;

- le résultat sociale et le résultat fiscal ;

- le résultat social et le résultat IAS.

L'impôt recalculé représente finalement le résultat courant et le résultat différé.

Un impôt différé passif doit être pris en compte pour toutes les différences temporelles imposables puisqu'il s'agit d'une dette future d'impôt.

Les impôts différés actifs, qu'ils soient liés à des différences temporaires déductibles ou à des pertes fiscales reportables, ne sont pris en compte que si leur récupération est probable.

L'actualisation est interdite

Les actifs et les passifs d'impôt différé doivent être évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt adoptés ou quasiment adoptés à la clôture.

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2019

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Caisse et banques centrales	5 245 168	4 216 583
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 832 360	2 366 033
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 445 075	1 977 841
- Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat	387 285	388 192
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-
Prêts et créances sur les ec et assimilés au coût amorti	3 903 434	4 019 442
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	87 399 474	81 861 597
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Titres au coût amorti	5 115 272	3 556 468
Actifs d'impôts courants	1 170 185	1 518 049
Actifs d'impôts différés	1 592 245	1 587 886
Comptes de régularisation et actifs divers	911 460	706 461
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	370 295	190 697
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	2 209 594	1 847 907
Immobilisations incorporelles	417 598	429 671
Écarts d'acquisition	291 692	252 005
TOTAL ACTIF	111 458 778	102 552 798

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2019

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	34 128	16 315
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	34 128	16 315
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 044 545	3 359 529
Dettes envers la clientèle	65 352 042	64 098 520
Titres de créance émis	17 483 380	12 275 970
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	1 220 714	1 108 870
Passifs d'impôt différé	652 502	476 716
Comptes de régularisation et autres passifs	4 734 421	4 559 117
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions	1 009 846	970 985
Subventions et fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3 633 462	4 104 449
Capitaux propres	12 293 738	11 582 326
Capital et réserves liées	9 765 416	9 211 560
Réserves consolidées	1 284 901	1 224 131
- Part du groupe	630 880	545 031
- Part des minoritaires	654 021	679 101
Gains ou pertes latents ou différés	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0
- Part du groupe	0	0
- Part des minoritaires	- 0	- 0
Résultat de l'exercice	1 243 421	1 146 634
- Part du groupe	1 176 705	1 092 171
- Part des minoritaires	66 716	54 463
TOTAL PASSIF	111 458 778	102 552 797

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31/12/2019

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts et produits assimilés	4 846 458	4 716 307
Intérêts et charges assimilés	- 1 225 483	- 1 150 138
MARGE D'INTÉRÊT	3 620 976	3 566 169
+ Commissions (produits)	1 472 354	1 415 527
+ Commissions (charges)	- 245 626	- 331 639
MARGE SUR COMMISSIONS	1 226 728	1 083 888
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente	-	-
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	73 335	55 964
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	59 230	29 941
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	14 105	26 023
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	2 174	2 081
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste va	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs	-	-
+/- Produits nets des activités d'assurance	-	-
+Produits des autres activités	99 314	101 514
- Charges des autres activités	- 62 522	- 79 429
Produit net bancaire	4 960 005	4 730 188
- Charges générales d'exploitation	- 2 236 338	- 2 150 371
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	- 292 628	- 210 317
Resultat brut d'exploitation	2 431 038	2 369 500
- Coût du risque de crédit	- 513 521	- 628 608
Resultat d'exploitation	1 917 517	1 740 892
+/- Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	55 210	29 357
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	1 500	42 141
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Resultat avant impôts	1 974 227	1 812 390
- Impôts sur les résultats	- 730 806	- 665 755
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RÉSULTAT NET	1 243 421	1 146 634
Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	66 716	54 462
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1 176 705	1 092 172

NOTE-R3 - MARGE D'INTERETS

(en milliers de DH)

	31/12/2019			31/12/2018		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
Opérations avec la clientèle	4 685 788	559 036	4 126 752	4 550 184	615 321	3 934 863
Comptes et prêts/emprunts	4 160 709	538 807	3 621 902	4 033 496	604 310	3 429 186
Opérations de pensions	100	3 045	2 945	98	4 019	3 921
Opérations de location-financement	524 979	17 184	507 795	516 590	6 992	509 598
Opérations interbancaires	160 670	666 446	505 776	166 123	534 817	368 694
Comptes et prêts/emprunts	50 268	650 721	600 453	55 040	522 116	467 076
Opérations de pensions	110 402	15 725	94 677	111 083	12 701	98 382
Emprunts émis par le groupe						
Instruments de couverture de résultats futurs						
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux						
Portefeuille de transactions						
Titres à revenu fixe						
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Actifs disponibles à la vente						
Actifs détenus jusqu'à échéance						
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	4 846 458	1 225 483	3 620 976	4 716 307	1 150 138	3 566 169

EVOLUTION DU CAPITAL ET DES RESULTATS PAR ACTION

	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Capital appelé	2 050 000	2 050 000	2 050 000
Nombres d'actions	20 500	20 500	20 500
Résultat part du groupe	1 176 705	1 092 172	970 823
Résultat par action (KMAD)	57	53	47

NOTE - COMMISSIONS NETTES

	31/12/2019		
	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 242 174	- 245 626	996 549
avec les établissements de crédit			
avec la clientèle	568 575	- 65 001	503 574
Sur titres	33 249	- 5 633	27 616
De change	640 351	- 174 992	465 359
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			
Prestation de services bancaires et financiers	230 180	-	230 180
produits nets de gestion d'OPCVM	9 989		9 989
produits nets sur moyen de paiement	168 268		168 268
assurance	3 854		3 854
autres	48 069		48 069
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	1 472 354	- 245 626	1 226 728

NOTE-P4 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
Comptes à vue	166 576	259 252
Emprunts	3 827 901	3 100 277
Opérations de pension	1 050 068	
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	5 044 545	3 359 529

NOTE-P5 - DETTES ENVERS LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
Comptes ordinaires créditeurs	46 358 013	46 140 834
Comptes à terme	6 110 851	5 957 439
Comptes d'épargne à taux administré	9 845 966	9 713 568
Bons de caisse	2 148 662	2 286 680
Opérations de pension	888 550	
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	65 352 042	64 098 520

NOTE-A15-A16 - IMMOBILISATIONS

(en milliers de DH)

	31/12/2019			31/12/2018		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2 091 443	- 712 654	1 378 789	1 735 713	- 670 578	1 065 135
Equip. mobilier, installation	1 812 298	- 1 283 388	528 910	1 732 297	- 1 258 167	474 130
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	303 071	- 1 176	301 895	308 642	-	308 642
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 206 812	- 1 997 218	2 209 594	3 776 652	- 1 928 745	1 847 907
Logiciels informatiques acquis	1 244 754	- 926 981	317 773	976 650	- 821 362	155 287
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	99 824	-	99 824	274 383	-	274 383
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 344 578	- 926 981	417 598	1 251 033	- 821 362	429 671
TOTAL IMMOBILISATIONS	5 551 390	- 2 924 199	2 627 192	5 027 685	- 2 750 107	2 277 578

(en milliers de DH)

NOTE-A15-A16 - IMMOBILISATIONS

	31/12/2019			31/12/2018		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2 091 443	- 712 654	1 378 789	1 735 713	- 670 578	1 065 135
Equip. mobilier, installation	1 812 298	- 1 283 388	528 910	1 732 297	- 1 258 167	474 130
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	303 071	- 1 176	301 895	308 642	-	308 642
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 206 812	- 1 997 218	2 209 594	3 776 652	- 1 928 745	1 847 907
Logiciels informatiques acquis	1 244 754	- 926 981	317 773	976 650	- 821 362	155 287
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	99 824	-	99 824	274 383	-	274 383
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 344 578	- 926 981	417 598	1 251 033	- 821 362	429 671
TOTAL IMMOBILISATIONS	5 551 390	- 2 924 199	2 627 192	5 027 685	- 2 750 107	2 277 578

Information sectorielle au 31/12/2019

En milliers de dhs

	Banque de détail et de financement	Leasing	Total
MARGE D'INTÉRÊT	3 273 786	347 190	3 620 976
MARGE SUR COMMISSIONS	1 225 674	1 054	1 226 728
PRODUIT NET BANCAIRE	4 610 812	349 193	4 960 005
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 142 453	288 585	2 431 038
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 671 474	246 043	1 917 517
RÉSULTAT NET	1 039 242	204 179	1 243 421
RESULTAT NET PART DU GROUPE	972 526	204 179	1 176 705

IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

(En milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
Actifs d'impôts courants	1 170 185	1 518 049
Actifs d'impôts différés	1 592 245	1 587 886
Actifs d'impôts courants et différés	2 762 430	3 105 935
Passifs d'impôt exigible	1 220 714	1 108 870
Passifs d'impôt différé	652 502	476 716
Passifs d'impôts courants et différés	1 873 216	1 585 586

19-NOTE-A5 - PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ASSIMILES - IFRS 9

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
Comptes à vue	1 574 773	2 194 922
Prêts	2 331 806	1 829 694
Opérations de pension		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS AVANT DÉPRÉCIATION	3 906 580	4 024 616
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	- 3 146	- 5 174
bucket -1-	- 3 146	- 5 174
bucket -2-		
bucket -3-		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS NETS DE DÉPRÉCIATION	3 903 434	4 019 442

19-NOTE-A6 - PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
Comptes ordinaires	7 198 087	7 436 492
Prêts consentis à la clientèle	78 175 219	72 636 446
Opérations de pension		
Opérations de location-financement	12 346 527	11 910 769
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	97 719 833	91 983 707
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	- 10 320 359	- 10 122 110
Bucket -1-	- 791 660	- 755 925
Bucket -2-	- 280 210	- 421 127
Bucket -3-	- 9 248 489	- 8 945 057
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	87 399 474	81 861 597

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DES BANQUES	BANCAIRE	100,00%	100,00%	IG
INVESTIMA	SOCIÉTÉ DE PARTICIPATION	48,04%	48,04%	IG
SOGECAPITAL BOURSE	INTERMÉDIATION EN BOURSE	100,00%	100,00%	IG
SOGECAPITAL GESTION	GESTION D'ACTIFS	99,94%	99,94%	IG
SOGECAPITAL PLACEMENT	GESTION D'ACTIFS	99,96%	99,96%	IG
SOGELEASE	LEASING	100,00%	100,00%	IG
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	BANCAIRE	99,92%	99,92%	IG
SOGEFINANCEMENT	CRÉDIT À LA CONSOMMATION	100,00%	100,00%	IG
ATHENA COURTAGE	COURTAGE D'ASSURANCE	96,93%	96,93%	IG
FONCIMMO	ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE	100,00%	100,00%	IG
SOGCONTACT	CENTRE D'APPEL	99,83%	99,83%	IG
CRÉDIT EQDOM	CRÉDIT À LA CONSOMMATION	56,82%	55,21%	IG
LA MAROCAINE VIE*	ASSURANCES	49,01%	49,01%	MEE
ALD AUTOMOTIVE	LOCATION LONGUE DURÉE	15,00%	15,00%	MEE

*Changement du taux de contrôle suite à l'acquisition de nouvelles actions courant l'année 2019

	31/12/2018	Dotation	Reprise disponible	Reprise utilisée	Autres variations	31/12/2019
Provisions pour engagement par signature	469 623	69 262	- 48 561	- 58 166	0	432 159
Bucket 1	101 294		- 45 131			56 163
Bucket 2	60 154		- 40 922		0	19 233
Bucket 3	308 175	69 262	37 492	- 58 166	-	356 763
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	402 065	73 069	- 19 332		27 606	483 408
Autres provisions pour risques et charges	99 297	23 596	- 25 793	- 20 310	17 489	94 279
Provisions pour risques et charges	970 985	165 927	- 93 686	- 78 476	45 095	1 009 846

19-NOTE-A2.2 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JV PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
Actions et autres titres à revenu variable	73 918	59 747
Titres de participation non consolidés	313 367	328 445
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	387 285	388 192

19-NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
Effets publics et valeurs assimilées	5 094 202	3 527 573
Obligations et autres titres à revenu fixe	21 537	34 753
Titres subordonnés		
TOTAL TITRES AU COÛT AMORTI AVANT DEPRECIATION	5 115 739	3 562 326
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	- 467	- 5 858
bucket -1-	- 467	- 5 858
bucket -2-		
bucket -3-		
TOTAL TITRES AU COÛT AMORTI NET DES DEPRECIATIONS	5 115 272	3 556 468

19-NOTE-CNR - COÛT NET DU RISQUE

(en milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
Dotation aux provisions	- 1 415 183	- 1 982 903
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 1 299 755	- 1 811 670
bucket 1	- 37 856	- 51 043
bucket 2		- 5 029
bucket 3	- 1 261 899	- 1 755 598
Provisions engagements par signature	- 69 262	- 120 947
bucket 1		- 6 669
bucket 2		- 3 531
bucket 3	- 69 262	- 110 747
Autres provisions pour risques et charges	- 46 166	- 50 286
Reprises de provisions	1 260 959	1 852 593
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 103 634	1 699 009
bucket 1	10 719	6 364
bucket 2	139 837	216 581
bucket 3	953 078	1 476 064
Reprises de provisions engagements par signature	109 694	113 350
bucket 1	45 131	
bucket 2	40 922	5 395
bucket 3	23 641	107 955
Reprise des autres provisions pour risques et charges	47 631	40 234
Variation des provisions	- 359 297	- 498 298
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	- 57 932	- 35 248
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	- 306 381	- 464 910
Récupérations sur prêts et créances amorties	25 659	44 290
Autres pertes	- 20 643	- 42 430
COÛT DU RISQUE	- 513 521	- 628 608

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres clôture : 01/01/2018	2 050 000	6 687 321	-	1 366 162	-	10 103 483	107 690	10 211 173
Opération sur capital		474 239	-	474 239	-			
Dividendes			-	287 000	-	287 000	1 601	288 601
Résultat de l'exercice			-	1 092 172	-	1 092 172	54 462	1 146 634
Divers opérations sur capitaux propres			-	156 382	-	156 382	30 888	125 494
Variation de périmètre			-	216 275	-	216 275	603 900	387 626
Capitaux propres clôture : 31/12/2018	2 050 000	7 161 560	-	1 637 202	-	10 848 762	733 563	11 582 326
Opération sur capital		553 856	-	553 856	-			
Dividendes			-	369 000	-	369 000	59 596	428 596
Résultat de l'exercice			-	1 176 704	-	1 176 704	66 716	1 243 421
Divers opérations sur capitaux propres			-	247 627	-	247 627	5	247 632
Variation de périmètre			-	164 162	-	164 162	19 942	144 220
Capitaux propres clôture : 31/12/2019	2 050 000	7 715 416	-	1 807 585	-	11 573 001	720 737	12 293 738

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat avant impôt	1 974 227	1 812 390
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	292 628	212 228
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-5 671	-6 290
+/- dotations nettes aux provisions	221 911	177 202
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-55 210	-29 357
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-11 134	-18 212
+/- autres mouvements	373	-41 554
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	442 897	294 018
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 264 243	519 046
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	-4 455 786	-2 143 693
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	3 207 131	2 253 608
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	198 733	-28 985
- Impôts versés	-629 581	-513 875
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-415 260	86 101
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	2 001 865	2 192 508
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	-189 660	-751 668
+/- flux liés aux immeubles de placement		
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-431 184	-285 177
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-620 844	-1 036 845
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-318 356	-244 495
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-470 987	712 111
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-789 343	467 616
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-90 576	5 348
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	501 102	1 628 627
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	6 152 299	4 523 675
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	4 216 580	4 453 638
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 935 719	70 037
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	6 653 401	6 152 302
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	5 245 168	4 216 583
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 408 232	1 935 719
Variation de la trésorerie nette	501 102	1 628 627

Actifs au titre de droits d'utilisation

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations corporelles	2 209 594	1 847 907
Dont: droits d'utilisation des contrats de location	326 460	

Passifs au titre de dettes locatives

	31/12/2019	31/12/2018
Comptes de régularisation et autres passifs	4 734 421	4 559 117
Dont: dettes locatives	186 780	

Détail des charges de contrats de location

	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts et charges assimilées	1 225 483	1 150 138
dont: Charges d'intérêts sur dettes locatives	11 395	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	292 628	210 317
dont: dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	44 280	

CONTRATS DE LOCATION - ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION: VARIATION (PRENEUR)

	01/01/2019	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	31/12/2019
Valeur brute	318 209	24 335	-1978	345 086
Amortissements et dépréciations		-38 819	246	-38 573
TOTAL IMMOBILIER	318 209	-14 484	-1732	306 513
Valeur brute	6 915	16 962	-1210	25 189
Amortissements et dépréciations		-5 461	219	-5 242
TOTAL MOBILIER	6 915	11 501	-991	19 947
TOTAL DROITS D'UTILISATION	325 124	-2 983	-2 723	326 460

Compte Résultat	31/12/2019	31/12/2018
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JV	73 335	28 766
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	73 335	28 766
GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS/PASSIFS DE TRANSACTION	59 230	10 774
GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS/PASSIFS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	14 105	17 992
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	-	-
GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	-	-
RÉMUNÉRATION DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (DIVIDENDES)	-	-

EVENTUALITES ET ENGAGEMENT HORS BILAN DONNES ET RECUS

NOTE-HB1 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

(en milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNES		
Aux établissements de crédit		
A la clientèle	5 412 851	4 961 923
Ouverture de crédit		
Autres engagements en faveur de la clientèle		
Total des engagements de financement donnés	5 412 851	4 961 923
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS RECUS		
des établissements de crédit	283 674	1 932 605
de la clientèle		
Total des engagements de financement reçus	283 674	1 932 605

NOTE-HB2 - ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de garantie donnés		
D'ordre des établissements de crédit	3 638 138	5 026 636
D'ordre de la clientèle	9 790 058	9 626 647
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Total des engagements de garantie donnés	13 428 196	14 653 284
Engagements de garantie reçus		
des établissements de crédit	4 823 385	9 870 710
de l'état et d'autres organismes de garantie	2 870 546	3 557 743
Total des engagements de garantie reçus	7 693 932	13 428 453

Répartition des créances, engagements et dépréciations par Bucket sous IFRS9 au 31/12/2019

	Créances et Engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés au coût amorti	3 906 580	-	-	3 146	-	-
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	84 449 700	2 462 991	10 807 143	791 660	280 210	9 248 489
Titres de dettes au coût amorti	5 115 739	-	-	467	-	-
Engagements Hors Bilan	17 706 149	300 728	834 169	56 163	19 233	356 763

COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	31/12/2019	31/12/2018
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	-	-
Comptes d'encaissement		
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	170 964	92 389
Autres débiteurs et actifs divers	740 496	614 072
Total des comptes de régularisation et actifs divers	911 460	706 461
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	67	89
Comptes d'encaissement		
charges à payer et produits constatés d'avance	1 184 707	1 159 560
Dettes locatives	186 780	
Autres créditeurs et passifs divers	3 362 868	3 399 468
Total des comptes de régularisation et passifs divers	4 734 421	4 559 117

ECARTS D'ACQUISITION

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
Valeur brute comptable en début de période	400 200	227 226
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période	- 148 195	- 165 978
Valeur nette comptable en début de période	252 005	61 248
Acquisitions	39 687	172 974
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		17 783
Valeur brute comptable en fin de période	439 887	400 200
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période	- 148 195	- 148 195
Valeur nette comptable en fin de période	291 692	252 005

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
Autres dettes représentées par un titre	17 483 380	12 275 970
titres de créances négociables	17 269 844	12 113 736
emprunts obligataires	213 536	162 234
Dettes subordonnées	3 633 462	4 104 449
emprunt subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
titres subordonnés		
à durée déterminée	3 633 462	4 104 449
à durée indéterminée		
Total	21 116 842	16 380 419

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	31/12/2019	31/12/2018
Charges de personnel	- 1 268 115	- 1 224 081
Impôts et taxes	- 55 074	- 50 997
Charges externes	- 946 788	- 863 137
Autres charges générales d'exploitation	33 638	12 156
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	- 292 628	- 210 317
Charges générales d'exploitation	- 2 528 967	- 2 360 688

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

En milliers de DH

	2019.Décembre			2018.Décembre		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'assurance		-			-	
Produits nets des immeubles de placement		-			-	
Produits nets des immobilisations en location simple	3 413	-	3 413	1 623	-	1 623
Produits nets de l'activité de promotion immobilière		-			-	
Autres produits	95 901	- 62 522	33 379	99 891	- 79 429	20 462
Total	99 314	- 62 522	36 792	101 514	- 79 429	22 085

PARTIES LIÉES

Entreprises consolidées par intégration globale

Actif	
prêts, avances et titres	5 009 306
Comptes ordinaires	1 359 911
Prêts	3 533 296
Titres	116 099
Opérations de location financement	
actifs divers	55 235
Total	5 064 541
Passif	
dépôts	4 893 207
Comptes ordinaires	1 449 503
Autres emprunts	3 443 704
dettes représentées par un titre	
passif divers	171 334
Total	5 064 541
Engagements de financement et de garantie	
Engagements donnés	
Engagements reçus	

Entreprises consolidées par intégration globale

Intérêts et produits assimilés	173 304
Intérêts et charges assimilés	174 972
Commissions (produits)	24 308
Commissions (charges)	405
Prestations de services données	16 969
Prestations de services reçues	
Loyers reçus	3 168
Autres	42 372

CHARGE NETTE DE L'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'impôts courant	- 629 581	- 513 875
Charge nette d'impôt différé de l'exercice	- 101 226	- 151 881
Charge nette d'impôt sur les bénéfices	- 730 806	- 665 755

COMPTES CONSOLIDÉS IAS/IFRS DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES AU 31/12/2019

ÉTATS CONSOLIDÉS NEANT AU 31/12/2019

Etat de résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en KP

Immeubles de placement

ANALYSE DES RÉSULTATS AVEC LA PARTICIPATION DES FILIALES

En milliers de Dirhams

Dénomination de la société émettrice	Participation au capital en 31/12/2019	Produits inscrits au CPC
* Participations dans les entreprises liées		227 462
SOGLEASE	100,0%	51 800
SOGECAPITAL GESTION	99,94%	24 668
INVESTIMA	56,61%	-
SOGECAPITAL BOURSE	100,00%	-
SOGCONTACT	100,00%	-
SOGECAPITAL PLACEMENT	99,94%	680
FONCIMMO	100,00%	-
LA MAROCAINE VIE	49,01%	15 558
ATHENA COURTAGE	97,00%	51 938
BANQUE OFFSHORE	99,92%	10 434
SOGEFINANCEMENT	60,00%	-
CREDIT EQDOM	53,72%	69 985
ALD AUTOMOTIVE	15,00%	2 400
* Autres titres de participation		7 942
FINEA	0,03%	51
LESIEUR AFRIQUE	0,95%	36
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	0,02%	4 400
SOGPIB	10,00%	247
SOGEOS	0,00%	1 168
PME CROISSANCE	10,74%	2 040

HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	DELOITTE						FIDAROC						Total
	Montant/Année		Pourcentage/Année*			Montant/Année		Pourcentage/Année*					
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	1 215	1 182	1 170	86%	54%	100%	964	782	776	100%	57%	100%	6 089
Émetteur	1 215	1 182	1 170	86%	54%	100%	964	782	776	100%	57%	100%	6 089
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	995	-	-	46%	-	-	595	-	-	43%	-	1 590
Émetteur	-	995	-	-	46%	-	-	595	-	-	43%	-	1 590
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	1 215	2 177	1 170	-	100%	-	964	1 377	776	-	100%	-	7 679
Autres prestations rendues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	1 215	2 177	1 170	100%	100%	100%	964	1 377	776	100%	100%	100%	7 679

(*) Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019**



Aux Actionnaires de la
Société Générale Marocaine de Banques
55 bd Abdelmoumen
Casablanca

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. *Convention de fourniture de services et d'assistance conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL PLACEMENT*

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 16 Mai 2019
- Nature, objet et modalités de la convention : Selon les termes de cette convention, SOGECAPITAL PLACEMENT confie à la Banque la mission d'assistance comptable, fiscale, financière et administrative par la cellule de Gestion des Filiales et Fiscalité (GFF) rattachée à la Direction Financière de la Banque.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 25 HT.
- Somme reçue : Aucun montant n'est encaissé au 31.12.2019

1.2. *Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION*

1. *Convention de fourniture de services et d'assistance conclue entre la société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION :*

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 16 Mai 2019
- Nature, objet et modalités de la convention : Selon les termes de cette convention, SOGECAPITAL GESTION confie à la Banque, la mission d'assistance comptable, fiscale, financière et administrative par la cellule de Gestion des Filiales et Fiscalité (GFF) rattachée à la Direction Financière de la Banque.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 50 HT.
- Somme reçue : Aucun montant n'est encaissé au 31/12/2019

2. *Convention de prestations de services conclue entre la société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION*

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 17/06/2019
- Nature, objet et modalités de la convention : En vertu des termes de cette convention, SGMA s'engage à effectuer les prestations d'assistance dans les domaines de « Conformité Sécurité Financière » et « Conformité Réglementaire ».
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Aucun montant n'a été comptabilisé dans les comptes de la société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019.
- Somme reçue : Aucun montant n'est encaissé au 31/12/2019.

1.3. Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE VIE

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : En cours de signature
- Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la Marocaine vie des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 506 HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 50 TTC.

1.4. Convention de sous location conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG OFFSHORE

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 12 Novembre 2019
- Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat de sous location stipule la mise à disposition par la Société SG OFFSHORE au profit de la SGMB d'un local à usage de bureaux d'une superficie de 242 m2 et sise à la zone franche de Kenitra moyennant un loyer mensuel de 20.873,00 hors taxes.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé dans les charges par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 277 HT.
- Somme reçue : aucun montant n'a été décaissé au 31/12/2019.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGELEASE MAROC

- **Convention de garantie « PROLEASE »**
 - Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - Date de la convention : 22/07/2005
 - Nature, objet et modalités de la convention : Selon les termes de cette convention, la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGELEASE MAROC ont convenu de développer ensemble le produit « PROLEASE » destiné au financement en crédit-bail par le biais de SOGELEASE MAROC, de divers biens meubles à usage professionnel et dont le montant unitaire incluant l'encours éventuel ne dépassera pas MAD 500 000 (hors taxes).
PROLEASE est placé exclusivement par les agences de la Société Générale Marocaine de Banques auprès de sa clientèle commerciale et des professions libérales. La Société Générale Marocaine de Banques couvrira à hauteur de 50% la

perte définitive qu'elle pourrait être amenée à supporter suite à la défaillance éventuelle des locataires.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Aucun montant n'a été comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019.
- Somme reçue : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2019.

- **Convention de garantie SOGEQUIP**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Nature, objet et modalités de la convention : Une convention a été conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE MAROC S.A. Cette convention, modifiée en juin 2000, prévoit le développement du produit «SOGEQUIP» destiné au financement en crédit bail de divers biens meubles et immeubles à usage professionnel et dont le prix ne dépasse pas MAD 2.000.000 HT.

Les contrats SOGEQUIP dont le financement est assuré par SOGELEASE MAROC S.A. sont placés exclusivement par les agences Société Générale Marocaine de Banques auprès de leur clientèle commerciale et professions libérales.
Les pertes définitives éventuelles enregistrées suite à la défaillance des locataires sont à la charge de la Société Générale Marocaine de Banques.

En contrepartie de cette garantie, SOGELEASE MAROC S.A. alloue une rémunération mensuelle sur la base de l'encours financier des contrats actifs de la période. Les conditions de cette rémunération sont déterminées d'un commun accord entre les deux parties en fonction de l'évolution des barèmes de location en crédit bail.
Bien qu'arrêtée fin 2005, cette convention continue à produire ses effets au titre de la gestion des encours existants.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Aucun montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019.
- Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2019.

- **Convention d'apporteur « PMELEASE+ »**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 07/07/2005
- Nature, objet et modalités de la convention : Une convention d'apporteur a été conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE MAROC S.A. Cette convention prévoit le développement du produit «PMELEASE+» destiné au financement en crédit bail de divers biens meubles et immeubles à usage professionnel.

Les contrats PMELEASE+ dont le financement est assuré par SOGELEASE MAROC S.A. sont placés exclusivement par les agences Société Générale Marocaine de Banques auprès de leur clientèle entreprise.

Les dossiers entrant dans le champ de PMELEASE+ concernent tout montant ne dépassant pas un plafond de MAD 1.000.000 H.T.

Les pertes définitives éventuelles enregistrées suite à la défaillance des locataires sont supportées par SOGELEASE MAROC S.A.

En contrepartie, SOGELEASE MAROC S.A. alloue une rémunération d'apport flat à la Société Générale Marocaine de Banques de 1%.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Aucun montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019.

- Somme reçue : Aucun montant encaissé au 31/12/2019.

- **Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

- Date de la convention : 01/01/2010

- Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.

Ce service permet à SOGELEASE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 89 HT.

- Somme reçue : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2019.

- **Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

- Date de la convention : 03/01/2011

- Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 3.539 HT.

- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 2.816 TTC.

- **Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

- Date de la convention : en cours

- Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par SOGELEASE MAROC au profit de SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération annuelle.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en charges dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 971 HT.
- Somme reçue : aucun montant n'a été décaissé au 31/12/2019.

- **Convention de prestation juridique conclue entre la SGMA et la Société SOGELEASE MAROC**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : Le 24/02/2016
- Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits par la société générale marocaine de banques au cours de l'exercice 2019 s'élève à 300 KMAD HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 360 TTC.

- **Convention de vérification de Lutte Anti-Blanchiment (LAB) conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par Monsieur Ahmed EL YACOUBI
- Date de la Convention : Le 08/05/2012.
- Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les modalités dans lesquelles la SGMA procède au contrôle et vérification dans le cadre :
 - des souscriptions des personnes morales ou physiques à un contrat d'assurance vie via le réseau d'agences de la SGMA.
 - des demandes de paiement de prestation, de rachat ou de versement d'un contrat de capitalisation / Assurance Vie dès lors que le contrat en question a été souscrit via le réseau d'agences de SGMA.

L'article 7 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services au bénéficiaire en fonction de la nature de la prestation.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :

Aucune prestation n'a été fournie par la SGMA. A cet égard, aucun produit n'a été comptabilisé par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019.

- Somme reçue : Aucun montant encaissé au 31/12/2019.
- **Convention d'audit conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE**
 - Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - Date de la convention : Premier semestre 2013.
 - Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE moyennant une rémunération annuelle. Ce contrat est entré en vigueur le 1^{er} semestre 2013
 - Prestations ou produits livrés ou fournis :
Aucun produit comptabilisé par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019.
 - Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 307 TTC.

2.2. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société La Marocaine-Vie

- **Convention de prestations de services conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société La Marocaine-Vie**
 - Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - Date de la convention : 01/01/2004
 - Nature, objet et modalités de la convention : La Marocaine-Vie et la banque ont convenu de mettre en place une convention de services bancaires, d'une part sur les comptes de La Marocaine-Vie et d'autre part sur les comptes bancaires domiciliés par les clients de La Marocaine-Vie auprès de la banque. L'article 9 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services à La Marocaine-Vie en fonction de la nature de la prestation.
 - Prestations ou produits livrés ou fournis :
Aucun montant n'a été comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019.
 - Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2019.
- **Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE**
 - Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - Date de la convention : 01/01/2010
 - Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la MAROCAINE VIE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C. Ce service permet à LA MAROCAINE VIE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 115 HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 138 TTC.
- **Convention d'audit conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE**
 - Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - Date de la convention : 01/02/2011
 - Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la Marocaine Vie moyennant une rémunération semestrielle. Ce contrat est entré en vigueur le 1^{er} février 2011.
 - Prestations ou produits livrés ou fournis :
Aucun montant n'a été comptabilisé par la Société Générale Marocaine de Banques au cours de l'exercice 2019.
 - Somme reçue : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2019.
- **Convention de vérification de Lutte Anti-Blanchiment conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE**
 - Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - Date de la convention : 01/07/2011
 - Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les modalités dans lesquelles la Société Générale Marocaine de Banques procède au contrôle et vérification dans le cadre :
 - des souscriptions des personnes morales ou physiques à un contrat d'assurance vie via le réseau d'agences de SGMA.
 - des demandes de paiement de prestation, de rachat ou de versement d'un contrat de capitalisation / Assurance Vie dès lors que le contrat en question a été souscrit via le réseau d'agences de SGMA.

L'article 7 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services au bénéficiaire en fonction de la nature de la prestation.

 - Prestations ou produits livrés ou fournis :
Aucun montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019.
 - Somme reçue : aucun montant encaissé par la Société Générale Marocaine de Banques au 31/12/2019.
- **Convention de prestation juridique conclue entre la SGMA et la Société LMV**
 - Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

- Date de la convention : Le 07/04/2016
- Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.
L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé par la société générale marocaine de banques au cours de l'exercice 2019 s'élève à 70 KMAD HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé par la Société Générale Marocaine de Banques au 31/12/2019 est de 84 KMAD TTC.

2.3. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECAPITAL GESTION

- **Contrat de bail à usage commercial conclu entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION**
 - Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - Date de la convention : 21/04/2001
 - Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL GESTION d'un local à usage de bureau y compris l'eau, l'électricité, le téléphone et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle
 - Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 351 HT.
 - Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 266 TTC.
- **Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION**
 - Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - Date de la convention : 03/01/2011
 - Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL GESTION des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.
 - Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 10.371 HT.

- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 12.180 TTC.

2.4. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECAPITAL BOURSE

- **Contrat de bail à usage commercial**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 21/04/2001
A compter du 1^{er} janvier 2008, les parties ont décidé de modifier article par article le contrat de bail initial et d'adopter un nouveau contrat le 28 Juin 2011.
- Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL BOURSE d'un local à usage de bureau y compris l'eau, le téléphone et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 301 HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 363 TTC.

- **Convention de rétrocession de commissions de courtage**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 31/12/1996
- Date de l'avenant de la convention du 31.12.1996 : 01/01/2013
- Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit que SOGECAPITAL BOURSE rétrocède à la Société Générale Marocaine de Banques 5% des commissions de courtage perçues par elle.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le produit comptabilisé par la Société Générale Marocaine de Banques au cours de l'exercice 2019 s'élève à 50 KMAD HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 24 TTC.

- **Convention de mise à disposition du personnel**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 03/01/2011
- Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL BOURSE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :

Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 5.287 HT.

- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 6.734 TTC.

2.5. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECONTACT

- **Convention de prestation de service**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 01/08/2006
- Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit que SOGECONTACT fournisse à la Société Générale Marocaine de Banques un service complet permettant la réception et la prise en charge des appels entrants ainsi que la réalisation des appels sortants de la clientèle de la banque moyennant une rémunération s'élevant à MAD 25.000 par position.
A compter du 1^{er} janvier 2008, un avenant a été établi pour modifier l'article 8.1 du contrat de prestation de service, et en date du 1^{er} janvier 2011 un deuxième avenant a été établi pour modifier le prix de la position de 25.000 MAD à 22.000 MAD la position.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en charges dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 11.658 HT.
- Somme versée : Le montant décaissé au 31/12/2019 est de KMAD 13.385 TTC.

2.6. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société Générale France

- **Convention d'assistance de conseil et de support**

- Date de la convention : 21/12/2012
- Personnes concernées : M. Didier Alix et M. Jean-François Sammarcelli, directeurs généraux délégués de la Société Générale France, sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.
- Nature, objet et modalités de la convention : En vertu de ce contrat, Société Générale France assure l'assistance à un certain nombre de services centraux de la Société Générale Maroc (secrétariat général, DRH, Direction Financière, Direction des Risques, Direction juridique, ...).
Le coût de cette prestation facturée par Société Générale France est calculé sur la base des coûts directs et indirects réels augmenté d'une marge de 5%.

Société Générale France effectue, également, dans l'intérêt de Société Générale Maroc les prestations de service informatiques suivantes :

- Permettre l'accès à Société Générale Maroc à une base documentaire informatisée dans les domaines informatique, finance, juridique, fiscalité, risque, ressources humaines, ...
- Mettre en œuvre une veille technologique permettant d'orienter Société Générale Maroc dans ses choix stratégiques IT,
- Conseiller Société Générale Maroc dans sa politique de développement informatique.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en charges par la Société Générale Marocaine de Banques à fin 2019 s'élève à KMAD 37.830 HT.
- Somme versée : Le montant décaissé courant l'exercice 2019 est de KMAD 399.272 TTC.

- **Contrat de garantie**

- Personnes concernées : M. Didier Alix et M. Jean-François Sammarcelli, directeurs généraux délégués de la Société Générale France, sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.
- Date de la convention : 30/03/2011
- Nature, objet et modalités de la convention : Conformément au contrat de garantie à première demande conclu entre la Société Générale France et la Société Générale Marocaine de Banques (revu annuellement), la Société Générale France se porte inconditionnellement garante de la bonne fin de tous les engagements de certaines contreparties vis-à-vis de la Société Générale Marocaine de Banques, et de ceux que cette dernière pourrait être amenée à leur accorder à hauteur d'un montant maximum égal pour chaque contrepartie au montant des concours excédant 20% des fonds propres nets de la Société Générale Marocaine de Banques et ce dans la limite d'un montant maximum de MEUR 350.

La rémunération de la présente garantie est fixée à 0,35% l'an, payable semestriellement à terme échu et calculée à partir des encours de fin de mois des risques susmentionnés sur la part excédent le seuil ci-dessus.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en charges par la Société Générale Marocaine de Banques à fin 2019 s'élève à KMAD 2.360 HT.
- Somme versée : Aucun montant n'a été décaissé au 31/12/2019.

- **Contrat d'ouverture de crédit**

- Personne concernée : M. Didier Alix et M. Jean-François Sammarcelli, directeurs généraux délégués de la Société Générale France, sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.
- Date de la Convention : 23/10/2007.
- Nature, objet et modalités de la convention : Conformément au contrat la SG France a accepté d'ouvrir en faveur de la SGMA une ligne de crédit d'un montant maximum de 100.000 KEUROS qui ne sera actionné qu'en cas de besoin (Ligne Filet).
La rémunération du présent contrat est fixée à 0,0625% l'an, calculé au prorata temporis et perçu trimestriellement.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en charges par la Société Générale Marocaine de Banques à fin 2019 s'élève à KMAD 1.034 HT.
- Somme versée : Le montant décaissé au 31/12/2019 est de KMAD 537 TTC.

2.7. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société EQDOM

- **Convention de garantie**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention vise à couvrir EQDOM, à raison de 50%, contre la perte définitive suite à la défaillance des bénéficiaires du crédit « FLASH », clients apportés par la Société Générale Marocaine de Banques. En rémunération de cet engagement, la Société Générale Marocaine de Banques reçoit une commission calculée sur l'encours financier des crédits « FLASH » selon un taux déterminé annuellement.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Aucun produit n'a été comptabilisé par la Société Générale Marocaine de Banques en 2019 au titre de cette convention.
- Somme reçue : Aucun montant encaissé au 31/12/2019

- **Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 01/01/2010
- Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C. Ce service permet à EQDOM de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 387 HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé par la Société Générale Marocaine de Banques au 31/12/2019 est de KMAD 464 TTC.

- **Convention de détachement du personnel**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 03/01/2011
- Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention, non écrite, prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM du personnel détaché pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 9.373 HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé par la Société Générale Marocaine de Banques au 31/12/2019 est de KMAD 11.229 TTC.

- **Convention d'audit**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 01/02/2011
- Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM moyennant une rémunération semestrielle.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Aucun montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 441 TTC.

- **Convention de gestion et de centralisation du service titres**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 15 décembre 2003
- Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention a pour objet d'assurer la gestion et la centralisation du service titres EQDOM par la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES moyennant une rémunération annuelle forfaitaire.
- Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la SGMA en 2019 s'élève à la somme de KMAD 150 HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 180 TTC.

- **Contrat de bail à usage commercial**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 23/01/2015.
- Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la société EQDOM d'un local aménagé au premier étage de la villa à usage commercial et bureaux, objet du titre foncier N° 144605/12 dont le RDC abrite une agence bancaire SGMA , situé à Route Secondaire 111-Lotissement Espérance Ain Sbâa- d'une superficie approximative de 80m² moyennant une rémunération mensuelle de 14.172 TTC.
- Prestations ou produits livrés ou fournis : Aucun montant comptabilisé en produits par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019.
- Somme reçue : Aucun montant encaissé au 31/12/2019.

- **Convention de prestation juridique**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

- Date de la convention : Le 25/05/2017
- Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé par la société générale marocaine de banques au cours de l'exercice 2019 s'élève à 250 KMAD HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 300 TTC.

2.8. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et ALD AUTOMOTIVE

- **Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC**

- Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 01/01/2010
- Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'ALD AUTOMOTIVE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.
Ce service permet à ALD AUTOMOTIVE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 56 HT.
- Somme reçue : Aucun montant n'a été encaissé courant l'exercice 2019

- **Convention de commissionnement sur opérations avec les clients**

- Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 10/12/2001
- Nature, objet et modalités de la convention : En vertu de cette convention, ALD AUTOMOTIVE réalise une partie de ses opérations avec des entreprises, des professionnels et des particuliers conseillés par le réseau bancaire Société Générale Marocaine de Banques.

Le réseau intervient comme prescripteur pour ALD AUTOMOTIVE qui lui verse une rémunération calculée en fonction du chiffre d'affaires apporté.

Le montant HT de la commission est égal à 1,20% du prix d'achat HT des véhicules entrant dans le cadre des prestations définies, lorsque les financements portent sur de nouveaux véhicules et 0,60% sur des véhicules de renouvellement.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 435 HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 276 TTC.

- **Convention d'Audit**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI
- Date de la Convention : le 10/12/2011
- Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité contrôle périodique par SGMA au profit de ALD moyennant une rémunération semestrielle.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Aucun montant n'a été comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019.
- Somme reçue : Aucun encaissement n'a été constaté courant l'exercice 2019.

- **Contrat de bail à usage commercial**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 1^{er} Octobre 2015.
- Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de ALD AUTOMOTIVE d'un local à l'appartement du 1^{er} étage de l'immeuble sis au 170, Boulevard Lalla Yacout, Casablanca, d'une superficie de 29m² ainsi qu'une partie du local technique évalué à 5m² pour héberger son « site de repli » dans le cadre de son dispositif de plan de continuité d'activité (PCA) moyennant une rémunération trimestrielle.
- Prestations ou produits livrés ou fournis : Le montant comptabilisé en produits par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 est de KMAD 14 HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de 49 KMAD TTC.

- **Convention de Prestation Juridique**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : Le 16/03/2016
- Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations de conseil juridique. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé au niveau de ses produits par la société générale marocaine de banques au cours de l'exercice 2019 s'élève à 50 KMAD HT.
- Somme reçue : Aucun montant encaissé au 31/12/2019.

2.9. Convention de prestation de service conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et FONCIMMO

• Contrat de bail

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 01/01/2002
- Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de FONCIMMO d'un local à usage de bureau moyennant une rémunération trimestrielle.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 10 HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de 12 KMAD TTC.

• Convention d'intermédiation dans la cession d'actifs immobiliers SGMA assistance

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 1^{er} Avril 2014.
- Date de l'avenant de la convention du 01/04/2014 : 11/10/2019
- Nature, objet et modalités de la convention : Selon les termes de cette convention la SGMA confie à la société FONCIMMO la cession de certains de ses biens immobiliers qui sont inexploités ou inexploitable.

Cette convention concerne la cession des actifs suivants :

- ✓ Biens en exploitation : ce sont d'anciens locaux commerciaux en propriété ayant abrité des agences ou des bureaux inexploités ;
 - ✓ Baux commerciaux : il s'agit des locaux à usage d'exploitation pour lesquels un droit au bail (pas de porte, indemnité...) a été payé et qui sont inoccupés.
 - ✓ Biens en Hors exploitation : tout bien immeuble non affecté à des besoins d'exploitation bancaire (logement de fonction, terrain...) dont la banque souhaite s'en dessaisir dans le cadre de sa politique de gestion de patrimoine.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :

Aucun montant n'a été comptabilisé en charge par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019.

- Somme reçue : aucune somme n'a été décaissée au titre de l'exercice 2019.
- **Convention de mise à disposition du personnel**
 - Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - Date de la convention : 19/05/2014
 - Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de FONCIMMO des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.
 - Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 1.711 HT.
 - Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 1.889 TTC.

- **Convention de recouvrement commercial**
 - Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - Date de la convention : 14/02/2017
 - Date de l'avenant de la convention du 14/02/2017 : 11/10/2019
 - Nature, objet et modalités de la convention : FONCIMMO a pour mission d'optimiser l'activité recouvrement commercial de la Banque, son intervention vise au premier lieu, la récupération intégrale ou partielle de la créance de la SGMA.

FONCIMMO a pour mission :

- D'optimiser l'activité commerciale de la Banque, son intervention vise la récupération totale ou partielle de la créance de la SGMA. Elle n'a donc pas vocation à dégager des marges élevées au détriment de la récupération des engagements contentieux. Les biens récupérés sont achetés par FONCIMMO dans le cadre d'opérations commerciales pures pour les céder après. Cette structure analyse tous les dossiers présentés par la DREC mais se réserve le droit de rejeter un dossier si les conditions de revente jugées difficiles.
- D'apporter à la banque son expertise en matière de conseil immobilier.
- D'optimiser la cession d'actifs immobiliers hors exploitation de la Banque. Elle intervient à la demande et pour le compte de Direction des Moyens Généraux.

En rémunération de cette prestation, FONCIMMO est rémunéré à hauteur de 5% du montant d'acquisition du bien dans le cadre de :

- Sa participation aux ventes aux enchères organisées par le tribunal
 - Ou suite à un arrangement à l'amiable entre le Client et le Débiteur.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :

Aucun montant n'a été comptabilisé en charges par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019.

- Somme reçue : aucune somme n'a été décaissée au titre de l'exercice 2019.

2.10. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et INVESTIMA

- **Contrat de bail**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 01/01/2002
- Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'INVESTIMA d'un local à usage de bureau moyennant une rémunération trimestrielle.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Aucun montant n'a été comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019.
- Somme reçue :
Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2019

- **Contrat de Fourniture de Services et d'Assistance.**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 23/12/2016
- Date Effet : le 1^{er} Janvier 2017
- Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre de ce contrat, le bénéficiaire confie à la Banque les missions ci-après citées :
 - **Mission 1** : Fourniture de matériels et moyens généraux. Dans le cadre du Contrat, la Banque fournira au bénéficiaire tous les moyens matériels dont il lui sera fait la demande, nécessaires à la bonne marche de son activité.
 - **Mission 2** : Fourniture de personnel détaché. La Banque fournira au bénéficiaire tout le personnel détaché dont il sera fait la demande pour l'exécution des prestations nécessaires à la bonne marche de son activité.
 - **Mission 3** : Assistance comptable, fiscale, financière et administrative par la cellule Gestion des Filiales et Fiscalité ;
 - **Mission 4** : Assistance Juridique par la Direction des Affaires Juridiques. La DAJ s'engage, pendant toute la durée du Contrat, à :
 - Consacrer au Bénéficiaire des ressources en nombre suffisant pour couvrir les prestations, d'une compétence et d'une expérience adaptée ;

- Mettre à la disposition du Bénéficiaire, dans un délai acceptable, variable en fonction de la complexité de la demande à traiter, les ressources nécessaires à la réalisation de missions ou de travaux ponctuels dans le périmètre d'intervention de la DAJ.
 - Rendre compte au Bénéficiaire, de tout dysfonctionnement ou anomalie constatés lors de l'exécution des prestations, de nature à engendrer un quelconque risque juridique ou opérationnel potentiel pour le bénéficiaire.
- **Mission 5** : Assistance et conseil financier par la Direction du Conseil ;
Le bénéficiaire confie à la Direction de Conseil la mission d'être son conseiller financier étant entendu que le bénéficiaire décide en dernière analyse de ses choix d'investissement et ce indépendamment des conseils qui pourrait être formulés par la Direction de Conseil.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à 2.371 KMAD HT.
 - Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de 2.704 KMAD TTC.

2.11. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et Société Générale Offshore

- **Convention de mise à disposition de moyens humains et techniques**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI
- Date de la convention : 03/01/2011
- Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques, au profit de Société Générale Offshore, des moyens humains et techniques dans le cadre de ses activités professionnelles (en termes de gestion administrative, financière et commerciale) moyennant une rémunération mensuelle pour la mise à disposition des moyens humains et trimestrielle pour la mise à disposition des moyens techniques.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 6.719 HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 7.534 TTC.

- **Convention de services de sécurité financière**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : Le 15/02/2015
- Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, SGTOS doit mettre en place un dispositif de Sécurité Financière en application de la réglementation marocaine et des normes Groupe Société Générale, elle a demandé à la Société Générale d'organiser à son profit un dispositif de Sécurité Financière pour se conformer aux exigences réglementaires afférentes à son activité.

Le contrat a pour objet de définir les services, les outils et les procédures mises en place par la SGMA auprès de SGTOS dans l'objectif de l'assister dans l'exécution de ses obligations en application des dispositions réglementaires locales et des normes SOCIETE GENERALE en matière de Sécurité Financière.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé par la société générale marocaine de banques au cours de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 80 HT.
- Somme reçue : Aucun montant encaissé au 31/12/2019.

- **Convention de collaboration dans le domaine juridique**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : Le 11/12/2017
- Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produit par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 est de KMAD 70 HT.
- Somme reçue : Aucun montant encaissé au 31/12/2019.

- **Convention de Gestion des ressources humaines :**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 11/12/2018
- Nature et objet de la convention : la direction des ressources humaines SGMA s'engage à prendre en charge, pour le compte SG OFFSHORE, la gestion administrative et sociale, ainsi que le recrutement et la gestion de carrière.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 25 HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 2 TTC.

- **Convention de prestations de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de recouvrement**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 11/12/2018

- Nature et objet de la convention : Cette convention a pour objet de définir les services, les outils et les procédures mis en place par SOCIETE GENEERALE MAROC auprès de SG OFFSHORE dans l'objectif de l'assister dans l'exécution de ses obligations en application des dispositions réglementaires et des normes du groupe SG en matière de recouvrement des créances.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant été comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 est de KMAD 38 HT.
- Somme reçue : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2019.
- **Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de gestion comptable et financière**
- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 11/12/2018
- Nature et objet de la convention : par ce contrat, La direction financière SGMA s'engage à accompagner SG OFFSHORE pour tout besoin de gestion comptable, couvrant notamment la fiscalité et le reporting réglementaire, ainsi elle intervient pour assurer la cotation et le financement de prêts court et moyen terme en faveur du client, et produire le calcul du RBO par dossier, à la demande du client.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
- Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 69 HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 5 TTC.
- **Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de gestion des moyens généraux**
- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 12/10/2018
- Nature et objet de la convention : par ce contrat, la direction de gestion des moyens généraux SGMA s'engage à gérer pour le compte de SG OFFSHORE les moyens généraux dont elle a la responsabilité et l'assister dans la gestion au quotidien des moyens généraux nécessaire pour le fonctionnement normal de ses activités.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 540 HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 144 TTC.
- **Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de gestion de projets**
- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 15/11/2018

- Nature et objet de la convention : Cette convention a pour objet de définir les services et les procédures mis en place par la SGMA auprès de SG OFFSHORE dans l'objectif de l'assister dans le pilotage et l'encadrement de ses projets bancaires.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 176 HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 27 TTC.
- **Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de support informatique**
- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 15/11/2018
- Nature et objet de la convention : cette convention prévoit que la direction de support informatique SGMA s'engage à la mise à disposition et administration des applications SG OFFSHORE, à la mise à disposition de Matériels informatiques et téléphoniques, la gestion d'un portefeuille de projets, gestion des équipes projets et supervision des performances, surveillance de la plateforme Delta et des traitements, assurance de l'activité de secours et traitement des incidents (Help desk).
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 est de KMAD 176 HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 14 TTC.
- **Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de supervision managériale, de maîtrise des risques opérationnels et de PCA**
- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 12/10/2018
- Nature et objet de la convention : la SGMA s'engage à accompagner le client pour le déploiement des dispositifs de contrôle permanent et de gestion des risques opérationnels conformément aux obligations réglementaires et aux normes Groupe ; ainsi d'assurer le maintien en conditions opérationnelles des dispositifs de continuité d'activité et gestion de crise du client.
- Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 54 HT.
- Somme reçue : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2019.

2.12. Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et ATHENA COURTAGE

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

- Date de la convention : 29/04/2011
- Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'ATHENA COURTAGE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 250 HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 370 TTC.

2.13. Conventions Conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGECAPITAL PLACEMENT

- **Contrat de bail à usage commercial**
 - Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - Date de la convention : 3 Juin 2014.
 - Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL PLACEMENT d'un local à usage de bureau y compris l'eau, l'électricité, le téléphone, la maintenance informatique et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle.
 - Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 51 HT.
 - Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de KMAD 44 TTC.

2.14. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SGATS

- **Convention de prestation juridique**
 - Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - Date de la convention : Le 28/12/2015
 - Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé par la société générale marocaine de banques au cours de l'exercice 2019 s'élève à 125 KMAD HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2019 est de 150 KMAD TTC.
- **Convention de service pour le centre de service partagé au Maroc SSSC**
 - Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - Date de la convention : En cours de signature
 - Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SGATS d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C. Ce service permet à SGATS de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.
 - Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 25 HT.
 - Somme reçue : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2019.

2.15. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SG ABS

- **Convention de mise à disposition du personnel**
 - Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - Date de la convention : En cours
 - Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SG ABS des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.
 - Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 23.789 HT.
 - Somme reçue : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2019.
- **Convention d'application (Client Service Agreement C.S.A)**
 - Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - Date de la convention : 01 Juillet 2018
 - Nature, objet et modalités de la convention : En vertu de cette convention, SGMA confie à SG ABS la fourniture et la gestion des services dont elle a besoin pour ses opérations, dans le respect des engagements de qualité de service contractualisés.

SG ABS fournira, aussi, selon les standards du Groupe, les services d'infrastructure et de production informatiques nécessaires au bon fonctionnement des applications et des environnements informatiques utilisés.

Les services rendus par SG ABS sont rémunérés selon les conditions financières contractuelles.

- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 3.198 HT.
- Somme reçue : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2019.

2.16. Convention de Bail conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL INVESTISSEMENT

- **Contrat de bail à usage commercial**

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 20/12/2018
- Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SKI d'un local à usage de bureaux d'une superficie de 35m2 et sise à Casablanca, 55 Boulevard Abdelmoumen moyennant un loyer mensuel de 5.760,00 toutes taxes et charges comprises.
- Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 58 HT.
- Somme reçue : aucun montant n'est encaissé au 31/12/2019

Casablanca, le 29 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

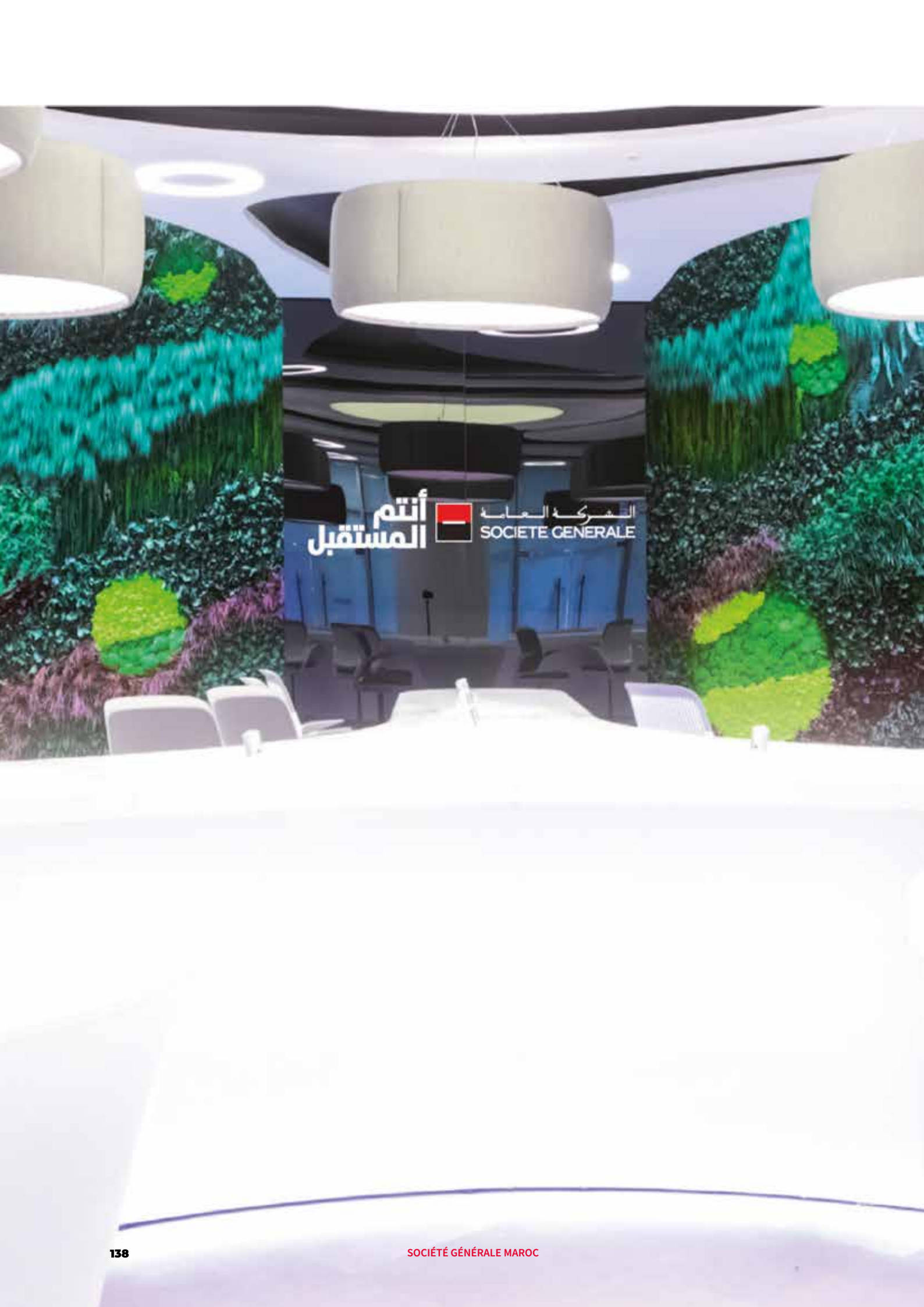
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Tél: 05 22 54 48 00 Fax: 05 22 29 66 70
- c -

Faiçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

DELOITTE AUDIT
Bou Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Ivoire 2, La Morina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUA-KOURACHI
Associée



أنتم
المستقبل



البنك العامة
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

RAPPORT ESG

(ENVIRONNEMENT, SOCIAL & GOUVERNANCE)

- Agir en Employeur Responsable
- Faire de la Finance Responsable un objectif partagé et mobilisateur
- Agir en tant qu'acteur environnemental engagé
- Favoriser l'inclusion par la solidarité, l'éducation et la culture
- Garantir une gouvernance saine et des comportements éthiques et responsables

2023
2023

« CONSTRUIRE L'AVENIR ENSEMBLE »

S'appuyant sur ses ressources, ses filiales spécialisées et ses métiers complémentaires, le groupe Société Générale Maroc a pour ambition de poursuivre sa stratégie de croissance durable et de créer de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Résolument engagée dans les transformations positives de la société et l'économie marocaines, Société Générale Maroc souhaite apporter des solutions innovantes et responsables qui aient un impact positif.

Ses valeurs de responsabilité, d'engagement, d'esprit d'équipe et d'innovation forment la marque de son empreinte, confortant sa volonté d'être le partenaire de confiance de ses clients, engagé dans les transformations positives du monde.





NOS VALEURS



RESPONSABILITÉ

En tant que banquiers, nous contribuons au développement économique, social et environnemental durable des territoires dans lesquels nous travaillons. Nous voulons aider nos clients à réaliser leurs projets tout en étant attentifs aux risques dans toutes leurs composantes. Notre responsabilité et notre éthique consistent à répondre aux besoins de nos clients avec rapidité, en préservant l'intérêt long terme de l'ensemble des parties prenantes dans le respect discipliné des règles de nos métiers. Notre responsabilité s'exprime aussi à travers le courage d'assumer nos actes et nos décisions et d'exprimer avec transparence nos opinions. C'est enfin attacher autant d'importance à la façon d'atteindre les résultats qu'aux résultats eux-mêmes.

ENGAGEMENT

Notre engagement se nourrit de la satisfaction durable de nos clients et de la fierté que nous avons de nos métiers et de notre Groupe. Ensemble, nous cherchons quotidiennement à faire la différence pour contribuer à la réussite de nos clients comme à celle de nos projets. Nous favorisons l'implication et l'accomplissement professionnel de tous. Nous entretenons en externe et en interne des relations de confiance et de respect mutuel.

ESPRIT D'ÉQUIPE

Dans notre monde en mutation, nos clients veulent une banque qui soit un partenaire responsable, de confiance et agile. En équipe, nous répondons à leurs besoins grâce à un esprit de service nourri de la diversité des expertises et des connaissances de chacun. Nous voulons devenir la banque relationnelle de référence et travailler avec nos clients comme nous voulons travailler entre nous : écoute, co-construction, transparence, valorisation des contributions, solidarité dans les succès comme dans les difficultés.

INNOVATION

Nous voulons améliorer sans cesse l'expérience de nos clients en agissant ensemble pour adapter nos solutions, nos pratiques et nos relations aux usages de demain, en tirant notamment profit des innovations technologiques. Fidèles à notre esprit entrepreneurial, nous transformons nos modes de travail en cultivant le partage, l'expérimentation et le raisonnement en rupture. Nous apprenons de nos succès comme de nos échecs.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ

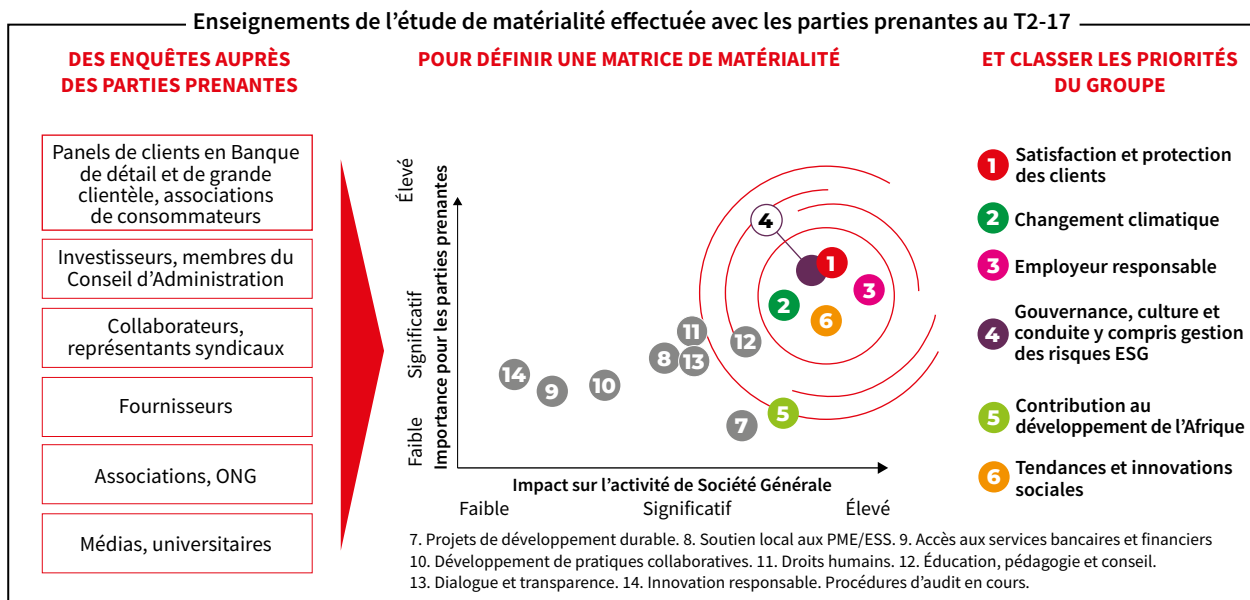
Dans le cadre de son plan stratégique 2018-2020, le groupe Société Générale a lancé, à l'échelle internationale -y compris sur le continent africain- une enquête de matérialité des attentes de ses principales parties prenantes internes et externes.

Cette enquête a permis l'élaboration d'une matrice de matérialité des attentes, qui vise à hiérarchiser les enjeux de développement

durable au regard des priorités exprimées par les parties prenantes internes et externes, et des choix stratégiques retenus par le groupe pour développer un business à impact positif à moyen et long terme pour l'ensemble de son écosystème.

Les axes retenus pour présenter la matrice de matérialité sont en ordonnée, les attentes des parties prenantes (internes et externes), et en abscisse, l'impact des enjeux sur le business de l'entreprise.

INTÉGRATION DES ATTENTES DES PARTIES PRENANTES DANS LA STRATÉGIE DU GROUPE



ENJEUX

Les 14 enjeux évalués par les parties prenantes ont été les suivants :

1. La satisfaction des clients, incluant la protection de leurs données personnelles
2. Le développement des pratiques collaboratives en interne et en externe
3. Le dialogue avec les parties prenantes et la transparence des processus de décision (gouvernance)
4. L'accompagnement et la contribution au développement durable de l'Afrique
5. Le soutien à l'innovation responsable par une offre adaptée
6. L'évolution des offres et services en cohérence avec les grands courants de société
7. La participation aux projets de développement durable des territoires
8. L'ancrage local et le soutien au développement des TPE/PME
9. L'accès facilité aux services financiers et bancaires
10. La protection de l'environnement dans les activités d'investissement et de financement et à titre exemplaire en compte propre
11. La maîtrise des risques liés aux Droits Humains dans les relations avec les partenaires et les fournisseurs
12. L'éducation, la pédagogie, le conseil (s'appliquant à de l'expertise financière et à des sujets RSE)
13. L'engagement d'être un employeur responsable - attractivité et rétention des talents
14. L'éthique des affaires

THÈMES RETENUS COMME DONNANT UNE DYNAMIQUE DE SYNTHÈSE MAJEURE ET SPÉCIFIQUE À L'IDENTITÉ DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

- Satisfaction et protection de nos clients
- Changement climatique et transition énergétique
- Employeur responsable
- Éthique et gouvernance, intégrant la gestion des risques ESG
- Tendances et innovations sociétales
- Contribution au développement durable de l'Afrique.

DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE DANS L'ENSEMBLE DU GROUPE

Après présentation de ces axes stratégiques, les différentes entités du groupe ont travaillé à la façon dont elles allaient se les approprier concrètement et ont remonté, en format « Bottom Up », leurs propositions d'actions concrètes au regard des enjeux majeurs retenus en vision stratégique RSE.

Société Générale Maroc s'est inscrite dans cette démarche pour décliner, à l'échelle locale, son propre plan d'action RSE. Elle est en particulier pleinement partie prenante du programme GROW WITH AFRICA.



GROW WITH AFRICA

La stratégie du groupe Société Générale pour contribuer au développement durable de l'Afrique se déploie à travers l'initiative Grow WITH Africa.

Outre un positionnement unique, la longue histoire que le groupe Société Générale partage avec l'Afrique prend son ancrage dans le financement de l'économie réelle et sa fidélité au continent, et encourage la banque à porter un regard responsable sur le développement du continent africain.

Société Générale a pris la décision de mettre sa proximité, ses diverses expertises et une dynamique d'innovation au service de la prospérité du continent africain. Elle a choisi de s'engager plus encore en incluant toutes les parties prenantes désireuses de répondre aux conditions spécifiques dans lesquelles se pense le développement durable du continent africain.

C'est ainsi qu'est née l'initiative Grow WITH Africa lancée en novembre 2018, inscrite dans le cadre des Objectifs de Développement Durable de l'ONU et adaptée aux priorités du continent africain. Société Générale s'engage activement dans l'accompagnement multidimensionnel du développement des entrepreneurs et PME, le financement des infrastructures, l'inclusion financière, les financements innovants des énergies renouvelables et de l'agribusiness.

Tenant compte des guidelines précédemment définies, Société Générale Maroc a articulé son plan d'action 2019 autour de cinq axes majeurs.

AXES MAJEURS D'INTERVENTIONS

Agir en employeur responsable

- Promouvoir l'égalité hommes-femmes
- Engager une **politique de recrutement** dynamique et évolutive
- Fidéliser et valoriser le **capital humain**
- Faire des collaborateurs les **acteurs de leur réussite**
- Favoriser l'**épanouissement des collaborateurs** au travers d'actions fédératrices

Faire de la Finance Responsable un objectif partagé et mobilisateur

- Mettre en place un dispositif de **gestion des risques E&S** efficace et responsable
- Accompagner et financer la **transition énergétique**
- Offrir des produits et services favorisant l'**inclusion financière**

Agir en acteur environnemental engagé

- Réduire l'**empreinte énergétique** pour compte propre
- Contribuer à la diffusion des **initiatives éco-responsables**

Favoriser l'inclusion par la solidarité, l'éducation et la culture

- Construire un **avenir plus solidaire**
- Placer **l'art, la culture et la musique** au service de l'inclusion sociale

Garantir une gouvernance saine et des comportements éthiques et responsables

- Assurer une **gouvernance** saine et éclairée
- Agir avec **déontologie et éthique**
- Veiller au respect de l'**intérêt des clients**
- Mettre en œuvre des **achats responsables**
- Nourrir le **dialogue** avec les parties prenantes

AGIR EN EMPLOYEUR RESPONSABLE

Veiller à la qualité de la vie au travail, à la diversité et au développement professionnel des équipes est un facteur essentiel pour encourager l'engagement des collaborateurs et gagner en performance.

Société Générale Maroc veille à offrir à ses collaborateurs un environnement de travail qui favorise leur épanouissement mais aussi leur contribution à la performance de l'entreprise. Tout d'abord, en leur offrant des parcours de carrière variés et adaptables à leurs projets à travers un marché de la mobilité interne dynamique. Mais aussi en mettant à leur disposition des cursus de formation adaptés à leurs besoins, en intégrant la reconnaissance de la performance dans la politique de rémunération, en menant une politique active de fidélisation des talents...

La responsabilité d'employeur de Société Générale Maroc se traduit également dans les actions concrètes entreprises en faveur de l'égalité des chances, de la promotion de la diversité et du dialogue social.



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

Société Générale Maroc considère la diversité comme une source de richesse partagée et de performance. Elle développe un environnement, une culture et une approche du leadership qui permettent l'égalité des chances et de traitement des collaborateurs à toutes les étapes de leur parcours professionnel. La banque s'inscrit résolument dans une démarche d'ouverture, d'équité et de solidarité, en adéquation avec ses valeurs.

La diversité renforce le sentiment d'appartenance et d'engagement, elle agit comme un levier d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations.

Société Générale Maroc s'engage en matière de diversité et en particulier sur l'égalité Hommes/Femmes.

Dans la continuité du chantier initié par le Groupe Société Générale sur le thème « Diversity For Africa », un programme a été lancé en 2019 sous le nom « Diversité et inclusion » et sous le sponsorship de la Directrice Générale de Société Générale Maroc, Mme Asmae Hajjami, et de l'administratrice indépendante, Mme Ghita Lahlou. Ce programme a démarré par la constitution d'un groupe de travail autour des sujets d'égalité des chances Hommes/Femmes au sein de la banque.

Les ateliers de travail ont permis d'établir un plan d'action en lien avec les engagements du Groupe. Ces ateliers se sont articulés autour de quatre « streams » ou chantiers.

DIVERSITÉ ET INCLUSION

ÉTAT DES LIEUX

Analyse de situation, restitution de statistiques internes RH avec un benchmark national et suivi des évolutions.

QUICK-WIN

Actions concrètes et immédiates :

- Formalisation et amélioration de la gestion des départs en congés de maternité,
- Mise en place d'un dispositif d'alerte en cas de harcèlement,
- Attention renforcée au recrutement des candidatures féminines et à l'équité salariale...

RÔLE MODÈLE

Rencontres inspirantes et mise en place d'un programme de Mentoring* visant à accompagner les femmes dans leur épanouissement professionnel.

* Le Mentoring est un accompagnement personnel, volontaire et bénévole, apporté par une personne expérimentée dite le « Mentor » à une autre personne le « Mentee » dans la réalisation de son projet de développement au sein de l'entreprise dans un cadre de confiance et de respect mutuels.

WORK LIFE BALANCE

Actions concrètes permettant de mieux accompagner la femme pour lui permettre de trouver le meilleur équilibre dans ses responsabilités de vie professionnelle et personnelle (souplesse dans les horaires de travail, réflexion sur le télétravail...).

ENGAGER UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT DYNAMIQUE ET ÉVOLUTIVE

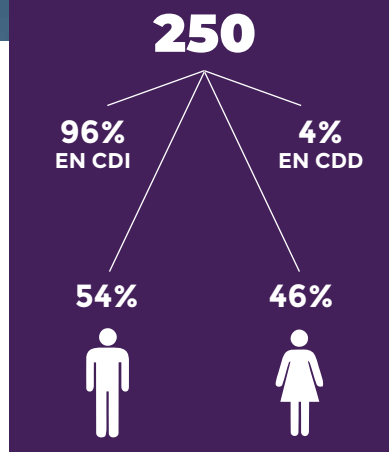
Afin d'assurer la relève de ses collaborateurs, le renouvellement et l'évolution des compétences, Société Générale Maroc adopte une politique de recrutement basée sur la transparence et l'objectivité. La banque s'applique à veiller à la bonne adéquation des profils recrutés afin de répondre au mieux aux attentes des candidats et à l'égalité des chances à l'embauche.

Déclinée en fonction des métiers, des activités et des zones géographiques, la politique de recrutement de Société Générale Maroc s'appuie sur de nouvelles fonctionnalités apportées par les technologies et la digitalisation (tests en ligne, recrutements via les réseaux sociaux...) et porte une attention spécifique à l'intégration des jeunes diplômés.

En 2019, Société Générale Maroc a recruté 250 nouveaux collaborateurs, dont 46% de femmes, traduisant un effort de féminisation des effectifs.



RECRUTEMENTS EN 2019



FIDÉLISER ET VALORISER LE CAPITAL HUMAIN

Société Générale Maroc démontre son engagement pour la valorisation de son capital humain au travers d'une politique active de management de proximité, ainsi que de promotion et de mobilité interne, mettant l'accent sur la fidélisation des talents.

Société Générale Maroc s'attache à satisfaire les projets professionnels de ses collaborateurs, de façon à susciter leur motivation et leur engagement. La poursuite de cet objectif passe par un suivi de proximité afin d'accompagner chaque collaborateur en terme de montée en compétences et de perspectives d'évolution.

Chaque année, les collaborateurs bénéficient d'un entretien annuel d'évaluation de leurs réalisations et compétences, sur la base d'objectifs opérationnels et comportementaux, clairement fixés et partagés au préalable. Cet entretien mené avec le Manager est l'occasion de faire un bilan concret, factuel et argumenté de l'exercice écoulé et des attentes en terme d'évolution de carrière.

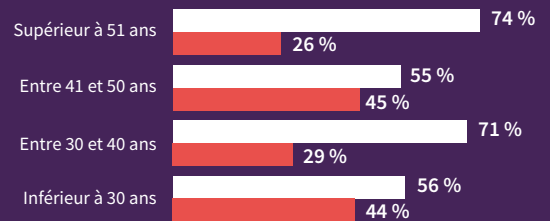
Les collaborateurs bénéficient également d'entretiens individuels de gestion de carrière menés avec les HRPB (Human Resources Business Partners), qui permettent d'ouvrir les perspectives d'évolution en fonction des profils, compétences et opportunités. D'ailleurs, 835 salariés en CDI ont changé de poste au sein de l'entité au cours de l'année 2019.

Cette démarche de proximité permet de fidéliser les collaborateurs en leur proposant des parcours de carrière qui répondent à leurs attentes. Aujourd'hui, plus d'un collaborateur sur 2 a au moins 10 ans d'ancienneté. Une preuve forte d'appartenance à Société Générale Maroc.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR GENRE



39 % FÉMININ
61 % MASCULIN



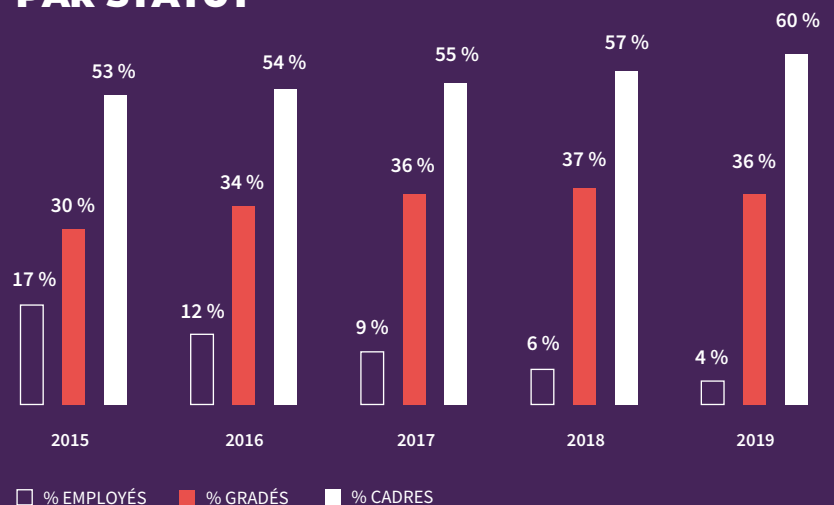
“ La féminisation en marche... ”

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRAT



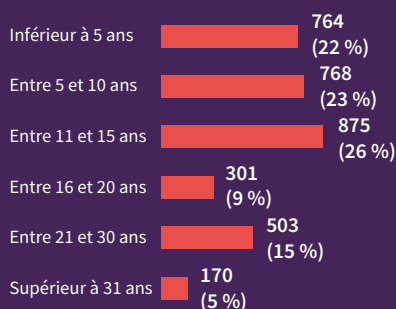
0 % CONTRAT ANAPEC
1 % CONTRAT CDD
99 % CONTRAT CDI

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR STATUT



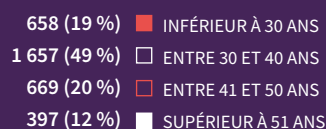
“ 6 collaborateurs sur 10 sont des cadres ”

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ANCIENNETÉ



“ Plus d’un collaborateur sur 2 ont au moins 10 ans d’ancienneté. Une preuve forte d’appartenance à Société Générale Maroc. ”

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D’ÂGE



FAIRE DES COLLABORATEURS LES ACTEURS DE LEUR RÉUSSITE

Société Générale Maroc place le développement des connaissances, des compétences, des aptitudes et de l’engagement envers l’organisation au cœur de la stratégie de fidélisation de son capital humain.

Elle propose un programme de formation qualitatif et diversifié, visant à renforcer l’expertise et les compétences de chaque collaborateur.

En 2019, ce programme de formation a permis de dispenser plus de 80 000 heures de formation, dont 19 000 heures de formation digitale.

Plus de 1700 collaborateurs ont bénéficié d’au moins une formation en présentiel, en adéquation avec leur parcours professionnel et/ou domaine de compétence. Ces formations ont bénéficié à 2/3 aux collaborateurs Réseau et 1/3 à ceux des entités centrales.

« Plus de 50% des collaborateurs de Société Générale Maroc ont bénéficié d’au moins une formation... »

Parallèlement et en phase avec la transformation digitale de la banque, des modules de formation ont été déployés en distanciel, sous un format digital. L’ensemble des collaborateurs ont bénéficié de formations e-learning soit en modules obligatoires couvrant les sujets de culture de conduite, conformité, risques et contrôles (12 E-learning), soit en préparation ou complément à des formations en présentiel dans le cadre des nouveaux parcours en blended learning mixant des modalités présentiels et distancielles. Les modules de formation E-learning, s’illustrant par leur caractère ludique et didactique, permettent généralement, à l’issue du parcours individuel, de confirmer la bonne appropriation des sujets traités par la réalisation de tests de connaissance sous forme de quizz.

« 10 autres E-learning ont été distribués à des populations cibles définies »

Les programmes de formations diplômantes se sont poursuivis tout au long de l’année 2019.

L’année 2019 a été marquée en particulier par les initiatives suivantes :

- Le déploiement de l’offre interbancaire EMMB (Executive Master Management Bancaire) dispensée par l’UIR (Université Internationale de Rabat), sur une durée de 2 ans ;
- Le lancement d’une nouvelle offre « Licence préparatoire aux études bancaires », conçue en partenariat avec l’UIR (Université Internationale de Rabat) sur une durée d’une année, qui dispense une base solide en termes de compétences bancaires, financières et commerciales ;
- La réforme de l’offre interbancaire de Brevet Bancaire, visant à améliorer la démarche pédagogique, à enrichir les programmes et actualiser les contenus. L’offre ainsi upgradée se déroule sur 2 ans et porte désormais le nom de « Diplôme des métiers de banque ».

Les nouvelles recrues de Société Générale Maroc ont bénéficié de la généralisation du parcours d’onboarding « Starting », qui vise à favoriser une intégration rapide et fluide et un alignement avec les valeurs de l’entreprise, ce qui nourrit leur sentiment d’appartenance.

Les parcours métiers ont quant à eux été revus pour s’adapter à l’évolution des différents besoins et périmètres d’activités.

C’est ainsi qu’une nouvelle offre « Retail Academy » a été conçue, avec une approche centrée sur l’apprenant de la filière Retail. Fruit d’un projet de refonte visant la professionnalisation et la modernisation de la formation, cette nouvelle offre a pour principaux objectifs de :

- Recentrer les itinéraires pédagogiques autour des temps de vie d’une fonction commerciale retail, ce qui permet d’accompagner la progression du collaborateur par un parcours de formation différencié selon son niveau d’expertise ;
- Inclure des cycles de spécialisation (Banque Privée, Conseiller de Clientèle Bonne Gamme...);
- Actualiser les contenus et les techniques d’animation en assurant l’équilibre entre les compétences savoir, savoir-faire et savoir-être ;



80 000

heures de formations dispensées

19 000

heures de formation digitale
(22 e-learning déployés)

1 700

collaborateurs reçus en formation présentielle

- Élargir le panel des outils pédagogiques en introduisant des modalités variées et adaptées à chaque type de population cible (blended learning, On the job assignment, tutorat...);
- Introduire le *digital learning* (Apprentissage à distance) et promouvoir l'auto formation comme levier de performance en formation;
- Tracer l'évolution des pratiques et des résultats par l'Assessment, la certification...

Sur la base de ces guidelines, plusieurs formations ont ainsi pu être conçues et déployées, comprenant notamment :

- 20 parcours de prise de poste pour les Chargés d'Accueil (CA), Conseillers de Clientèle Privée (CCP), Conseillers de Clientèle Professionnelle (CCPRO),

Directeurs d'Agence (DA) et Responsables Banque Participative ;

- Des sessions de formation continue pour renforcer l'expertise métier des collaborateurs et améliorer leur efficacité commerciale et professionnelle : déploiement de 9 sessions de formation continue au profit des CCPRO (montage de crédits PRO), de 10 sessions au profit des DA en poste (Diagnostic PRO)...

Dans le même esprit, de nouveaux modules ont été déployés sur d'autres filières, telles que des sessions de formation continue au profit des collaborateurs Titres, Sogecapital Gestion et Sogecapital Bourse en préparation à l'habilitation AMMC, des sessions au profit des collaborateurs DOSI (Direction de l'Organisation et

des Systèmes d'Information) en préparation à la certification PMP (Project Management Professional) ...

Le programme Multifiliales « CAP Afrique » au profit de la population corporate (commerciale et risque) s'est poursuivi en 2019 avec 3 sessions au profit de 147 participants issus de 10 filiales du groupe Société Générale en Afrique, dont 31 participants pour le Maroc.

Le Département Formation et Perfectionnement est intervenu également en accompagnement des efforts nécessaires de conduite du changement liés aux projets structurants et projets de transformation de la banque. La conduite du changement vise l'appropriation, par les collaborateurs, des nouveaux process et outils, l'excellence opérationnelle

et commerciale, ainsi que la maîtrise des risques.

Enfin, la banque a poursuivi son programme de coaching et développement personnel qui vise à accélérer la transformation culturelle en upgradant les pratiques managériales, à favoriser l'ancrage de nouveaux comportements (exigence, leadership, exemplarité...), et à renforcer l'engagement individuel et collectif.

À cet effet, l'année 2019 a été jalonnée de séminaires (Top Management, équipes métiers...) favorisant la cohésion d'équipe et l'alignement autour d'objectifs communs, de sessions de formations comportementales et ateliers de coaching d'équipes visant à encourager l'épanouissement des collaborateurs ainsi que l'efficacité et la performance des équipes.

LA FORMATION EN ACTION

CHIFFRES CLÉS

FORMATION INTERNE

- **62** collaborateurs inscrits à la formation interne Société Générale Maroc
- **27** collaborateurs inscrits à « l'Executive Master Management Bancaire » dispensé par l'Université Internationale de Rabat
- **50** collaborateurs inscrits à la « Licence Préparatoire aux Études Bancaires » conçue en partenariat avec l'UIR (Université Internationale de Rabat)
- **65** collaborateurs inscrits au « Diplôme des métiers de banque »

SÉMINAIRE D'INTÉGRATION STARTING

- **300** collaborateurs participant aux **12** sessions du parcours Starting délivrées en 2019

PARCOURS MÉTIERS

- **236** collaborateurs participant aux **20** parcours de prise de poste (Chargés d'Accueil, Conseillers de Clientèle, Directeurs d'Agence)
- **70** collaborateurs participant aux **9** sessions de formation continue au profit des Conseillers de Clientèle Professionnelle en poste
- **300** collaborateurs participant aux **10** sessions de formation continue au profit des Directeurs d'Agence en poste
- **40** collaborateurs participant aux sessions de formation continue dédiées aux filières d'expertise, Titres, DOSI, SKG (Sogécapital Gestion), SKB (Sogécapital Bourse)
- **31** collaborateurs participant à la formation Corporate CAP Afrique

COACHING & DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

- **20** sessions de coaching d'équipe et ateliers de culture managériale tenues en 2020
- **20** sessions de formation développement personnel autour des thématiques diverses comme :
 - Gestion des conflits
 - Gestion de stress
 - Assertivité
 - Intelligence émotionnelle

GÉNÉRALISATION DE L'APPROCHE ACADEMY

UNE PÉDAGOGIE CENTRÉE SUR L'APPRENANT

- Accompagner la progression du collaborateur par une **offre de formation différenciée** selon son niveau d'expertise sur un métier
- Développer les **compétences individuellement et collectivement** en cohérence avec l'évolution des besoins business
- Enrichir l'offre par des **modalités d'apprentissage** différentes et complémentaires

DES PARCOURS PROGRESSIFS

ONBOARDING

Accompagnement pour garantir une bonne intégration dans l'entreprise et dans le poste

PARCOURS PRISE DE POSTE

Acquérir et s'approprier les compétences (Savoir, Savoir-faire et Savoir-être) liées à son poste

ASSESSMENT

Validation des compétences / Certification / Habilitation...

FORMATION CONTINUE

Maintien et développement des compétences, nouvelles expertises, projection à prendre de nouvelles responsabilités

LES 8 ACADEMIES

• Corporate Academy : population corporate (PME et Grandes Entreprises), front to back + risque corporate	• COO Academy : collaborateurs DOSI
• PRIV Academy : population banquiers privés	• DIG Academy : population Inspection
• PRO/TPE Academy : population CCPRO et CCTPE	• Academy Marché des Capitaux : Front to back
• GTPS Academy : Trade, Cash Management et Factoring	• Compliance Academy

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES COLLABORATEURS AU TRAVERS D'ACTIONS FÉDÉRATRICES

Parce que l'énergie du capital humain est le principal moteur de la performance et de la croissance, Société Générale Maroc accorde une importance particulière à l'épanouissement de ses collaborateurs.

La banque adopte une politique sociale de proximité, en proposant à ses collaborateurs une protection sociale de qualité, une assistance médicale, des centres de vacances, un club de loisirs, un restaurant d'entreprise...

De nombreuses initiatives, proposées par la banque et son Comité des Œuvres Sociales, au profit des collaborateurs et/ou de leurs familles ont jalonné l'année 2019 :

- Une section foot organise des tournois intra-entreprise ;
- Une section dédiée à la course à pied participe à de nombreuses courses ;
- Une école de danse a été ouverte pour les collaboratrices et conjointes de collaborateurs ;
- Une école de basketball est proposée aux enfants des collaborateurs...

Par ailleurs, plusieurs actions originales et stimulantes ont été menées au cours de l'année 2019, visant à mobiliser les collaborateurs par de nouvelles démarches d'implication fédératrices.



MOBILISATION DES COLLABORATEURS SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC DANS DES RENCONTRES SPORTIVES

Société Générale Maroc encourage la pratique sportive qui véhicule des valeurs positives de dépassement de soi, de confiance et d'esprit d'équipe. Elle se félicite quand cet encouragement se double d'un élan de solidarité et de transmission d'un message de bienveillance.

C'est pourquoi la banque a souhaité prendre part à la course « 10 km pour la paix » organisée le 7 avril 2019 à Rabat par le Cercle Diplomatique de Bienfaisance en partenariat avec la Fédération Sport pour Tous. Cet événement sportif se veut aussi solidaire, dans la mesure où une partie des revenus des dossards est reversée à des organisations caritatives.

Les collaborateurs de Société Générale Maroc ont été nombreux à répondre présents par leur participation, contribuant ainsi à relayer les messages de paix, de tolérance et du « mieux vivre ensemble ». À cette occasion, Société Générale Maroc a remporté pour la deuxième année consécutive le Trophée RSE de l'entreprise ayant réussi à mobiliser le plus grand nombre de collaborateurs.

Le 29 septembre 2019, Société Générale Maroc s'est à nouveau mobilisée pour participer aux « Foulées de Casa Anfa », course ayant permis de fédérer un grand nombre de collaborateurs et leurs familles. À nouveau, la banque s'est distinguée en mobilisant le plus grand nombre de collaborateurs, soit près de 330 collaborateurs et collaboratrices, et en remportant le Trophée RSE de l'entreprise la plus engagée.





**PARTICIPEZ
À LA JOURNÉE
« FIRST JOB TIPS » !**

Société Générale Maroc organise une journée dédiée aux étudiants qui se préparent à entrer dans la vie active.

CITIZEN COMMITMENT TIME : L'ÉLAN SOLIDAIRE PORTÉ PAR LES COLLABORATEURS

Créé il y a dix ans, le Citizen Commitment incarne l'engagement solidaire de Société Générale et celui de ses collaborateurs, en France comme à l'étranger. Il s'agit d'un événement annuel auquel participent toutes les filiales du Groupe pour célébrer la solidarité et rapprocher les collaborateurs. Ces activités solidaires, menées par les collaborateurs, peuvent s'organiser autour de challenges sportifs, journées solidaires, actions de mécénats de compétence, collectes de dons et de fonds... Elles bénéficient à des associations partenaires respectant les axes de mécénat solidaire du Groupe, notamment l'insertion professionnelle et l'insertion par l'éducation, par la pratique sportive ou culturelle.

Dans ce cadre, Société Générale Maroc a organisé, courant juin 2019, une journée dédiée à l'Employabilité pour les jeunes. L'animation de cette journée a été ouverte aux collaborateurs volontaires de la banque et des filiales de la région Maroc. Cette journée avait pour objectif d'aider les étudiants d'associations et d'universités à mieux utiliser et gérer les outils nécessaires à leur employabilité, en les conseillant notamment pour leur CV, leur lettre de motivation, et en les aidant à mener un entretien d'embauche... Parmi les jeunes des associations ayant profité de cette journée, figurent ceux de SOS Villages d'Enfants, TIBU, ou encore les Etoiles de Sidi Moumen de la Fondation Ali Zaoua...

Le même événement a été reconduit à la Délégation Régionale de Marrakech dans le cadre du Forum Emploi SOS Villages d'Enfants à Marrakech.



ÉPANOUISSEMENT À TRAVERS LE CORPS ET L'ESPRIT

Société Générale Maroc a offert à ses collaborateurs, lors du mois de Ramadan, une série de séminaires originaux autour de thèmes tels que le Soufisme, la Spiritualité, le Yoga et la Nutrition. Des sujets en totale cohérence avec le mois ramadanesque, permettant d'allier harmonie, sérénité et apaisement. Des moments d'échanges riches et uniques, permettant à tout un chacun de se ressourcer en douceur.

MAGHREB EN CŒUR : LA MUSIQUE AU CŒUR D'UNE ACTION UNIQUE ET FÉDÉRATRICE

Le groupe Société Générale a créé, dans de nombreux pays dans lequel il est implanté, ses propres chorales d'entreprises, constituées de collaborateurs « choristes- amateurs » réunis autour d'une passion commune, le chant choral.

Société Générale Maroc a pris part à cette initiative originale dans le monde de l'entreprise en créant sa propre chorale « Taqassim ». Cinquante collaborateurs, issus des rangs de la banque et ses filiales (La Marocaine Vie, Sogelease, Sogecontact...), se sont entraînés intensivement chaque semaine, au sein de la banque, pour préparer des représentations à l'appui de programmes musicaux riches, interculturels et contrastés.



« Bien plus qu'une aventure musicale, la chorale Société Générale Maroc est avant tout une formidable aventure humaine, innovante et intense. »

À l'occasion du festival SAWT, premier festival international de chant choral et d'ensembles instrumentaux au Maroc, qui a eu lieu courant avril à Casablanca, Société Générale Maroc s'est illustrée en organisant un concert unique « Maghreb en cœur », rassemblant les chœurs de Société Générale Maroc, Société Générale Algérie et UIB Tunisie. Ainsi et pour la première fois, les trois chorales magrébines du groupe Société Générale se sont retrouvées et ont chanté en fusion sur un répertoire intégrant des chants issus du patrimoine musical de chaque pays.

Un bel exemple de l'incarnation des valeurs de partage, d'esprit d'équipe et d'engagement qui rassemblent, animent et soudent les différentes entités du groupe Société Générale à travers le monde.



FAIRE DE LA FINANCE RESPONSABLE UN OBJECTIF PARTAGÉ ET MOBILISATEUR

Prendre des risques et les maîtriser est l'une des composantes inhérentes au métier de banquier. Que ce soit au niveau des relations entretenues avec ses clients ou des financements qu'elle accorde, la banque agit dans le strict respect de critères de responsabilité, de

prudence et de performance, y compris au regard des enjeux environnementaux et sociaux. Elle a par ailleurs un rôle à jouer pour impulser les projets et initiatives en faveur du climat et des énergies renouvelables.

METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES E&S EFFICACE ET RESPONSABLE

Société Générale Maroc entend prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux (E&S) dans l'exercice de ses activités bancaires et financières avec ses clients, afin de mieux maîtriser leur impact et de promouvoir les bonnes pratiques.

Des principes généraux E&S fixent les normes et paramètres majeurs pour un engagement responsable de la banque. Ce cadre général est complété par :

- une politique transversale abordant des problématiques E&S communes à l'ensemble des secteurs d'activité ;
- des politiques sectorielles dans lesquelles la banque examine plus spécifiquement certains secteurs identifiés comme sensibles et dans lesquels elle joue un rôle actif.

Il est à noter qu'un certain nombre d'institutions, d'associations professionnelles et organisations de la société civile ont développé des standards et initiatives afin de gérer au mieux les impacts E&S de certaines activités. Ces standards et initiatives guident également les évaluations E&S de Société Générale Maroc.

POLITIQUES SECTORIELLES

HUILE DE PALME			EXPLOITATION FORESTIÈRE
PÉTROLE ET GAZ COMBUSTIBLES LIQUIDES & GAZEUX ALTERNATIFS			AGRICULTURE, PÊCHE & AGROALIMENTAIRE
NUCLÉAIRE CIVIL			BARRAGES & ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE
NAVIRES			CENTRALES THERMIQUES
DÉFENSE			CHARBON THERMIQUE
BIODIVERSITÉ			MINES

C'est à partir de l'analyse de ces recommandations et des meilleures pratiques des institutions financières et multilatérales que Société Générale a défini les critères E&S repris sur sa politique transversale et ses politiques sectorielles.

Le dispositif de gestion des risques E&S s'applique en priorité aux clients entreprises. Il se décline en deux volets, le volet « connaissance des clients » et le volet financement ou conseil en financement de « transactions dédiées ».

- Sur le volet « **connaissance des clients** », Société Générale Maroc vise à intégrer l'évaluation des impacts E&S potentiels associés aux activités de ses clients dans ses processus décisionnels. Elle demande à ses clients de se conformer au minimum aux lois et réglementations E&S de chacun des pays dans lesquels ils opèrent, tout en les encourageant à mettre en œuvre les normes E&S de la banque. En effet, la banque souhaite travailler avec les clients qui répondent ou visent à répondre à ses propres normes E&S.

L'évaluation E&S des clients démarre à l'étape de prospection et est régulièrement mise à jour. Elle vise à qualifier l'alignement des clients par rapport aux normes de la banque, à mesurer leur maturité RSE et à vérifier l'existence ou pas de controverses ou informations négatives significatives d'ordre E&S concernant les activités des clients.

- Sur le volet « **transactions dédiées** » et comme pour la « connaissance des clients », la banque intègre l'évaluation des impacts E&S potentiels associés aux projets à financer dans ses processus décisionnels et recherche l'alignement desdits projets avec ses normes E&S. Des procédures spécifiques prévoient l'intégration de la dimension sociale et environnementale dès la phase d'origination et d'analyse des dossiers de financement.

Dans la mesure où le groupe Société Générale est signataire des Principes de l'Équateur, l'évaluation E&S des transactions passe, pour les projets éligibles à ces principes, par une étude des impacts sociaux et environnementaux des projets, ainsi que des mesures d'atténuation éventuelles, permettant de limiter les impacts négatifs (pollution de l'air, de l'eau, nuisances sonores...).

Les principales étapes de l'évaluation E&S des dossiers entrant dans le périmètre des Principes de l'Équateur, sont :

- 1. La phase d'identification** (catégorie A pour les projets aux risques/impacts E&S potentiels élevés, B pour les projets à risques limités et C pour les projets à risques minimales) ;
- 2. La phase d'évaluation** (analyse des impacts et risques liés au projet, cohérence de la transaction avec les engagements du Groupe, signataire des Principes de l'Équateur) ;
- 3. La phase d'action** (plan incluant les mesures nécessaires pour minimiser les impacts ou risques E&S identifiés et évalués). La mise en œuvre de ce plan d'actions est intégrée au contrat de prêt.



EXPERT E&S

Afin de mieux gérer les risques E&S associés aux clients Entreprises et aux transactions dédiées, une nouvelle fonction « Expert E&S » a été créée. Cette ressource travaille en lien avec les équipes commerciales en charge des relations avec la clientèle entreprise et des financements.

Rattaché à la Direction des Financements, l'Expert E&S a pour mission principale d'analyser et d'évaluer les risques environnementaux et sociaux liés aux clients Entreprises et aux transactions dédiées lorsqu'un risque E&S est identifié par les équipes commerciales. L'Expert E&S est aussi un référent apportant conseils, formation et expertise aux acteurs impliqués dans le dispositif et assurant la diffusion du cadre normatif de gestion des risques E&S défini par le Groupe Société Générale.



ACCOMPAGNER ET FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pionnier dans le financement de la transition énergétique, le groupe Société Générale mène une politique volontariste et responsable qui consiste à accompagner de façon proactive ses clients dans leur transition énergétique en accélérant son soutien aux énergies renouvelables tout en réduisant progressivement ses activités liées aux énergies les plus carbonées.

Société Générale Maroc s'inscrit naturellement dans ces guidelines et principes engageants.

Ainsi, Société Générale Maroc a été la première banque à signer en mai 2019, avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), un partenariat sur la ligne Green Value Chain (GVC) pour un prêt de 20 millions d'euros. Cette ligne de crédit vise à soutenir les projets verts portés par des PME participant à certaines chaînes de valeurs et/ou écosystèmes industriels.

Le prêt bénéficie du soutien financier de l'Union Européenne et du Fonds Vert pour le Climat et s'inscrit dans le cadre du programme de la BERD destiné à renforcer l'insertion des PME dans les chaînes de valeurs globales.

Les PME éligibles à ce programme peuvent en effet bénéficier d'un accompagnement attractif intégrant un financement, une subvention à l'investissement et une expertise technique permettant de vérifier et d'optimiser la viabilité de leur projet d'investissement vert. Les équipements verts intègrent des solutions d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables, de gestion durable de l'eau, de gestion des déchets...

L'acquisition des équipements verts peut ainsi permettre aux PME de proposer des produits plus compétitifs, d'accroître leurs exportations et d'accéder à de nouveaux marchés en se connectant à des sociétés internationales.



OFFRIR DES PRODUITS ET SERVICES FAVORISANT L'INCLUSION FINANCIÈRE

Soucieuse de sa responsabilité et de son rôle impactant, la banque offre des services favorisant le développement des populations par l'inclusion financière. Parmi ces produits et services peuvent être cités à titre d'exemples :

- Les offres de financements de logements sociaux (FOGARIM, FOGALOGUE, ADL ASSAKANE...);
- Les crédits étudiants ;
- Le service BANKATY (plateforme de banque en ligne pour les jeunes, jeunes actifs et MRE) ;
- La fenêtre participative DAR AL AMANE, offrant des solutions de finance participative permettant d'inclure les populations non appétentes à la finance conventionnelle ;
- L'offre SO PAY, service de paiement électronique adossé au compte bancaire et lié à un numéro de téléphone. Ce service est appelé à être complété, en 2020, d'une offre de compte de paiement mobile destinée à une population non bancarisée, commercialisée via des agents tiers agréés ;
- Les cartes prépayées, destinées aux clients et aux non clients, telles que les cartes OIJRA et CNSS.

AGIR EN TANT QU'ACTEUR ENVIRONNEMENTAL ENGAGÉ



Consciente des enjeux environnementaux, Société Générale Maroc poursuit ses actions pour compte propre, visant la réduction de son empreinte énergétique et la préservation des ressources naturelles. Ses initiatives traduisent également sa volonté de sensibiliser le plus grand nombre (société civile, partenaires, clients...) à la protection de l'environnement.

RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE POUR COMPTE PROPRE

PARTICIPATION AU PROGRAMME GROUPE DE RÉDUCTION CARBONE

Dans le cadre de son programme de réduction carbone 2014-2020, le groupe Société Générale s'est engagé à diminuer de 25 % ses émissions de gaz à effet de serre par occupant et à augmenter de 20 % la performance énergétique de ses immeubles, à travers une stratégie dédiée qui comprend notamment le pilotage en temps réel des consommations d'énergie. S'y ajoute un dispositif précurseur et vertueux mis en place depuis 2013 : la « taxe carbone interne ». Collectée chaque année auprès de toutes les entités du Groupe en France et à l'international, elle est calculée en fonction des émissions de gaz à effet de serre de ces entités (sur la base de 10 €/tonne de CO₂) et est redistribuée en récompense des meilleures initiatives internes de réduction des émissions, afin de financer de nouvelles initiatives.

C'est ainsi que, dans le cadre de ce programme, Société Générale Maroc a obtenu, en 2019, l'un des prix « coup de cœur » du jury du Prix de l'efficacité

énergétique pour son projet d'agence mobile qui est à la fois une agence :

- autonome en électricité verte, grâce à ses plaques photovoltaïques,
- accessible aux personnes à mobilité réduite,
- inclusive par sa capacité à se rendre dans tous les territoires, au plus proche des populations.



AGENCE MOBILE

Cette agence « nomade » permet d'aller au plus près des différentes cibles de clientèle, de faciliter l'entrée en relation et la délivrance du service à la clientèle (information sur les offres de produits et services, simulations personnalisées de crédits, réalisations de transactions grâce à l'espace libre-service intégré...). En phase avec les guidelines en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale, l'agence mobile est alimentée en énergie par des plaques photo-voltaïques installées sur son toit. Elle est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

OPTIMISATION DE LA GESTION DES CONSOMMATIONS D'EAU, D'ÉNERGIE ET DE PAPIER

Société Générale Maroc a initié de nombreuses actions visant à réduire, dans l'exercice de ses activités au quotidien, sa propre consommation d'eau, d'énergie et de papier.

La rationalisation du parc reprographique au niveau du siège et des agences avec le déploiement de machines multifonctions, a permis la réduction de la consommation papier, électricité et autres consommables, tout en instaurant de bonnes pratiques (impression automatique en recto/verso),

gestion de la confidentialité (impression avec code personnalisé) et monitoring des équipements.

Dans la continuité de ces actions d'efficacité énergétique, Société Générale Maroc a procédé au remplacement de l'éclairage classique à base de luminaires à tube fluorescent par des dalles LED. Cette optimisation énergétique s'accompagne également d'un impact environnemental non négligeable.



INSTALLATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE À L'AGENCE DE OUARZAZATE, POUR UNE AGENCE ÉCO-RESPONSABLE

Dans la continuité de son engagement responsable, Société Générale Maroc a lancé un projet ambitieux d'installation d'une centrale solaire pour autoalimenter en électricité verte son agence de Ouarzazate.

Cette initiative doit permettre de produire le besoin de consommation électrique de l'agence de façon totalement « verte » tout en assurant une économie substantielle des charges de fonctionnement de l'agence. Elle s'appuie sur un système basé sur une nouvelle génération d'onduleurs intelligents, distingués par une haute technologie permettant à la fois l'économie d'énergie et la communication de données intégrées, afin d'assurer en temps réel, la surveillance à distance (Portail WEB) du comportement de la centrale solaire.

106 m²

Superficie des panneaux solaires

60

panneaux solaires

17/09/2019

Date de mise en exploitation

Économie réalisée (1^{er} mois d'exploitation) :

50% d'économie traduite par :

- un gain de **2400 kWh / 3576 Kdh**
- une réduction de **1,2 tonne des émissions CO2**.

Objectif escompté : réaliser une économie de

70 à 80%

de consommation d'énergie

SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS AUX ÉCO-RÉFLEXES

Des actions de sensibilisation sont régulièrement menées auprès des collaborateurs. Celles-ci portent sur les éco-gestes à adopter sur le lieu du travail, visant à réduire les consommations d'eau, d'électricité et de papier. La société de nettoyage veille quant à elle au tri du papier en vue de son recyclage.

Le transport fait également l'objet d'une attention particulière. Les déplacements professionnels ne sont effectués qu'en cas de nécessité, le co-voiturage est encouragé dès lors que cela est possible. Mais surtout les réunions en conférences téléphoniques ou visio conférences sont privilégiées, en particulier pour les échanges internationaux.



Entre 2019 et 2018 :

-9%

consommation d'eau

-16%

consommation d'électricité

ACADÉMIE DURABLE INTERNATIONALE

Le développement durable, cela s'apprend aussi !

C'est pourquoi Société Générale Maroc a fait confiance, pour la deuxième année consécutive, à l'Académie Durable Internationale qui offre une formation pointue et qualitative aux enjeux du développement durable pour amener un vrai changement de paradigme.

La banque permet ainsi à certains de ses collaborateurs de bénéficier d'une formation diplômante des Managers Développement Durable & RSE des entreprises et organisations en Afrique, dispensée à l'École Centrale de Casablanca. En complémentarité par rapport à l'année 2018 qui avait vu la participation de collaborateurs du siège, l'année 2019 a permis de mettre en avant un responsable du réseau pour cette expérience enrichissante et constructive, notamment par les rencontres internationales de haut niveau qu'elle offre.



CONTRIBUER À LA DIFFUSION DES INITIATIVES ÉCO-RESPONSABLES



PARTICIPATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC ET DE SES COLLABORATEURS À EARTH HOUR

La banque et ses collaborateurs se sont inscrits dans une démarche de mobilisation citoyenne mondiale pour la planète, en participant à l'opération EARTH HOUR 2019. Au-delà des économies réelles d'énergie induites, il s'agit avant tout d'une action visant à sensibiliser le plus grand nombre aux réflexes et aux gestes éco-responsables.

SOUTIEN À L'ASSOCIATION OUM KELTOUM



L'association Oum Keltoum propose aux jeunes du quartier Sidi Moumen des formations diplômantes en parallèle à des activités récréatives, sportives et culturelles : cours de langues, de musique, de danse, arts martiaux, ateliers d'art plastique... Le

centre compte une école maternelle, un centre culturel et un jardin de permaculture, il reçoit quotidiennement quelque 1 600 bénéficiaires.

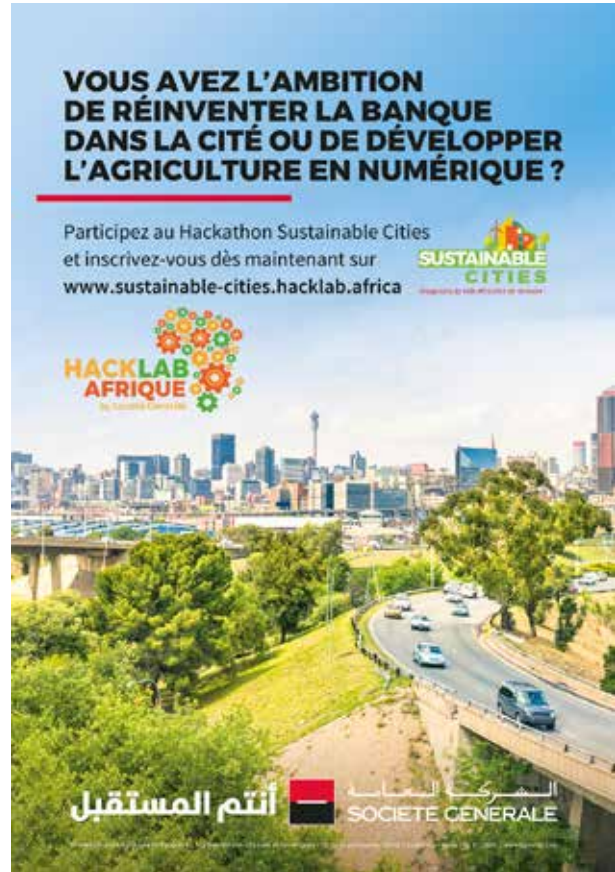
La Fondation Société Générale Maroc a contribué à la création d'un jardin de permaculture dans le centre culturel El Ghali pour sensibiliser les jeunes du quartier à l'écologie, au développement durable et à la protection de l'environnement. L'objectif est de sensibiliser des jeunes, au civisme, au respect de l'environnement, de leur faire prendre conscience des conséquences de l'utilisation de produits chimiques dans l'agriculture et de les initier aux métiers de l'agriculture biologique.

SOUTIEN À LA FONDATION MOHAMMED VI POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La Fondation Société Générale Maroc a renouvelé son soutien à la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, dont les cibles principales sont les générations d'avenir, qu'elle travaille à sensibiliser et à éduquer aux valeurs et aux comportements du développement durable. L'objectif est de former des générations éco-responsables en éveillant la curiosité des jeunes et en les amenant à prendre conscience de leurs responsabilités individuelle et collective vis-à-vis de l'environnement.



HACKATHON SUSTAINABLE CITIES, UNE INITIATIVE ÉCO-RESPONSABLE


Aux côtés du Groupe Société Générale, de son HackLab Afrique et de Future.e.s in Africa, Société Générale Maroc a soutenu et participé à l'organisation d'un Hackathon digital et d'un Bootcamp situé dans ses locaux.

Face aux défis d'urbanisation et dans un souci de villes durables, les candidatures ont répondu à deux challenges :

- **Bank as a platform** : de nouveaux services pour les citoyens des villes en mutation.
- **Cultivez en numérique** : l'agriculture au service des territoires.

Six équipes sélectionnées à l'issue de la première phase ont participé à un bootcamp de trois jours en présence d'experts et mentors internationaux, avant de présenter leur solution et prototype à un jury pluridisciplinaire. Les deux équipes gagnantes se sont vues offrir un programme d'accélération par le HackLab Afrique, ainsi qu'une invitation à présenter leurs projets lors du Sommet Afrique-France 2020.





FAVORISER L'INCLUSION PAR LA SOLIDARITÉ, L'ÉDUCATION ET LA CULTURE

Ouvrir des perspectives, (re)donner espoir en l'avenir, préserver le patrimoine artistique et contribuer à l'éclosion de nouveaux talents, telles sont les ambitions de la Fondation Société Générale Maroc pour la solidarité et la culture.

Grâce à son engagement constant auprès de ses partenaires, la Fondation contribue au développement durable et à la création d'impacts positifs dans la société marocaine.

La Fondation Société Générale Maroc agit également pour le rayonnement des arts plastiques marocains, au Maroc et à l'étranger, conformément à sa politique de mécénat culturel, adoptée depuis plus de quarante ans.

CONSTRUIRE UN AVENIR PLUS SOLIDAIRE

Agir en faveur des populations défavorisées, en particulier les femmes en situation de détresse et les jeunes en besoin d'éducation, d'insertion sociale et professionnelle, participer aux efforts nationaux déployés pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, sont les axes fondamentaux autour desquels la Fondation Société Générale Maroc articule

ses actions de mécénat solidaire, depuis plusieurs années.

En 2019, la Fondation Société Générale Maroc a démontré la constance de ses engagements auprès de ses partenaires en soutenant activement leurs actions sociales et solidaires.

SOUTIEN À LA FONDATION MOHAMMED V POUR LA SOLIDARITÉ



La Fondation Société Générale Maroc a réaffirmé son soutien à la Fondation Mohammed V pour la solidarité qui œuvre, depuis sa création, à développer des programmes intégrés, axés sur le renforcement des capacités propres des

jeunes à entreprendre, afin de faciliter leur insertion socioprofessionnelle.

Vu le rôle déterminant de la formation qualifiante dans l'atteinte des objectifs de l'insertion des jeunes et en appui aux actions de soutien à la scolarisation et au renforcement de leurs acquis, la Fondation a réalisé plusieurs centres de formation professionnelle et d'insertion des jeunes dans le but notamment de favoriser leur accès à différents mécanismes et moyens d'intégration sociale et d'insertion professionnelle.

SOUTIEN À LA FONDATION MAROCAINE POUR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE

المؤسسة المغربية للثقافة المالية

Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière

La Fondation Société Générale a de nouveau apporté son soutien à la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière en contribuant activement à la réussite des Journées de la Finance pour les enfants et les jeunes.

86 agences et 151 collaborateurs de Société Générale Maroc, à travers toutes les régions, ont participé à cet événement et ont accueilli près de 8 700 enfants et jeunes pour leur faire bénéficier de séances d'éducation financière de base.

SOUTIEN À LA FONDATION MOHAMMED VI POUR LA RÉINSERTION DES DÉTENUÉS

La Fondation Société Générale Maroc contribue au financement du projet de la formation-réinsertion des détenus, dont l'objectif est de réduire le taux de retour en prison, de donner une nouvelle image sociale du détenu et humaniser le milieu carcéral.

Le projet consiste en la création et la gestion, au sein des prisons, de centres de formation aux métiers de l'artisanat.



PARTENARIAT AVEC LA FONDATION ALI ZAOUA



tolérance et de respect de l'autre, encouragent l'esprit d'initiative et l'entrepreneuriat chez les jeunes, tout en renforçant leurs compétences afin de faciliter leur insertion professionnelle.

La Fondation Ali Zaoua œuvre pour la reconnexion des jeunes issus de milieux défavorisés à leur environnement social, et pour leur insertion professionnelle, à travers la création et la gestion de centres socioculturels de proximité.

Ces derniers offrent aux jeunes, l'accès à de nouvelles voies d'expression et d'apprentissage, positives et enrichissantes, ainsi qu'à des formations aux métiers des arts et de la création.

Les programmes dispensés véhiculent les valeurs de

Société Générale Maroc prévoit dans ce cadre de déployer un dispositif de mécénat de compétence, invitant ses collaborateurs à se rendre disponibles afin de s'investir dans des actions solidaires visant notamment l'éducation financière des jeunes ou le renforcement de leurs « soft skills ».

La Fondation Société Générale Maroc, a apporté son soutien financier aux côtés de la Fondation d'Entreprise du Groupe Société Générale (France), pour la création du nouveau Centre les Étoiles de Jamaa El Fna à Marrakech.



PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION KANE YA MAKANE

Partenaire de l'association Kane Ya Makane depuis sa création il y a 10 ans, Société Générale Maroc soutient le programme Tanouir, au profit des enfants des écoles publiques marocaines.

Le programme Tanouir constitue un projet éducatif et culturel ambitieux, à fort impact social sur les enfants et les enseignants. Il illustre la volonté d'intervenir dans les territoires les plus reculés, en zone rurale, auprès des populations qui en ont le plus besoin.

L'objectif général du projet Tanouir est de favoriser le développement personnel et éducatif harmonieux des élèves dans les écoles primaires publiques situées en milieu rural, en vue d'améliorer leurs chances de réussite une fois adultes.

Tout au long de l'année scolaire, ce programme déroule des ateliers d'arts plastiques, d'expression corporelle, de théâtre, de musique et de chant... pour renforcer les capacités des jeunes enfants en matière d'expression, d'ouverture sur le monde, de créativité, d'épanouissement et de faculté à se projeter dans l'avenir...

Grâce au soutien apporté à l'association Kane Ya Makane depuis 10 ans, Société



Kane Ya Makane a célébré en 2019 ses 10 années d'existence. Ce fut l'occasion de revenir sur l'ensemble des réalisations de l'association qui a choisi l'art comme vecteur pour ré-ouvrir le champ des possibles auprès des élèves d'écoles publiques et de femmes vivant dans le rural.


Générale Maroc a pu contribuer au déroulement complet du programme Tanouir, au bénéfice de près de 1000 enfants. En 2019, le financement a permis d'accompagner l'école Tamawanza située dans la région d'Agadir, qui compte 284 élèves répartis en 6 niveaux scolaires. Les ateliers artistiques dans cette école comptent 197 élèves répartis en 12 groupes d'enfants et les ateliers FLE (Français Langue Etrangère) comptent 140 élèves répartis en 8 groupes.

SOUTIEN À SOS VILLAGES D'ENFANTS MAROC

L'association SOS Villages d'Enfants a pour objectif d'offrir un cadre familial à des enfants qui n'ont plus de famille ou qui risquent de la perdre en leur permettant de bénéficier d'une prise en charge globale et sur le long terme. L'association fournit ainsi à des enfants abandonnés et orphelins des foyers chaleureux en veillant

à combler leurs besoins fondamentaux : alimentation, santé, abri et éducation et les soutient dans la construction de leur avenir. La Fondation Société Générale Maroc soutient SOS Villages d'Enfants à travers la prise en charge totale d'une famille (huit enfants et leur mère) au village d'Agadir.





SOUTIEN À LA FONDATION ACADEMIA

La Fondation Académia a pour ambition d'aider les étudiants méritants : créer des liens, les accompagner tout au long de leur cursus, et susciter leur retour au Maroc, afin qu'ils contribuent au développement de leur pays.

Elle intervient auprès des étudiants qui se distinguent par leurs résultats, en leur accordant des prêts d'honneur, sans garantie, à des taux symboliques, ou encore des prix d'excellence et les accompagne pour l'obtention de stages au Maroc et à l'étranger.

Présente aux côtés de la Fondation Académia depuis sa création en 1997, Société Générale Maroc a renouvelé sa contribution pour marquer sa volonté de continuer à valoriser l'excellence des étudiants marocains admis aux grandes écoles et universités.

SOUTIEN À LA FONDATION ZAKOURA EDUCATION



Partenaire de la Fondation Zakoura Éducation, depuis plus de 20 ans, la Fondation Société Générale Maroc soutient la création du premier collège rural de proximité au Maroc (CORP). Ce projet a pour objectif majeur l'extension d'une offre collégiale en milieu rural, à travers un dispositif éducatif de proximité afin d'encourager un nombre

plus important d'enfants et spécialement les jeunes filles rurales à poursuivre leur scolarité au-delà du primaire et ainsi leur garantir un avenir meilleur. Inspiré des meilleures pratiques à l'international en matière d'innovation en éducation, le CORP est un projet novateur ; il propose en effet le premier dispositif d'apprentissage à distance en milieu rural afin de garantir une éducation de qualité à ses bénéficiaires. Forte de plus de 5 ans d'expérience en matière d'éducation numérique en milieu rural, la Fondation Zakoura Éducation a capitalisé sur ses acquis afin de penser un projet unique en son genre.

SOUTIEN À LA FONDATION TENOR POUR LA CULTURE (PROGRAMME MAZAYA)



Mazaya est un programme socioéducatif, combinant éducation scolaire et cursus musical professionnel, destiné aux enfants issus de milieux défavorisés et déscolarisés de 8 à 14 ans. L'ambition de ce programme est de faire de la musique un outil de

développement personnel et social, tout en offrant de réels débouchés professionnels. Mazaya offre ainsi à ces jeunes enfants un avenir professionnel à travers le métier de musicien et ce, grâce à un parcours sur cinq ans minimum, intégrant l'éducation non formelle et l'apprentissage rigoureux d'un instrument de musique.

La Fondation Société Générale Maroc parraine une jeune fille dont l'instrument de prédilection est l'alto.

SOUTIEN À L'ASSOCIATION SOURIRE DE RÉDA POUR SOULAGER LES JEUNES EN SOUFFRANCE

La Fondation Société Générale Maroc a réitéré son soutien à l'association Sourire de Réda pour le déploiement de sa campagne de sensibilisation du grand public, principalement les adolescents et leur entourage, à la nécessité de lutter contre le harcèlement scolaire, la violence physique et psychologique, de venir en aide aux jeunes en détresse, et de prévenir les souffrances mentales pouvant conduire au suicide.



SOUTIEN À L'ASSOCIATION LES CITOYENS

La Fondation Société Générale Maroc soutient le think thank Les Citoyens dans ses actions « Éducation » visant à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles publiques. La contribution de la Fondation est investie dans le programme ciblant la duplication à grande échelle, d'expériences pédagogiques locales innovantes et réussies, la valorisation des enseignants les plus inspirants, et le développement d'une plate-forme dédiée aux enseignants pour diffuser les toolkits des bonnes pratiques.



SOUTIEN À L'ASSOCIATION INSAF

L'association INSAF a pour mission de prévenir l'abandon des enfants nés hors mariage en assurant un soutien matériel, juridique, médical et psychologique aux mères célibataires, tout en œuvrant à leur autonomisation financière par la qualification et l'insertion professionnelle. INSAF mobilise ses ressources et ses savoir-faire, afin de briser l'isolement des mamans célibataires et de leurs enfants, en leur offrant un lieu de transit et d'appartenance, ainsi qu'un lieu d'éducation. Le partenariat de la Fondation Société Générale avec INSAF concerne le financement d'un atelier de formation aux techniques de la coiffure.



Société Générale Maroc est engagée dans une dynamique de soutien et de partage vis-à-vis de ses collaborateurs, de ses clients et du grand public, de la richesse culturelle du pays, que ce soit en matière d'art plastique ou de patrimoine musical.

PLACER L'ART, LA CULTURE ET LA MUSIQUE AU SERVICE DE L'INCLUSION SOCIALE

MÉCÉNAT ARTS PLASTIQUES

Reconnue depuis les années soixante-dix, comme étant l'un des pionniers du mécénat des arts plastiques au Maroc, Société Générale Maroc dispose de l'une des plus belles collections d'œuvres d'art au Maroc, qu'elle s'emploie à préserver, mettre en valeur, partager avec le public et enrichir par de nouvelles acquisitions, afin de continuer à susciter l'éclosion de jeunes talents dans notre pays.

Si les collaborateurs de la banque sont les premiers à profiter des œuvres de la collection, l'espace d'art de Société Générale, accueille toute l'année des amateurs d'art, des enfants et jeunes en sorties scolaires.

En 2019, ce sont plus de 2 000 visiteurs qui ont été accueillis et qui ont bénéficié de visites guidées de la galerie d'art de la banque.

EXPOSITION RIHLA



La Fondation Société Générale Maroc, en collaboration avec la commissaire d'exposition Rim Laabi, a donné à voir en 2019, une exposition exceptionnelle, intitulée Rihla.

Invitant à un voyage à la fois symbolique et esthétique, qui s'ouvre par le périple mythique de l'explorateur Ibn Battouta. Cette exposition mêlant peintures, sculptures, installations, photographies et art vidéo, pose des interrogations autour de la signification des frontières, dans une époque où ces dernières suscitent controverses, inquiétudes et espoirs.

L'art moderne marocain y est présenté comme un médium de dialogue interculturel, où la diversité et l'originalité sont érigées en valeurs suprêmes, aptes à guider les hommes vers le savoir-vivre ensemble dans le respect des différences.



LIVRE DE PHOTOGRAPHIE D'ART « ÉCRIRE L'AVENIR »

La banque a soutenu la fondation Enfance Maghreb Avenir dans l'édition de son livre de photographies d'art « Écrire l'Avenir » qui met en valeur les réalisations d'EMA. La Fondation EMA intervient auprès des écoles de l'éducation nationale des quartiers défavorisés du grand Casablanca. Elle a pour objectif de lutter contre l'abandon scolaire, scolariser les filles, conserver un environnement sain pour les élèves et les enseignants. Le livre illustre l'école, l'environnement scolaire et revient sur les enjeux de l'inclusion par l'éducation. Société Générale Maroc, en tant qu'entreprise citoyenne sociale et responsable, en particulier dans sa démarche de soutien de l'art et la culture au Maroc, a marqué son intérêt pour le sponsoring et la commande d'une quantité importante de ces livres.



SPONSORING & MÉCÉNAT MUSICAL

SOUTIEN AU PROGRAMME EL AKADEMIA MASTERCLASS



En 2019, El Akademia Masterclass a permis de renforcer les compétences de 64 jeunes musiciens issus des conservatoires de 12 villes du Royaume. Elle s'est clôturée le 16 juillet 2019 par un concert unique et exceptionnel donné au jardin Jnan Sbil de Fès.

Société Générale Maroc a soutenu la 3^e édition du programme El Akademia Masterclass initié par Monia Rizkallah, violoniste professionnelle et première cheffe d'attaque à l'opéra de Berlin.

L'association El Akademia a pour objet d'accompagner de jeunes musiciens talentueux vers des carrières professionnelles et de promouvoir la musique classique auprès du plus grand nombre.

Après avoir été sélectionnés pour leur talent, leur volonté et leur mérite lors d'une grande tournée réalisée par Monia Rizkallah auprès des conservatoires de musique du Royaume du Maroc, les étudiants ont bénéficié de l'immersion dans une masterclass. Ils ont été coachés par des musiciens

internationaux pour constituer l'Orchestra National des Jeunes du Maroc.

En effet, l'association organise une Masterclass sous forme d'un programme de cours intensifs, basés sur les échanges entre des professionnels accomplis et de jeunes talents en devenir. Ce programme constitue le maillon entre l'apprentissage académique délivré par les conservatoires marocains et le perfectionnement indispensable pour intégrer les grands orchestres professionnels.

Ce programme bénéficie d'une grande marque de confiance de Sa Majesté, le Roi Mohammed VI, qui a accepté que son Altesse Royale la princesse Lala Meriem soit la Présidente d'Honneur des deux dernières éditions.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC,
PARTENAIRE DE LA 4^E ÉDITION
DU FESTIVAL INTERNATIONAL
SAWT DES CHŒURS ET
ENSEMBLES INSTRUMENTAUX**

Société Générale Maroc a participé à la 4^e Edition du Festival International SAWT des Chœurs et Ensembles Instrumentaux, organisé par l'Association Maroc en Chœur du 10 au 13 avril 2019 à Casablanca.

Premier festival international de chant choral et d'ensembles instrumentaux de Casablanca, le festival SAWT est devenu un rendez-vous incontournable, offrant un cadre de rencontres et d'échanges entre chœurs marocains et étrangers, tout en donnant au public marocain l'opportunité de découvrir un art accessible et populaire.

Pour sa 4^e édition, le Festival SAWT a formé un orchestre symphonique international, dont les musiciens sont venus de plusieurs pays, et a accueilli sept chorales dont trois marocaines, une française, une algérienne, une tunisienne et une composée de Subsahariens issus de 14 pays. Il présente ainsi une grande diversité de styles et d'expressions artistiques. Au total, ce sont plus de 250 choristes et 80 musiciens qui

ont investi, pour leurs représentations, les monuments les plus emblématiques de Casablanca, pour une tournée riche en couleurs, en diversité musicale et en échanges interculturels.

Société Générale Maroc a soutenu le Festival International SAWT et a contribué à son rayonnement par la participation de trois chorales (Société Générale Maroc, Société Générale Algérie, UIB Tunisie).

FESTIVAL INTERNATIONAL SAWT DES CHŒURS ET ENSEMBLES INSTRUMENTAUX

Société Générale soutient l'Art et la Culture au Maroc

4^E ÉDITION
DU 10 AU 13 AVRIL
CASABLANCA 2019

Partenaire officiel



Organisé par
l'association
Maroc en Chœur



7 chorales

250 choristes

80 musiciens



**SPONSORING
DU FESTIVAL
ANDALOUSSYAT**

Partenaire des plus grandes manifestations artistiques et musicales, Société Générale Maroc a apporté son soutien financier à la 16^e édition du festival international des musiques andalouses, qui s'est déroulé du 4 au 7 décembre 2019. Une riche programmation, organisée par l'Association des Amateurs de la Musique Andalousse du Maroc, a permis de mettre à l'honneur des musiques ancrées dans l'histoire du Maroc.

**SPONSORING DU FESTIVAL
DE LA MUSIQUE SOUFIE**

Société Générale Maroc a sponsorisé la 12^e édition du Festival de Fès de la Culture Soufie organisé du 19 au 26 octobre sous le thème : « La Culture Soufie, un humanisme spirituel pour notre temps ». Ce festival offre une plateforme d'expression aux artistes, marocains et internationaux, qui expriment leur démarche spirituelle, par la créativité artistique et intellectuelle, par des projets culturels et sociaux œuvrant pour le dialogue inter-culturel, le développement humain et civilisationnel.



GARANTIR UNE GOUVERNANCE Saine ET DES COMPORTEMENTS ÉTHIQUES ET RESPONSABLES



Nos clients, nos collaborateurs, nos actionnaires, nos fournisseurs, nos partenaires : c'est avec et pour nos parties prenantes que nous construisons l'avenir. Notre gouvernance impulse et structure l'action du Groupe et s'assure qu'elle répond aux attentes de nos différents publics dans le respect des plus hauts standards d'éthique et d'intégrité.

ASSURER UNE GOUVERNANCE Saine ET ÉCLAIRÉE

Respectant les principes généraux du gouvernement d'entreprise, le système de gouvernance de Société Générale Maroc se compose d'un Directoire qui assure ses fonctions de gestion sous le contrôle du Conseil de Surveillance.

LE DIRECTOIRE

Au 31 décembre 2019, le Directoire est composé de :

Monsieur Ahmed EL YACOUBI	Président du Directoire
Madame Asmae HAJJAMI	Directeur Général
Monsieur François MARCHAL	Directeur Général
Monsieur Mohammed TAHRI	Directeur Général

Le Directoire bénéficie du support du :

- Comité Exécutif
- Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc

Par ailleurs, un certain nombre de comités spécialisés se tiennent tout au long de l'année, sur des sujets spécifiques aux activités métiers : Comité du Contrôle Permanent et des Risques Opérationnels, Comité ALM, Comité Nouveaux Produits,

Comité des Affaires Juridiques, Comité Sécurité des Systèmes d'Information, Comité Immobilier, Comité Conformité, Comité des Engagements, Comité de Maîtrise et de Suivi des Risques, Comité de Pilotage des Activités de Marché des Capitaux...

Le Comité Exécutif

Le Directoire a mis en place le Comité Exécutif composé des :

- Membres du Directoire,
- Directeurs de Business Unit,
- Directeurs des Délégations Régionales,
- Directeurs des Services Unit,
- Directeurs des Filiales,
- Membres du Cabinet.

Le Comité Exécutif constitue l'une des principales instances de gestion de la banque. Il a une vocation décisionnaire et informative et se réunit de manière mensuelle.

Le Comité Exécutif a pour principales missions de :

- Piloter la banque et suivre ses réalisations ;
- Assurer la communication entre le Directoire, les Délégations Régionales, les différentes Business Units et Services Units ;

- Suivre les risques et engagements de la banque ;
- Suivre la qualité de service et les réclamations clients ;
- Réaliser les arbitrages nécessaires ;
- Traiter les sujets liés au Développement des Ressources Humaines ;
- Arbitrer sur les points de son ressort et fixer les points à remonter en arbitrage au Directoire.

Le Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc

Outre les comités de gestion, le Directoire a mis en place le Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc composé de :

- Les Membres du Comité Exécutif ;
- Toute autre personne invitée par le Directoire.

Le Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc a une vocation de partage et de développement de synergies au niveau régional. Il se réunit de manière régulière et a pour principales missions de :

- Partager et communiquer les principales réalisations et évolutions du Groupe au Maroc ;
- Développer les synergies entre les différentes entités de la banque et les filiales ;
- Mobiliser les opérationnels autour des principales orientations stratégiques du Groupe Société Générale Maroc.



LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance a pour mission principale de s’assurer que la marche de la banque s’exerce conformément à la réglementation et à la stratégie arrêtée. Il est le responsable en dernier ressort de la solidité financière de l’établissement et opère, à cet effet, à toute époque de l’année, les vérifications et contrôles qu’il juge opportun. Dans le cadre de sa mission, le Conseil de Surveillance s’appuie sur les travaux des comités spécialisés dont les conclusions ou recommandations peuvent donner lieu à délibération.

Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2019

Nom et Prénom	Fonction	Statut
Khalid CHAMI	Président du Conseil de Surveillance	
Abdelaziz TAZI	Président d’honneur et membre du Conseil de Surveillance	
Khalida AZBANE	Membre	Indépendant
Driss BENHIMA	Membre	Indépendant
Ingrid BOCRIS	Membre	
Laurent GOUTARD	Membre	
Ghita LAHLOU	Membre	Indépendant
Clara LEVY-BAROUCH	Membre	
Alexandre MAYMAT	Membre	
Layla M’ZALI	Membre	
Jean-Luc PARER	Membre	
Abdel Aziz THIAM	Membre	Indépendant
Abdellatif HAKAM	Conseiller	
Kaoutar ROUIBAA	Secrétaire du Conseil de Surveillance	

La liste des mandats des membres du Conseil de Surveillance est présentée page 178.

De même, les compositions des Conseils des filiales de Société Générale Maroc, ainsi que les listes des mandats de leurs administrateurs sont présentées page 179.

Critères d’indépendance

En application des critères d’indépendance retenus par la directive de Bank Al-Maghrib N° 1/W/2014 relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit et par la circulaire 5/W/16 relative à la désignation de membres indépendants au sein de l’organe d’administration, le Conseil de Surveillance de Société Générale Maroc comprend en son sein quatre membres indépendants.

Il s’agit de :

- Madame Khalida AZBANE
- Monsieur Driss BENHIMA
- Madame Ghita LAHLOU
- Monsieur Abdel Aziz THIAM

Processus de sélection

Les membres du Conseil de Surveillance sont désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil de Surveillance est pris en charge par le Comité des Nominations et de Rémunération qui soumet ses propositions au Conseil de Surveillance, et à la charge pour ce dernier de les soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.

LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Le Conseil de Surveillance de Société Générale Maroc a procédé à la mise en place des comités techniques suivants :

Le Comité d'Audit et des Comptes

Le Comité d'Audit et des Comptes est responsable de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de Contrôle Permanent et de Contrôle Périodique.

Le Comité d'Audit et des Comptes a tenu quatre réunions courant l'exercice 2019. Les principaux points examinés ont été les suivants :

- Les travaux du Contrôle Permanent et du Contrôle Périodique ;
- L'approbation du plan d'audit 2020 ;
- Les synthèses des missions externes (régulateur...) ainsi que les préconisations effectuées et les plans de mise en œuvre ;
- Les risques opérationnels et les structurels de la banque (liquidité et refinancement, risque de taux) ;
- L'arrêté des comptes trimestriels, semestriels et annuels ;
- Le dispositif de traitement des réclamations, l'évolution de celles-ci et les actions correctrices mises en place.

Composition du Comité d'Audit et des Comptes au 31/12/2019

Madame Ghita LAHLOU	Président
Madame Clara LEVY BAROUCH	Membre
Monsieur Jean-Luc PARER	Membre

Le Comité des Risques

Le Comité des Risques est chargé notamment d'assister le Conseil de Surveillance dans son rôle de surveillance des risques auxquels Société Générale Maroc est exposée au regard de l'appétit pour le risque préalablement défini, du respect de la stratégie et de la conformité à la réglementation relative au risque.

Le Comité des Risques a tenu quatre réunions courant l'exercice 2019. Les principaux points examinés ont été les suivants :

- L'approbation de l'appétit au risque de la banque, et fixation des orientations générales en matière d'organisation et de fonctionnement de la filière risques ;
- Le suivi du respect des seuils définis dans le cadre de l'appétit pour le risque et des ratios règlementaires ;
- L'examen du portefeuille des engagements de la banque, avec un focus sur les plus importantes expositions individuelles et sectorielles, le suivi des engagements irréguliers, des principaux risques sensibles et des engagements en défaut ;
- L'examen de l'évolution des encours de provisions (douteux, contentieux) ;
- L'examen de l'efficacité de la filière de recouvrement de la banque ;

- Le suivi des principaux indicateurs de risques Marché, des dépassements de limites éventuelles et l'examen des plans d'actions qui en découlent ;
- L'examen des résultats des stress tests et de l'exercice ICAAP.

Composition du Comité des Risques au 31/12/2019

Monsieur Abdel Aziz THIAM	Président
Madame Ingrid BOCRIS	Membre
Monsieur Jean-Luc PARER	Membre
Monsieur Abdelaziz TAZI	Membre

Le Comité des Nominations et des Rémunérations

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est chargé notamment de conseiller et d'assister le Conseil de Surveillance dans la conception et le suivi du système de rémunération ainsi que le processus de nomination et de renouvellement de ses membres, de ceux du Directoire ainsi que des Directeurs Généraux Adjoins de la banque.

Composition du Comité des Nominations et des Rémunérations au 31/12/2019

Monsieur Driss BENHIMA	Président
Monsieur Laurent GOUTARD	Membre
Monsieur Alexandre MAYMAT	Membre

Sous-Comité d'Audit et des Comptes de Dar Al Amane

Le Sous-Comité d'Audit et des Comptes est chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle Interne de la fenêtre participative « Dar Al Amane ». Ce comité a été tenu deux fois courant l'exercice 2019.

Composition du Sous-Comité d'Audit et des Comptes de Dar Al Amane au 31/12/2019

Madame Ghita LAHLOU	Président
Monsieur Jean-Luc PARER	Membre
Madame Clara LEVY BAROUCH	Membre

Sous-Comité des Risques de Dar Al Amane

Le sous-comité des Risques est chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques de la fenêtre participative « Dar Al Amane ». Ce comité a été tenu deux fois courant l'exercice 2019.

Composition du sous-comité des Risques de Dar Al Amane au 31/12/2019

Monsieur Abdel Aziz THIAM	Président
Monsieur Jean-Luc PARER	Membre
Monsieur Abdelaziz TAZI	Membre
Madame Ingrid BOCRIS	Membre

AGIR AVEC DÉONTOLOGIE ET ÉTHIQUE

L'éthique et la conformité sont les piliers de notre métier de banquier. Notre responsabilité nous impose de veiller au respect des lois et des principes déontologiques, d'agir avec intégrité et d'inscrire la gestion des risques au cœur de chacune de nos démarches. C'est un devoir envers nos parties prenantes, indispensable à leur confiance.

En tant que banque responsable, Société Générale Maroc s'attache à appliquer et diffuser une culture forte de responsabilité et d'éthique. Cela implique, pour tous les collaborateurs, un respect permanent des valeurs éthiques et des normes professionnelles. Ces derniers doivent inscrire leurs actions dans le respect des dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de nature législatives ou réglementaires, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles, déontologiques ou internes.

En interne, des campagnes de sensibilisation à la loyauté des pratiques, aux règles de lutte contre la corruption ou le blanchiment d'argent, et d'une manière générale au respect du code de conduite et du code déontologique, sont régulièrement menées en ce sens.

Dans les projets comme dans les actions au quotidien, l'attention aux parties prenantes est forte et primordiale. En particulier, l'intérêt du client est systématiquement recherché et préservé, au travers d'une écoute active de ses attentes et de son niveau de satisfaction, d'une transparence affichée dans l'application des conditions bancaires, d'une attention particulière portée à la protection des données personnelles...

CODE DE CONDUITE

Le Code de Conduite adopté par la Société Générale Maroc établit les valeurs et les lignes de conduite à observer par l'ensemble de ses collaborateurs. Il détaille les règles de bonne conduite, les principes essentiels en matière de comportement individuel et collectif, comme l'intégrité, la rigueur, la responsabilité, le sens du service...

Il régit les relations avec les clients et fournisseurs, s'appuie sur des exigences éthiques telles que le respect de la confidentialité de l'information, l'intégrité des marchés et le droit d'alerte...

Le respect de cette charte déontologique et de ses principes fait l'objet d'une attention et d'un suivi très étroit par Société Générale Maroc dont l'objectif est de préserver sa relation de confiance avec ses clients et avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Le code s'applique à tous. Chaque collaborateur est invité à adhérer, respecter et agir en cohérence avec le code de conduite et contribuer ainsi à la protection de l'actif fondamental de la banque : sa réputation.

L'ensemble des collaborateurs avait bénéficié d'une formation « code de conduite » en octobre 2018. Le code de conduite est partagé avec tous les collaborateurs et est remis à chaque nouvelle recrue.

Société Générale Maroc poursuit ainsi chaque jour le développement d'une culture forte et partagée par tous ses collaborateurs.

LE PROGRAMME CULTURE & CONDUITE EN ACTION

Lancé en 2016, le programme Culture & Conduite vise à renforcer la confiance des parties prenantes envers le Groupe. Puissant moteur de sa transformation culturelle, il met les valeurs, le leadership model et l'intégrité des comportements au cœur des activités.

Ce programme se décline en plusieurs actions :

- **sensibilisation des dirigeants ;**
- **appropriation par l'ensemble des collaborateurs du Code de Conduite du Groupe et des codes complémentaires via des formations présentielle et à distance (formation obligatoire et annuelle);**
- **actions de sensibilisation et de communication sur les comportements à adopter face aux dilemmes ;**
- **intégration du risque de conduite dans le dispositif de gestion des risques du Groupe ;**
- **poursuite de l'alignement des processus RH avec les ambitions du Groupe en matière de culture et de conduite...**



PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le dispositif de prévention et de gestion des conflits d'intérêt de Société Générale Maroc distingue deux catégories de conflit d'intérêt, notamment :

- Les conflits pouvant survenir entre Société Générale Maroc et ses clients ou entre les clients de la banque ;
- Les conflits pouvant survenir entre Société Générale Maroc et ses collaborateurs (notamment dans le cadre d'activités impliquant l'intérêt personnel d'un collaborateur et ses obligations professionnelles)

Ce dispositif repose sur un cadre normatif qui rappelle les principes et les lignes de conduite à respecter par les collaborateurs afin d'éviter les situations de conflits d'intérêts susceptibles d'entraver le respect des obligations réglementaires et déontologiques de la banque et d'entraîner des risques juridiques, commerciaux ou de réputation.

Globalement, tout collaborateur doit s'abstenir d'entretenir avec les clients, partenaires et fournisseurs des relations personnelles qui contreviendraient à ses devoirs professionnels ou le mettraient en situation de conflit d'intérêt.

Société Générale Maroc décline une politique interne rigoureuse qui s'appuie sur :

- une organisation adéquate, permettant aux principales activités susceptibles d'entrer en conflits d'intérêts de bénéficier d'une indépendance de par leur rattachement au Directoire
- des mesures spécifiques permettant à des entités sensibles telles que la Salle des Marchés de bénéficier d'une séparation « physique » à travers la sécurisation des accès aux locaux dédiés
- des procédures d'habilitation qui limitent l'accès aux informations confidentielles aux seules personnes en ayant besoin dans le cadre de l'exercice de leurs activités

- des règles strictes en matière d'exécution des opérations sur les marchés financiers (respect du principe d'équité dans le traitement des ordres des clients, interdiction de tout intéressement d'un collaborateur au succès d'une transaction spécifique, obligation de transparence des frais et commissions appliqués aux opérations...)
- la mise en place d'une cartographie de conflits d'intérêt permettant l'identification des situations potentielles de conflits d'intérêt
- des formations dispensées à l'ensemble des collaborateurs exposés.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La corruption peut être définie comme toute action par laquelle une personne accorde indûment, promet d'accorder ou propose un avantage indu (une « chose de valeur ») à une autre personne en vue de la conduire à effectuer, retarder ou omettre d'effectuer un acte lié à sa fonction, ou encore de se conduire d'une manière contraire à l'honnêteté ou à l'intégrité. Le fait pour une personne d'accepter ou de solliciter, dans le cadre de ses fonctions, un avantage indu ou une promesse d'avantage est également un acte de corruption.

Le trafic d'influence est une autre forme de corruption, qui consiste à verser une commission à un intermédiaire qui usera en retour de son influence sur le décideur pour que celui-ci prenne une décision favorable au corrupteur.

Le Groupe Société Générale dans son ensemble s'interdit de pratiquer la corruption. Aucune forme de corruption n'est tolérée au sein des entités du Groupe.

Toutes les entités du groupe Société Générale Maroc sont donc appelées à adopter une attitude ferme vis-à-vis de la corruption (cadeaux, avantages, repas d'affaires, manifestations...). Il est de la responsabilité de chaque collaborateur de ne pas participer à des actes de corruption, de veiller à détecter les comportements anormaux et de les signaler dans les meilleurs délais.

Le dispositif de Société Générale Maroc en matière de prévention et gestion des actes de corruption repose sur un cadre normatif robuste, renforcé depuis juin 2018 par le code de conduite anti-corruption qui s'appuie sur des principes stricts conformément aux dispositions réglementaires les plus rigoureuses en la matière.

Afin de renforcer la vigilance sur cet aspect, Société Générale Maroc a mis en place un programme solide et structuré reposant sur :

- des actions de sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs par rapport à la lutte contre la corruption, ainsi que des formations en présentiel pour les collaborateurs exposés ;
- un dispositif d'alerte professionnelle, sachant que le droit d'alerte peut être exercé :
 - auprès de la ligne managériale ou en saisissant directement le Chief Compliance Officer (CCO) local ;
 - en adressant un signalement via un outil d'alerte, plate-forme sécurisée garantissant la protection des données personnelles ainsi qu'une stricte confidentialité des informations ;
- la mise en place d'une cartographie des risques de corruption ;
- la mise en place de procédures comptables et opérationnelles permettant de détecter les faits de corruption ;
- La mise en place d'un régime disciplinaire ;
- L'évaluation et la gestion des risques des tiers ;
- Un dispositif en matière de déclaration des cadeaux, repas d'affaires et événements externes à travers l'outil GEMS.



INTÉGRITÉ DE MARCHÉ

Dans le cadre du Code de conduite, Société Générale Maroc précise les règles, mesures et interdictions applicables en matière de prévention contre toutes pratiques portant atteinte à l'intégrité des marchés financiers, incluant les opérations d'initiés (transmission et utilisation d'informations privilégiées) et les manipulations de marché (manipulation de cours, diffusion de fausses informations).

La banque définit les règles communes à tous les collaborateurs, chacun d'entre eux se devant d'agir de façon responsable et de respecter l'intégrité des marchés. C'est ainsi que les collaborateurs agissent dans le strict respect des standards et principes qui encadrent les opérations sur les marchés financiers, en s'abstenant de tout comportement ou action susceptible de fausser le principe de concurrence, d'altérer la réalité ou la transparence vis-à-vis des participants du marché et des autorités de régulation.

Chacun des collaborateurs respecte les règles nationales et internationales relatives à la lutte contre les abus de marché et exerce une vigilance permanente afin de protéger l'intégrité des marchés. De ce fait, il est strictement proscrit, notamment, d'enfreindre les règles relatives au délit d'initié, de divulguer de façon illicite des informations privilégiées, de diffuser des informations envoyant des signaux faux ou trompeurs aux marchés, de manipuler les cours.

■ **Information privilégiée** : tous les employés de Société Générale Maroc, disposant dans l'exercice de leur profession ou de leurs fonctions d'informations privilégiées, s'interdisent de les utiliser pour réaliser ou permettre sciemment de réaliser sur le marché, soit directement, soit par personne interposée, une ou plusieurs opérations. On entend par information privilégiée,

toute information relative à la marche technique, commerciale ou financière d'un émetteur ou aux perspectives d'évolution d'une valeur mobilière, encore inconnue du public et susceptible d'affecter la décision d'un investisseur. Si cette information était rendue publique, elle serait susceptible d'avoir une influence sensible sur le cours des instruments financiers concernés ou le cours d'instruments financiers qui leur sont liés.

- **Délit d'initiés** : les employés de Société Générale Maroc s'astreignent, dans le strict respect des dispositions réglementaires relatives au délit d'initié (notamment le Dahir portant loi N° 1-93-212), à ne pas utiliser les informations privilégiées (non publiques), directement ou indirectement, pour leur compte propre ou celui d'autrui.
- **Manipulation de marché** : les employés de Société Générale Maroc s'interdisent de manipuler le marché, seuls ou avec d'autres, à leur avantage ou à l'avantage d'un tiers, au moyen de quelque acte ou série d'actes que ce soit, de silences, de diffusion de fausses informations ou de rumeurs, par l'utilisation de pratiques trompeuses ou par tout autre moyen. Ils ne doivent pas exercer ou tenter d'exercer, pour leur propre compte, sur le marché d'un instrument financier, une manœuvre de nature à agir sur le cours des titres ou ayant pour objet d'entraver le fonctionnement régulier du marché. Les employés sont tenus de s'abstenir de répandre dans le public par des voies ou moyens quelconques des informations fausses ou trompeuses sur la situation d'un émetteur de titres ou sur les perspectives d'évolution d'un instrument financier.

VEILLER AU RESPECT DE L'INTÉRÊT DES CLIENTS

PROTECTION DES INTÉRÊTS CLIENTS

La protection des intérêts clients est une préoccupation majeure du Groupe Société Générale Maroc. À cet égard, la politique globale couvre l'ensemble des processus de vente de produits en veillant à la formation des collaborateurs concernés.

Les principes généraux s'appuient sur la nécessité de :

- répondre aux besoins et à la situation des clients ;
- veiller à fournir en toutes circonstances une information claire, exacte et non trompeuse ;
- s'assurer d'une tarification transparente et raisonnable des produits et services ;
- permettre l'identification et le traitement d'éventuels conflits d'intérêts, afin de ne pas porter préjudice aux clients.

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le respect des règles de protection des données à caractère personnel est également un enjeu majeur pour Société Générale Maroc. Une instruction définit les règles à appliquer et traitements à réaliser afin de garantir la protection et la sécurité des données des clients, des collaborateurs, des fournisseurs...

Conformément aux dispositions de la loi 09-08 relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, Société Générale Maroc a déployé un dispositif de mise en conformité qui repose sur une double responsabilité :

- celle des entités opérationnelles, qui doivent intégrer dans leurs actions quotidiennes les mesures assurant le respect de la loi en vigueur (prise en compte des aspects de conformité dans les instructions, guides de procédures, modes opératoires...) ;
- celle de la Direction de la Conformité, qui contrôle la conformité de la banque par rapport à la loi 09-08 et propose les règles de bonne conduite applicables aux métiers, assiste les opérationnels dans leur mise en œuvre et intervient dans les processus décisionnels afin de veiller au respect de toutes les normes applicables en matière de conformité par rapport à la loi 09-08.

Ainsi, la Direction de la Conformité veille à la mise en conformité des traitements de

CONNAISSANCE CLIENT

Le Groupe Société Générale Maroc est assujéti à des obligations de connaissance de ses clients qui permettent d'une part, une meilleure identification de leurs besoins pour y répondre efficacement, et d'autres part, une conformité aux réglementations de lutte contre le blanchiment de capitaux et contre le financement du terrorisme (LCB/FT) et un respect des sanctions internationales. Ainsi, ce principe de connaissance de nos clients nous accompagne tout au long de la relation depuis son entrée. Le processus de Connaissance du Client constitue non seulement un évitement pour la banque contre l'implication dans des opérations à risque (pénal, financier, réglementaire ou de réputation), mais également une protection pour le client contre la réalisation d'opérations non-conformes à la réglementation et aux sanctions internationales.

données par rapport aux dispositions de la loi 09-08, échange et communique avec la Commission Nationale de Protection des Données Personnelles, conseille et assiste les entités et les filiales du Groupe Société Générale au Maroc sur la problématique de la protection des données à caractère personnel et traite les demandes d'exercice d'un droit par rapport aux dispositions de la loi 09-08.

SATISFACTION CLIENT

Société Générale Maroc ambitionne de devenir la banque de référence en terme de satisfaction client. Cette ambition se matérialise à travers la mise en place d'une démarche qualité structurée et efficiente, s'appuyant sur une écoute client active et s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue, au plus proche des besoins et attentes clientèle.

Dans ce sens, Société Générale Maroc a mis en place un dispositif de mesure de l'expérience client, s'appuyant sur la réalisation d'une enquête de satisfaction annuelle. Ce baromètre permet de

positionner Société Générale Maroc par rapport aux principales enseignes concurrentes. Les résultats 2019 traduisent l'efficacité et la pérennité de la démarche de proximité initiée vis-à-vis de la clientèle. En effet, Société Générale Maroc est la banque la plus recommandée pour les clients particuliers et professionnels, avec un Net Promoteur Score (NPS) de +12 points pour la clientèle des Particuliers et +27 points pour la clientèle des Professionnels.

Afin de compléter la vision client et améliorer la qualité de service en conséquence, Société Générale Maroc évalue chaque année la qualité de l'accueil dans ses agences, en face à face dans ses locaux et au téléphone, en se basant sur des visites et appels mystère. Cette démarche permet de vérifier que la qualité de l'accueil est conforme aux normes fixées par la banque et de définir, le cas échéant, des axes clairs d'amélioration.

De façon plus ciblée et pour répondre à des problématiques précises, Société Générale Maroc a également lancé en 2019 des études spécifiques, notamment :

- Une étude qualitative Usages & Attitudes clients qui avait comme objectifs d'identifier les usages de chacune des cibles vis-à-vis de la banque afin d'adapter l'offre à leurs besoins et habitudes bancaires, mieux répondre aux attentes de la clientèle haut de gamme et identifier les points forts et axes d'amélioration de Société Générale sur ce segment ;
- Une étude qualitative Digitalisation de l'Offre et du Parcours des Clients Entreprise qui a permis d'identifier les usages de chacune des cibles vis-à-vis des services digitaux afin d'adapter l'offre à leurs besoins et attentes ;
- Une étude veille concurrentielle-Entreprise, qui avait comme objectifs d'analyser le positionnement de la banque par rapport à la place et d'identifier les points forts et axes d'amélioration sur ce marché.

DES ENGAGEMENTS DE SERVICE CONCRETS POUR LE PLUS HAUT STANDARD DE QUALITÉ DE SERVICE

Société Générale Maroc est inscrite dans une démarche de certification AFNOR de ses engagements de services, qui permet de s'assurer du respect des promesses faites au client. Les engagements de service à la clientèle ont été audités par l'équipe AFNOR, dans le cadre du renouvellement de la certification. Cette dernière porte sur **16 engagements forts et concrets**, conçus pour assurer auprès de la clientèle des Particuliers et des Professionnels, le plus haut standard de qualité de service, notamment en matière de :

- Qualité de l'accueil
- Disponibilité du Centre de Relation Clients
- Rapidité dans la délivrance des chèquiers et dans le traitement des chèques remis à l'encaissement
- Rapidité lors de la création et du renouvellement des cartes bancaires
- Fiabilité et disponibilité des services sur guichets automatiques
- Célérité dans le traitement des réclamations de la clientèle

La création de son référentiel propre « Engagements de services » permet ainsi à Société Générale Maroc de garantir un bon niveau de maîtrise de ses processus et de conforter sa position de référence en matière de qualité de service.

Le succès de cette démarche repose sur l'implication et l'engagement de l'ensemble des équipes Société Générale Maroc, que ce soit au niveau du siège, des agences ou du Centre de Relation Clients, pour améliorer leurs performances collectives au service de la clientèle.



METTRE EN ŒUVRE DES ACHATS RESPONSABLES

Le Groupe Société Générale est soumis à un certain nombre de réglementations en matière de responsabilités sociale et environnementale, incluant la loi française sur le « Devoir de Vigilance ». Cette loi oblige les entreprises françaises à « établir et mettre en œuvre un plan de vigilance comportant les mesures propres à identifier et prévenir la réalisation de risques d'atteintes aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, de dommages corporels ou environnementaux graves ou de risques sanitaires résultant de leurs activités et de celles des sociétés qu'elles contrôlent, ainsi que des activités des sous-traitants ou fournisseurs sur lesquels elles exercent une influence déterminante ».

Elle repose sur les exigences et standards énoncés dans les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme. L'ensemble du Groupe est donc concerné par ces dispositions, y compris les filiales.

Dans ce contexte, Société Générale Maroc intègre de nouveaux outils dans les processus d'achats. Ainsi, tout acte d'achat doit respecter les principes et engagements pris par le Groupe Société Générale en matière d'achats responsables et repris dans la Charte Achats Responsables Société Générale.



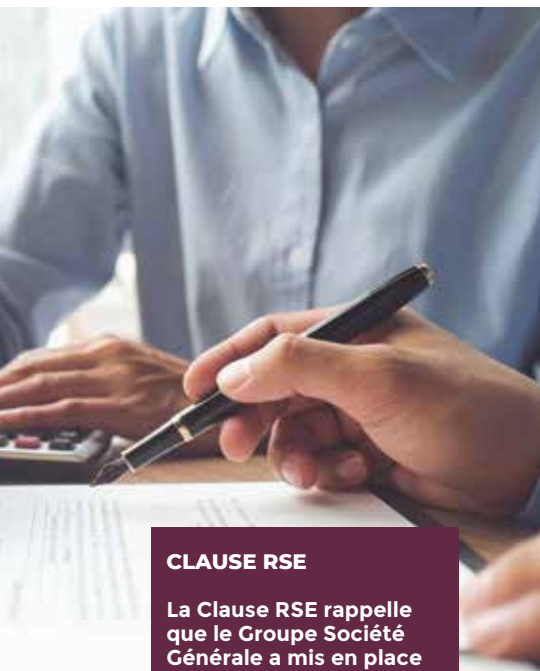
CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES

Pour répondre à ses obligations légales et réglementaires et dans la lignée du Code de Conduite, le groupe Société Générale vise à associer ses fournisseurs dans la mise en place de mesures de vigilance. La Charte des Achats Responsables a pour objectif d'informer les fournisseurs :

- d'une part, des engagements pris par Société Générale en matière d'achats responsables notamment les principes des droits de l'Homme, des conditions de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption ;
- et d'autre part, des attentes vis-à-vis des fournisseurs sur le respect de ces principes.

La Charte couvre des engagements de la banque vis-à-vis de ses fournisseurs tels que l'équité, l'éthique, la transparence, la vigilance vis-à-vis du risque de dépendance réciproque, le respect de délai de paiement, la confidentialité et le droit de propriété intellectuelle, l'intégration des fournisseurs de petites et moyennes tailles et le recours à la médiation.

La Charte couvre également les engagements des fournisseurs sur les sujets de l'environnement, des droits de l'Homme, du droit du travail, de l'éthique des affaires, de la sous-traitance, de la démarche de progrès et du suivi de l'application de la Charte.



NOURRIR LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

L'écoute des parties prenantes internes et externes nourrit notre vision du monde, notre ambition et notre stratégie. Elle nous permet de rester connectés à notre environnement, de comprendre les attentes de chacun et d'y apporter des réponses adaptées.

Clients, actionnaires, investisseurs, agences de notation, société civile, collaborateurs, fournisseurs, régulateurs et superviseurs : le groupe Société Générale a structuré des canaux et des processus de dialogue spécifiques pour chacune de ses parties prenantes.

CLAUSE RSE

La Clause RSE rappelle que le Groupe Société Générale a mis en place des mesures destinées à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant de son activité et de celles de ses prestataires. Dans ce cadre, Société Générale Maroc a intégré cette clause dans ses contrats d'achats en précisant que le prestataire s'engage à respecter les obligations prévues à cet effet.

Tout achat doit respecter les principes applicables à un achat responsable : mise en concurrence, équité et transparence, équilibre dans les relations, sélection du mieux-disant, traçabilité et auditabilité.

Un certain nombre d'actions sont adoptées tout au long du processus Achat en application de la démarche RSE :

- Vérification de la qualification RSE de la prestation ;
- Introduction de la composante RSE dans la grille de notation multicritère pour l'analyse des offres des soumissionnaires ;
- Insertion dans l'ensemble des contrats de la Direction des Achats, la clause RSE rappelant les réglementations RSE auxquelles Société Générale est soumise, y compris toutes les entités du Groupe ;
- Intégration dans les Contrats d'Achats de la Charte des Achats Responsables.

PARTIE PRENANTE CONCERNÉE	DISPOSITIF DE DIALOGUE MIS EN PLACE
Avec nos clients	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi et analyse de la satisfaction client • Dispositif d'écoute permanent (enquêtes qualitatives et quantitatives)
Avec nos collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Baromètre employeur • Dialogue avec les instances représentatives du personnel
Avec les agences de notation	<ul style="list-style-type: none"> • Étude et analyse des évaluations de performance financière • Échanges et suivis réguliers avec les analystes
Avec la société civile	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres régulières avec les associations soutenues • Veille des projets, entreprises ou secteurs faisant l'objet de controverses ou de campagnes publiques de la part de la société civile • Politique d'achats responsables
Avec les régulateurs et les superviseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Relations étroites avec les autorités de supervision bancaire et financière et les organes de régulation • Participation aux consultations et événements de la Place

À PROPOS DU REPORTING RSE

Au-delà du respect de ses obligations légales et réglementaires, le Groupe Société Générale s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche volontaire de publication d'informations extra-financières allant dans le sens d'une plus grande transparence vis-à-vis de ses parties prenantes. La majorité des informations extra-financières du Groupe sont ainsi mises à jour annuellement et publiées sur le site internet du Groupe consacré à la Responsabilité Sociale et Environnementale et dans son Rapport Intégré.

Le Groupe Société Générale collecte et consolide un certain nombre d'indicateurs réglementaires en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale dans un outil dédié : Planethic Reporting.

Société Générale Maroc s'inscrit pleinement dans la dynamique RSE et fait partie du périmètre couvert par l'obligation de reporting extra-financier RSE du groupe Société Générale. Son implication est nécessaire pour maintenir la qualité, la fiabilité et la complétude du reporting RSE, soumis à la vérification des auditeurs mandatés à cet effet.

La campagne annuelle de collecte des données pour le reporting RSE couvre des informations extra-financières aussi variées que :

- Les financements verts et en faveur de la transition énergétique et du climat.
- Le mécénat et sponsoring.
- Les données environnementales.
- Les données sociales et de formation.

FINANCEMENTS VERTS

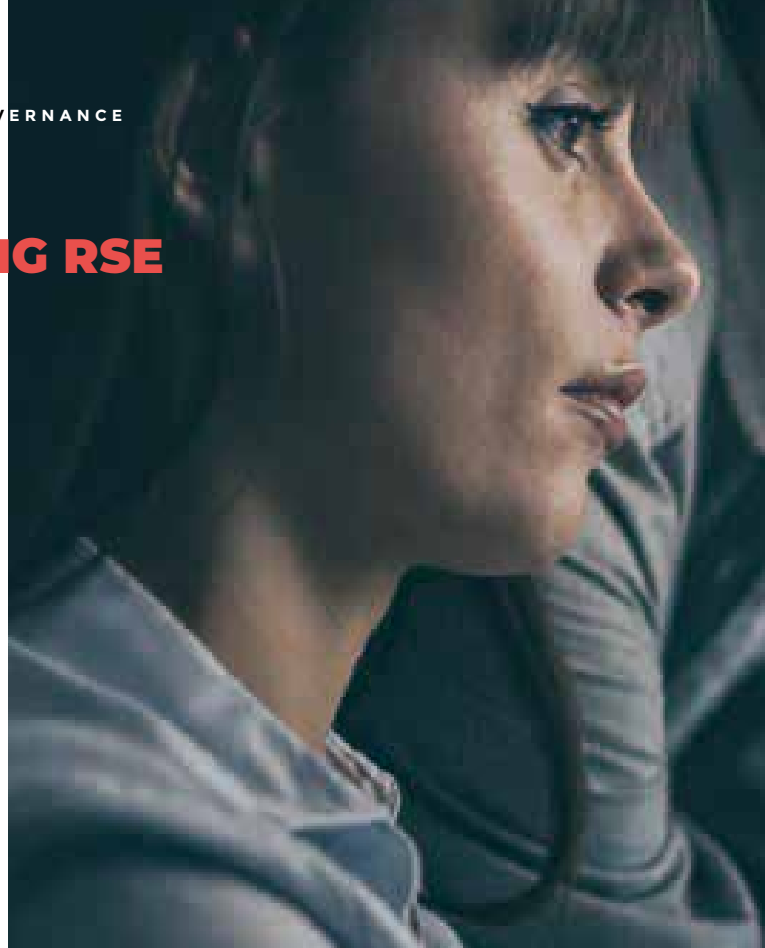
Société Générale a pris l'engagement de viser à inscrire son action dans une trajectoire compatible avec un scénario de limitation à 2 degrés de réchauffement climatique. Au cœur des relations entre les acteurs économiques, le Groupe a défini une stratégie climat globale, afin d'accompagner ses clients dans cette transformation, en faisant évoluer son offre.

Pour le financement de la transition énergétique, le Groupe s'est fixé l'objectif de mobiliser 100 milliards d'euros en 2020 (à compter de 2016). Dans ce but, il collecte auprès de ses lignes métiers les montants de financements lui permettant d'atteindre cet objectif au travers de plusieurs indicateurs.

Les indicateurs renseignés pour les financements verts sont sélectionnés sur la base des attentes internes et externes d'informations en matière de développement durable (Instruction Groupe sur le reporting extra-financier, déclaration de performance extra-financière...).

Les financements verts reportés sont définis comme étant financements en faveur d'entreprises du secteur privé et/ou public ou de particuliers, lorsqu'ils sont clairement affectés à un (ou des) investissement(s) qui permettent d'optimiser l'utilisation de ressources naturelles ou de réduire l'impact négatif sur l'environnement.

À titre d'exemple, sont remontées les données telles que les financements de production d'énergie à partir d'énergies renouvelables, les financements d'amélioration de l'efficacité énergétique à la production ou des bâtiments, les financements



de projets de transport en commun, de dépollution de sites, de traitement de déchets, de traitement d'eau...

Sur un autre registre d'inclusion et de finance responsable, le reporting couvre également des financements tels que ceux relatifs aux logements sociaux, à l'éducation, à l'économie sociale et solidaire. En 2019, la collecte a été élargie à des données indiquant le soutien aux PME et à la microfinance ainsi qu'une description des initiatives permettant d'améliorer l'inclusion financière.

MÉCÉNAT ET SPONSORING

Le mécénat et le sponsoring font partie de la démarche RSE de Société Générale et représentent, entre autres, une façon d'affirmer son intérêt pour son environnement culturel et social.

Le mécénat est un soutien matériel apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activité présentant un intérêt général. Il se traduit par le versement d'un don en numéraire, en nature ou en compétence à un organisme pour soutenir un œuvre d'intérêt général.

Le sponsoring est un soutien matériel apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en contrepartie d'un bénéfice direct permettant la promotion de l'image de marque de l'entreprise.

Les données remontées couvrent l'ensemble des activités suivantes :

- **Mécénat solidaire** : insertion professionnelle, insertion par l'éducation, santé et nutrition, insertion sociale, handisport et situations d'urgence, implication des collaborateurs soit par des dons en nature, soit par des actions solidaires ou mécénat de compétence pendant le temps de travail.
- **Mécénat et sponsoring culturel** : en faveur de la musique classique, l'art moderne et contemporain, ou autres domaines culturels.



- Mécénat et sponsoring sportif : à travers le rugby, le sport ou autres activités sportives.
- Mécénat et sponsoring pour les études supérieures et la recherche.
- Mécénat et sponsoring pour la proximité territoriale en soutenant notamment des événements et des manifestations économiques, sociales, d'aide à la création d'entreprise...
- Mécénat et sponsoring environnemental en soutenant tout programme dédié au changement climatique, à la biodiversité, à l'eau...

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

Les données environnementales collectées permettent de calculer l'impact carbone de l'activité des occupants de l'entité déclarante et de tous les bâtiments occupés pour exercer leurs activités. Cette collecte tient compte des indicateurs tels que les suivants :

- **Système de management environnemental** : le nombre d'occupants, les bâtiments occupés, la surface occupée, les bâtiments certifiés ou éco-conçus... ;
- **Eau** : consommation, coût, mesures prises pour diminuer la consommation ;
- **Énergie** : consommation d'électricité, de fioul, de gaz, eau glacée pour la climatisation, eau surchauffée, émission CO₂, démarche d'achat d'énergie renouvelable, émission de CO₂ évitée, actions menées pour diminuer les consommations... ;
- **Papier** : quantité et coût de différents types de papier consommé (reprographique, pour relevé bancaire, enveloppe, chéquier, bordereau), émission de CO₂ engendrée... ;
- **Transport** : distances parcourues pour les déplacements professionnels, en train, par avion, en voiture, consommation par type de carburant, son coût... ;
- **Émission de CO₂** : totale ;

- **Déchets** : collectés et recyclés, alimentaire, carton, papier, mobilier, métal, plastique, verre, bois, mesures prises pour diminuer les déchets... ;

DONNÉES SOCIALES ET DE FORMATION

Dans la continuité de la collecte de données pour le reporting Planethic du Groupe, Société Générale Maroc remonte des indicateurs sociaux sélectionnés sur la base des attentes internes et externes d'informations en matière de développement durable (Instruction Groupe sur le reporting extra-financier, Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF), questions posées par les agences de notation...).

Ces indicateurs sociaux couvrent notamment les rubriques suivantes :

- Le dialogue social avec la représentation du personnel et les partenaires sociaux ;
- L'emploi en terme d'effectif, de parité, type de contrat, départ en retraite, démission, licenciement, travail intérimaire, turnover... ;
- L'égalité professionnelle en terme de genre, nationalité, d'inclusion ou d'insertion professionnelle ;
- La formation et les compétences avec par exemple les nombre d'heures de formation, les effectifs bénéficiant, formation à distance... ;
- La rémunération notamment avec les avantages sociaux au-delà des obligations réglementaires, la couverture maladie, la gestion de la retraite, dispositif de congé maternité... ;
- La santé et la sécurité avec des indicateurs tels que les absences rémunérées, les dispositifs favorisant la pratique du sport, initiatives favorisant la qualité de l'environnement de travail, accident de travail, campagnes de prévention, actions favorisant l'usage de mode de transport alternatif à la voiture individuelle.

Liste des mandats des administrateurs du groupe Société Générale Maroc

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• M. Khalid CHAMI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Président du Conseil de Surveillance
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
ALD AUTOMOTIVE	Administrateur
INVESTIMA	Administrateur
SOGLEASE MAROC	Administrateur
EQDOM	Président du Conseil d'Administration
MARBAR S.A	Administrateur
MARBAR CHIMIE S.A.	Administrateur
GEMARFIN S.A.R.L.	Administrateur
UNION MARITIME MINIÈRE S.A.	Président du Conseil d'Administration
TRANSPORTS MAROCAINS	Président du Conseil d'Administration

• M. Jean Luc PARER

KOMERCNI BANKA A.S (RÉPUBLIQUE TCHÈQUE)	Président du Conseil de Surveillance
PJSC ROSBANK (RUSSIE)	Membre du Conseil de Surveillance
BRD - GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SA (ROUMANIE)	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CÔTE D'IVOIRE	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• M. Alexandre MAYMAT

CRÉDIT DU NORD	Administrateur
FONDATION D'ENTREPRISE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR LA SOLIDARITÉ	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUES AUX ANTILLES	Président du Conseil d'administration
TRANSACTIS	Président du Conseil d'administration
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUE AU LIBAN	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CÔTE D'IVOIRE	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FACTORING	Président du Conseil d'administration
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• Mme Clara LEVY-BAROUC

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SFH	Président du Conseil d'administration
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SCF	Président du Conseil d'administration
SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT	Membre du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• M. Driss BENHIMA

AIR LIQUIDE MAROC	Président du Conseil d'administration
NEXANS MAROC	Administrateur
GRAS SAVOYE MAROC	Administrateur
NATAEEJ	Administrateur
ECO MEDIAS	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAMEROUN	Administrateur
LAZRAC FUND MANAGEMENT SA	Président du Conseil d'administration
AMAKINE DE TRAVAUX SA	Administrateur
AMAKINE DE TRAVAUX RBATIS SA	Président Directeur Général
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre indépendant du Conseil de Surveillance

• M. Abdelaziz TAZI

VENTEC MAROC	Président Directeur Général
EQDOM	Administrateur
SOGLEASE	Administrateur
AUTORITÉ MAROCAINE DES MARCHÉS DE CAPITAUX	Administrateur
GRAS SAVOYE MAROC	Administrateur
SAHAM ASSISTANCE	Administrateur
INVESTIMA	Administrateur
DOUNITEX	Administrateur
SIRMEL	Administrateur
VM SÉCURITÉ	Administrateur
ECOWELL	Administrateur
MCS	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• Mme Layla MZALI

DEVECO SOUSS	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• M. Abdel Aziz THIAM

NAVITRANS SA	Directeur Régional Afrique de l'Ouest
CIAM (COMPAGNIE IVOIRIENNE D'AVITAILLEMENT MARITIME)	Président du Conseil d'Administration
AVIDE (AFRICAN VISION INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT ET D'ÉCONOMIE)	Président du Conseil d'Administration
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUE EN CÔTE D'IVOIRE	Administrateur
ASK GRAS-SAVOYE (MAROC)	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre indépendant du Conseil de Surveillance

• Mme Ingrid BOCRIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGESSUR	Administrateur
ORADÉA VIE	Administrateur Directeur Général
MOONSHOT-INTERNET	Président
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• Mme Khalida AZBANE

LES LABORATOIRES AZBANE	Directeur Général
GRAS SAVOYE	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre indépendant du Conseil de Surveillance

• M. Laurent GOUTARD

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAMEROUN	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AFRIQUE DE L'OUEST	Président du Conseil d'Administration
FRANFINANCE	Administrateur
TREEZOR SAS	Président du Conseil d'Administration
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• Mme Ghita LAHLOU

SAHAM EDUCATION FUND	Administrateur
SAHAM PHARMA	Administrateur
HORIZON PRESS	Administrateur
MEDIA NETWORK FUND	Président du Conseil d'Administration
SAHAM IMMOBILIER	Président du Conseil d'Administration
SAHAM OUTSOURCING SERVICES FUND	Président du Conseil d'Administration
SAHAM OUTSOURCING SERVICES FUND	Directeur Général
SANA EDUCATION MOROCCO	Directeur Général
SANA EDUCATION MOROCCO	Administrateur
MAJOREL LUXEMBOURG	Administrateur
IMMORENTE	Administrateur
CAP INFO	Administrateur
FONDATION SAHAM	Administrateur
HOLDING CASABLANCA MEDICALE DEVELOPPEMENT	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre indépendant du Conseil de Surveillance

FILIALES DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• EQDOM

Composition du Conseil d'Administration EQDOM au 31/12/2019

Membre	Qualité
Khalid CHAMI	Président du Conseil d'Administration
Cathelle EDET	Administrateur
Amina FIGUIGUI	Administrateur Indépendant
Abdelaziz TAZI	Administrateur
Gérard TOUATI	Administrateur
Mustapha BAKKOURY	Administrateur
Said RKAIBI	Administrateur
Mohammed TAHRI	Administrateur
Société Générale Maroc représentée par son Président du Directoire M. Ahmed EL YACOUBI)	Administrateur
CIMR (représentée par son Président Directeur Général M. Khalid CHEDDADI)	Administrateur
SCR (représentée par son Directeur Général M. Youssef FASSI FIHRI)	Administrateur

Liste des mandats des Administrateurs EQDOM exercés au cours de l'exercice 2019

• M. Khalid CHAMI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Président du Conseil de Surveillance
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
ALD AUTOMOTIVE	Administrateur
INVESTIMA	Administrateur
SOGLEASE MAROC	Administrateur
EQDOM	Président du Conseil d'Administration
MARBAR S.A.	Administrateur
MARBAR CHIMIE S.A.	Administrateur
GEMARFIN S.A.R.L.	Administrateur
UNION MARITIME MINIÈRE S.A.	Président du Conseil d'Administration
TRANSPORTS MAROCAINS	Président du Conseil d'Administration

• Mme Cathelle EDET

GRUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Secrétaire Générale de la Business Unit AFMO (Afrique, Méditerranée, Outre-Mer)
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUE AU SÉNÉGAL	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CALÉDONIENNE DE BANQUE	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUE EN GUINÉE	Administrateur
EQDOM	Administrateur

• Mme Amina FIGUIGUI

ONP	Directeur Général
EQDOM	Administrateur Indépendant
MAROCLEAR	Administrateur Indépendant
CGEM	Administrateur membre du bureau
INRH	Administrateur représentant son employeur (ONP)

• M. Abdelaziz TAZI

VENTEC MAROC	Président Directeur Général
EQDOM	Administrateur
SOGLEASE	Administrateur
AUTORITÉ MAROCAINE DES MARCHÉS DE CAPITAUX	Administrateur
GRAS SAVOYE MAROC	Administrateur
SAHAM ASSISTANCE	Administrateur
INVESTIMA	Administrateur
DOUNITEX	Administrateur
SIRMEL	Administrateur
VM SÉCURITÉ	Administrateur
ECOWELL	Administrateur
MCS	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• M. Gérard TOUATI

EQDOM	Administrateur
-------	----------------

• M. Mustapha BAKKOURY

AGENCE MAROCAINE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE (MASEN)	Président
L'INSTITUT DE RECHERCHE EN ÉNERGIE SOLAIRE ET ÉNERGIES NOUVELLES	Administrateur
RÉGION CASABLANCA SETTAT	Président
EQDOM	Administrateur

• M. Said RKAIBI

GRUPE MEDTECH	PDG
DISWAY	Vice Président du Conseil de Surveillance
EQDOM	Administrateur

• M. Mohammed TAHRI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGLEASE MAROC	Président du Conseil d'Administration
EQDOM	Administrateur
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
ATHENA COURTAGE	Président du Conseil d'Administration
SOGEFINANCEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGCONTACT	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur

• **M. Ahmed EL YACOUBI**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Président du Directoire
EQDOM	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGLEASE MAROC	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
INVESTIMA	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
ALD AUTOMOTIVE MAROC	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
LA MAROCAINE VIE	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU SÉNÉGAL (SGBS)	Administrateur
VENTEC	Administrateur (représentant permanent de INVESTIMA)

• **M. Khalid CHEDDADI**

CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES "CIMR"	Président Directeur Général Intuitu Personae
RAMICAL	Président Directeur Général Représentant permanent CIMR
AKILAM	Président Directeur Général Représentant permanent CIMR
IMC	Président du Conseil d'Administration Représentant permanent CIMR
LESIEUR CRISTAL	Président du Conseil d'Administration Représentant permanent CIMR
WARAK PRESS	Président du Conseil d'Administration Représentant permanent CIMR
SOCHPRESS	Président du Conseil d'Administration Représentant permanent CIMR
SAPRESS	Président du Conseil d'Administration Représentant permanent CIMR
UPLINE VENTURES	Président du Conseil d'Administration Représentant permanent CIMR
CFG BANK	Administrateur Représentant permanent CIMR
AL MADA HOLDING	Administrateur Représentant permanent CIMR
SSM	Administrateur Représentant permanent CIMR
SOMED	Administrateur Représentant permanent CIMR
JORF FERTILIZERS COMPANY V	Administrateur Représentant permanent CIMR
A6 IMMOBILIER	Administrateur Représentant permanent CIMR
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur Représentant permanent CIMR
CIMENTS DU MAROC	Administrateur Représentant permanent CIMR
BGP	Administrateur Représentant permanent CIMR
OLEA CAPITAL FUND	Administrateur Représentant permanent CIMR
CIH	Administrateur Intuitu Personae
COSUMAR	Administrateur Intuitu Personae
BRASSERIES DU MAROC	Administrateur Représentant permanent CIMR
LAFARGE HOLCIM MAROC	Administrateur Représentant permanent CIMR
AUTO HALL	Administrateur Intuitu Personae
RISMA	Administrateur Représentant permanent CIMR
AFMA	Administrateur Représentant permanent CIMR
SONASID	Administrateur Représentant permanent CIMR
LARBEL	Administrateur Représentant permanent CIMR
PASTEUR	Administrateur Représentant permanent CIMR

NEJMA	Administrateur Représentant permanent CIMR
RANILA	Administrateur Représentant permanent CIMR
SICAV	Administrateur Représentant permanent CIMR
AXA ASSURANCES MAROC	Administrateur Intuitu Personae
FONDATION ARRAWAJ DE MICROFINANCE	Administrateur Intuitu Personae
MAGHREB SIYAHA FUND	Président du comité de surveillance Représentant permanent CIMR
MAGHREB SIYAHA FUND RESORT	Président du comité de surveillance Représentant permanent CIMR
ALHIF	Membre du comité de surveillance Représentant permanent CIMR
EQDOM	Administrateur Représentant permanent CIMR

• **M. Youssef FASSI FIHRI**

SCR (SOCIÉTÉ CENTRALE DE RÉASSURANCE) FILIALE DE LA CDG	Directeur Général
IMMORENTE	Administrateur
JAWHARAT CHAMAL	Administrateur
CAT	Administrateur
SMAEX	Administrateur
AM INVEST MOROCCO	Administrateur
SEN RE	Administrateur
ARAB RE	Administrateur
EQDOM	Administrateur

• **INVESTIMA**

Composition du Conseil d'Administration Investima au 31/12/2019

Mandataire	Fonction
François MARCHAL	Président du Conseil d'Administration
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC, représentée par M. Ahmed EL YACOUBI	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, représentée par Mme Michèle THILL	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL DÉVELOPPEMENT, représentée par M. Marc DIAMANT	Administrateur
FILACOM, représentée par Mme Khadija LARAKI	Administrateur
Abdellah OUNEJJAR M'ZALI	Administrateur
Abdelaziz TAZI	Administrateur
Khalid CHAMI	Administrateur
Naoual HAKAM	Administrateur

Liste des mandats des Administrateurs Investima exercés au cours de l'exercice 2019

• **M. François MARCHAL**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et Membre du Directoire
SOGECAPITAL GESTION	Président du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGECAPITAL BOURSE	Président du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Président Directeur Général
SOGLEASE	Administrateur
FONCIMMO	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Président du Conseil d'Administration

INVESTIMA	Président du Conseil d'Administration
ATHENA COURTAGE	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration

• M. Ahmed EL YACOUBI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Président du Directoire
EQDOM	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGLEASE MAROC	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
INVESTIMA	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
ALD AUTOMOTIVE MAROC	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
LA MAROCAINE VIE	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU SÉNÉGAL (SGBS)	Administrateur
VENTEC	Administrateur (représentant permanent de Investima)

• Mme. Michèle THILL

INVESTIMA	Représentant Permanent du Groupe Société Générale dans le Conseil d'Administration d'Investima
SOCIÉTÉ DELON SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ À PARIS	Gérante
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Superviseur Maroc / AFMO

• M. Marc DIAMANT

INVESTIMA	Représentant Permanent de Société Générale Capital Développement dans le Conseil d'Administration d'Investima
PAPREC	Représentant Permanent de SGCP dans le Conseil d'Administration

• Mme. Khadija LARAKI

FROMAGERIE BEL MAROC	Administrateur
CHANTIERS ET ATELIERS DU MAROC (CAM)	Administrateur et DGA
ATELIERS ET CHANTIERS D'AGADIR ET DU SOUSS (ACAS)	Administrateur
FLEXIMA	Administrateur
FILACOM	Administrateur et DG
RAGECI	Administrateur
INVESTIMA	Administrateur

• M. Abdellah OUNEJJAR M'ZALI

DEVECO SOUSS	Président du Conseil d'Administration
GAMMA MOTORS	Directeur Général
NORD SUD	Cogérant
VEHICULE CENTER	Cogérant
ECLIPSE IMMOBILIER	Cogérant
STE. IMMOBILIERE OUMZA	Cogérant
GERONIMO IMMOBILIER	Cogérant
MARIMBO	Cogérant
YASMINA BUS	Cogérant
OMA HOLDING	Cogérant
INVESTIMA	Administrateur

• M. Khalid CHAMI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Président du Conseil de Surveillance
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
ALD AUTOMOTIVE	Administrateur
INVESTIMA	Administrateur
SOGLEASE MAROC	Administrateur
EQDOM	Président du Conseil d'Administration
MARBAR S.A	Administrateur

MARBAR CHIMIE S.A.	Administrateur
GEMARFIN S.A.R.L.	Administrateur
UNION MARITIME MINIÈRE S.A.	Président du Conseil d'Administration
TRANSPORTS MAROCAINS	Président du Conseil d'Administration

• M. Abdelaziz TAZI

VENTEC MAROC	Président Directeur Général
EQDOM	Administrateur
SOGLEASE	Administrateur
AUTORITÉ MAROCAINE DES MARCHÉS DE CAPITAUX	Administrateur
GRAS SAVOYE MAROC	Administrateur
SAHAM ASSISTANCE	Administrateur
INVESTIMA	Administrateur
DOUNITEX	Administrateur
SIRMEL	Administrateur
VM SÉCURITÉ	Administrateur
ECOWELL	Administrateur
MCS	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• Mme. Naoual HAKAM

AUTO NEJMA	Administrateur
ETABLISSEMENTS HAKAM FRERES	Administrateur
INVESTIMA	Administrateur

• SOGLEASE MAROC

Composition du Conseil d'Administration Soglease Maroc au 31/12/2019

Mandataire	Fonction
TAHRI Mohammed	Président du Conseil d'Administration
SG MAROCAINE DE BANQUES représenté par Ahmed EL YACOUBI	Administrateur
TAZI Abdelaziz	Administrateur
HAJJAMI ASMAE	Administrateur
ZIYAT Jawad	Administrateur
GILODI Pascale	Administrateur
TARISGUEL OURIDA	Administrateur
CHAMI Khalid	Administrateur
BAJJOU Adil	Administrateur
MARCHAL François	Administrateur

Liste des mandats des Administrateurs Soglease Maroc exercés au cours de l'exercice 2019

• M. Mohammed TAHRI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et Membre du Directoire
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGLEASE MAROC	Président du Conseil d'Administration
EQDOM	Administrateur
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
ATHENA COURTAGE	Président du Conseil d'Administration
SOGEFINANCEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGCONTACT	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur

• **M. Ahmed EL YACOUBI**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Président du Directoire
EQDOM	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGLEASE MAROC	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
INVESTIMA	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
ALD AUTOMOTIVE MAROC	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
LA MAROCAINE VIE	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU SÉNÉGAL (SGBS)	Administrateur
VENTEC	Administrateur (représentant permanent de Investima)

• **M. François MARCHAL**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et Membre du Directoire
SOGECAPITAL GESTION	Président du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGECAPITAL BOURSE	Président du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Président Directeur Général
SOGLEASE	Administrateur
FONCIMMO	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Président du Conseil d'Administration
INVESTIMA	Président du Conseil d'Administration
ATHENA COURTAGE	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration

• **M. Khalid CHAMI**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Président du Conseil de Surveillance
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
ALD AUTOMOTIVE	Administrateur
INVESTIMA	Administrateur
SOGLEASE MAROC	Administrateur
EQDOM	Président du Conseil d'Administration
MARBAR S.A	Administrateur
MARBAR CHIMIE S.A.	Administrateur
GEMARFIN S.A.R.L.	Administrateur
UNION MARITIME MINIÈRE S.A.	Président du Conseil d'Administration
TRANSPORTS MAROCAINS	Président du Conseil d'Administration

• **M. Abdelaziz TAZI**

VENTEC MAROC	Président Directeur Général
EQDOM	Administrateur
SOGLEASE	Administrateur
AUTORITÉ MAROCAINE DES MARCHÉS DE CAPITAUX	Administrateur
GRAS SAVOYE MAROC	Administrateur
SAHAM ASSISTANCE	Administrateur
INVESTIMA	Administrateur
DOUNITEX	Administrateur
SIRMEL	Administrateur
VM SÉCURITÉ	Administrateur
ECOWELL	Administrateur
MCS	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• **Mme. Asmae HAJJAMI**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
UIB	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur
FONCIMMO	Président Directeur Général
SOGLEASE MAROC	Administrateur
EH ACMAR	Administrateur
CMI	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ABS	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ATS	Administrateur
SOGCONTACT	Administrateur

• **M. Adil BAJJOU**

SOGLEASE MAROC	Administrateur Directeur Général
----------------	----------------------------------

• **M. Jawad ZIAT**

SOGLEASE MAROC	Administrateur
INJAZ HOLDING SA	Président Directeur Général
INJAZ SOLUTIONS	Gérant
INJAZ REAL ESTATE	Gérant
INJAZ ADVISORY	Gérant
INJAZ MANAGEMENT	Gérant
INJAZ AGRI	Gérant
WIBJAZ	Co-gérant
WIBTRIP	Co-gérant
WITHSTEEL	Co-gérant

• **Mme. Pascale GILODI**

SOGLEASE MAROC	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE LEASING AND RENTING CO.LTD	Superviseur
GÉNÉBANQUE	Administrateur
GÉNÉBANQUE	Administrateur délégué
SG EQUIPEMENT FINANCE HONG KONG LTD	Administrateur
SG EQUIPEMENT LEASING HUNGARY LTD	Membre du Conseil de Surveillance
SG LEASING SPA	Administrateur
SG EQUIPMENT FINANCE CZECH REPUBLIC S.R.O	Membre du Conseil de Surveillance
SG EQUIPMENT FINANCE HUNGARY ZRT	Membre du Conseil de Surveillance

• **Mme. Ourida TARISGUEL**

SOGLEASE MAROC	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Responsable développement activités Leasing AFMO

• LA MAROCAINE VIE

Composition du Conseil d'Administration La Marocaine Vie au 31/12/2019

Mandataire	Fonction
Philippe PERRET	Président du Conseil d'Administration
Philippe VIAL	Administrateur Directeur Général
Laurent DOUBROVINE	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC représentée par M. Ahmed EL YACOUBI	Administrateur
Abdeljalil CHRAIBI	Administrateur
SOGECAP représentée par Mme Marlène PRADEILLES	Administrateur
Mohammed TAHRI	Administrateur
Ahmed BENKIRANE	Administrateur
Taoufik LACHKER HIDARA	Administrateur/Directeur Général Délégué
Khalid CHAMI	Administrateur

Liste des mandats des Administrateurs La Marocaine Vie exercés au cours de l'exercice 2019

• M. Philippe PERRET

SOGECAP	Directeur Général
SOGESSUR	Président du Conseil d'administration
ANTARIUS	Président du Conseil d'administration
ORADÉA VIE	Président du Conseil d'administration
SOGECAP	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	Administrateur
FONDS STRATÉGIQUE DE PARTICIPATIONS	Représentant permanent de SOGECAP au Conseil d'administration
LA MAROCAINE VIE	Président du Conseil d'administration
SOGÉLIFE	Président du Conseil d'administration
SG STRAKHOVANIE LLC	Président du Conseil d'administration
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE STRAKHOVANIE ZHIZNI LLC	Président du Conseil d'administration
KOMERCNI POJISTOVNA A.S	Président du Conseil de surveillance

• M. Philippe VIAL

LA MAROCAINE VIE	Administrateur Directeur Général
LA MAROCAINE VIE IMMOBILIER	Président Directeur Général
ATHENA COURTAGE	Administrateur

• M. Laurent DOUBROVINE

ANTARIUS	Directeur général et administrateur
SOGESSUR	Administrateur
BRD ASIGURARI DE VIATA SA	Président du Conseil d'administration
BRD SOCIETATE DE ADMINISTRARE A FONDURILOR DE PENSII PRIVATE SA	Président du Conseil d'administration
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
SG STRAKHOVANIE LLC	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE STRAKHOVANIE ZHIZNI LLC	Administrateur
ALD RE DESIGNATED ACTIVITY COMPANY	Administrateur
KOMERCNI POJISTOVNA A.S	Membre du Conseil de surveillance
SOGÉLIFE	Représentant permanent de Sogecap

• M. Ahmed EL YACOUBI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Président du Directoire
EQDOM	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGLEASE MAROC	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
INVESTIMA	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
ALD AUTOMOTIVE MAROC	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
LA MAROCAINE VIE	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU SÉNÉGAL (SGBS)	Administrateur
VENTEC	Administrateur (représentant permanent de Investima)

• M. Abdeljalil CHRAIBI

JEAN BUSNOT MAROC	Président du Conseil d'Administration
ACECA	Administrateur
LA MAROCAINE VIE	Administrateur

• M. Mohammed TAHRI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGLEASE MAROC	Président du Conseil d'Administration
EQDOM	Administrateur
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
ATHENA COURTAGE	Président du Conseil d'Administration
SOGEFINANCEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGCONTACT	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur

• M. Ahmed BENKIRANE

ARCHIVEX	Administrateur
ROFAPA HOLDING FAMILIALE	Administrateur
LA MAROCAINE VIE	Administrateur

• M. Taoufik LACHKER HIDARA

LA MAROCAINE VIE	Administrateur/Directeur Général Délégué
------------------	--

• M. Khalid CHAMI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Président du Conseil de Surveillance
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
ALD AUTOMOTIVE	Administrateur
INVESTIMA	Administrateur
SOGLEASE MAROC	Administrateur
EQDOM	Président du Conseil d'Administration
MARBAR S.A	Administrateur
MARBAR CHIMIE S.A.	Administrateur
GEMARFIN S.A.R.L.	Administrateur
UNION MARITIME MINIÈRE S.A.	Président du Conseil d'Administration
TRANSPORTS MAROCAINS	Président du Conseil d'Administration

• **Mme Marlène PRADELLES**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIE	Membre du Conseil de surveillance
BRD ASIGURARI DE VIATA SA	Administrateur
LA MAROCAINE VIE	Administrateur représentant de SOGECAP
SOGECAP	Directrice support et supervision, pôle international

• **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE**

Composition du Conseil d'Administration Société Générale Offshore au 31/12/2019

Mandataire	Fonction
François MARCHAL	Président du Conseil d'Administration
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC représentée par M. Mohamed TAHRI	Administrateur
Asmae HAJJAMI	Administrateur
Mohammed TAHRI	Administrateur
Hicham ALAMI HASSANI	Administrateur
Othmane ALAOUI	Administrateur Indépendant

Liste des mandats des Administrateurs de Société Générale Offshore exercés au cours de l'exercice 2019

• **Mme Asmae HAJJAMI**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
UIB	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur
FONCIMMO	Président Directeur Général
SOGELEASE MAROC	Administrateur
EH ACMAR	Administrateur
CMI	Administrateur
SG ABS	Administrateur
SG ATS	Administrateur
SOGCONTACT	Administrateur

• **M. François MARCHAL**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et Membre du Directoire
SOGECAPITAL GESTION	Président du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGECAPITAL BOURSE	Président du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Président Directeur Général
SOGELEASE	Administrateur
FONCIMMO	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Président du Conseil d'Administration
INVESTIMA	Président du Conseil d'Administration
ATHENA COURTAGE	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration

• **M. Mohammed TAHRI**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGELEASE MAROC	Président du Conseil d'Administration
EQDOM	Administrateur
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
ATHENA COURTAGE	Président du Conseil d'Administration
SOGEFINANCEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGCONTACT	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur

• **M. Hicham ALAMI**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur
FONCIMMO	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Financier

• **M. Othmane ALAOUI**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur Indépendant
COLOSSEUM DEVELOPMENT SARL	Gérant
ALBEOT INVESTMENT SARL	Gérant

• **FONCIMMO**

Composition du Conseil d'Administration FONCIMMO au 31/12/2019

Mandataire	Fonction
Asmae HAJJAMI	Président Directeur Général
Société Générale Maroc représentée par François MARCHAL	Administrateur
Mohamed NOUKOUD	Administrateur
Fauzi MOUSSAIF	Administrateur
Hicham ALAMI	Administrateur
Houda RAHMANI	Administrateur
Gérard BOISSEL	Administrateur

Liste des mandats des Administrateurs Foncimmo exercés au cours de l'exercice 2019

• **Mme Asmae HAJJAMI**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
UIB	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur
FONCIMMO	Président Directeur Général
SOGELEASE MAROC	Administrateur
EH ACMAR	Administrateur
CMI	Administrateur
SG ABS	Administrateur
SG ATS	Administrateur
SOGCONTACT	Administrateur

• **M. François MARCHAL**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
SOGECAPITAL GESTION	Président du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGECAPITAL BOURSE	Président du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Président Directeur Général
SOGLEASE	Administrateur
FONCIMMO	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Président du Conseil d'Administration
INVESTIMA	Président du Conseil d'Administration
ATHENA COURTAGE	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)

• **M. Mohamed NOUKOUD**

FONCIMMO	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur des Moyens Généraux

• **M. Fauzi MOUSSAIF**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur des Affaires Spéciales
FONCIMMO	Administrateur

• **Mme Houda RAHMANI**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur des Affaires Juridiques
FONCIMMO	Administrateur

• **M. Gérard BOISSEL**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur recouvrement
FONCIMMO	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)

• **M. Hicham ALAMI**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur
FONCIMMO	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Financier

• **SOGECAPITAL BOURSE**

Composition du Conseil d'Administration Sogecapital Bourse au 31/12/2019

Mandataire	Fonction
François MARCHAL	Président du Conseil de Surveillance
Mohammed TAHRI	Membre
Mehdi BENBACHIR	Membre
Narjis OUEDRHIRI	Membre
Hamza BEKKALI	Membre

Liste des mandats des Administrateurs Sogecapital Bourse exercés au cours de l'exercice 2019

• **M. François MARCHAL**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et Membre du Directoire
SOGECAPITAL GESTION	Président du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGECAPITAL BOURSE	Président du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Président Directeur Général
SOGLEASE	Administrateur
FONCIMMO	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Président du Conseil d'Administration
INVESTIMA	Président du Conseil d'Administration
ATHENA COURTAGE	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration

• **M. Mohammed TAHRI**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGLEASE MAROC	Président du Conseil d'Administration
EQDOM	Administrateur
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
ATHENA COURTAGE	Président du Conseil d'Administration
SOGEFINANCEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGCONTACT	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur

• **M. Mehdi BENBACHIR**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général Adjoint
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAURITANIE	Administrateur

• **Mme. Narjis OUEDRHIRI**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Solutions
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance

• **M. Hamza BEKKALI**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Financement
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur

• ALD AUTOMOTIVE

Composition du Conseil d'Administration ALD Automotive au 31/12/2019

Mandataire	Fonction
Guillaume DE LEOBARDY	Président du Conseil d'Administration
TEMSYS représenté par Gilles BELLEMERE	Administrateur
Société Générale Maroc représentée par Ahmed EL YACOUBI	Administrateur
Khalid CHAMI	Administrateur
Meriem LAHBABI	Administrateur
SOPRIAM représentée par Khalid KABBAJ	Administrateur
Karine MEYER	Administrateur
Renault Maroc représentée par Guillaume JOSSELIN	Administrateur

Liste des mandats des Administrateurs ALD automotive exercés au cours de l'exercice 2019

• M. Ahmed EL YACOUBI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Président du Directoire
EQDOM	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration
SOGLEASE MAROC	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration
INVESTIMA	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
ALD AUTOMOTIVE MAROC	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration
LA MAROCAINE VIE	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU SÉNÉGAL (SGBS)	Administrateur
VENTEC	Représentant permanent de INVESTIMA

• M. Khalid CHAMI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Président du Conseil de Surveillance
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
ALD AUTOMOTIVE	Administrateur
INVESTIMA	Administrateur
SOGLEASE MAROC	Administrateur
EQDOM	Président du Conseil d'Administration
MARBAR S.A	Administrateur
MARBAR CHIMIE S.A.	Administrateur
GEMARFIN S.A.R.L.	Administrateur
UNION MARITIME MINIÈRE S.A.	Président du Conseil d'Administration
TRANSPORTS MAROCAINS	Président du Conseil d'Administration

• M. Guillaume JOSSELIN

RENAULT ALGÉRIE SPA	Président du Conseil d'Administration
RENAULT COMMERCE MAROC	Administrateur
RENAULT MIDDLE EAST DMCC	Administrateur
ALD AUTOMOTIVE MAROC	Administrateur

• Mme Meriem LAHBABI

ALD AUTOMOTIVE MAROC	Administrateur
----------------------	----------------

• M. Guillaume DE LEOBARDY

SGALD AUTOMOTIVE SOCIEDADE	
GERAL DE COMERCIO E ALUGUER DE BENS SA	Administrateur
ALD AUTOMOTIVE S.R.O.	Président du Conseil de Surveillance
ALD AUTOMOTIVE MAROC	Président du Conseil d'Administration
ALD AUTOMOTIVE FUHRPARKMANAGEMENT UND LEASING GMBH	Président du Conseil de Surveillance
NF FLEET A/S	Administrateur
ALD AUTOMOTIVE A/S	Administrateur exécutif
AXUS FINLAND OY	Administrateur
ALD AUTOMOTIVE S.A. DE C.V	Président et Administrateur Exécutif
ALD AUTOMOTIVE POLSKA SP Z O.O	Président du Directoire

• M. Gilles BELLEMERE

ALD AUTOMOTIVE ALGERIE SPA	Administrateur
ALD INTERNATIONAL GMBH	Gérant
ALD INTERNATIONAL GROUP HOLDINGS GMBH	Gérant
TEMSYS	Administrateur Directeur Général
BREMANY LEASE SAS	Président
ALD INTERNATIONAL PARTICIPATIONS SAS	Président
ALD	Directeur Général Délégué
ALD AUTOMOTIVE TURIZM TICARET ANONIM SIRKETI	Président du Conseil d'Administration
ALD AUTOMOTIVE ALGERIE SPA	Représentant Permanent ALD dans le Conseil d'Administration
ALD AUTOMOTIVE MAROC	Administrateur

• Mme Karine MEYER

ALD AUTOMOTIVE MAROC	Administrateur
----------------------	----------------

• M. Khalid KABBAJ

ALD AUTOMOTIVE MAROC	Administrateur
SOPRIAM	Directeur Général Délégué
SGA (SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AUTOMOBILE)	Gérant
WAFALD	Administrateur

• SOGECAPITAL GESTION

Composition du Conseil d'Administration Sogecapital Gestion au 31/12/2019

Mandataire	Fonction
M. Ahmed EL YACOUBI	Membre
M. Mohamed TAHRI	Membre
M. François MARCHAL	Président du Conseil de Surveillance
M. Mehdi BENBACHIR	Membre
M. Larbi MOULINE	Membre
Mme Maria HASSOUNI	Membre

Liste des mandats des Administrateurs Sogecapital Gestion exercés au cours de l'exercice 2019

• M. Ahmed EL YACOUBI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Président du Directoire
EQDOM	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGELEASE MAROC	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
INVESTIMA	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
ALD AUTOMOTIVE MAROC	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
LA MAROCAINE VIE	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU SÉNÉGAL (SGBS)	Administrateur
VENTEC	Administrateur (représentant permanent de INVESTIMA)

• M. Mohammed TAHRI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGELEASE MAROC	Président du Conseil d'Administration
EQDOM	Administrateur
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
ATHENA COURTAGE	Président du Conseil d'Administration
SOGEFINANCEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGCONTACT	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur

• M. François MARCHAL

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et Membre du Directoire
SOGECAPITAL GESTION	Président du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGECAPITAL BOURSE	Président du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Président Directeur Général
SOGELEASE	Administrateur
FONCIMMO	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Président du Conseil d'Administration
INVESTIMA	Président du Conseil d'Administration
ATHENA COURTAGE	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration

• M. Mehdi BENBACHIR

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général Adjoint
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAURITANIE	Administrateur

• M. Larbi MOULINE

SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur de la Salle des Marchés
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur

• Mme. Maria HASSOUNI

SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur de la Stratégie
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur

• SOGECAPITAL PLACEMENT

Composition du Conseil d'Administration Sogecapital Placement au 31/12/2019

Mandataire	Fonction
François MARCHAL	Président du Conseil d'Administration
Mohammed TAHRI	Administrateur
Mehdi BENBACHIR	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Administrateur
SOGECAPITAL GESTION	Administrateur
SOGECAPITAL BOURSE	Administrateur
Larbi MOULINE	Administrateur
Maria HASSOUNI	Administrateur

Liste des mandats des Administrateurs de Sogecapital Placement exercés au cours de l'exercice 2019

• M. Mohammed TAHRI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGELEASE MAROC	Président du Conseil d'Administration
EQDOM	Administrateur
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
ATHENA COURTAGE	Président du Conseil d'Administration
SOGEFINANCEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGCONTACT	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur

• **M. François MARCHAL**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et Membre du Directoire
SOGECAPITAL GESTION	Président du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGECAPITAL BOURSE	Président du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Président Directeur Général
SOGLEASE	Administrateur
FONCIMMO	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Président du Conseil d'Administration
INVESTIMA	Président du Conseil d'Administration
ATHENA COURTAGE	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration

• **M. Mehdi BENBACHIR**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général Adjoint
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAURITANIE	Administrateur

• **M. Larbi MOULINE**

SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur de la Salle des Marchés
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur

• **Mme. Maria HASSOUNI**

SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur de la Stratégie
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur

• **SOGECAPITAL INVESTISSEMENT**

Composition du Conseil d'Administration Sogecapital Investissement au 31/12/2019

Mandataire	Fonction
M. François MARCHAL	Président (interne)
M. Mehdi BENBACHIR HASSANI	Administrateur (interne)
M. Hamza BEKKALI	Administrateur (interne)
MME MARIA HASSOUNI	Administrateur (interne)
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC, représentée par M. Mohammed TAHRI	Administrateur (interne)

Liste des mandats des Administrateurs Sogecapital Investissement exercés au cours de l'exercice 2019

• **M. François MARCHAL**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et Membre du Directoire
SOGECAPITAL GESTION	Président du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGECAPITAL BOURSE	Président du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Président Directeur Général
SOGLEASE	Administrateur
FONCIMMO	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Président du Conseil d'Administration
INVESTIMA	Président du Conseil d'Administration
ATHENA COURTAGE	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration

• **M. Mohammed TAHRI**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGLEASE MAROC	Président du Conseil d'Administration
EQDOM	Administrateur
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
ATHENA COURTAGE	Président du Conseil d'Administration
SOGEFINANCEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGCONTACT	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur

• **M. Mehdi BENBACHIR**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général Adjoint
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAURITANIE	Administrateur

• **M. Hamza BEKKALI**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Financement
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur

• **Mme. Maria HASSOUNI**

SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur de la Stratégie
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur

• ATHENA COURTAGE

Composition du Conseil d'Administration Athena Courtage au 31/12/2019

Mandataire	Fonction
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC, représentée par François MARCHAL	Administrateur
LA MAROCAINE VIE, représentée par Mohammed BENNIS	Administrateur
M. Mohamed TAHRI	Président du Conseil d'Administration
M. Aboubakr SEDDIK BENOUNA	Administrateur et Directeur Général
M. Philippe VIAL	Administrateur

Liste des mandats des Administrateurs Athena Courtage exercés au cours de l'exercice 2019

• Mohammed TAHRI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGELEASE MAROC	Président du Conseil d'Administration
EQDOM	Administrateur
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
ATHENA COURTAGE	Président du Conseil d'Administration
SOGEFINANCEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGECONTACT	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur

• M. François MARCHAL

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et Membre du Directoire
SOGECAPITAL GESTION	Président du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGECAPITAL BOURSE	Président du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Président Directeur Général
SOGELEASE	Administrateur
FONCIMMO	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Président du Conseil d'Administration
INVESTIMA	Président du Conseil d'Administration
ATHENA COURTAGE	Représentant permanent de Société Générale Maroc dans le Conseil d'Administration

• M. Philippe VIAL

LA MAROCAINE VIE	Administrateur Directeur Général
LA MAROCAINE VIE IMMOBILIER	Président Directeur Général
ATHENA COURTAGE	Administrateur

• M. Aboubakr Seddik BENOUNA

ATHENA COURTAGE	Administrateur Directeur Général
-----------------	----------------------------------

• M. Mohammed BENNIS

ATHENA COURTAGE	Représentant permanent de La Marocaine Vie dans le Conseil d'administration
LA MAROCAINE VIE	Directeur Général Adjoint
LA MAROCAINE VIE IMMOBILIER	Représentant permanent de La Marocaine Vie dans le Conseil d'administration

• SOGECONTACT

Composition du Conseil d'Administration Sogcontact au 31/12/2019

Mandataire	Fonction
Mohamed TAHRI	Administrateur
Asmae HAJJAMI	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC représentée par Halima GUEDDARI	Administrateur
Hachem HAFIDI	Administrateur Directeur Général
Isabelle HAOUCH	Administrateur
Gilles VERSEILS	Président du Conseil d'Administration

Liste des mandats des Administrateurs Sogcontact exercés au cours de l'exercice 2019

• Mohammed TAHRI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
SOGELEASE MAROC	Président du Conseil d'Administration
EQDOM	Administrateur
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
ATHENA COURTAGE	Président du Conseil d'Administration
SOGEFINANCEMENT	Président du Conseil d'Administration
SOGECONTACT	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur

• Mme. Asmae HAJJAMI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
UIB	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur
FONCIMMO	Président Directeur Général
SOGELEASE MAROC	Administrateur
EH ACMAR	Administrateur
CMI	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ABS	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ATS	Administrateur
SOGECONTACT	Administrateur

• M. Gilles VERSEILS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur de la BU Retail
SOGECONTACT	Président du Conseil d'Administration

• Mme. Isabelle HAOUCH

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Secrétaire Général
SOGECONTACT	Administrateur

• Mme. Halima GUEDDARI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Omnicanal
SOGECONTACT	Administrateur (représentant permanent de Société Générale Maroc)

• M. Hachem HAFIDI

SOGECONTACT	Administrateur Directeur Général
-------------	----------------------------------



DAR AL AMANE



مع آفاق جديدة

DAR AL AMANE, L'ESSOR DE LA FINANCE PARTICIPATIVE



Deux ans après son lancement, Dar Al Amane, la fenêtre participative de Société Générale Maroc, poursuit sa montée en puissance pour compléter son dispositif et affirmer sa marque. Elle s'appuie sur un business modèle clair, transparent, conforme aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas, mais aussi sur une enseigne jeune, dynamique et ouverte sur son environnement.

L'année 2019 a été consacrée à l'élargissement du réseau de distribution, à l'enrichissement de la gamme de produits, au développement de l'animation commerciale et des canaux digitaux.

À fin 2019, Dar Al Amane s'appuie sur :

- **Un réseau de treize agences dédiées** qui couvre toutes les grandes régions du Maroc. Quatre nouvelles agences ont été ouvertes cette année à Meknès, Tétouan, Oujda et Laayoune ;
- **Des moyens alternatifs et modernes d'informations, d'échanges et d'interactions**, à travers le Centre de Relation Clients, accessible facilement et ouvert sur de larges plages horaires, ainsi que d'une plateforme digitale dédiée (application mobile et Internet Banking) ;
- **Une politique d'animation commerciale déployée au plus près de l'écosystème** : Dar Al Amane a tissé des liens étroits avec plusieurs partenaires externes à travers la mise en place de nombreuses conventions, notamment avec :
 - La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) pour la télé-déclaration et le télépaiement des cotisations sociales ;
 - ALD Automotive pour le financement des véhicules d'occasion, ce qui constitue une exclusivité dans le marché participatif ;
 - La Fondation Mohammed VI pour le financement participatif « Mourabaha Immobilière » au profit des adhérents de la Fondation. Ces derniers bénéficient ainsi de conditions avantageuses et d'une aide forfaitaire attribuée par la Fondation via Dar Al Amane.



UN BILAN TRÈS POSITIF

Les indicateurs de Dar Al Amane évoluent très favorablement et reflètent l'attractivité de la marque.

Au 31/12/2019, les dépôts totalisent un montant de 296 millions de dirhams, en évolution de 169% par rapport à l'année précédente et les encours de financements à la clientèle un montant de 1,333 milliard de dirhams, en évolution de 157%.

Dar Al Amane maintient sa position de 3^e banque participative de la place et s'affirme comme l'un des acteurs majeurs de ce marché.

Pour 2020, Dar Al Amane continuera à se positionner en tant que partenaire de confiance vis-à-vis de ses clients, qui s'engage pour la réussite de leur projets en s'appuyant sur ses valeurs d'innovation, de partage, d'expertise et de bienveillance. À l'écoute du marché, son ambition reste intacte : être résolument proche des attentes et des aspirations de ses clients, en intégrant la composante essentielle de qualité de service.

■ Une présence affirmée sur le terrain :

- En 2019, Dar Al Amane a été la 1^{ère} banque participative à organiser un salon dédié à l'immobilier « les ventes privées de l'immobilier ». Il avait pour objectif d'aider les clients à devenir propriétaires à des conditions tarifaires très avantageuses de la part des promoteurs immobiliers et de la banque. Ce salon s'inscrit également dans le cadre de la responsabilité sociétale (RSE) de Dar Al Amane dans la mesure où il favorise l'accès à la propriété en encourageant les Marocains à devenir propriétaires à des prix intéressants ;
- Dar Al Amane a aussi été présente dans de nombreux événements phares : assemblée générale de la BID (Banque Islamique de Développement) à Marrakech, Ftour débats organisés durant le mois de Ramadan 2019, séminaires, événements concessionnaires, salons immobiliers, road-shows...

■ Une offre commerciale enrichie,

avec le lancement des dépôts d'investissement, le financement du logement social et des véhicules d'occasion. Dar Al Amane dispose ainsi d'une gamme de produits et services 100% conforme aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas, performante, moderne, connectée et évolutive allant de la banque au quotidien, des financements, à l'investissement sans oublier les services de consultations et de transactions sur la banque à distance consultable à partir d'un ordinateur ou un mobile.

Partie prenante active de l'essor de l'écosystème participatif, Dar Al Amane inscrit ses projets de développement en phase avec l'évolution du cadre réglementaire et juridique qui se met progressivement en place. C'est ainsi que la mise en place de nouvelles composantes de l'offre sont en cours de réflexion et/ou de préparation, comme les assurances Takaful, les formules de financement (Ijara, Istisnaa et salam), les opérations à l'international, ...



RÉSULTATS FINANCIERS DE DAR AL AMANE AU 31/12/2019

ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2019

ACTIFS	En milliers de Dirhams	
	31/12/2019	31/12/2018
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	223 049	91 245
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	23	4
3. Créances sur la clientèle	1 332 637	518 064
. Créances sur Mourabaha	1 332 637	518 064
. Créances sur Salam	-	-
. Créances sur autres financements participatifs	-	-
. Autres créances sur la clientèle	-	-
4. Titres de transaction et de placement	-	-
. dont Certificats de Sukuk	-	-
5. Biens acquis dans le cadre de financements participatifs	7 934	6 083
6. Immobilisations données en Ijara	-	-
7. Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-	-
. dont Certificats de Sukuk	-	-
. dont Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
8. Dépôts d'investissement placés et Wakala Bil Istismar Placés	-	-
9. Autres actifs	31 866	4 049
TOTAL DES ACTIFS	1 595 508	619 445

PASSIFS	En milliers de Dirhams	
	31/12/2019	31/12/2018
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	563 154	120 140
. Dettes sur Mourabaha	-	-
. Dettes sur Salam	-	-
. Dettes sur autres financements participatifs	-	-
. Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	563 154	120 140
3. Dépôts de la clientèle	252 040	132 443
. Comptes à vue créditeurs	201 459	106 780
. Autres comptes créditeurs	50 581	25 663
4. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	2 893	1 537
. Dettes sur Mourabaha	-	-
. Dettes sur Salam	-	-
. Dettes sur autres financements participatifs	2 893	1 537
5. Autres passifs	483 392	205 655
6. Provisions pour risques et charges	-	-
7. Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istismar reçus	87 928	-
8. Dotation en capital	260 000	200 000
9. Reports	-40 329	-16 051
10. Résultat de l'exercice	-13 569	-24 279
TOTAL DES PASSIFS	1 595 508	619 445

HORS BILAN AU 31/12/2019

	En milliers de Dirhams	
HORS BILAN	31/12/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS DONNÉS	28 420	33 442
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	28 420	33 442
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	-	-
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Titre de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2019

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2019	31/12/2018
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	33 141	7 789
1. Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
2. Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	30 747	6 878
3. Produits sur titres de propriété ⁽¹⁾ et certificats de Sukuks	-	-
4. Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
5. Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
6. Commissions sur prestations de service	2 356	911
7. Autres produits bancaires	38	-
8. Transfert de charges sur dépôts d'investissement et wakala Bil Istismar reçus	-	-
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 149	274
9. Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-	-
10. Charges sur opérations avec la clientèle	-	-
11. Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
12. Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
13. Autres charges bancaires	2 057	274
14. Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istismar reçus	92	-
III.PRODUIT NET BANCAIRE	30 992	7 516
15.Produits d'exploitation non bancaire	18	14
16.Charges d'exploitation non bancaire	-	-
IV.CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	44 579	31 808
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-	-
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	-	-
VII.RÉSULTAT COURANT	-13 569	-24 279
VIII.RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	-13 569	-24 279
17.Impôts théoriques ⁽²⁾	-	-
IX.RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS	-13 569	-24 279

(1) Autres que Moucharaka et Moudaraba

(2) Le calcul de l'IS réel est compris dans la charge d'impôt de Société Générale Maroc.

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE DIFFUSÉS EN 2019

- Stratégie de Transformation et Accélération de la Dynamique du groupe Société Générale au Maroc
- Exposition Rihla
- Festival international SAWT des Chœurs et Ensembles Instrumentaux
- Partenariat Société Générale Maroc - BERD
- Ouverture d'un nouveau centre culturel « Les Étoiles » à Marrakech
- Partenariat Société Générale Maroc - El Akademia MasterClass
- Société Générale Maroc - Résultats du 1^{er} semestre 2019 et stratégie de transformation
- Partenariat entre Société Générale Maroc et l'Université Mohammed V de Rabat (UM5R)
- Partenariat Société Générale Maroc et Réseau Entreprendre Maroc

Les communiqués de presse sont consultables sur le site www.sgmaroc.com ; rubrique « Espace Presse »

أنتم المستقبل



الشركة العامة
SOCIETE GENERALE